This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

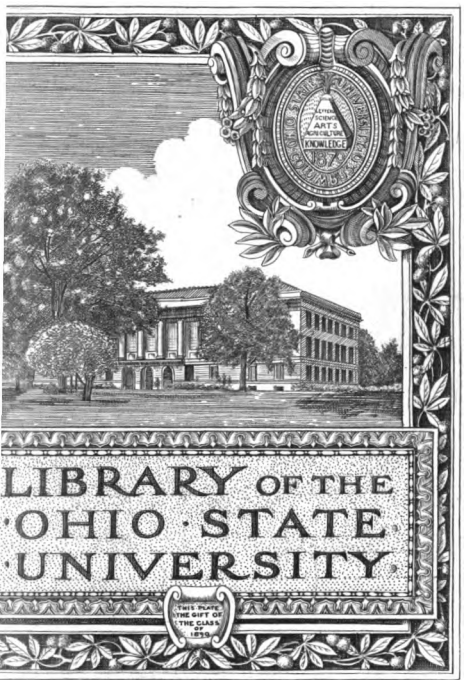

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

METZER AKADEMIE.

LITTERATUR, WISSENSCHAFT, KUNST UND LANDWIRTHSCHAFT.

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE METZ,

LETTRES, SCIENCES, ARTS ET AGRICULTURE.

L'Académie de Metz a été fondée par Lettres patentes de Juillet 1760.

2e PÉRIODE — LXXVIe ANNÉE — 3e SÉRIE — XXIVe ANNÉE

1894–1895.

METZ.

N. HOUPERT, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE,

Rue des Clercs, 14.

1896.

Digitized by Google

Digitized by Google

METZER AKADEMIE.

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE METZ.

Digitized by Google

Metz, Imprimerie Lorraine, rue des Clercs, 14.

Digitized by Google

METZER AKADEMIE.

LITTERATUR, WISSENSCHAFT, KUNST UND LANDWIRTHSCHAFT.

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE METZ,

LETTRES, SCIENCES, ARTS ET AGRICULTURE.

L'Académie de Metz a été fondée par Lettres patentes de Juillet 1760.

2e PÉRIODE — LXXVIe ANNÉE — 3e SÉRIE — XXVe ANNÉE

76 11 1894-1895.

METZ.
N. HOUPERT, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE,
Rue des Clercs, 14.

1896.

Digitized by Google

L'Académie ne prend pas la responsabilité des opinions émises dans les Notices ou Travaux particuliers que renferment ses Mémoires.

Digitized by Google

JÄHRLICHE SITZUNG.

574360

Digitized by Google

Digitized by Google

BERICHT

über die

THÄTIGKEIT DER AKADEMIE,

WÄHREND DES JAHRES 1894-95,

erstattet durch Herrn N. Box, Sekretär.

MEINE HERREN!

Bevor wir Ihnen über die Arbeiten eines neuen Jahres Rechnung legen, erachten wir es zur besseren Würdigung derselben als angezeigt, nochmals unsere Pflichten gegenüber der Akademie und die Art und Weise diese zu erfüllen, in Erinnerung zu bringen, jedoch nicht Tag für Tag, gemäss des von Plinius dem Maler Apelle in den Mund gelegten Wortes « *nulla dies, sine linea* » — kein Tag ohne einen Strich — sondern von Jahr zu Jahr, ohne Unterlass.

In der That vollenden wir heute das 76. Jahr seit 1819. Wenige Personen machen sich einen Begriff von der mühevollen Arbeit, zu der wir zu unserer eigenen Ehre sowohl, als zur Ehre unserer Corporation gehalten sind, um auf der Höhe des geistigen Fortschrittes zu bleiben und mit gleichartigen Vereinigungen Schritt zu halten.

Aus was besteht nun diese Arbeit? Wie soll

Digitized by Google

eine Arbeit beschaffen sein, welche in erster Linie Litteratur, Wissenschaft, Kunst und Landwirthschaft etc. behandelt? Wie werden wir es anstellen, um auf einem Niveau zu bleiben, das so zu sagen offiziell und den Bedürfnissen der Zeit angepasst ist?

Aus unserer besonderen Devise « *utile dulci* » geht hervor, dass wir, nachdem wir das Nützliche mit dem Angenehmen verbinden, auf diesem weiten Felde, ein jeder nach seinen Fähigkeiten und Neigungen, denjenigen Stoff behandeln, der dem Gemeinwohl des Landes und seiner Bewohner am meisten förderlich ist. In diesem Sinne ist unsere Gesellschaft vor 135 Jahren gegründet worden.

Ausser diesen rein persönlichen und privaten Arbeiten, müssen wir auch jedes Jahr Preisarbeiten ausschreiben, die gewisse, denselben Zweck verfolgende Fragen behandeln, und die besten Arbeiten durch Verleihung von goldenen, vergoldeten, silbernen und bronzenen Medaillen oder durch ehrenvolle Erwähnung auszeichnen.

Aus dem Gesammtergebniss dieser Studien und Nachforschungen soll nun eine Reihe von Schriften hervorgehen, aus welchen die besten ausgewählt und zu unseren jährlichen Denkschriften aufgenommen werden. Ebenso können Werke, welche ebenfalls einen philanthropischen und christlichen Zweck verfolgen, uns durch die correspondirenden Mitglieder oder auch von anderen Personen zur Begutachtung vorgelegt werden. So, meine Herren, lauten unsere Satzungen, und das ist auch der Zweck unserer Gesellschaft. Wie sind wir nun unsern Verpflichtungen in diesem Jahre nachgekommen? Eine allgemeine Zusammenstellung un-

Digitized by Google

serer Arbeiten, die wir hier folgen lassen, unter kurzer Bezeichnung der von der Verwaltung und dem Personal der Corporation gemachten Beobachtungen, wird uns darüber Klarheit verschaffen.

VERWALTUNG.

Wir haben dieses Jahr keine neue Vermächtnisse aufzuweisen, aber zum ersten Male kommt der von dem verstorbenen Herrn Johann Franz Pécheur gestiftete Tugendpreis in baar zur Vertheilung. Mit den rückständigen Zinsen erreicht derselbe dieses Jahr die ausserordentliche Höhe von 1600 Mark. Eine Spezialcommission, bestehend aus den Herren Greff, Dr Lentz, de Tinseau, und Simon, war mit der vorläufigen Prüfung der eingegangenen Bewerbungen beauftragt. Die Aufgabe war keine leichte, denn die Prüfung erstreckte sich auf 60 Bittschriften. In Uebereinstimmung mit dieser Commission hat die Akademie die Vertheilung dieser Summe in 6 in geeignetem Verhältniss zu einander stehenden Loosen, je nach den Verdiensten der Bewerber beschlossen. Da der von Hrn. Greff verfasste Bericht über die Prüfung der eingegangenen Bewerbungen und der hierüber gefasste Beschluss unserm Rechenschaftsberichte folgen soll, so haben wir uns hierüber nicht näher zu verbreiten.

Inzwischen sind uns die von unserm verehrten Collegen Herrn Bellevoye verfertigten Medaillen von Sebastian Leclerc und von dem verstorbenen Herrn Maréchal zugegangen. Eine Abordnung, bestehend aus den HH. Greff und Remoissenet

Digitized by Google

wurde beauftragt, dem Herrn Bürgermeister zwei solcher Medaillen im Namen der Akademie zu überreichen, mit der Bitte, dieselben der Metzer Medaillensammlunge einzuverleiben.

Unsere Denkschriften pro 1891-1892 sind in Druck erschienen und der Band pro 1892-1893 soll dem Versprechen des Buchdruckers gemäss in 14 Tagen folgen. Der Band pro 1893-1894 wird zur Fertigstellung nicht viel Zeit erfordern, da die von Hrn. Box geschenkten synoptischen Tabellen diesem Band nicht beigegeben werden. Auf diese Weise kann in 2 bis 3 Monaten mit dem Band pro 1894-95 begonnen werden, und so wird endlich einer unserer innigsten Wünsche erfüllt werden, nämlich der, dass unsere Denkschriften am Ende eines jeden Jahres erscheinen.

Die Bronzebüste des verstorbenen Hrn. Baron Karl de Ladoucette, welche dem Verfertiger, unserm Collegen Hrn. Hanneaux alle Ehre macht, ist endlich auf einem nach dem Plane des Hrn. Jacquemin ausgeführten Postament aufgestellt worden. Kenner der Bildhauerkunst bewundern die Ausführung dieses Porträts, welches ausserordentlich gelungen sei; es verlohnt sich daher der Mühe, dasselbe in dem Hause Monard, Bischofstrasse Nr. 25 zu besichtigen.

Für die ausschliesslich akademischen Bewerbungen pro 1895-1896 werden die gewöhnlichen Belohnungen, bestehend in Medaillen und lobende Erwähnungen, von der Akademie beibehalten und gegebenen Falls in der Sitzung vom Mai 1896 an diejenigen Bewerber vertheilt, welche eine oder mehrere Fragen des Programms am besten gelöst haben.

Digitized by Google

Wie in den Vorjahren, erstrecken sich diese Fragen auf die Gebiete der Philosophie, der exakten Wissenschaften, der schönen Künste, Geschichte, Archäologie, Industrie, Meteorologie, der Medizin, Landwirthschaft, und zwar :

I. Philosophie.

1. Frage. Welche moralische Wirkung wird die Anwendung des Gesetzes betreffend die Sonntagsruhe in der Stadt und auf dem Lande hervorrufen?

2. Frage. Hat der moralische Wohlstand seit einem Jahrhundert mit der materiellen Verbesserung gleichen Schritt gehalten?

3. Frage. Welches sind die Ursachen, die den Menschen an seiner Geburtsstätte festhalten, und welche Mittel wären anzuwenden, diese Ursachen mächtig genug zu gestalten, um eine Auswanderung nach den Grossstädten zu verhüten?

II. Mathematik.

Herstellung einer Sonnenuhr, welche geeignet ist, die Theorie und die Anwendung gemeinverständlicher zu machen.

III. Schöne Künste.

1. Frage. Geschichte des Theaters in Metz.

2. Frage. Ist die Musik, moralisch betrachtet, gut oder schlecht?

3. Frage. Kritik der Kirchenmusik.

IV. Geschichte und Archäologie.

Geschichte und Beschreibung irgend eines Mo-

Digitized by Google

numentalbaues des Bezirkes Lothringen, unter möglicher Beifügung von Zeichnungen, Stichen, Phototypen, Photographien etc.

V. Lokalindustrie.

Geschicte einer Hauptindustrie des Landes, z. B. der Metallurgie und der daraus entstehenden besonderen Industriezweige, wie : Eisenwaarenhandel, Schlosserei, Nagelfabrikation, etc.

VI. Meteorologie.

1. Frage. Nachforschungen über den Gang der Gewitter in Elsass-Lothringen.

2. Frage. Gründliches Studium der klimatischen Verhältnisse in Lothringen.

VII. Medizin.

Mikroben und Bazillen. Charakter und Classification derselben. Welche Rollen spielen sie in der Natur?

VIII. Ackerbau.

Vermag der Staatssozialismus der Ackerbaukrisis Einhalt zu thun?

Es erscheint angezeigt, gelegentlich dieses Wettbewerbes daran zu erinnern, dass die Akademie jede intellectuelle und noch nicht im Druck herausgegebene, aber das Land besonders interessirende Arbeit zulässt; nur politische und religiöse Fragen sind davon ausgeschlossen. Die anderen, auf den Wettbewerb bezughabenden Bedingungen sind in den Spezialbedingungen niedergelegt.

Digitized by Google

Der sogenannte Tugendpreis J. F. Pécheur wird, da er auf ewige Zeiten gestiftet, stets auf der Tagesordnung unserer Jahresprogramme stehen und werden die disponiblen Fonds jährlich zur Vertheilung gelangen. Desgleichen auch die sogenannten Tugendpreise, gestiftet auf ewige Zeiten durch die Verstorbenen Baron Karl de Ladoucette und Fräulein Bouchotte.

Die Vertheilung der Preise de Ladoucette wird im Jahre 1895 beginnen und in der akademischen Sitzung vom Monat Mai erfolgen. Für den Fall, dass diese Preise am genanten Tage nicht sollten vertheilt werden können, wird der Betrag derselben auf das andere Jahr übertragen.

Sollte der Fall eintreten, dass nicht alle für das betreffende Jahr eingelaufenen Gesuche Berücksichtigung finden können, so behalten die Bewerber alle ihre Rechte auf den Wettbewerb des folgenden Jahres, jedoch ohne Vorzug vor den anderen späteren Bewerbern.

Gegebenen Falles wird auch zum ersten Mal der Preis Herpin in der Generalversammlung von 1896 vertheilt werden. Dieser Preis beträgt 800 Fr. = 640 M. und wird dem oder den Autoren zuerkannt, welche die von der Akademie gestellten Fragen über Gegenstände von besonderer Nützlichkeit oder solche, die die Stadt Metz oder ihre Umgebung besonders interessiren, am besten behandelt haben. Um der Absicht des Testators bestmöglichst zu entsprechen, wurde eine aus Mitgliedern der Akademie bestehende Commission mit der Festlegung der Bedingungen des Wettbewerbes und der Preisvertheilung betraut.

Diese Comission hat Folgendes beschlossen :

Digitized by Google

1) Die Akademie wird erforderlichen Falles wenigtens alle 4 Jahre einen oder mehrere in baarem Gelde bestehende Preise denjenigen Autoren zuerkennen, welche die von der Akademie hierzu besonders gestellten Fragen am besten behandelt haben.

2) Für jeden Wettbewerb wird die Akademie eine aus 5 Mitgliedern bestehende Commission ernennen, welche die im Sinne des Testators zu stellenden Fragen näher festzulegen hat.

3) Nach Eingang der Preisarbeiten ernennt die Akademie eine weitere Commission zur Prüfung und Klassifizirung derselben nach ihrem Werthe. In dem diesbezüglichen Bericht sind von dieser Commission Vorschläge darüber zu machen, ob und in welchem Umfange der Preis zuerkannt werden soll.

4. Die von der Akademie gestellte Frage oder Fragen werden unter Bekanntgebung des Preises und der Bedingungen jedes Jahr durch die Zeitungen und unser gewöhnliches Programm zur öffentlichen Kenntniss gebracht.

5) Alle auf die gestellte Frage Bezug habenden Arbeiten werden zugelassen, doch dürfen dieselben noch zu keinem andern Bewerb benutzt worden sein, und sind, soweit sie noch nicht gedruckt sind, anonym zu halten. Ausser dieser Frage kann die Akademie auch solche Arbeiten prüfen, welche im Sinne des Testators geschrieben sind.

6. Denjenigen Arbeiten, welchen kein Preis in baarem Gelde zutheil geworden ist, können Medaillen oder ehrenvolle Erwähnungen zuerkannt werden; das nicht verbrauchte Geld wird, dem Wortlaute des Testamentes zufolge, auf einen nächsten Bewerb übertragen werden.

Digitized by Google

7) Sollten Finanz- oder andere Rücksichten es erheischen, so behält sich die Akademie das Recht vor, die obigen Bestimmungen abzuändern.

Aus Vorstehendem geht hervor :

1) Dass für den Preis Herpin alle Bewerber, ohne Ausnahme, zugelassen werden. Die ordentlichen Mitglieder können sich auch daran betheiligen ; jedoch dürfen dieselben nur mit ehrenden Erwähnungen bedacht werden.

2) Dass die Wahl der Fragen zu diesem ersten Wettbewerb von 1896 jedem Bewerber freisteht; jedoch ist an der Bestimmung des Testamentes festzuhalten, dass nur Fragen über Gegenstände besonderer Nützlichkeit oder solche, die für die Stadt Metz und ihre Umgebung von besonderem Interesse sind, behandelt werden.

Alle den Preis Herpin betreffenden Arbeiten, sowie die Bewerbungen um die Tugendpreise, sind vor dem 20. Januar (letzte Frist) an den H. Sekretär der Akademie, Bischofstrasse Nr. 25, in Metz, frankirt, zu richten.

Die Wahl zur Erneuerung des Büreaus für das Jahr 1895-96 hatte folgendes Resultat :

HH. Greff, Präsident,
Dr Winsback, Vize-Präsident,
Box, Sekretär,
de Tinseau, Archivar,
Lametz, Schatzmeister.

Auf seinen Antrag wird Herr Abbé Friren von den Funktionen als Archivar, welche er während dreizehn Jahren, von 1882-1883 bis 1894-1895 versehen hat, entbunden. Während dieser langen Zeit

Digitized by Google

hat er die Klassifizirung der Bücher und Manuscripte der Bibliothek vollendet, und hierfür ist die Akademie ihm sehr zu Dank verpflichtet.

Diese Arbeit wurde von seinem ehrenwerthen und fleissigen Vorgänger H. Marcus in Angriff genommen, welcher diese mühevolle Funktion eines Archivars während vierzehn Jahren versehen hat.

Herr Marcus, Ritter der Ehrenlegion, früherer Schüler der polytechnischen Schule, früherer Genieoffizier, früherer Direktor der Kristallerie Saint-Louis, ist seit 1863 ordentliches Mitglied der Akademie. Im Jahre 1877-1878 wurde es zum Ehrenmitglied ernannt. Diese Auszeichnung hat ihn aber nicht verhindert, den Sitzungen der Akademie beizuwohnen und sich an den Arbeiten derselben zu betheiligen. Heute noch würde er in unseren Sitzungen erscheinen, wenn ihn nicht ein Gebrechen zwingen würde, fern zu bleiben, das ihn aber nicht behindert, unseren Arbeiten mit Interesse zu folgen. Während seiner Wirksamkeit hat H. Marcus zwei Rechenschaftsberichte, und zwar die von 1872-1873 und 1876-1877 verfasst. Im Jahre 1879-1880 legte er eine Abhandlung von 207 Seiten vor über den grünen Aventurin- oder Chromiumstein. Diese Arbeit wurde in unsere Denkschriften aufgenommen. 1879-1880 verfertigte er namens einer Commission, bestehend aus den HH. Baron de Salis, Schuster und Marcus, einen Bericht von 279 Seiten über die Manuscriptarbeiten der Generäle Poncelet und Didion. Diese Manuscripte befinden sich in den Archiven der Akademie.

1880-1881 legte er ein Manuscript von 583 Sei-

Digitized by Google

ten vor, behandelnd die Experimentalnachforchungen über die künstliche Austroknung des Holzes. Diese Arbeit verdiente Aufnahme in unsere Denkschriften.

1885-1886 verfasste er die Geschichte des Glases und des Krystalles, d. h. des Krystallinglases und des Bleikrystalles. 361 Seiten.

1886-1887 legte er einen Bericht vor über die Prüfung der Kandidatur des H. Chassignet als correspondirendes Mitglied. 1887-1888 veröffentlichte er bei Berger-Levrault in Nancy einen starken Band in-8° von 360 Seiten mit Kupferstichen und Karten, betreffend die Geschichte der Glashütten der Grafschaft von Bitsch vom XV. bis XVIII. Jahrhundert.

Die wichtigste und von der Academie besonders geschätzte Arbeit des H. Marcus war, ausser seinen Dienstleistungen als Archivar, die Klassifizirung der Bücher der Bibliothek. Er hatte den Muth gehabt, sich dieser kolossalen Arbeit zu unterziehen und zwar unter Einsetzung aller Kraft. Auch hat ihm die Akademie wegen dieser Arbeit eine Medaille zuerkannt. Zur besseren Würdigung dieser ausserordentlichen Auszeichnung, haben wir die obigen Arbeiten und die grossen Verdienste unseres verehrten Collegen näher ausgeführt.

Die Akademie spricht ebenfalls der Stadt Metz ihren Dank aus für die gütige Weiterbewilligung der jährlichen Subvention.

Den Herrn Ehrenpräsidenten und den Herrn Wirklichen Präsidenten, welche heute ihr Amt niederlegen, bittet die Académie ihren herzlichen Dank entgegenzunehmen.

Digitized by Google

PERSONAL.

Die Statistik des Personals einer Akademie besteht, wie bei jeder andern menschlichen Gesellschaft darin, dass man einerseits die Namen derjenigen Mitglieder, welche sich aus Gesundheitsrücksichten zurückziehen, oder gestorben sind, zusammenstellt, andererseits diejenigen Personen bekannt giebt, welche, beseelt von Gehülfen der Nächstenliebe, sich nützlich machen wollen und die Funktionen ihrer Vorgänger übernommen haben.

Dieses Jahr haben wir folgende Verluste zu beklagen : Zwei ordentliche Mitglieder : HH. Graf Didierjean und Abel, zwei ausserordentliche Mitglieder: HH. Nouvian und Étienne; zwei freie, nicht residirende Mitglieder: HH. Mougin und General Fournier, sowie ein correspondirendes Mitglied : H. Gustav Humbert.

Das erste der verstorbenen Mitglieder ist Herr Graf Marie Eugen Didierjean, Generaldirektor der Krystallerie Saint-Louis, Ritter der Ehrenlegion, Kommandeur des Ordens vom hl. Gregor dem Grossem, Mitglied der Gesellschaft zur Förderung der Nationalindustrie zu Mülhausen und verschiedener anderer wissenschaftlicher Gesellschaften. Am 30. November 1893 zum Mitgliede ernannt, verstarb er, zu unserm grössten Leidwesen, am 15. Februar dieses Jahres, ohne auch nur ein einziges Mal seinen Platz in unserer Mitte inne gehabt zu haben. Wir hatten uns viel versprochen von seinen Kenntnissen in der Chemie. Ausser seiner Kompetenz auf dem Gebiete der Glas-

Digitized by Google

industrie, aus welcher er den besten Nutzen zu ziehen wusste, hofften wir durch seine in Aussicht gestellten Forschungen Näheres über die sogenannte Heidenkirche des Spiegelbachthales erfahren zu können. Auch erwarteten wir viel aus einer anderen Forschung, die dieser neue Collège projektirt hatte, und zwar über die Gegend der Bitscher Vogesen, welche jetzt mit majestätischen Hochwäldern bedeckt ist und sich mehrere Quadratkilometer bis hinter der Colonne von Meisenthal, in grossartigen Schutzwällen, vom Breitenstein, Dreipeterstein und Spitzstein bis unterhalb Heideneck (die Ecke der Bauern), jenseits des Dorfes Rosteig, hinzieht.

Nach einer der ältesten und glaubwürdigsten Legenden soll dieses noch unerforschte Land die Spur der *verlorenen Stadt*, wie man in der Gegend zu sagen pflegt, enthalten. Diese Stadt soll an der Stelle gelegen haben, wo die elsässische Moder, die sich in den Rhein ergiesst, und der Spiegelbach, ein Zufluss der Saar, entspringen.

Herr Didierjean hat sich auch viel beschäftigt mit der Geschichte der Entstehung und Entfaltung der Glashütten in der Bitscher Gegend. Er hatte beabsichtigt, seine Forschungen auf diesem Gebiete noch weiter zu treiben als unser gelehrter Collège H. Marcus, welcher über diese interessante Industrie schon eine sehr vollständige Arbeit veröffentlicht hat.

Die Karriere des H. Abel war bedeutend länger und fruchtbarer. Seine Ernennung erfolgte 1858, und ohne H. August Prost, welcher 1847 ernannt wurde, wäre er der Anciennetät nach das älteste ordentliche Mitglied. Er verstarb zu Gentringen

Digitized by Google

am 2. Mai 1895 im 71. Lebensjahre. Sein Tod ist, wie der Herr Präsident Huber es an seinem Grabe hervorgehoben hat, ein unersetzlicher Verlust für die Akademie.

H. Abel war in der That eine seltene Persönlichkeit und von besonderem Werthe für eine akademische Sitzung. Schon in unserm Bericht von 1892-1893 haben wir gesagt, dass er viel gereist ist und viel beobachtet und studirt hat. Ausserdem verfügte er über ein hervorragendes Gedächtniss, das ihm grosse Dienste leistete und ihn in den Stande setzte, zu jeder Zeit über irgend einen Gegenstand ausführlich zu sprechen. Rechnen wir zu dieser unermesslichen Quelle eine prompte Fassungs- und feurige Thatkraft, sowie eine geschmeidige Feder, so begreift man leicht, wie es unserm Collegen während dieser 37 akademischen Jahre möglich war, sich an allen möglichen Diskussionen zu betheiligen und unserer Akademie 58 verschiedene, darunter mehrere schwierige Werke, vorzulegen, abgesehen von den Arbeiten, die er an andere Gesellschaften abgeliefert oder ausserhalb jeglicher wissenschaftlicher oder litterarischer Vereinigung verfertigt hat.

Diese einfache Aufzählung wird wohl genügen, um uns einstweilen von einer längeren Abhandlung über seine Thätigkeit zu entbinden, die wir für die Biographie, mit der Sie, meine Herrn, uns betraut haben, aufsparen wollen.

H. Heinrich Étienne, Lithograph, wurde 1873 als Künstler in unsere Akademie aufgenommen und verstarb zu Metz im Jahre 1892.

H. Nouvian, Buchdrucker, Graveur und Zeichner wurde am 26. August 1838 ebenfalls als Künstler

Digitized by Google

aufgenommen und ist im Jahre 1895 zu Senlis verstorben.

H. Mouzin Eduard, geboren 1822, debutirte als Professor an der berühmten Industrieschule zu Metz, war später Direktor des Gesangvereins « Orphéon », dann Direktor des Metzer Musikconservatoriums und nach 1878 Professor am Musikconservatorium zu Paris. Er starb zu Ancy an der Mosel am 2. September 1894. Zum wirklichen Mitglied am 29. Januar 1857 ernannt, trat er am 27. April 1871 zu den freien, nicht residirenden Mitgliedern über.

In Rücksicht darauf, dass H. Mouzin wirkliches Mitglied war und angesichts des Andenkens, das er in Metz hinterlassen, hat unser verehrter College H. Schuster sich bewogen gefühlt, diese Biographie mit dem ihm eigenen Geschick und Talent zu verfassen. Da die Arbeit des H. Schuster in unsere Denkschriften Aufnahme finden soll, so enthalten wir uns hierüber jeder weiteren Bemerkung.

H. General Johann Baptist Fournier ist geboren zu Forbach, am 27. Mai 1811 und macht seiner Vaterstadt alle Ehre; ebenso dem Lyceum zu Metz, welchem er als einer der glänzendsten Schüler angehörte. In dieser letzteren Eigenschaft wurde er 1828 dazu bestimmt, den damals die Stadt Metz besuchenden König Karl X. zu begrüssen. Der König nahm die Ansprache des jugendlichen Redners sehr gnädig auf und schenkte ihm einige Zeit darauf, bei Gelegenheit der Preisvertheilung, die Werke Dellille's in 16 prachtvollen, mit den französischen Wappen gezierten Bänden. Wir wollen uns hier über die Person

Digitized by Google

des H. Fournier, welcher 1864 zum wirklichen Mitglied unserer Gesellschaft ernannt wurde und seine ganze militärische Karriere in der Genietruppe bis zum Grade eines Generals vollendet hat, nicht weiter einlassen, in der Hoffnung, dass H. Schuster, dem wir obige Angaben verdanken, auch seine Biographie vervollständigen wird.

Herr Gustav Andreas Humbert, Doktor der Rechte, geboren zu Metz, am 28. Juni 1822, verstarb zu Blonzelle, bei Toulouse, am 24. September 1894. Er war Unterprefekt in Diedenhofen im Jahre 1848, dann Professor der Rechte, Deputirter, Senator, Justizminister, Vizepräsident des Senats und endlich erster Präsident des Rechnungshofes. Als correspondirendes Mitglied unserer Akademie wurde er am 30. April 1857 aufgenommen.

Das sind, meine Herren, empfindliche Verluste, die wir 1894-1895 erlitten, denn von 36 Titularmitgliedern verlieren wir 2, von den aufgenommenen 5 Künstlern und von 37 freien, nicht residirenden Mitgliedern je 2, sowie ein Korrespondirendes Mitglied.

Wir beklagen sehr den Verlust unter den agregirten Mitgliedern, wovon nur mehr unser wackerer Herr Schuster, sowie die Herren Dujardin und Thiriot übrig bleiben. Diese allzu geringe Zahl entreisst uns einen Schmerzensschrei, und gern würden wir einen Aufruf an alle Künstler, wie Kunstgärtner, Typographen, Graveure, Buchdrucker, Kunstmaler, Zeichner, Uhrmacher, Mechaniker, Schreiner etc. etc. erlassen, wenn es in unserer Akademie nicht Sitte wäre, Vorschlägen entgegenzusehen, anstatt sie zu veranlassen.

Digitized by Google

Um diese Verluste auszugleichen, haben wir den Hospitalarzt H. Dr. Lentz in Metz als Titularmitglied, sowie zwei Correspondirende Mitglieder, worunter eine Dame, Frau Morcel aus Vic an der Seille, und H. Eugen Jeanty, aus Saargemünd, aufgenommen. Ferner haben wir zwei Rangerhöhungen zu verzeichnen. Die bisherigen freien, nicht residirenden Mitglieder HH. Eugen Michel, Maler, und Wolff, Offizier des öffentlichen Unterrichts und Astronom am Observatorium zu Paris, wurden zu Ehrenmitgliedern ernannt.

Es gereicht uns zur Freude, ausser unsern ärzlichen Collegen Eugen Marchal, Karl Marchal, Haas und Winsback, auch den Wundarzt Herrn Dr. Nikolaus Lentz als College begrüssen zu können. Diese Wahl ist begründet auf dem ausserordentlichen Ruf, den er als Arzt geniesst. Auch haben wir uns nicht getäuscht, denn gleich nach seiner Aufnahme in unserer Akademie, legte er uns einen meisterhaft verfassten Bericht vor über einen Fall von Nevrolithotomie. Diese Arbeit beweist nicht nur die Fähigkeit des Verfassers, sondern gewährt auch einen Einblick in die erstaunlichen Operationen der modernen Chirurgie. Die angeführten Einzelheiten einer derartigen schweren Operation sind sehr interessant und wir würden sie auch, soweit wir sie zu schätzen in der Lage sind, näher erörtern, wenn der Bericht des H. Lentz nicht schon dazu bestimmt wäre, in unseren Berichten zu erscheinen.

Frau Morcel aus Vic war schon für ihre Poesien preisgekrönt worden, bevor die Rede davon war, sie in unserer Akademie aufzunehmen. Seit Bestehen der Akademie ist es schon der zweite

Digitized by Google

ähnliche Fall, und wir müssen auf 1825 zurückgreifen, um daran zu erinnern, dass der Gedanke, Damen, deren Werke öffentlichen Beifall gefunden, in die Klasse der freien Korrespondirenden Mitglieder aufzunehmen, von dem derzeitigen Präsidenten Herrn Bergery ausgegangen ist. Der Vorschlag des H. Bergery wurde damals angenommen, und beschlossen, dass die Damen unter dem vorgenannten Titel aufgenommen werden könnten, aber ohne Berechtigung, an den akademischen Sitzungen theilzunehmen; daher der Artikel 13 unserer Satzungen, welcher also lautet:

« Damen können in die Klasse der freien,
« nicht residirenden Mitglieder und in diejenige der Korrespondirenden Mitglieder auf-
« genommen werden. »

In demselben Jahre wurde Frau Amable Tastu als Korrespondirendes Mitglied aufgenommen und während 60 Jahren stand ihr Name unter den Korrespondirenden, ja selbst unter den Ehrenmitgliedern. Die Kandidatur der Frau Morcel hatte Erfolg nicht allein wegen ihrer preisgekrönten Arbeiten und einer Anzahl anderer Poesien über Gegenstände verschiedener Art, sondern hauptsächlich wegen ihrer neuesten Arbeit: « Zuviel Luxus ». Dieses Werk, welches dem Berichterstattungsprotokoll beigefügt war, wurde gelesen und analysiert und der Frau Morcel der beantragte Titel einstimmig zuerkannt.

Bei der Wahl fiel haupsächlich noch in's Gewicht der Umstand, dass Frau Morcel die Verslehre überhaupt niemals studiert hatte. Auch hat sie keine andere Schulbildung genossen, als diejenige, welche den Kindern von 7—12 Jahren

Digitized by Google

durch die Schwestern der christlichen Lehre in Château-Salins zutheil wird. Ihr Talent ist ein spontanes, kann also auf keine äussere Einwirkung zurückgeführt werden, sondern ist so zu sagen ein von der Natur in sie hineingelegtes.

Die Fehler, die sie bei gewissen Personen bemerkt hatte, wollte sie rügen und verbessern; sie bediente sich hierzu der Verse, und so dichtete sie ihre Werke lediglich zu ihrer Erholung und zu ihrem Vergnügen. Diese, in der Gegend ziemlich seltenen Poesien gelangten zur Kenntniss gewisser Personen, wurden in den Zeitungen veröffentlicht, und so kam es, dass auch wir mit der Verfasserin näher bekannt wurden. Unserer Ermuthigung Folge gebend, wird die Verfasserin ihre Verse in Druck geben und sie dem Publikum zugänglich machen, sodass ein neues Werk der Moraldichtung entstehen wird.

Herr Eugen Jeanty, aus Saargemünd, den Sie ebenfalls als Korrespondirendes Mitglied aufgenommen haben, ist nicht Poet. Er hat sich uns sogar vorgestellt, ohne literarisch oder wissenschaftlich thätig gewesen zu sein. Doch kennen wir seine Fähigkeiten und wissen die Dienste wohl zu würdigen, die er zu erweisen in der Lage ist, und dieser Beweggrund genügte, um ihn zu den unsrigen zu machen.

Bevor wir zu den eingelieferten Arbeiten der Mitglieder der Akademie übergehen, wollen wir die Sieger des diesjährigen Wettbewerbes beglückwünschen. Sie verdienen wohl diesen Titel, denn sie sind aus dem Kampfe siegreich hervorgegangen.

Der erste ist H. J. Heckmann, Organist, in Die-

Digitized by Google

denhofen, welchem eine ehrende Erwähnung zutheil wurde für die Arbeit : « Prüfung der Musiklehrmethoden in den Schulen. »

Bei dieser Gelegenheit hat H. Heckmann bewiesen, dass er nicht allein die Orgel mit Geschick zu spielen weiss, sondern auch in Bezug auf Musikkunst das besitzt, was den meisten seiner Rivalen abgeht. Er hat daraus einen ausserordentlichen Nutzen gezogen, so zwar, dass die Akademie ihn nicht nur beglückwünschte, sondern auch auf das Wärmste ermuthigt hat, auf dem betretenen Wege fortzufahren.

Der zweite Laureat dieses Jahres ist H. Romain Sendret, früherer Gerber. Derselbe hat ein umfangreiches und wirklich werthvolles Manuscript vorgelegt, das den Artikel V unseres Programmes « *Lokalindustrie* » zum Gegenstande hat. H. Sendret hat insbesondere die Frage der Lokalgerbereien beleuchtet, und die Prüfungscommission dieser Arbeit hat einstimmig für den Autor eine grosse silberne Medaille und die Aufnahme der preisgekrönten Arbeit in die Memoiren der Akademie beantragt. Da wir diese Arbeit später behandeln werden, wollen wir dieselbe hier nicht weiter besprechen.

Digitized by Google

Alphabetisch geordnete Arbeiten nach den Namen der Autoren.

H. ARTHUR BENOIT,
Correspondirendes und Titularmitglied seit 1877,
Präsident von 1884 bis 1885.

Unser verehrter College hat dieses Jahr zwei interessante Berichte erstattet über zwei der Akademie gewidmete Arbeiten.

Eine derselben trägt den Titel « Jeanne d'Arc, le Duc de Lorraine et le Sire de Baudrecourt. » Sie stammt aus der Feder des H. Léon Mougenot, correspondirendes Mitglied unserer Akademie seit 1863, und zielt darauf ab, den Beweis zu erbringen, dass Jeanne la Pucelle weder aus Lothringen, noch aus den Vogesen, aber aus Frankreich stamme. H. Benoit ist mit H. Mougenot der Ansicht, dass Jeanne nicht Lothringerin gewesen sein könne,gleich wie die Städte Metz, Toul und Verdun zu Lothringen gehörten, denn ihr Geburtsort gehörte früher zum alten Königreich Lothar's; auch ist sie nicht Vogeserin.

Domrémy wurde 1790 dem Vogesendepartement einverleibt, so zwar, dass vom modernen Gesichtspunkte aus der Ausdruck Vogeserin richtig ist. Vom wahren geschichtlichen Standpunkte aus hat dieser Ausdruck aber keinen Sinn, denn Domrémy war niemals dem Deutschen Reiche unterworfen, dessen Grenzen sich nur bis an das linke Ufer der Meuse erstreckten. Da Domrémy sich aber auf dem rechten Ufer befindet, woselbst Jeanne das Licht der Welt erblickt hat, und die-

Digitized by Google

ses Ufer dem Barrois gehörte, welches unter der Herrschaft des Königs von Frankreich stand, so ist Jeanne d'Arc eine Barisienne, mithin Französin.

Die zweite von unserm gelehrten Collegen geprüfte Arbeit enspricht, seiner Ansicht nach, recht sehr seinem Titel : « Souvenirs du Sous-lieutenant d'Hauteroche », veröffentlicht durch seine Tochter Frau P. d'H. Es ist dies eine wahre Schilderung des Militärlebens aus dem Feldzuge von Kalabrien 1806-1809. Der daran betheiligt gewesene Offizier beschreibt sehr packend seine Erlebnisse und giebt so recht eine Idée von der militärischen Laufbahn jener Zeit, wo es sich manchmal fügte, dass ein gewöhnlicher Offizier die Rolle eines höheren Offiziers übernehmen musste. H. d'Hauteroche giebt hierbei auch eine Beschreibung der Gegend, die er gesehen, und es entschlüpft ihm nichts. Einer Strasse von Neapel widmet er besondere Aufmerksamkeit, ebenso den Ruinen von Poestum; selbst das Fata-Morgana, das er in dem Engpass der Stadt Reggio gesehen hat, vergisst er nicht. Diese Erlebnisse sind ohne Anmassung geschrieben, wie übrigens alle Offiziere des ersten Kaiserreiches es zu thun pflegten. Sie wussten stets genau, was sie zu thun hatten, und hatten sie einen schriftlichen Bericht zu erstatten, so geschah es mit derselben Präzision. Auf diese Weise herangebildet, sagt H. Benoit, ist es nicht zu verwundern, dass sie, wenn später zum Stabsoffizier vorgerückt, auch ihrer Aufgabe gewachsen waren. Er hebt noch besonders hervor, welch rücksichtsvolles Entgegenkommen zu jener Zeit zwischen Vorgesetzten und Untergebenen herrschte. Der Soldat war sich

Digitized by Google

bewusst, dass sein Vorgesetzter nur sein Bestes wollte und nicht fehlging; desshalb machte er sich auch keine Sorgen und folgte in blindem Gehorsam.

H. Box,
Titular-Mitglied seit 1884,
Sekretär seit 1889-1890.

Ausser dem gegenwärtigen Rechenschaftsbericht von 1894-1895 und der Ausarbeitung des 776 Seiten starken Bandes « des Pays de la Sarre et de Sarreguemines » hat H. Box die Enqueteberichte über die Candidaturen der Frau Morcel und des H. Jeanty als correspondirende Mitglieder verfertigt. Ferner hat er Bericht erstattet über 2 Münz- und antike Funde. Der erste Fund besteht aus annähernd 600 bischöflichen Metzer Silbermünzen, welche im August 1894 in Nieder-Yeutz bei Diedenhofen entdeckt wurden, der andere Antiquitätsfund wurde in Klein-Hettingen zwischen Diedenhofen und Sierck gemacht. Auch hat H. Box festgestellt nach der Französischen Akademie, dass den Bezeichnungen der deutschen Mark- und Pfennigsmünzen in der Mehrzahl ein S anzuhängen ist, wie dies bei der Bezeichnung des deutschen Thalers und anderer fremder Münzen zu geschehen pflegt.

H. Eduard Deny,
Ingenieur, Correspondirendes Mitglied seit 1879,
Mehrere Male Laureat der Akademie.

H. Remoissenet überreichte uns im Auftrage des H. Deny eine Beschreibung über die augenblicklich in der Industrie in Gebrauch befindlichen

Digitized by Google

verschiedenen Pyrometer. Durch nähere Kennzeichnung der Eigenschaften dieser Instrumente setzt H. Deny die Industriellen in den Stand, aus seinen Experimenten Nutzen zu ziehen, so zwar, dass sie ohne Zögern das zu ihrem Betrieb am besten geeignete Modell anwenden können.

H. Dessenon,

Professor der Mathematik am Lyceum Saint-Louis zu Paris, Correspondirendes Mitglied seit 1887.

H. Dessenon widmete der Akademie die zweite Auflage seiner vor sieben Jahren veröffentlichten analytischen Geometrie. H. de Goy hat diese Arbeit geprüft, und wird dieselbe in dem Bericht über die Arbeiten dieses Mitgliedes besprochen werden.

H. August Fromont,

Schriftsteller in Lille, Correspondirendes Mitglied seit 1866.

H. Fromont verdanken wir zwei schöne Bände, betitelt : *Les Canonniers de Lille*, welche derselbe der Akademie gewidmet hat. Die Akademie hat an den freundlichen Geber ein besonderes Dankschreiben gerichtet.

H. Oberst Fulcrand,

Correspondirendes Mitglied seit dem vorigen Jahre.

Nachdem H. Fulcrand aus dem Jahresbericht 1892-1893 erfahren hatte, dass dieses Jahr die Luftströmungen den Gegenstand einer Besprechung bildeten, hat derselbe dem H. Schuster eine gedrängte Darstellung einer rationellen Theorie über die Bewegung der atmosphärischen Luft zugehen

Digitized by Google

lassen. Diese von H. Schuster vorgelesene Arbeit bildet einen Auszug aus dem *Cosmos* und stammt von H. Desponchel, Präsidenten der Languedoc'schen geographischen Gesellschaft zu Montpellier. Zur praktischen Anwendung derselben wäre Folgendes festzuhalten :

1) Dass die Passatwinde der beiden Hemisphären des atlantischen und des stillen Oceans kreisartige Strömungen in direktem Sinne sind, mit einem barometrischen Maximum in ihrem Mittelpunkt.

2) Die Monsumwinde des indischen Oceans bilden die Basis eines kreisförmigen, abwechselnden Kontinentallaufes, von direkter oder indirekter Richtung, von Nordost nach Südwest wehend, je nachdem der durch den Mittelpunkt des asiatischen Festlandes geleitete allgemeine Pressionsdrehpunkt im Winter in Sibirien positiv, oder im Sommer auf den Hochebenen von Thibet negativ ist.

H. Léon Germain,
Sekretär auf Lebenszeit der archeologischen Gesellchaft von Lothringen zu Nancy,
Correspondirendes Mitglied seit 1882.

Die Akademie hat H. Germain ihren lebhaften Dank ausgesprochen für acht Broschüren, welche derselbe der Akademie durch Vermittlung des H, Box zugesandt hat. Diese Broschüren sind betitelt: *Le Musée de Longwy, l'Église d'Arrancy, Les Cloches du Collège Saint-Gilles de Trèves, Les anciennes Cloches de Sengues, Les Briot et la famille de P. Woiériot, Dessins de Jean et de Joseph Richier, Les vitraux de l'église de Vézelise, L'église d'Hamméville.*

Digitized by Google

H. Paul de Goy,
Correspondirendes Mitglied seit 1885.

Wir finden unsern verehrten und unermüdlichen Mitarbeiter stets auf seinem Posten, wenn es sich um mathematische Wissenschaften handelt, und in dieser Hinsicht leistet er uns thatsächlich Dienste.

Wie schon erwähnt, hat er die 2. Auflage der analytischen Geometrie des H. Dessenon geprüft.

H. de Goy ist der Ansicht, dass die von H. Dessenon angewendete Methode zur Erreichung seines Zweckes, nämlich den Anfängern viele Mühe zu ersparen, ausgezeichnet ist: sie geht streng ordnend vor und erhebt sich ganz natürlich von der Betrachtung ganz einfacher Figuren zu solchen von komplizirtester Zusammengesetztheit.

H. Greff,
Titularmitglied seit 1888,
Vize-Präsident von 1894 bis 1895.

H. Greff, als Berichterstatter der aus den HH. Greff, Dr. Lentz, de Tinseau und Simon zusammengesetzten Commission behufs Prüfung der Verdienste der Kandidaten zum Preis Pécheur, verdanken wir die Klassifikation, zufolge welcher die Vertheilung der disponiblen Gelder durch die Akademie dieses Jahr erfolgt ist. Die Akademie spricht den Mitgliedern dieser Kommission, besonders aber ihrem Berichterstatter H. Greff, ihren aufrichtigen Dank aus.

Digitized by Google

H. HUBER,

Correspondirendes Mitglied seit 1870,
Titularmitglied seit 1884,
Präsident von 1889 bis 1890 und von 1894 bis 1895.

H. Huber hat über die im Jahre 1886 durch die Bewohner des zwischen Püttlingen und Sct.-Avold gelegenen Dorfes Cappel gemachten Funde berichtet.

Gelegentlich der Einebnung eines Weges im genannten Jahre stiess man auf die Spuren einer römischen Strasse und konnte den Bau dieser Strasse feststellen. Nicht weit davon, in einem zwei Meter langen und 1 Meter tiefen Graben, fand man eine Anzahl kleiner Thierknochen, Thonwaaren, Holzkohlen, Asche mit einem Hufeisen in der Form eines V, ein Bleigewicht, Trümmer von Scramasax, 46 Kaiserlich römische Münzen aus Silber und Bronze, sowie falsche Münzen und eine Bleiplatte, deren Inschrift mittelst eines spitzen Gegenstandes hergestellt ist uns bis jetzt noch nicht entziffert werden konnte.

Auch fand man eine Anzahl griechischer Münzen und geschnitzte Gegenstände, welche an die Kunstarbeiten dieser Nation erinnerten. Unweit dieses Ortes, am äussersten Ende des Waldes von Cappel, nach Host zu, in der Nähe der Bonne-Fontaine, entdeckte man einen transportablen, 35 Centimeter hohen Altar aus Sandstein, dessen vier Seiten mit Bildhauerarbeit geziert sind. Am Knauf bemerkt man eine Höhlung und einen eisernen Ring, der nach Ansicht des H. Huber zum Transport des Monumentes gedient haben mag.

Digitized by Google

Diese Arbeit des H. Huber schliesst sich seinen anderen Arbeiten über den Herapel, Cadenborn und Rouhling an und bestätigt nochmals die frühere Existenz und das enge Zusammenwohnen alter Völker in dieser Gegend.

Die Beschreibung der gefundenen Gegenstände ist, wie das bei den früheren Funden geschehen, durch Zeichnungen veranschaulicht.

H. JACQUEMIN,
Titularmitglied seit 1877,
Präsident von 1887-1888.

Gelegentlich des Wettbewerbes der Lokalindustrie hat H. Jacquemin als Mitglied der Prüfungskommission mit HH. Lametz und Schlincker einen Bericht erstattet, der besonders beachtenswerth ist durch seine Einzelheiten und die Sorgfalt, mit der sich diese Herren ihrer Arbeit entledigten. Es handelte sich um eine ernste, wichtige und umfangreiche Arbeit.

H. Jacquemin hat keine Mühe gespart und wir sind ihm zu Dank verpflichtet.

H. Leo JAUNEZ,
Correspondirendesmitglied von 1893-1894,

Aus Versehen ist ein Theil des vorjährigen Rechenschafts Berichtes nicht veröffentlich worden und erscheint es angezeigt, denselben dahin zu vervollständigen, dass H. Jaunez eine *Revue* veröffentlicht hat über die auf der Weltaustellung zu Paris im Jahre 1867 von der Firma Lacroix ausgestellten Ceramikprodukte.

Im Jahre 1887 veröffentlichte er eine Broschüre über die Kriegsereignisse von 1870. Obgleich ano-

Digitized by Google

nym veröffentlicht, wurde diese Broschüre durch den General Thoumas bemerkt, welcher in den im *Temps* erschienenen Artikeln unter der Rubrik *Vie Militaire* sie erwähnte.

H. LAMETZ,
Als Künstler aggregirt 1876-1877,
Titularmitglied seit 1877,
Schatzmeister seit 1888-1889.

H. Lametz beschäftigt sich noch immer praktisch mit Maschinenbau und hat verschiedene neue Verbesserungen im Maschinensystem erfunden. Diese Abänderungen erstrecken sich dieses Jahr auf die Hebeapparate, wie Krahnen, Wellbaum mit rollender Brücke und das System der Aushebungsvorrichtung am Fahrstuhl. Die Erfindungsgabe unseres unermüdlichen Kollegen geht aus diesen Arbeiten zur Ewidenz hervor, weiss er doch, das zur Erleichterung der Arbeit Fehlende klar zu legen. Man wird mit Interesse seine neuen Verbesserungen lesen.

Ferner verdanken wir dem H. Lametz die Kenntniss eines sonderbaren Phänomens, welches zum ersten Mal von H. Karl Margot, Physiker an der Universität zu Genf, beobachtet wurde.

Das Phänomen besteht in der Eigenschaft des Aluminiums, welches auf Glas und im Allgemeinen auf Kieselerdsubstanzen metallische Spuren hinterlässt, sobald man sich dieses Metalles als Stift bedient.

Weder eine Scheuerung, mag sie noch so energisch vorgenommen sein, noch irgend eine Abwaschung vermag diese Flecken zu verwischen. Diese Eigenschaft des Aluminiums tritt besonders hervor, wenn die glatte Fläche mit leichtem Dampf

Digitized by Google

belegt ist, wie dies beim Anhauchen des Glases zu geschehen pflegt.

Bringt man den Aluminiumstift durch mechaniche Kraft in eine starke rotirende Bewegung, so bedarf es keiner vorherigen Anfeuchtung des Glases; die Zeichnung darauf weist dann schimmernde Reflekte nach und kann polirt werden, wodurch sie den Anschein einer metallischen Eingravirung erhält. Die Adhäsion des Metalles am Glase ist derart, dass man sie mit einer wirklichen Löthung vergleichen kann. Selbst nach einer Waschung mit Chlorsäure oder mit Kaliumoxyd ist die Zeichnung noch sichtbar, so zwar, dass man glauben könnte, das Glas sei allein durch die Berührung mit dem Aluminium gebeizt worden.

Beachtenswerth ist, dass ähnliche Versuche mit fast allen anderen Metallen negativ ausfielen, nur das Magnesium und Kadmium, sowie Zink besitzen diese Eigenschaften in gewissem Grade, aber die mit diesen Metallen ausgeführten Zeichnungen lassen an Glanz zu wünschen übrig und können nur mit Rotationsstifte erzielt werden. Korrindon, d. h. krystallisirtes Aluminium ist ebenso empfänglich für diese Metalle. Daraus geht hervor, dass man ein einfaches Verfahren anwenden kann, um auf den ersten Blick einen echten von einem unechten Diamanten oder von einem andern Stein zu unterscheiden: Ein Aluminiumstift dient als Prüfstein; nimmt der Stein die Zeichnung auf, so ist er unecht, wenn nicht so ist es ein Diamant.

Die praktischen Versuche, die H. Lametz vor den Augen der Mitglieder ausführte, ernteten aufrichtigen Beifall.

Digitized by Google

H. Doktor LENTZ,
Titularmitglied seit 1894-1895.

Unter dem chirurgischen Titel : « Ein Fall von Nephrolithotomie » hat der neue Titular der Akademie insofern eine höchst interessante Mittheilung gemacht, als er das grosse Feld der modernen Chirurgie mit ihren erstaunlichen Operationen, sowie die Methode, mit Hülfe welcher diese Resultate unbedingt erzielt werden, klar in's Licht zu setzen verstand.

Die Mittheiluug des H. Lentz erfreute uns ausserordentlich, hat er uns doch einerseits mit der Theorie dieser Chirurgischen Operationen bekannt gemacht und andererseits die jüngste praktische Anwendung derselben vor Augen geführt, indem er einen Kranken durch Entfernung des Steines von seinem Nierenleiden befreite.

H. Lentz darf versichert sein, dass man der Veröffentlichung dieser Arbeit in unseren Memoiren grosses Interesse entgegenbringen wird.

Frau MORCEL,
Correspondirendes Mitglied seit 1894-1895.

Ausser dem Gedicht « Zuviel Luxus » wovon oben die Rede war, hat Frau Morcel ein Dankgedicht gelegentlich ihrer Aufnahme als Korrespondirendes Mitglied an den Präsidenten und an die Mitglieder der Akademie gerichtet, sowie eine Serie von vierzeiligen Gedichten, betitelt : « Eine Neujahrskarte ». Die Stücke wurden der Druckkommission zur Prüfung und zur Entscheidung über die Aufnahme in unsere Memoiren überwiesen.

Digitized by Google

H. Leo Mangenot.
Correspondirendes Mitglied seit 1883.

Wir danken dem H. Mangenot dafür, dass er sich des Artikels 17 der Satzungen der Akademie erinnert hat, der bei vielen Mitgliedern in Vergessenheit gerathen zu sein scheint. Dieser Artikel bestimmt, dass jedes Mitglied bei Veröffentlichung eines Werkes gehalten ist, ein Exemplar desselben der Bibliothek der Akademie zu überweisen. H. Mangenot übersandte uns sein schönes Buch über *Jeanne d'Arc, le duc de Lorraine et le sire de Beaudrecourt*, worüber H. Benoit uns Bericht erstattet hat.

H. Aimé Schuster,
Agregirter Künstler,
Mitglied der Akademie seit 1873.

H. Schuster ist einer der zuvorkommensten Mitarbeiter, stets bereit, Dienste zu erwiesen und sich willig an den verschiedenen Kommissionsthätigkeiten zu betheiligen. Ausserdem hat er dieses Jahr eine sehr methodische Analyse einer neuen Theorie des H. Duponchel, General-Wegebau-Inspektor über die Cirkulation der Winde auf der Weltoberfläche vorgelegt: Da diese wichtige Arbeit in unseren Memoiren Aufnahme finden wird, enthalten wir uns jeder weiteren Bemerkung. Desgleichen in Betreff der Biographie des H. Mouzin, worin H. Schuster es verstand, einen grossen Theil der Metzer Musikgeschichte aufzunehmen, indem er unser früheres Titularmitglied in den verschiedenen Wandlungen seiner Carriere folgte, bevor jener zum Nachfolger des H. Des-

Digitized by Google

vignes als Direktor der Metzer Musikschule ernannt wurde. Letztere wurde später Filiale des Musikconservatoriums zu Paris und nahm den ersten Rang ein unter den Provinzialfilialen.

H. Leo Simon,

Agregirter Künstler seit 1873,
Titularmitglied seit 1877.

Unser verehrter College setzt seine Kohlenzeichnungen fleissig fort und man kann behaupten, dass er jetzt schon einen hervorragenden, wenn nicht den ersten Platz unter den jetzigen Künstlern dieses Faches einnimmt. Diese kühne Behauptung unsererseits entspringt aus den Erfolgen, die dieser Künstler in den verflossenen Jahren, noch mehr aber in diesem Jahre zu verzeichnen hat.

Die Berichte über die Austellungen von Nancy, Amiens, Reims, Dijon und Saint-Dié, an welchen H. Simon sich betheiligt hat, besagen Folgendes:

Aus Nancy, nach dem *Progrès de l'Est:* Herr Simon stellt, wie immer, ausgezeichnete Kohlenzeichnungen aus: *Sous bois*, *Remise de Chevreuils.*

Aus Reims, nach dem *Franc-Parleur:* Stille Wasser in Jouy (Lothringen), Kohlenzeichnung des H. J.-B. Simon (preisgekrönt) aus Metz. Für die Austellung von Saint-Dié sind verschiedene Zeichnungen numerirt:

301. Simon. Landschaft mit Kohlen gezeichnet. Bemerkung: Ein Meister des Stiftes, sehr geschickt und sein Fach vollständig beherrschend.

302. Birken. Etwas trocken gehalten, aber immer geschickt.

303. Simon. Ausgezeichnete Kohlenzeichnung.

Digitized by Google

251. Simon. Reh am Rande eines Sumpfes. Reizende Farbenwirkung.

252. Simon. Am Ufer der Sarthe. Kohlenzeichnung. Immer etwas von demselben Effekt. In der Ausführung sehr gut.

Die *Gazette Vosgienne* fügt hinzu :

Die schönen Kohlenzeichnungen des H. Simon aus Metz sind bekannt. Er ist Erster in diesem Fache in Lothringen und bei ihm findet, man die ganze Kunst des Meisters Allongé — und eine persönliche Geschicklickeit, die noch von keinem übertroffen worden ist.

H. Allongé ist bis jetzt der berühmteste Kohlenzeichner und beehrt den H. Simon mit seiner Freundschaft und Hochschätzung.

H. Valéry de Tinseau,
Titularmitglied seit 1888-1889.

Unser College machte uns Mittheilung über die auszuführenden Restaurirungsarbeiten an der Pfarrkirche Sanct-Segolena und über die gemachten Funde bei den Bauarbeiten im Karmeliterinnenkloster zu Metz.

Da beide Mittheilungen mündlich und ohne Beibringung von schriftlichen Dokumenten gemacht worden sind, so können wir sie hier nur erwähnen, ohne weitere Auskünfte. Eine erste Mittheilung erfolgte im Bande von 1893-1894.

H. Adrian Vendel,
Correspondent seit 1886.

H. Vendel liess uns durch H. Abbé Bérard folgende Werke zukommen :

Ein Sonnet, gedichtet bei Gelegenheit des Ab-

Digitized by Google

sterbens unseres betrauerten Collegen H. Auricoste de Lazarque. Ferner ein 143 Seiten starker Band in-12, enthaltend in Manuscript *Le Laid de Walther d'Aquitaine,* oder anders gesagt, ein kleines Gedicht in lateinischem Text des 10. Jahrhunderts, betitelt Waltherius, verbessert, übersetzt und mit Anmerkungen versehen.

Dieses Gedicht von 1452 Seiten, welches die Episoden eines jungen Frankenhelden aus der Zeit Attilas zum Gegenstande hat, ist ein hervorragendes Werk und bildet einen würdigen litterarischen Abschluss unseres akademischen Jahres. Dieses Werk ist besonders interessant durch seinen historischen Charakter, sowie wegen der Kommentare, zu denen es auf beiden Ufern des Rheins Anlass gegeben hat; ferner wegen der darin benannten fränkischen Ortschaften und Frankenführer. Dieser Waltherius ist übrigens die vollständigste der bis heute erschienenen Auflage und wird unbestrittenermassen dem H. Vendel wegen der wichtigen und bis jetzt noch nicht veröffnetlichten Betrachtungen, mit denen er sie bereichert hat, zur Ehre gereichen.

H. Abbé Vion,
Titularmitglied seit 1887,
Präsident 1893-1894.

Der Name des H. Abbé Vion erinnert uns an den seines verstorbenen Freundes, unseres betrauerten Collegen H. Auricoste de Lazarque, den wir zum zweiten Male zum Präsidenten ernannten in demselben Augenblick, als er durch ein sonderbares Zusammentreffen in Rétonfey seinen Geist aufgab. Dieser würdige Name, der es wohl ver-

Digitized by Google

dient, oft bei unsern rückblickenden Erinnerungen erwähnt zu werden, erinnert uns an die rührende Biographie, die wir dem H. Vion verdanken. Stets werden wir dieselbe gerne wiederlesen, besonders wenn es sich um die Abfassung anderer Biographien handelt, denn sie ist, wie wir es schon in unserem Monatsprotokoll erwähnt haben, thatsächlich mustergiltig.

Diese Biographie ist auf dem Gebiete der historischen Urkunden der alten Familien des Landes zu einem historischen Denkstein geworden, wissen wir doch jetzt Näheres über die Familie de Bony de Lavergne, welche Bolchen bewohnte und wovon die Mutter des H. Auricoste de Lazarque Anna-Regina Bony de Lavergne abstammte.

H. Dr. Ernst WINSBACK,
Titular seit 1873,
Präsident 1878-1879 und 1885-1886.

Die Enquete-Commission für die Kandidatur des H. Dr. Lentz als Titularmitglied, bestehend aus den HH. Dr. Winsback, Abbé Bérard und Schlincker, hat den H. Winsback mit der Verfassung des diesbezüglichen Berichtes betraut. Bei dieser Gelegenheit hat derselbe, gestützt auf reiche Erfahrungen die Dienste hervorgehoben, welche die Aerzte, ihrer mannigfaltigen Kenntnisse wegen, einer Akademie zu erweisen imstande sind, und zugleich die wirklichen Dienste aufgezählt, welche die zahlreichen Aerzte als Mitglieder der Akademie unserer Gesellschaft seit ihrer Gründung erwiesen haben. Auf diese Weise hat er in gewissem Sinne eine Statistik der Arzte und die Geschichte der Medizin in Metz verfasst.

Digitized by Google

In einer anderen Sitzung hat unser verehrter College uns einen Vortrag über Serotherapie gehalten, d. h. über die Heilung der Kranken durch Injektion verschiedenartigen Heilserums in das Blut. Auch machte er die Impfung zum Gegenstand einer Betrachtung. Da diese Mittheilungen aber nur mündlich vorgetragen wurden, wäre es sehr wünschenswerth, wenn dieselben unter der Feder des H. Winsback eine greifbare Gestalt annähmen, um in unsere Memoiren aufgenommen werden zu können.

Meine Herren! Unsere dreifache Aufgabe, betreffend Verwaltung, Personal und Arbeiten unserer Gesellschaft pro 1894-1895 ist nunmehr erfüllt. Es erübrigt nur noch des unparteiischen Urtheils, das in letzter Instanz über die Wichtigkeit des 135. Bandes unserer Memoiren entscheiden soll. Wie wird dieser Band ausfallen? Wird er unsern Verpflichtungen entsprechen? Wird er mit unserm Sehnen und Trachten übereinstimmen? Wenn ja, wie wir es in erster Linie hoffen, so wollen wir uns hierzu Glück wünschen. Freuen wir uns und fahren wir noch lange fort auf dem betretenen Wege.

Möge dieser Wunsch in Erfüllung gehen, und geben wir Gott die Ehre!

Multos ad annos!

Amen, Amen! Alleluia!

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

I

SÉANCE ANNUELLE

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE,

PENDANT L'ANNÉE 1894-1895,

PAR

M. N. BOX, SECRÉTAIRE.

MESSIEURS,

Avant de vous rendre compte des travaux d'une nouvelle année et afin de mieux priser la valeur de ces travaux, il ne nous semble pas hors de propos de rappeler, une fois de plus, et nos obligations envers l'Académie, et notre manière de nous libérer de ces obligations, non toutefois, jour par jour, selon les paroles prêtées par Pline au peintre Appelle « nulla dies, sine linea » *pas de jour, sans une ligne*, mais d'année en année, sans nous arrêter jamais.

En effet, nous terminons, aujourd'hui, la soixante-seizième année, depuis 1819, et il est peu de personnes qui se rendent compte du labeur auquel nous sommes tenus, par notre honneur individuel, aussi bien que par l'honneur de notre Corpora-

Digitized by Google

tion, pour ne pas déroger, ou nous trouver au-dessous du niveau de ce qui se produit, intellectuellement, autour de nous et ailleurs, dans des associations similaires.

Et ce travail? Qu'est-il, que peut-il être avec un programme sur lequel s'alignent, comme titres principaux, les termes de *Lettres*, *Sciences*, *Arts*, *Agriculture*, etc...? Comment nous en tirons-nous, pour rester à ce niveau, en quelque sorte officiel, exigé par les besoins de l'époque que nous traversons ?

Notre devise particulière « utile dulci » répond que, ajoutant *l'utile à l'agréable*, nous avons à extraire de ce vaste programme et à traiter, chacun, selon sa compétence et ses goûts, les matières qui semblent devoir le mieux contribuer au bien-être général du pays et de ses habitants.

C'est, dans ce but, que notre Société a été fondée, il y a cent trente-cinq ans.

Outre ces travaux tout personnels et particuliers, nous devons aussi mettre au concours, chaque année, certaines questions, visant le même but, et accorder, s'il y a lieu, aux auteurs qui y ont le mieux répondu, des médailles d'or, de vermeil, d'argent, de bronze ou des mentions honorables.

De l'ensemble de ces recherches et de ces études, doit résulter une série d'écrits dont les plus méritoires sont livrés à la publicité dans les volumes de nos Mémoires annuels, en même temps que d'autres travaux qui, dans un but également philanthropique et charitable, peuvent être soumis

Digitized by Google

à notre appréciation par d'autres personnes, soit en leur qualité de Membres Correspondants, soit à tout autre titre.

Telles sont, Messieurs, nos prescriptions réglementaires. Tel est le but proposé. Et comment y avons-nous répondu cette année ? — Seul, l'ensemble de nos travaux peut l'apprendre, et c'est pour cela que nous avons à en faire l'énumération, en y ajoutant, succinctement, ce que l'Administration et le Personnel de la Corporation peuvent avoir de particulier à signaler.

ADMINISTRATION.

Nous n'avons pas, cette année, de legs nouveaux à enregistrer; mais, pour la première fois, nous distribuons le numéraire destiné par feu M. Jean-François Pécheur, à un *Prix de vertu*. Avec l'arriéré des intérêts, la somme disponible est, pour cette année et par extraordinaire, de 1600 Marks ou 2000 francs.

Une Commission spéciale, composée de Messieurs Greff, Dr Lentz, de Tinseau et Simon, a été chargée de l'examen préalable des requêtes présentées en vue de participer à ce Prix, et la tâche a été laborieuse, car l'examen a dû porter sur soixante placets.

D'accord avec cette commission, l'Académie a adopté le partage de la somme disponible en *six lots proportionnels suivant les mérites des concurrents*.

Digitized by Google

Le rapport d'enquête, rédigé par M. Greff, relatant ces mérites, et l'appréciation qui en a été faite, devant être joint à notre Compte rendu, nous n'en dirons pas davantage: ce serait faire double emploi.

Entre-temps, nous avons reçu de M. Bellevoye les médailles de Sébastien Leclerc et de feu M. Maréchal que notre honorable Collègue s'était chargé de confectionner.

Une délégation, composée de MM. Greff et Remoissenet, a été chargée d'offrir, au nom de l'Académie, deux de ces médailles, en argent, à M. le Maire de Metz, pour être placées à la Bibliothèque, au médailler de la ville.

Le volume de nos Mémoires, pour l'année 1891-1892, a paru et le volume de 1892-1893 doit paraître, dans une quinzaine de jours, suivant la promesse de l'imprimeur.

Le volume de 1893-1894, devant être assez mince, puisque les Tables synoptiques, offertes par M. Box, en seront séparées, l'impression de ce volume ne prendra donc pas beaucoup de temps.

De cette manière, le volume de 1894-1895 pourra être commencée dans deux ou trois mois.

Nous réaliserions ainsi un de nos vœux les plus ardents, celui de voir enfin les volumes de nos Mémoires publiés à la fin de chaque année.

Le buste en bronze de feu M. le baron Charles de Ladoucette, dont l'exécution fait honneur à notre Collègue, M. Hanneaux, a été enfin placé

Digitized by Google

sur un piédestal convenable, d'après le plan proposé par M. Jacquemin.

Les connaisseurs en sculpture admirent l'exécution de ce portrait; il est, dit-on, fort réussi et mérite une visite à la maison Monard, nº 25, rue de l'Évêché, pour s'en rendre compte.

Pour les Concours spécialement académiques, l'Académie maintient, pour 1895-1896, ses récompenses ordinaires de médailles, de mentions honorables, et les distribuera, s'il y a lieu, dans la séance de mai 1896, aux concurrents qui auront le mieux traité une ou plusieurs questions du programme de l'année.

Comme pour les années précédentes, ces questions porteront sur la Philosophie, les Sciences exactes, les Beaux-Arts, l'Histoire, l'Archéologie, l'Industrie, la Météorologie, la Médecine, l'Agriculture, et sont réparties de cette manière :

I. — Philosophie.

1re question. — Quels seront, à la ville et à la campagne, les effets moraux de l'application de la loi imposant le repos dominical ?

2me question. — Depuis un siècle, le bien-être moral a-t-il marché parallèlement à l'amélioration matérielle ?

3me question. — Quelles sont les causes qui attachent l'homme aux lieux qui l'ont vu naître et quels seraient les moyens de rendre ces causes assez puissantes pour empêcher l'émigration vers les grandes villes ?

Digitized by Google

II. — Mathématiques.

Construction d'un cadran solaire présentée de manière à en populariser davantage la théorie et l'application.

III. — Beaux-Arts.

1re question. — Histoire du théâtre à Metz;

2me question. — Moralement, la musique est-elle bonne ou mauvaise ?

3me question. — Critique de la musique en usage dans les églises.

IV. Histoire et Archéologie.

Faire l'histoire et la description d'un monument quelconque du département de la Lorraine, en y joignant, autant que possible, des dessins, des gravures, des phototypies, des photographies, etc.

V. Industries Locales.

Faire l'histoire d'une des principales industries du pays: la Métallurgie, par exemple, et les industries particulières qui en dérivent, telles que la quincaillerie, la serrurerie, la clouterie, etc.

VI. — Météorologie.

1re question. — Recherches sur la marche des orages dans le département de la Lorraine.

2me question. — Étude approfondie du climat de la Lorraine.

VII. — Médecine.

Microbes et bacilles. — Caractères et classification. Quel rôle jouent-ils dans la nature ?

Digitized by Google

VIII. — AGRICULTURE.

Le socialisme d'État peut-il faire cesser la crise agricole ?

Il peut être utile de rappeler, à propos de ces concours, que l'*Académie admet tout travail intellectuel inédit, pouvant avoir un intérêt spécial pour le pays. Les questions politiques et religieuses, seules, sont refusées.*

Les autres conditions relatives à ces concours sont indiquées aux programmes spéciaux.

Le prix J.-F. Pêcheur, dit *Prix de vertu*, étant fondé à perpétuité, restera à l'ordre du jour de nos Programmes annuels et donnera lieu, chaque année, à la distribution des fonds disponibles.

Il en sera de même des *Prix*, également dits, *de vertu*, fondés, à perpétuité, par feu M. le baron Charles de Ladoucette et feue Mademoiselle Bouchotte.

La distribution des prix de Ladoucette commencera dès l'année 1896 et aura lieu dans la séance académique du mois de mai.

Dans le cas où ces récompenses ne pourraient être décernées, le dit jour, les valeurs disponibles seraient reportées à l'année suivante.

Dans le cas aussi, où toutes les demandes présentées pour une année, ne pourront être admises, les concurrents conserveront tous leurs droits pour les concours prochains sans préférence et concurremment avec les demandes nouvelles qui pourront se produire d'années en années.

Digitized by Google

Pour la première fois, le *Prix Herpin* sera également distribué, s'il y a lieu, dans la même séance générale de 1896.

Ce prix est de 800 francs ou 640 Marks et sera décerné à l'*auteur* ou aux *auteurs* qui auront le mieux traité les questions, mises au concours par l'Académie sur des sujets *d'utilité spéciale* ou *d'intérêt particulier pour la ville de Metz ou ses environs.*

Pour nous conformer, au mieux, aux intentions du testataire, une Commission spéciale, formée de Membres de l'Académie, a été chargée d'arrêter les conditions de concours et de distribution de ce prix.

Voici ce qui a été arrêté par cette Commission:

1° Tous les *quatre ans au moins*, l'Académie décernera, s'il y a lieu, un ou plusieurs *prix en argent*, aux auteurs qui auront le mieux traité les questions spéciales mises au concours par elle.

2° Pour chaque concours, l'Académie nommera une *Commission*, composée de cinq membres, chargée de préciser, dans le sens du testament, la ou les *questions à traiter.*

3° Après que les travaux auront été déposés, l'Académie nommera une autre Commission pour les examiner et les classer par ordre de mérite et, dans son rapport, cette Commission indiquera si, et dans quelles proportions, il y aura *lieu de distribuer le prix.*

4° La ou les *questions,* adoptées par l'Académie, avec indication des prix et des conditions, seront portées, chaque année, à la *connaissance du public* par la voie des journaux et par celle de notre programme habituel.

Digitized by Google

5° *Tous les travaux* sur la question proposée seront admis; ils devront n'avoir été présentés à aucun autre concours et être anonymes, s'ils ne sont pas déjà imprimés. *En dehors de cette question, l'Académie pourra examiner d'autres travaux rentrant dans le sens du testament.*

6° Les travaux qui n'auraient pas *remporté de prix* en argent, pourront recevoir des *médailles* ou des *mentions honorables* et l'argent non utilisé, aux termes du testament, sera reporté à un concours ultérieur.

7° Si des motifs financiers ou d'autres l'exigeaient, l'Académie se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Il résulte de ce qui précède :

1) que, pour le Prix Herpin, le concours est ouvert à tous les concurrents sans exception. Les Membres titulaires de l'Académie y sont admis, mais ils ne pourront obtenir que des Mentions honorables.

2) Que toutes les questions pour ce premier concours de 1896, sont *abandonnées au libre choix des concurrents*, sauf à se tenir à la clause même du testament stipulant qu'elles porteront sur des objets d'*utilité spéciale ou d'intérêt particulier pour la ville de Metz ou ses environs.*

Tous les Mémoires ou autres documents, relatifs au *Prix Herpin* ou aux *Prix de vertu*, devront être adressés franco, avant le 20 janvier de 1896 *(date de rigueur)* à M. le Secrétaire de l'Académie, rue de l'Évêché, 25, à Metz.

Le scrutin pour le renouvellement du Bureau de l'année 1895-1896, a eu le résultat suivant :

Digitized by Google

M. GREFF, est nommé *Président;*
M. le docteur WINSBACK, *Vice-Président;*
M. BOX, *Secrétaire;*
M. de TINSEAU, *Archiviste;*
M. LAMETZ, *Trésorier.*

Sur sa demande, M. l'abbé Friren a été relevé de ses fonctions d'archiviste qu'il a remplies pendant treize ans, de 1882-1883 à 1894-1895. Dans ce long intervalle de temps, il a achevé le classement des livres et des manuscrits de la Bibliothèque et l'Académie lui doit les remerciements les plus chaleureux.

Ce travail avait été commencé par M. Marcus, son honorable et laborieux prédécesseur, qui a rempli ces pénibles fonctions d'archiviste pendant quatorze années.

C'est depuis 1863 que M. Marcus, Chevalier de la Légion d'honneur, ancien élève de l'École polytechnique, ancien Officier du Génie, ancien Directeur des Cristalleries de Saint-Louis, est Titulaire de l'Académie. En 1877-78, il a été classé parmi les Membres honoraires, mais cette élévation ne l'a point empêché d'assister aux séances et de prendre part aux travaux de l'Académie. Aujourd'hui encore, il assisterait à nos réunions, sans une infirmité qui l'en éloigne forcément, mais qui ne l'empêche pas de s'intéresser à nos travaux et de les suivre avec intérêt.

Pendant son activité, M. Marcus a fait deux comptes rendus des travaux des années 1872-1873 et 1876-1877. En 1879-1880, il a présenté une Note, de 207 pages, sur l'*Aventurine verte* ou *Aventu-*

Digitized by Google

rine de Chrôme. Ce travail a été inséré dans nos Mémoires.

En 1879-80, il a fait encore, au nom d'une Commission, composée de MM. le baron de Salis, Schuster et Marcus, un rapport de 279 pages, relatif aux *Travaux manuscrits* des généraux Poncelet et Didion. Ces manuscrits se trouvent déposés aux archives de l'Académie.

En 1880-1881, il a présenté un manuscrit de 583 pages, traitant des *Recherches expérimentales sur la dessication artificielle du bois.*

Ce travail a mérité d'être inscrit dans nos Mémoires.

En 1885-86, il a fait l'*Histoire du verre et du cristal,* c'est-à-dire du *verre cristallin et du cristal à base de plomb.* 361 pages.

En 1886-87, il a présenté un *Rapport d'enquête* sur la candidature de M. Chassignet à une place de Membre correspondant.

En 1887-1888, il a publié, chez Berger-Levrault, à Nancy, un grand volume in-8°, de 360 pages, avec planches et carte, concernant l'*Historique des Verreries du comté de Bitche* du XV^e^ au XVIII^e^ siècle.

Mais le travail le plus important de M. Marcus et dont l'Académie a été particulièrement touchée c'est, outre ses services comme archiviste, le classement des livres de la Bibliothèque. Il a eu le courage de cette entreprise colossale et il y a travaillé tant qu'il a pu le faire. C'est particulièrement pour ce travail et ce dévouement exemplaires que l'Académie lui a voté une Médaille de reconnaissance.

C'est pour justifier cette distinction extraordi-

Digitized by Google

naire que nous avons énuméré les travaux et les titres hors ligne de notre honoré Collègue.

L'Académie remercie de même la ville de Metz pour la continuation de sa généreuse subvention annuelle.

Elle n'oublie pas non plus d'exprimer sa gratitude à M. le Président d'honneur et à M. le Président effectif qui quittent aujourd'hui leurs fonctions respectives.

PERSONNEL.

La statistique du personnel d'une Académie consiste, comme pour toute autre société humaine, à relever, d'un côté, les noms des Membres qui fatigués ou empêchés de continuer leur labeur, se retirent ou meurent; au côté opposé, il faut inscrire les noms des personnes qui animées de sentiments généreux envers leurs semblables et poussées par le désir de se rendre utiles, prennent les places et les fonctions de leurs devanciers.

Cette année, nous avons perdu deux Membres titulaires : MM. *le comte Didierjean* et *Abel;* deux Agrégés: MM. *Nouvian* et *Étienne;* deux Associés non résidants : MM. *Mouzin et le général Fournier;* un Membre correspondant: M. *Gustave Humbert.*

Le premier des Titulaires défunts est M. le comte Marie-Eugène Didierjean, Directeur général des Cristalleries de Saint-Louis, Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre de

Digitized by Google

Saint-Grégoire-le-Grand, Membre de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, Membre de la Société industrielle de Mulhouse et de plusieurs autres Sociétés savantes.

Il a été nommé Titulaire, le 30 Novembre 1893, et, à notre grand regret, il est décédé le 15 février de cette année sans avoir, une seule fois, occupé sa place au milieu de nous. Nous avions beaucoup compté sur ses connaissances en chimie. Et en dehors de sa compétence dans l'industrie verrière, dont il a su tirer le meilleur parti, nous avions espéré apprendre, par les explorations qu'il avait l'intention d'entreprendre, ce que c'est que cette chapelle ou église payenne, la Heiden-Kirche, de la vallée du Spiegelbach. Nous comptions aussi sur ce que pourraient produire les fouilles que ce nouveau Collègue avait projeté de faire dans cette grande nappe des Vosges bitchoises, actuellement couverte de majestueuses forêts, qui embrasse plusieurs kilomètres carrés et s'étend, derrière la « Colonne de Meisenthal », dans de vastes circonvallations, depuis le Breitenstein, le Dreipeterstein et le Spitzstein, jusqu'au dessous du Heideneck (le coin des paysans), au-delà du village de Rosteig.

D'après la légende la plus antique et la mieux accréditée, ce terrain inexploré doit renfermer les traces de la *Ville perdue*, comme on dit dans le pays et qui a dû exister à cet emplacement, entre les sources de la Moder alsacienne, dont les eaux se rendent au Rhin, et les sources du Spiegelbach qui est un affluent de la Sarre.

M. Didierjean s'est aussi beaucoup occupé de l'origine et du développement des verreries dans

Digitized by Google

le pays de Bitche. Il avait pensé pousser ses investigations, dans ce sens, plus loin que celles de notre savant collègue, M. Marcus, qui a cependant publié un travail déjà bien complet sur ces intéressantes industries.

La carrière, fournie par M. Ch. Abel, a été autrement longue et féconde. Sa nomination est de 1858 et, sans l'existence de M. Auguste Prost, dont la nomination date de 1847, il serait, pour le rang d'ancienneté, le doyen de tous les Membres titulaires.

Il est décédé, à Guentrange, le 2 mai 1895, dans sa 71e année, et sa mort, ainsi que M. le Président Huber l'a dit sur la tombe, est une perte irréparable pour l'Académie.

M. Abel était, en effet, une personnalité, peu commune, et précieuse pour une réunion académique. Ainsi que nous l'avons déjà dit, dans notre Compte rendu de 1892-1893, il avait beaucoup voyagé, beaucoup observé, beaucoup étudié. De plus, il avait une mémoire remarquable: à l'instant et, à l'envi, cette précieuse faculté, lui fournissait jusqu'aux moindres des notions dont son esprit s'était jamais occupé. Par suite, il était toujours prêt à discourir sur toute espèce de matières. Ajoutant à cette ressource immense, une conception prompte, les élans spontanés d'une imagination ardente et une plume dont la souplesse se prêtait à toute espèce de consignation écrite, il est aisé de comprendre comment, pendant ses trente-sept années d'Académicien, il a été possible à notre Collègue de prendre part à toute espèce de discussion et de fournir à notre

Digitized by Google

Académie cinquante-huit écrits divers, dont plusieurs de longue haleine, sans compter ce qu'il a livré à d'autres sociétés et ce qu'il a écrit en dehors de toute association scientifique ou littéraire.

Cette simple énumération suffira, sans doute, pour nous dispenser, présentement, de plus amples détails sur son activité, et les réserver pour la biographie spéciale que vous nous avez prié de préparer.

M. Étienne, Henri, lithographe, a été reçu Agrégé-Artiste en 1873 et est décédé, à Metz, en 1892.

M. Nouvian, imprimeur, graveur, dessinateur, a été nommé Agrégé-Artiste, le 26 août 1838, et est décédé, à Senlis, en 1895.

M. Mouzin, Édouard, né en 1822, a débuté comme professeur aux célèbres Cours industriels de Metz; il a été Directeur de la Société chorale, dite l'*Orphéon*, puis Directeur du Conservatoire de Musique à Metz et après 1878, professeur au Conservatoire de musique de Paris. Il est mort, à Ancy-sur-Moselle, le 2 septembre 1894.

Il a été nommé Titulaire de l'Académie, le 29 janvier 1857 et, le 27 avril 1871, il a passé au nombre des Membres Associés-libres non-résidants.

Ayant été Titulaire de l'Académie et à cause du souvenir qu'il a laissé à Metz, M. Schuster, notre bienveillant collègue, a bien voulu retracer en-

Digitized by Google

core cette biographie avec le tact et le talent que nous lui connaissons.

Le travail de M. Schuster devant prendre place dans les Mémoires de cette année, nous nous abstenons de toute autre observation.

M. le général Fournier, Jean-Baptiste, est né à Forbach, le 27 mars 1811, et fait honneur à sa ville natale. Il fait également honneur au Lycée de Metz, où il a figuré parmi les élèves les plus brillants.

C'est, en cette qualité, qu'il a été désigné, en septembre 1828, pour adresser le discours d'usage au Roi, Charles X, quand celui-ci fut de passage à Metz. Le Roi a répondu gracieusement à la harangue du jeune orateur et quelque temps après, à la distribution des prix, il lui fit présent des œuvres de Delille, en seize volumes, richement reliés, avec écusson aux armes de France.

Nous arrêtons ici nos détails sur la personnalité de M. Fournier qui a été nommé Titulaire de notre Académie, en 1864, et qui a parcouru la carrière militaire de l'arme du génie jusqu'au grade de Général. Nous nous arrêtons, parce que nous avons lieu d'espérer que notre honorable collègue, M. Schuster, qui nous a fourni les détails écrits plus haut, se décidera aussi à compléter cette autre Biographie.

M. Humbert, Gustave-André, docteur en droit, né à Metz, le 28 juin 1822, est décédé, le 24 septembre 1894, à Beouzelle, près Toulouse. Il a été Sous-Préfet à Thionville, en 1848, puis Professeur de droit, Député, Sénateur, Ministre de la Justice,

Digitized by Google

Vice-Président du Sénat et, enfin, premier Président de la Cour des Comptes.

Il a été reçu Membre Correspondant de l'Académie de Metz, le 30 avril 1857.

Telles sont, Messieurs, nos pertes, de 1894-1895; elles sont sensibles puisque sur le nombre normal des Membres titulaires, elles sont de deux pour trente-six; de deux, pour cinq Agrégés-Artistes; de deux, sur trente-sept Associés-libres non-résidants; de un, sur le nombre des Correspondants.

Nous déplorons vivement la grande perte parmi les Agrégés où nous ne rencontrons plus que notre vaillant travailleur, M. Schuster, avec Messieurs Dujardin et Thiriot. Ce nombre par trop restreint, qui fait jeter un cri de douleur, nous arrache presque en même temps un cri d'appel à tout ce qu'il reste, dans le pays, d'artistes jardiniers, de typographes, de graveurs, d'imprimeurs, de peintres-décorateurs, de dessinateurs, d'horlogers, de mécaniciens, de menuisiers, etc., etc. Nous pousserions volontiers ce cri, si l'Académie n'avait pas l'habitude d'attendre les présentations au lieu de les demander.

Pour compenser ces pertes, nous avons admis un *Membre titulaire*, M. le docteur Lentz, médecin des hôpitaux civils de Metz et deux *Membres correspondants* parmi lesquels une Dame, Madame Morcel, de Vic-sur-Seille, et M. Eugène Jeanty, de Sarreguemines.

Deux promotions ont aussi fait passer M. Émile Michel, peintre, et M. Wolff, Officier de l'Instruction publique, astronome à l'Observatoire de Pa-

Digitized by Google

ris, du rang des Associés-Libres non-résidants au rang des Membres honoraires.

Nous nous applaudissons d'être devenus les Collègues de M. le Docteur Nicolas Lentz, comme médecin opérateur, à côté de nos autres Collègues médecins, Marchal Eugène, Marchal Charles, Haas et Winsback. Pour arrêter notre choix, nous nous sommes rapportés à la réputation et à la vogue de l'honorable récipiendaire, et nous ne nous sommes pas trompés, car dès son début dans sa nouvelle carrière académique, M. Lentz nous a présenté un rapport magistral sur un cas de *Névrolithotomie* qui nous a donné, outre la preuve de l'habileté de l'opérateur, une idée des étonnantes opérations dont s'occupe la chirurgie moderne. Les détails fournis, à propos de la réussite d'une de ces délicates opérations, sont curieux et nous les détaillerions, dans les limites de notre appréciation, si le rapport même de M. Lentz n'était destiné à paraître en entier dans nos Mémoires.

Madame Morcel, de Vic, née Victorine-Marguerite-Anne-Appoline Cherrier, a été couronnée trois fois, pour ses poésies, avant qu'il ne fut question du titre qui lui fait prendre rang parmi nous.

Depuis l'existence de l'Académie, c'est même la seconde fois seulement que le fait se présente et il faut nous reporter à l'année 1825, pour rappeler que c'est à M. Bergery, alors Président, qu'est due l'idée d'admettre, dans la classe des Associés-Correspondants, les Dames qui auraient produit des ouvrages sanctionnés par l'opinion publique.

Digitized by Google

La proposition faite alors par M. Bergery fut agréée et il a été décidé que les Dames seraient admises à ces titres, mais sans droit de séance; de là l'article 13 du Règlement ainsi conçu:

« *Les Dames peuvent être reçues dans la classe* « *des Associés-Libres non-résidants et dans celle* « *des Membres Correspondants.* »

La même année, Madame Amable Tastu, de Metz, a été admise en qualité de *Membre Correspondant* et, pendant soixante années, son nom a figuré au nombre des Membres Correspondants et même parmi celui des Membres Honoraires.

Outre les pièces couronnées et quantité d'autres poésies, sur des sujets de toute nature, la candidature de Madame Morcel a eu surtout du succès, à cause d'une de ses pièces de façon récente, intitulée: *Trop de luxe*, qui a été jointe par le rapporteur au procès-verbal d'enquête. Cette pièce, entre autres, a été lue et analysée, et le titre de Correspondant sollicité a été accordé à l'unanimité des suffrages.

Ce qui a encore contribué à provoquer et à gagner des adhésions, c'est que Madame Morcel n'a jamais étudié la versification. En fait d'études même, elle n'a jamais reçu d'instruction autre que celle des classes d'enfants, de sept à douze ans, chez les sœurs de la Doctrine chrétienne de Château-Salins.

Son talent est donc spontané et en quelque sorte naturel. Voulant blâmer et corriger les défauts qu'elle avait remarqués chez certaines personnes, elle a attaqué ces défauts par la rime et c'est ainsi qu'elle a composé ses morceaux de vers par pur délassement. Ces poésies, assez rares

Digitized by Google

dans le pays, ont été connues par certaines personnes; elles ont été insérées dans les journaux et c'est ainsi que le nom de l'auteur a été jusqu'à nous. Par notre encouragement, il y aura donc encore un recueil de morale en plus, présenté en vers, car l'auteur a l'intention de réunir ses productions en fascicule pour les faire imprimer et les livrer au public.

M. Eugène Jeanty, de Sarreguemines, que vous avez également admis comme Membre Correspondant, n'est pas poète. Il s'est même présenté à nos suffrages sans aucun bagage, ni littéraire, ni scientifique; mais nous connaissons son aptitude et les services qu'il peut rendre, et cette considération a suffi pour déterminer son admission en gagnant vos suffrages.

Avant de passer aux Travaux fournis par les Membres de l'Académie, félicitons les *Lauréats* des Concours de cette année. Ils méritent bien cette mention puisqu'ils sont sortis victorieux de leurs luttes.

Le premier est M. *J. Heckmann*, organiste à Thionville, qui a obtenu une Mention honorable pour son *Examen des méthodes d'enseignement de la musique dans les écoles.*

A cette occasion, M. Heckmann a montré que, à côté de son talent de manier l'orgue avec habileté, il possède, en science musicale, ce que la plupart de ses rivaux ignorent. Il en a tiré un parti avantageux tel que, outre ses félicitations, l'Académie lui prodigue ses chaleureux encoura-

Digitized by Google

gements pour le faire persévérer dans la voie où il vient d'entrer.

Le second Lauréat de l'année est M. *Romain Sendret*, ancien tanneur, qui a produit un manuscrit volumineux et de véritable valeur, écrit sur l'article V du Programme intitulé *Industries locales*. M. Sendret a particulièrement traité la question des tanneries locales et la Commission d'examen de ce travail a été unanime pour demander en faveur de l'auteur, de lui accorder, à titre de récompense, une *médaille d'argent*, grand module, avec insertion du travail couronné dans les Mémoires de l'Académie. A cause de cette insertion, que l'on trouvera plus loin, nous n'en dirons pas davantage.

Travaux par ordre alphabétique des noms d'auteurs.

M. Arthur Benoit,

Membre de l'Académie depuis 1877,
Comme Correspondant et comme Titulaire,
Président de 1884 à 1885.

Notre honorable Collègue a fait, cette année, deux rapports intéressants sur deux ouvrages qui ont été offerts en hommage à l'Académie.

L'un de ces ouvrages a pour titre : *Jeanne d'Arc, le duc de Lorraine et le sire de Baudrecourt ;* il est dû à M. Léon Mougenot un de nos

Digitized by Google

Membres correspondants depuis 1863, et tend à démontrer que Jeanne-la-Pucelle n'est ni Lorraine, ni Vosgienne, mais Française.

M. Benoît ajoute, en effet, avec M. Mougenot, que Jeanne ne peut être Lorraine que comme l'ont été les villes de Metz, de Toul et de Verdun: son village dépendait *jadis* du vieux royaume de Lothaire; elle n'est pas Vosgienne non plus. Domrémy a été enclavée, en 1790, dans le département des Vosges, si bien qu'au point de vue moderne, l'expression vosgienne est juste, mais, au point de vue historique vrai, elle n'a pas de sens, car Domrémy n'a jamais été assujeti à l'Empire d'Allemagne dont les limites s'arrêtaient à la rive gauche de la Meuse. Domrémy se trouvant, au contraire, sur la rive droite et Jeanne, étant née sur cette rive qui appartenait au Barrois et ne relevait que du roi de France, est Barrisienne, partant Française.

Le second ouvrage examiné par notre savant collègue répond bien, selon lui, à son titre: *Souvenirs du Sous-lieutenant d'Hauteroche* publiés d'après le manuscrit original, par sa fille Madame P. d'H... C'est vraiment la vie militaire de la campagne des Calabres de 1806 à 1809. Le Sous-lieutenant, qui en rend compte, décrit les actions auxquelles il a pris part; le récit qu'il en fait est émouvant puisqu'il est fait sur le vif et donne bien l'idée de la carrière militaire de ce temps où, parfois, un simple officier se trouvait dans le cas de remplir le rôle d'officiers supérieurs.

M. d'Hauteroche fait aussi la description des lieux qu'il a visités et n'oublie rien. Il détaille curieusement une rue de Naples, les ruines de

Digitized by Google

Pœstum et raconte même la *Fata morgagna* qu'il a vue dans le détroit de la ville de Reggio.

Ces souvenirs sont écrits sans prétention, comme faisaient tous les officiers du premier Empire. Ils savaient toujours exactement ce qu'ils avaient à faire et quand ils avaient à en rendre compte par écrit, ils le faisaient avec la même précision. Ainsi formés, dit M. Benoît, et devenus, à leur tour, officiers supérieurs, il n'est pas étonnant qu'ils savaient suffire à tout. Il fait surtout remarquer les égards et les bons sentiments qui, en ce temps, existaient entre les chefs et leurs subordonnés. Le soldat savait que son chef voulait son bien et ne se trompait pas; pour cela, il était sans souci et obéissait aveuglément.

M. Box,

Membre titulaire depuis 1884,
Secrétaire depuis 1889-1890.

Outre le présent compte rendu de 1894-1895 et l'achèvement du premier volume de 776 pages des *Pays de la Sarre et de Sarreguemines*, M. Box a fait, cette année, les rapports d'enquête sur les candidatures de Madame Morcel et de M. Jeanty, aux titres de Membres Correspondants; il a rendu compte de deux trouvailles de monnaies et d'objets antiques. La première trouvaille est de près de 600 monnaies épiscopales messines en argent, et a été faite, en août 1894, à Basse-Yutz, près Thionville ; l'autre trouvaille d'antiquités a été faite à Hettange-Petite, entre Thionville et Sierck. Il a aussi établi, d'après l'Académie française, que les dénominations de monnaies allemandes de *Mark* et

Digitized by Google

de *Pfennig* doivent prendre la lettre *s* au pluriel, aussi bien que le nom de Thaler, nom d'une monnaie également allemande, qui s'écrit avec *s*, aussi bien que les noms d'autres et de nombreuses monnaies étrangères.

M. Édouard DENY,
Ingénieur, Membre correspondant depuis 1879,
Plusieurs fois Lauréat de l'Académie.

M. Remoissenet, a remis de la part de M. Deny, une *Notice* qui réunit les descriptions et les instructions relatives aux divers *Pyromètres* employés présentement dans l'industrie.

En signalant les propriétés de ces instruments, M. Deny met les industriels à même de profiter de ses expériences et d'adopter sans tâtonnements le modèle que leurs spécialités peuvent réclamer.

M. DESSENON,
Professeur de Mathématiques au Lycée Saint-Louis de Paris,
Membre correspondant depuis 1887.

A fait hommage à l'Académie de la seconde édition de sa Géométrie analytique, publiée, il y a environ sept ans. M. de Goy a examiné cet ouvrage et il en est rendu compte plus loin à l'article des travaux dus à ce Membre.

M. Auguste FROMONT,
Homme de lettres à Lille,
Membre correspondant depuis 1866.

Nous devons à M. Fromont deux beaux volumes intitulés: *Les canoniers de Lille*, offerts en hommage à l'Académie. Celle-ci a fait parvenir l'expression de sa reconnaissance par une lettre particulière écrite au donateur.

Digitized by Google

M. le colonel FULCRAND,

Membre correspondant depuis l'année dernière.

Ayant remarqué, au compte-rendu de 1892-1893, qu'il a été question, cette année, des courants atmosphériques, M. Fulcrand a adressé à M. Schuster le Résumé sommaire d'une théorie rationnelle de la *Circulation des vents de l'atmosphère.*

Ce travail, lu par M. Schuster, est extrait du *Cosmos* et vient de M. A. Desponchel, Président de la Société languedocienne géographique de Montpellier. Il y a à en retenir, comme applications pratiques :

1° Que les vents alizés des deux hémisphères de l'Atlantique et du Pacifique, sont des courants giratoires marins, de sens direct, ayant un maximum barométrique en leur centre;

2° Les moussons de l'Océan Indien forment la base d'un même courant giratoire continental, tour à tour, de sens direct ou inverse, soufflant du Nord-Est au Sud-Ouest, suivant que le pôle général de pression, qui le régit dans le centre du continent asiatique, se trouve positif en Sibérie, l'hiver, ou négatif sur les plateaux du Thibet, en été.

M. Léon GERMAIN.

Secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine de Nancy, Membre correspondant depuis 1882.

L'Académie a adressé l'expression de sa vive reconnaissance à M. Germain, pour huit brochures qu'il a bien voulu lui adresser par M. Box. Ces brochures ont pour titre : le *Musée de Longwy*, l'*Église d'Arrancy*, les *Cloches du Collège Saint-*

Digitized by Google

Gilles de Trèves, les *Anciennes cloches de Sengues*, les *Briot et la famille de P. Woiériot*, *Dessins de Jean et de Joseph Richier*, les *Vitraux de l'église de Vézelise*, l'*église d'Hamnéville*.

M. Paul de Goy,

Correspondant depuis 1885.

Notre honorable et infatigable collaborateur est toujours à son poste, quand il s'agit de sciences mathématiques et, sous ce rapport, il nous rend de véritables services.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, il a examiné la seconde édition de la *Géométrie analytique* de M. Dessenon.

M. de Goy estime que la méthode employée par M. Dessenon pour atteindre son but et épargner une grande partie de leur peine aux commençants, est excellente : elle procède avec ordre et s'élève naturellement de l'examen des figures les plus simples aux figures les plus composées.

M. Greff

Membre titulaire depuis 1888.
Vice-Président en 1894-1895.

Comme Rapporteur de la Commission, composée de MM. Greff, Dr Lentz, de Tinseau et Simon et chargée d'examiner le mérite des aspirants au Prix-Pécheur, nous devons à M. Greff, le classement suivant lequel l'Académie a fait la répartition de l'argent disponible cette année.

L'Académie a voté des remerciements spéciaux à MM. les Membres de cette Commission et notamment à M. Greff, son rapporteur.

Digitized by Google

M. Huber,

Membre correspondant depuis 1870,
Titulaire depuis 1884,
Président en 1889-90 et en 1894-1895.

M. Huber a rendu compte des trouvailles faites, en 1886, par les habitants du village de Cappel, entre Puttelange et Saint-Avold. En exécutant, en la dite année, le déblaiement d'un chemin, on coupa le radier d'une voie romaine et on a pu constater la construction de cette voie.

A proximité, dans un fossé de 2 mètres de long, sur 1 mètre de large, on rencontra quantité de petits os d'animaux, de la poterie, du charbon de bois, des cendres avec un fer à cheval en V, un poids en plomb, des débris de Scramasax, 46 pièces de monnaies romaines impériales, en argent et bronze, à côté de pièces fausses et une plaque de plomb avec des inscriptions tracées à l'aide d'une pointe et dont, jusqu'ici, il n'a pas été possible de deviner l'écriture, moins encore le sens.

On y trouva aussi quantité de monnaies grecques, et des objets sculptés rappelant le type de l'art de cette nation.

A peu de distance de ce lieu, à l'extrémité du bois de Cappel, vers Host et à proximité de la Bonne-Fontaine, on a trouvé aussi un autel portatif, en grès, de 35 centimètres de haut. Les quatre faces sont ornées de bas-reliefs. Au chapiteau, on remarque une cavité et un anneau en fer que M. Huber croit avoir été destiné au transport du monument.

Ce travail fait suite aux travaux de M. Huber sur le Hérapel, Cadenborn et Rouhling, et affirme,

Digitized by Google

une fois de plus, l'existence et la densité d'anciennes populations dans cette contrée.

Des planches ornent la description des objets trouvés, comme cela a eu lieu pour les trouvailles précédentes.

M. JACQUEMIN,
Titulaire depuis 1877.
Président en 1887-1888.

A l'occasion du concours des Industries locales, M. Jacquemin, chargé avec MM. Lametz et Schlincker, de la Commission d'examen, a produit un rapport remarquable par les détails et les soins que ces Messieurs ont apportés à l'accomplissement de leur tâche. Il s'agissait d'un travail sérieux, important et volumineux.

M. Jacquemin n'a pas reculé devant la peine, et il y a lieu de l'en remercier.

M. Léon JAUNEZ,
Membre correspondant depuis 1883-1884.

Par suite de l'oubli d'une partie de la rédaction du Compte rendu de l'année dernière, il convient de rétablir le texte primitif, en ce sens « que M. « Jaunez a publié une Revue des Produits céra- « miques à l'Exposition universelle de Paris, en « 1867, pour la maison Lacroix.

« En 1887, il a publié une petite brochure sur « les évènements de la guerre de 1870.

« Bien que publiée sous l'anonymat, cette bro- « chure a été remarquée par le général Thoumas « qui en a fait mention, dans les articles publiés « dans le journal le *Temps*, sous la rubrique de « *Vie militaire.*

Digitized by Google

M. Lametz,

Agrégé artiste de 1876 à 1877,
Membre titulaire depuis 1877.
Trésorier depuis 1888-1889.

M. Lametz a inventé de nouvelles améliorations dans le système des machines, dont il ne cesse de s'occuper pratiquement.

Ses modifications portent, cette année, sur les appareils de levage, tels que la *grue*, le *treuil à pont roulant* et le *système de déclic du treuil monte-charge*, et elles montrent, à l'évidence, combien notre infatigable collègue est réellement ingénieux, et comme il sait mettre en évidence, juste ce qui manque pour faciliter le travail.

On lira avec intérêt les nouvelles modifications qui lui sont dues.

Nous devons encore à M. Lametz de connaître le singulier phénomène observé, pour la première fois, par M. Charles Margot, physicien de l'Université de Genève.

Ce phénomène consiste dans la propriété que possède l'aluminium de laisser sur le verre, et en général sur toutes les substances à base de silice, des traces métalliques, lorsque l'on se sert de ce mètal en guise de crayon.

Aucun frottement, même des plus énergiques, ni aucun lavage ne peuvent faire disparaître ces taches, et cette propriété du métal se manifeste surtout, lorsque la surface polie est recouverte d'une lègère buée de vapeur, comme celle qui se produit au souffle de l'haleine sur une plaque de verre.

Digitized by Google

Si l'on emploie un crayon d'aluminium animé mécaniquement d'un vif mouvement de rotation, le verre n'a plus besoin d'être humecté pour être recouvert, et le dessin produit possède alors des reflets chatoyants et est susceptible d'un polissage qui lui donne l'apparence d'une incrustation métallique.

L'adhérence du métal au verre est telle qu'on peut la comparer à une véritable soudure. Même après le lavage à l'acide chlorydrique ou à la potasse caustique, le dessin persiste, comme si le verre avait été corrodé par le contact même de l'aluminium.

Il est à remarquer que les essais faits pour constater si ce phénomène d'adhérence au verre était propre à l'aluminium, ont été négatifs pour la plupart des autres métaux. Seuls, le magnésium, le cadmium et le zinc le présentent à un certain degré, mais les dessins obtenus par ces métaux manquent d'éclat et ne peuvent être obtenus qu'avec des crayons rotateurs.

Sur le corrindon, qui est de l'alumine cristallisée, l'adhérence de ces métaux se fait également bien, et l'on peut en déduire un procédé très simple pour reconnaitre, à première inspection, un diamant d'un strass ou de toute autre pierre employée en joaillerie. Un crayon d'aluminium sert de pierre de touche : si la pierre est marquée, c'est un strass ; si elle ne l'est pas, c'est un diamant.

M. Lametz, gratifiant ses collègues d'échantillons gravés sous leurs yeux, a reçu, de leur part, des témoignages de félicitations et de remerciements.

Digitized by Google

M. LE DOCTEUR LENTZ,
Titulaire de 1894-1895.

Sous le titre chirurgical de : *Un cas de néphrolithotomie*, le nouveau Titulaire nous a fait une communication supérieurement intéressante, en ce sens qu'il a su mettre en parfaite lumière le vaste domaine dans lequel opère la chirurgie moderne, avec les étonnantes opérations qu'elle pratique, ainsi que la méthode à l'aide de laquelle ces résultats sont obtenus sans coup férir.

La communication de M. Lentz, faisant connaître ainsi, d'un côté, la théorie de ces opérations chirurgicales ; de l'autre, l'application qu'il en a faite récemment, en guérissant un malade de son mal de rein, par l'éloignement du calcul, qui était la cause de ses souffrances, nous a vivement charmés et il est certain que l'insertion de cette communication dans nos Mémoires, produira le même effet sur les lecteurs.

Mme MORCEL,
Membre correspondant depuis 1894-1895.

Outre la pièce, intitulée « Trop de luxe », dont il a été question plus haut, Mme Morcel a envoyé un *Sonnet de remerciement*, à M. le Président et à MM. les Membres de l'Académie, à l'occasion de son admission en qualité de Membre Correspondant, et une série de quatrains rimés, intitulée : *Une carte de visite de nouvel-an*.

La Commission des impressions, à qui ces pièces ont été remises, aura à émettre une décision quant à leur insertion aux Mémoires.

Digitized by Google

M. Léon MANGENOT,
Correspondant depuis 1883.

Nous remercions M. Mangenot d'avoir bien voulu se souvenir de l'article 17 du Règlement de l'Académie, que beaucoup de Correspondants semblent ignorer.

Cet article stipule que *tout membre qui publie un ouvrage, doit en déposer un exemplaire dans la bibliothèque de l'Académie.*

M. Mangenot nous a adressé son beau livre qui porte le titre de: *Jeanne d'Arc, le Duc de Lorraine et le Sire de Beaudrecourt*, dont M. Benoît a bien voulu rendre compte.

M. Aimé SCHUSTER,
Agrégé-artiste,
Membre de l'Académie depuis 1873.

M. Schuster est un collaborateur des plus obligeants, toujours disposé à rendre les services qui peuvent lui être demandés. Il fait volontiers partie de toutes les Commissions ; de plus, cette année, il a produit une analyse très méthodique d'*une Théorie nouvelle* due à M. Duponchel, Ingénieur en chef des ponts et chaussées, sur la *circulation des vents* à la surface du globe.

Cet important travail, devant être inséré dans nos Mémoires, nous nous abstenons de toute autre observation.

Il en sera de même de la biographie de M. Mouzin, dans laquelle M. Schuster a su faire entrer une grande partie de l'Historique de la Musique à Metz, en suivant notre ancien titulaire dans les diverses phases de sa carrière, avant de succéder

Digitized by Google

à M. Desvignes, comme Directeur de l'École de Musique de Metz, laquelle devint, plus tard, succursale du Conservatoire de Musique de Paris, et fut classée au premier rang des succursales de province.

M. Léon Simon,

Agrégé-artiste depuis 1873,
Titulaire depuis 1877.

Notre honorable collègue continue son travail au fusain, et, dès à présent, il peut être considéré comme tenant un rang distingué, sinon le premier rang, parmi les fusinistes actuels.

Cette appréciation si hardie de notre part, résulte de tous les témoignages obtenus, les années précédentes, et plus encore de ceux de cette année.

Les rapports des Expositions de Nancy, Amiens, Reims, Dijon et Saint-Dié, auxquelles M. Simon a pris part, portent :

Pour Nancy, d'après le *Progrès de l'Est :*

M. Simon expose, comme toujours, d'excellents fusains : Sous bois, remise de chevreuils.

Pour Reims, d'après le *Franc Parleur :*

887. *Eaux mortes, à Jouy* (Lorraine). Fusain de J.-B. Simon (médaillé) de Metz.

Pour l'Exposition de Saint-Dié, il y a plusieurs articles numérotés :

301. Simon. *Paysage* au fusain. La note porte : un maître du crayon, fort habile, et connaissant à fond son métier.

302. Simon. *Bouleaux*, un peu sec, mais très habile toujours.

303. Simon. Excellent fusain.

Digitized by Google

251. Simon. *Chevreuil au bord d'une mare.* Effet charmant.

252. Simon. *Bords de la Sarthe.* Fusain. Toujours un peu le même effet ; très fort comme exécution.

La *Gazette vosgienne* ajoute :

On connaît les beaux fusains de M. Simon, de Metz. Il tient le record du genre, en Lorraine. On y retrouve toute la science du maître Allongé et une habileté personnelle que nul n'a surpassée dans le rendu.

M. Allongé est actuellement le *fusiniste* (on devrait dire *fusainiste*, mais fusiniste est le mot accepté et plus répandu), le plus célèbre.

Il honore M. Simon, de son amitié et de son estime.

M. Valéry de Tinseau,

Titulaire depuis 1888-1889.

Notre collègue nous a entretenus des restaurations à faire à l'église paroissiale de Sainte-Ségolène, et des trouvailles faites à l'occasion de constructions entreprises au couvent des Dames Carmélites de Metz.

Ces deux communications, ayant été faites oralement et sans documents écrits, nous ne pouvons qu'en faire mention sans autres renseignements. Une première communication parut dans le volume de 1893-94.

M. Adrien Vendel,

Correspondant depuis 1886.

M. Vendel nous a fait parvenir par M. l'abbé Bérard :

Digitized by Google

Un sonnet composé à l'occasion du décès de M. Auricoste de Lazarque, notre regretté collègue,

Et un volume de 143 pages, grand in-12, contenant, en manuscrit, le *Laid de Walther d'Aquitaine*, autrement dit, un petit poème en texte latin du x^e^ siècle, intitulé *Waltherius*, revu, traduit et annoté.

Ce poème, de 1452 pages, relatant les épisodes de la vie d'un jeune héros franc du temps d'Attila, est un ouvrage important et peut être considéré comme le *clou littéraire* de notre année académique.

Il intéresse par lui-même historiquement, par les commentaires auxquels il a donné lieu des deux côtés du Rhin, et à cause des localités et des chefs francs qui y sont cités.

Ce Walterius est, du reste, l'édition la plus complète de toutes celles qui ont paru à ce jour, et elle fait incontestablement honneur à M. Vendel, à cause des réflexions inédites et importantes dont il l'a enrichie.

M. l'Abbé Vion,

Titulaire depuis 1887,
Président en 1893-1894.

Le nom de M. l'abbé Vion rappelle celui de son ami défunt, notre regretté collègue, feu M. Auricoste de Lazarque, que nous appelions pour la seconde fois à la Présidence, au moment même où, par une singulière coïncidence, il se mourait à Retonféy.

Ce nom vénéré, qui mérite bien de paraître souvent dans nos souvenirs rétrospectifs, rappelle,

Digitized by Google

en même temps, la touchante biographie que nous devons à M. Vion. Nous la relirons avec attendrissement, surtout à l'occasion d'autres biographies à faire ; car celle-ci est, comme nous le disions dans notre procès-verbal mensuel, toujours un modèle à prendre en considération, sinon à imiter.

Cette biographie sera aussi, au point de vue des documents historiques des anciennes familles du pays, un fait historique à conserver au sujet de la famille de Bony de Lavergne, qui a habité Boulay, et à laquelle M. Auricoste de Lazarque appartenait par sa mère, Anne-Reine de Bony de Lavergne.

M. le Docteur Ernest WINSBACK,

Titulaire depuis 1873.
Président en 1878-1879 et 1885-1886.

La commission d'enquête pour la candidature de M. le Dr Lentz, au titre de Membre titulaire, composée de MM. le Dr Winsback, l'abbé Bérard et Schlincker, a confié la rédaction de son rapport à M. Winsback. A cette occasion, le sympathique docteur a savamment exposé les services que, par leurs connaissances variées, MM. les médecins peuvent rendre à une Académie. Il a, en même temps, énuméré les services effectifs que les nombreux Médecins-académiciens ont rendus à notre Compagnie depuis sa fondation, et, de cette façon, il a fait, en quelque sorte, la statistique des médecins et l'historique de la médecine dans la ville de Metz.

Dans une autre séance, notre collègue honoré nous

Digitized by Google

a entretenus de la sérothérapeutique, c'est-à-dire de la guérison des maladies par l'injection, dans le sang, de différents sérums ; il a également traité du vaccin, de la vaccine et des travaux qu'il a fallu entreprendre pour en découvrir le siège.

Ces communications ayant été faites oralement, il est bien désirable que, sous la plume du conférencier, elles prennent une autre forme pour trouver place dans nos Mémoires.

Messieurs, notre triple tâche, concernant l'*Administration*, le *Personnel* et les *Travaux* de notre Compagnie, en 1894-1895, est terminée. Il reste à émettre impartialement le jugement qui, en dernier ressort, déterminera l'importance du 135e volume de nos Mémoires.

Que sera-t-il ce volume? Répondra-t-il à nos obligations? Sera-t-il conforme à nos aspirations?

Si, oui — comme nous le croyons en premier —, dans ce cas, félicitons-nous. Réjouissons-nous et continuons longtemps encore dans cette voie.

Qu'il en soit ainsi, en réalité, et que Dieu en soit loué ! *Multos ad annos* ! *Amen, Amen! Alleluia* !

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

PRIX DE VERTU

PAR

M. E. GREFF, MEMBRE TITULAIRE.

Messieurs,

Tout d'abord, et pour notre édification permettez-moi de vous retracer très succintement l'origine des prix de vertu fondés par M. le Baron de Montyon, né à Paris en 1733. Ayant occupé de très hautes fonctions, dans lesquelles il a toujours donné des preuves de sa haute philanthropie, et possédant une grande fortune, il eut la noble et charitable idée d'en employer une grande partie au soulagement de l'humanité. A cet effet, il fonda, entre autres, en 1782, des prix de vertu sous le couvert de l'anonymat, à décerner par l'Académie Française, aux plus méritants. Mais, lors de de la révolution, M. de Montyon s'étant retiré en Angleterre, et la Constituante ayant supprimé les Académies ainsi que les diverses fondations dont elles avaient la charge, les prix de vertu ne furent plus répartis. M. de Montyon étant rentré en France en 1815, son premier soin fut de rétablir les prix de vertu qu'il avait fondés et même d'en augmenter la valeur par son testament, en 1816. Il mourut à Paris, en 1820, à l'âge de 87

Digitized by Google

ans, entouré de l'estime générale. C'était un philosophe éclairé et convaincu, encadré d'une grande modestie.

Depuis cette époque, plusieurs personnes professant les mêmes sentiments de philanthrophie que M. de Montyon, ont, à son exemple, mis à la disposition de l'Académie Française des prix de vertu, en sorte qu'elle dispose annuellement d'une somme très importante, mais cependant insuffisante pour venir en aide à l'humanité souffrante et à l'extinction du paupérisme, question dont la solution n'a pu être réalisée jusqu'à ce jour, malgré bien des tentatives et l'émission illogique de théories sur l'égalité, — l'inégalité étant le propre de la nature humaine, ce que confirment, du reste, les paroles du Divin Maître qui a dit « Il y aura toujours des pauvres parmi vous. » — Aussi le bonheur de l'humanité ne pouvant être réalisé dans une simple formule, il faut le chercher dans nos consciences et dans nos cœurs. Mais n'ayant pas à traiter cette question complexe, qui est à l'étude de tous côtés, je me bornerai à vous entretenir des prix de vertu.

Lorsque M. de Montyon les a fondés, il n'avait sans doute pour objectif, que la moralisation de la population ; car ces prix sont distribués, non pas comme aumônes, — lesquelles doivent toujours rester secrètes, — mais bien à titre de récompenses dont la publicité, non seulement honore la vertu de ceux qui les ont mérités, mais doit aussi servir à combattre, avec succès, la trop grande publicité criminelle et immorale dont on abreuve de nos jours les populations. Pour rendre hommage à la mémoire de M. de Montyon, ce modeste et grand bienfaiteur de l'humanité, qu'il me suffise de citer

Digitized by Google

des chiffres qui seront plus éloquents que des éloges. Lors de la liquidation de sa fortune, il a été constaté qu'il avait employé un million deux cent soixante-quinze mille francs pour ses fondations académiques et trois millions huit cent mille francs pour ses legs aux hôpitaux, dont l'intérêt est distribué tous les ans à plus de douze mille personnes à leur sortie de l'hôpital. De tels faits n'ont pas besoin de commentaires.

A nous aussi, Messieurs, est échu l'honneur de participer à la glorification de la vertu, quoique dans des proportions plus modestes, et cela grâce à l'initiative et à la bienveillance de concitoyens qui professant les mêmes sentiments que M. de Montyon, ont également fondé, dans notre cité, des prix de vertu, se rappelant que la Lorraine et tout particulièrement notre bonne ville de Metz ont toujours pratiqué largement la charité. Toutes les œuvres qui existent encore et que notre population s'efforce, à soutenir, par des sacrifices, sont la preuve de ces sentiments philanthropiques, sentiments honorables et de confraternité, qui nous ont été enseignés par nos pères et que nous continuerons à pratiquer religieusement et à propager en récompensant publiquement les actes de vertu qui nous seront signalés, proportionnellement aux fondations qui ont été mises à notre disposition par la libéralité de nos dignes et honorables compatriotes qui sont : 1° M. Pécheur pour quatre-vingts obligations 3 0/0 de chemin de fer, d'une valeur nominale de trente-deux mille marks et dont le produit des intérêts sera distribué pour la première fois en 1895.

Digitized by Google

2° M. Charles de Ladoucette, la somme de quarante quatre mille quatre cents marks, mais vu la reconstitution de son legs par suite des frais d'enregistrement qui ont été mis à notre charge, la distribution des prix, provenant des intérêts de la dite somme, n'aura lieu qu'en 1896.

3° Enfin la donation de Mademoiselle E. Bouchotte, de huit mille marks, dont les intérêts, pour les mêmes motifs que la précédente donation, ne seront repartis qu'en 1897.

Pour honorer la mémoire de nos généreux concitoyens et transmettre aux générations futures l'exemple de leur louable philanthropie, nous ne pouvons mieux faire que d'exprimer ici nos sentiments de haute gratitude à leur égard, et lorsqu'ils ont confié le soin de répartir leurs libéralités à votre docte société, dont le caractère est essentiellement judicieux et impartial, ils étaient convaincus que vous vous associeriez à leur œuvre de régénération sociale, en répandant, dans le peuple, les nobles sentiments d'humanité et de confraternité, car les bons exemples le touchent toujours, si même ils ne le persuadent pas. C'est pourquoi nous ne mettons pas en doute que, reconnaissante par cette marque de confiance, l'Académie de Metz, qui jusqu'ici ne récompensait que des œuvres littéraires et scientifiques, regardera dorénavant la proclamation des prix de vertu, comme la plus honorable de ses fonctions, car s'il est beau de bien dire, il est encore plus beau de bien faire ; aussi pour remplir scrupuleusement les louables intentions de nos généreux bienfaiteurs dont le but est de récompenser, surtout dans la classe modeste et laborieuse, les actes de vertu

Digitized by Google

qui se caractérisent par la constance dans le dévouement et les sacrifices, et non pas pour venir en aide à l'indigence : c'est pourquoi l'Académie sera heureuse de faire connaître, en les récompensant, et en les publiant, les actes qui lui auront paru les plus méritoires tant par leur modestie et leurs sacrifices, que par leur but et surtout par leur persévérance.

Le récit des actes de vertu qui vont vous être signalés, nous donnent confiance dans le relèvement moral de la Société, parce qu'ils se manifestent le plus souvent dans la classe ouvrière, laquelle, a d'autant plus de mérite pour les accomplir, qu'elle ne peut le faire que par l'abnégation et les sacrifices qu'elle s'impose avec la plus grande modestie, en les prélevant sur son stricte nécessaire. Ces bons exemples qui réconfortent le cœur, contribueront, espérons-le, à mettre en garde la population contre ces audacieux fauteurs de désordres, qui, n'ayant ni foi ni conscience, abusent, dans leur intérêt personnel, de la naïveté et de la crédulité du peuple pour le conduire, avec leurs promesses alléchantes, mais irréalisables et mensongères, droit à la misère.

Avant de vous faire connaître les lauréats, je crois devoir vous exprimer nos vifs regrets de ne pouvoir couronner, suivant leur mérite, tous les actes de vertu que nous avons jugés dignes de récompenses, nos ressources ne nous le permettant pas ; mais, que les personnes momentanément écartées ne se découragent pas ; elles seront classées et ne seront pas exclues des concours à venir où elles prendront rang et jouiront des suffrages, si elles continuent à les mériter par la

Digitized by Google

persévérance dans leur conduite exemplaire. J'ajouterai toutefois, que par suite d'arrérages provenant de la fondation Pêcheur, encaissés par nous depuis l'annonce qui a été faite du concours pour les prix de vertu, nous sommes très heureux de pouvoir, exceptionnellement et pour cette année seulement, en augmenter sensiblement la valeur.

RÉCIT DES ACTES DE VERTU

récompensés par l'Académie de Metz, en 1895.

N° 1. — Abbé Thilmont.

M. l'abbé Thilmont, né à Folpersviller, canton de Sarreguemines, le 16 août 1859, recommandé chaudement par M. le docteur Melchior, de Thionville, ainsi que par d'autres personnes, est le fondateur de l'asile de Guénange, où il est curé. Touché par l'abandon de jeunes enfants dont la situation morale et corporelle est souvent aussi repoussante que misérable et n'écoutant que son cœur, il n'a pas hésité d'en recueillir d'abord deux dans son presbytère avec ses modestes ressources. Tel est le commencement de l'œuvre qu'il a entreprise le 27 mai 1891, mais qui ne devait pas s'arrêter là, car l'abbé Thilmont, guidé par son activité charitable et ses sentiments philanthropiques, désirant donner de l'extension à son œuvre, a dû, avec le concours d'âmes généreuses, se pourvoir d'un local lui permettant d'abri-

Digitized by Google

ter un plus grand nombre d'enfants. Alors, il parvint à en réunir une trentaine : mais, l'œuvre prospérant en même temps que le nombre d'enfants recueillis par l'abbé Thilmont augmentait, quelques bienfaiteurs eurent l'heureuse idée d'acquérir un terrain assez vaste pour y élever des constructions lui permettant d'y installer, outre l'asile, des ateliers pour apprendre aux enfants les plus âgés, un métier qui les mit à même de gagner honorablement leur vie à la sortie de l'établissement.

Ces constructions sont aujourd'hui terminées, grâce au concours d'un bienfaiteur dont le dévouement et le désintéressement sont au-dessus de tout éloge, car non seulement, il y a sacrifié son temps, mais aussi consenti spontanément à faire les avances nécessaires, sans intérêts. En même temps des ressources considérables ont été fournies par une bienfaitrice honorablement connue par sa générosité inépuisable, sa louable et constante participation à toutes nos bonnes œuvres, ce qui a permis de mener à bonne fin l'asile de Guénange, qui renferme aujourd'hui cent vingt enfants.

Comme vous le voyez, Monsieur le curé de Guénange, qui pourrait vivre tranquillement dans sa paroisse, ne recule devant aucune peine ni sacrifice pour l'œuvre qu'il a fondée et dont les bienfaits ne sont pas seulement locaux, mais s'étendent à toute la Lorraine.

Cette œuvre, lui appartenant, est néanmoins considérée comme d'utilité publique pour notre pays, en ce que M. l'abbé Thilmont, par son dévouement et sa sollicitude, élève et soustrait à la mi-

Digitized by Google

sère et à l'abandon, des êtres déclassés, pour en faire d'honnêtes et utiles citoyens, lesquels, sans son intervention, seraient devenus la proie des tribunaux.

C'est vraiment édifiant de le voir au milieu de sa nombreuse famille d'adoption. Toutes les personnes qui ont visité l'asile, en rapportent un bon souvenir et font un éloge bien mérité de l'affabilité de M. l'abbé Thilmont, de la patience, du dévouement et de la persévérance qu'il met pour éduquer et instruire ces pauvres petits abandonnés, qui désormais sont devenus siens. Ainsi M. l'abbé Thilmont, par sa constance et son dévouement admirable, est digne de la reconnaissance publique et de la nôtre en particulier, car, par son œuvre, il contribue largement à débarrasser la société d'êtres contaminés, ainsi qu'à son relèvement moral.

L'Académie de Metz décerne à M. l'abbé Thilmont, fondateur de l'asile de Guénange, un diplôme et huit cents marks, sachant à l'avance quel usage il en fera.

N° 2. — Marie Gadé.

Marie Gadé, née à Eblange, canton de Boulay, le 5 mai 1811, était l'aînée de cinq enfants dont trois sœurs tombées dans l'idiotisme et un frère qui étant marié, est mort jeune laissant à sa veuve, trois enfants en bas âge; donc Marie Gadé lorsqu'elle a été à même de gagner quelqu'argent, a dû venir en aide à ses parents pour pourvoir aux besoins de la famille, et, à cet effet, elle a rempli

Digitized by Google

pendant dix-huit ans, les fonctions de journalière chez Messieurs Guir père et fils, à Eblange. Étant forte d'esprit et de corps, de plus, soutenue par sa foi chrétienne, elle ne se plaignait jamais et remplissait avec courage et le plus grand dévouement

Digitized by Google

donnant plusieurs centaines de francs, fruit de ses pénibles économies.

Marie Gadé, non contente de se dévouer pour sa famille, a continué à se sacrifier pour des étrangers auxquels aucun lien ne la rattachait, peinant sans se plaindre. Tout ce qu'elle gagnait était pour ses chers malades, se contentant pour elle, de peu; aussi puisait-elle dans sa foi une patience et un dévouement sans bornes pour venir en aide aux nécessiteux. Dévouement dont, dans sa simplicité d'âme et sa modestie, elle ignore le mérite. Aujourd'hui elle a quatre-vingt-quatre ans, marche péniblement avec un bâton, quoiqu'ayant la conscience et la bourse allégées par tous ses louables sacrifices.

L'Académie de Metz décerne à Marie Gadé un diplôme et deux cents marks.

N° 3. — Octavie Karm.

Marie-Octavie Karm est née à Landroff, canton de Grostenquin, le 2 mars 1869. Elle est venue habiter Metz en 1882, avec sa famille, composée du père, de la mère, et de cinq enfants dont elle était l'aînée; elle avait alors quatorze ans et le plus jeune deux ans. Le père s'était établi cordonnier, rue des Allemands, dans la maison de M. Gélinet, mais il avait, paraît-il, peu souci des devoirs que lui imposait son titre de père de famille, car, en 1884, il avait abandonné sa femme et ses cinq enfants, les laissant dans la plus noire misère; tout ce qui leur restait fut vendu pour satisfaire les créanciers, ensuite de quoi, la mère

Digitized by Google

se retira avec ses enfants dans un petit logement rue Saint-Eucaire, 20. A partir de cette époque, commence vraiment le rôle de dévouement et d'abnégation d'Octavie Karm, qui, dans sa jeunesse était une brave et digne enfant, et dès qu'elle a été à même de gagner quelqu'argent, elle employait ses salaires pour venir en aide à ses frères et sœurs; mais après que son père eût abandonné sa famille, Octavie, qui avait alors quinze ans, prit la résolution de se dévouer pour sa mère et ses frères et sœurs et contribua, pour ainsi dire seule, tant par son courage, son assiduité et sa conduite exemplaire, que par son dévouement, à l'éducation de ses frères et sœurs et aux besoins du ménage. Aujourd'hui, Octavie Karm a vingt-six ans, elle ne s'est pas mariée et continue avec ardeur et abnégation, la noble et méritoire mission qu'elle s'est imposée pour la mener à bonne fin.

L'Académie décerne à Octavie Karm un diplôme et deux cents marks.

N° 4. — Honorine Catroux.

Honorine Catroux, repasseuse, née à Metz le 13 mai 1849, habite rue de l'Évêché, 34. C'est une brave et honnête fille, très recommandable, qui a refusé plusieurs fois de se marier pour ne pas se séparer de sa mère, laquelle a été opérée de la cataracte, il y a une vingtaine d'années; mais ayant conservé la vue très faible, il lui est presqu'impossible de travailler ; aussi Honorine Catroux devait seule, par son travail assidu, pour-

Digitized by Google

voir aux besoins du ménage. C'est une fille très laborieuse, qui, tout en prenant soin de sa mère, et malgré sa situation précaire, a poussé l'abnégation jusqu'à venir au secours d'une de ses voisines, Mademoiselle Reiter, maîtresse de piano, qui, par suite de circonstances défavorables et sa mauvaise santé était tombée dans la plus grande misère; elle est morte, il y a seulement quelques années, et jusque-là, le zèle et le dévouement d'Honorine Catroux ne se sont pas ralentis, car elle l'a hébergée, nourrie, lavé et raccommodé son linge, lui a donné tous les soins que nécessitait sa misérable position, le tout gratuitement et avec la plus grande délicatesse. Aujourd'hui, Honorine Catroux est encore avec sa mère infirme dont elle soulage les vieux jours. Comme vous le voyez, elle professe non seulement l'amour filial, mais aussi celui du prochain.

L'Académie de Metz décerne à Honorine Catroux, un diplôme et cent-soixante Marks.

N° 5. — Eugène Cultin.

Cultin Eugène, né à Metz, le 1er juin 1861, demeure rue aux Ossons, 10, fait partie de la Société de Prévoyance et de Secours Mutuels de Metz, depuis 1886. Il est peintre-décorateur de la maison Thiriot-Graff et Demange. C'est un ouvrier probe, laborieux, économe, duquel ses patrons n'ont qu'à se louer, et pour éviter le chômage l'hiver, il se montre peu exigeant pour le salaire, afin de ne pas manquer d'ouvrage, étant le seul soutien de ses vieux parents infirmes. Sa mère est

Digitized by Google

morte l'année dernière, son père septuagénaire, ancien cordonnier, ne peut plus travailler depuis longtemps à cause de ses infirmités, et pour ne pas le laisser à l'hôpital, Cultin, qui ne s'est pas marié, n'a pas hésité à le prendre à sa charge, ainsi qu'un de ses frères qui est typographe, lequel étant presque toujours malade et crachant le sang, se trouve souvent condamné au repos le plus absolu.

Quant à son autre frère, qui est marié, comme il est chargé de famille, il ne peut leur venir en aide.

La conduite exemplaire et le dévouement de Eugène Cultin sont dignes des plus grands éloges, d'autant plus qu'il a toujours rempli avec persévérance et sans se plaindre la pénible, mais filiale charge qu'il s'est imposée.

L'Académie de Metz décerne à Eugène Cultin un diplôme et cent-soixante marks.

N° 6. — Marie Clément.

Marie Clément, repasseuse, est née à Metz, le 6 janvier 1845: elle habite rue du Grand-Cerf, 2, avec son frère, âgé de 64 ans, lequel, depuis l'âge de deux ans, est infirme d'un membre. Il était cordonnier, mais, depuis dix ans, il est presque complètement paralysé et ne peut ni travailler ni quitter son lit.

Marie Clément, depuis la mort de ses parents, émue de la triste situation de son frère et pour ne pas le laisser aller à l'hôpital, a préféré tout en étant peu aisée, le prendre depuis vingt-deux

Digitized by Google

ans complètement à sa charge, afin de lui prodiguer les soins qu'exige le pénible état de sa santé, et pour ne pas faillir à la lourde, mais consolante mission, qu'elle s'est imposée volontairement, elle a refusé de se marier, et, aujourd'hui encore, elle continue, avec courage et abnégation, son exemplaire dévouement.

L'Académie de Metz décerne à Marie Clément un diplôme et quatre-vingts marks.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE L'INDUSTRIE LOCALE

PAR

M. R. JACQUEMIN, MEMBRE TITULAIRE

Présenté à la séance du 28 mars 1895.

L'Académie, dans son programme des Concours pour l'année 1894-95, avait indiqué à l'*Article V*, comme sujet à traiter : « *Faire l'histoire d'une « des principales Industries du pays, telles que « celle de la Métallurgie, de la Tannerie, du Lai- « nage, etc.*

C'est avec satisfaction qu'elle a vu répondre à ce sujet par l'envoi d'un travail d'une certaine importance, faisant, jusqu'à ce jour, l'historique

1° de la Tannerie et de la Corroyerie,

2° de la Cordonnerie et de la Fabrique de chaussures,

3° de la Draperie,

dans le pays messin et portant la devise :

« *Quantum post improbum laborem otium est dulce !* »

L'histoire d'une ou de plusieurs industries locales ne pouvait qu'être bien accueillie par l'Académie, qui met un soin jaloux à enregistrer dans ses Annales tous les faits qui peuvent intéresser les

Digitized by Google

Lettres, les Sciences, les Arts et l'Industrie dans notre pays.

L'examen de ce travail, faisant l'objet de quatre livres manuscrits a été confié à une commission composée de MM. Lametz, Schlincker et Jacquemin.

Cette commission a lu avec intérêt, l'étude historique de ces trois industries qui, avec l'agriculture et la métallurgie, ont fait le plus d'honneur au département de la Moselle et particulièrement à Metz industrielle, et dont deux, la Tannerie et la Draperie, après être arrivées à leur apogée, sont actuellement très éprouvées.

L'auteur, dans son travail, a fait preuve d'intelligence, d'érudition : il l'a traité avec beaucoup de soin, de méthode et une connaissance parfaite de son sujet.

Ces différentes études sont aussi intéressantes qu'instructives et seront certainement goûtées par ceux qui s'intéressent à ces questions: il a su y mêler quelques anecdotes qui constituent un attrait de plus pour le lecteur. Pour notre part, nous avons éprouvé un véritable plaisir à voir retracée, une partie de notre histoire locale contemporaine, nous reportant à quelque vingt ans en arrière.

L'auteur nous présente tout d'abord les *Arts*, qui, par leur développement, deviennent dans la pratique: des *Industries*. Ces industries, — qu'il dénomme Industries premières ou *Industries-Mères*, comme donnant naissance aux divers corps de Métiers, chargés de la transformation des *Matières premières* en *sous-produits*, livrés à la consommation, — sont classées par lui dans l'ordre suivant :

Digitized by Google

1° *la Tannerie et la Corroyerie;*
2° *la Cordonnerie et la Fabrique de chaussures ;*
3° *la Draperie.*

Le LIVRE Ier qui traite de *la Tannerie* et de *la Corroyerie* est le plus important. Quoique l'auteur n'ait pas signé son œuvre, il est cependant facile de le reconnaître; il dit, du reste, lui-même avoir pratiqué cette industrie pendant plus de cinquante ans. Même sans cette confidence, on se sentait en présence d'un homme du métier, qui en possède tous les secrets.

Après une définition de ces deux industries, l'auteur énumère la nomenclature des nombreux corps de métiers, qui utilisent le *cuir* dont l'usage peut être qualifié d' « universel ».

L'origine de la tannerie remonte à la plus haute antiquité; les pasteurs nomades se couvraient des peaux de leurs moutons, préalablement séchées.

Au mémorable siège de Troie, Ajax portait un bouclier recouvert de sept peaux de bœufs, corroyées et cousues.

Après avoir rappelé que la Tannerie a son *Livre d'Or*, l'auteur montre la large place qu'elle occupait parmi les corporations de métiers, au moyen-âge; il suit cette Industrie dans toutes ses transformations successives; mais, ce qui nous a paru surtout intéressant, c'est la partie se rapportant à notre histoire locale.

La tannerie et la corroyerie, à Metz et en Lorraine, prennent leur essor, au commencement de ce siècle.

Digitized by Google

La statistique, établie avant 1870, fait voir l'importance de l'industrie du cuir, à Metz et dans la Moselle, laquelle comprenait 125 à 130 maisons, où étaient occupés environ 745 ouvriers, dont près de la moitié pour Metz et la banlieue.

En 1870, le mouvement réel de production pouvait être de six millions de francs.

L'auteur entre ensuite dans d'intéressants détails sur la préparation du cuir et sur les machines employées à cet effet: depuis l'emploi de la vapeur, une révolution complète s'opère: des machines ingénieuses sont inventées, simplifiant considérablement la main-d'œuvre tout en produisant davantage, en moins de temps.

Finalement, l'auteur énumère les produits variés de la corroyerie messine, qui jouissaient d'un grand renom: il constate que depuis 1870, cette industrie périclite et tend à disparaître: il ne désespère néanmoins pas de l'avenir et a foi dans sa régénération future, car les éléments constitutifs subsistent, les hommes spéciaux seuls font actuellement défaut.

Dans le IIe Livre, l'auteur nous entretient de la *Cordonnerie* et de la *Fabrique* de *Chaussures*, depuis leur origine jusqu'à nos jours: il qualifie cette industrie de fille-aînée de la Tannerie et de la Corroyerie.

La première chaussure a dû être une sorte de sandale composée d'un débri de peau séchée au soleil ou fumée, assujettie par des bandelettes de même matière.

Digitized by Google

La cordonnerie est l'art de confectionner des chaussures avec des peaux tannées et corroyées : elle a son *Livre d'Or*, qui mérite tout respect.

Cette industrie a subi bien des transformations, surtout depuis l'introduction de la vapeur : elle a traversé trois étapes bien distinctes ; ainsi, la chaussure sur mesure a d'abord été cousue, puis clouée, et enfin vissée. L'auteur nous initie aux moindres détails de ces diverses fabrications et en développe les avantages respectifs.

Il nous montre ensuite les progrès réalisés dans ces derniers temps par les manufactures de chaussures : c'est vers 1850 que la première maison de ce genre a été créée à Metz par M. Herbin-Tisserant.

Depuis 1870, d'autres manufactures s'y établissent et sont très prospères ; telles, par exemple, que la maison Ernest Legris et la maison Auguste Legris.

Pour avoir un aperçu du développement de cette industrie à Metz, il suffira de comparer la production à deux époques rapprochées : en 1861, elle était évaluée à environ un million de francs ; aujourd'hui, elle dépasse le chiffre de trois millions et demi, depuis l'invention de ces machines ingénieuses par lesquelles les moindres détails se font mécaniquement ; ainsi, la rapidité de la fabrication permet de livrer en quelques heures une chaussure, coupée, cousue, clouée, avec semelle et talon.

Dans un chapitre intitulé *Merveilles de l'Industrie,* l'auteur nous introduit dans une grande usine modèle, qu'il dénomme à juste titre : *temple du travail;* il nous communique ses impressions

Digitized by Google

sur le bon ordre et la discipline parfaite, qui règnent dans ces ateliers immenses et dont une visite peut seule donner une idée: il exprime son admiration pour le génie merveilleux de l'homme, en reconnaissant la lourde tâche incombant au chef d'un pareil établissement et qu'il résume par ces mots : Étude, Travail, Ordre, Économie.

Cette usine est, dit-il, l'image réduite d'un tout petit monde : sa création, sa marche, son ravitaillement ne sont pas dûs à un effet spontané, au hasard : il a fallu une Volonté !

Livre III. — L'étude de la *Draperie*, faisant l'objet du *Livre III*e est traitée avec autant de méthode que les précédentes.

L'antiquité de la Draperie répond à son utilité universelle et la haute considération dont a joui la noble et opulente corporation des drapiers en France, au moyen-âge, est le plus précieux témoignage de son importance : elle constituait, en effet, avant 1789, le premier corps des marchands et jouissait de prérogatives spéciales.

L'art du Tissage semble remonter à l'âge de Bronze, où paraît avoir été inventé l'art de préparer et de tisser les matières textiles. Témoins, les morceaux de toile tressée et tissée recueillis dans les cités Lacustres, en Suisse, ainsi que les métiers primitifs formés de côtes d'animaux effilées.

Avant que l'industrie de la draperie fût devenue un métier spécial, la tâche de filer et même de tisser incombait aux femmes.

Digitized by Google

Les reines elles-mêmes s'en faisaient un pieux devoir, et l'histoire des peuples anciens nous en donne également des preuves.

Vers 1830, cette industrie était très florissante à Metz; à cette époque, on comptait une cinquantaine de fabricants, représentant environ 300 métiers. Depuis 1870, elle a disparu : une seule maison subsiste encore, mais l'auteur se persuade que ce qui demeure encore dans nos murs de cette belle et noble industrie est un germe vigoureux de bon augure, forcé de se développer dans la suite.

Après avoir décrit les diverses phases du travail de la draperie, depuis le triage des laines jusqu'à la teinture ou au blanchiment et énuméré les divers produits fabriqués à Metz, l'auteur se reporte de 50 à 60 ans en arrière et nous représente le *vieux quartier des Thermes,* qui fut le berceau de cette industrie, à Metz; mais, avant d'y pénétrer, il décrit le panorama qui s'offre à la vue d'un spectateur supposé arrêté au milieu du Pont-Saint-Georges.

Cette description est faite avec talent, mais un peu prolixe : elle pourrait être abrégée, en supprimant des perspectives lointaines qui ne se rattachent pas absolument au sujet : une digression sur l'origine des Usines du quartier des Thermes, sur l'origine du nom lui-même donné à ces usines serait peut être là mieux à sa place.

Quant à l'*Appendice,* qui termine le livre III, il est au contraire tout à fait dans le sujet: on lira avec plaisir la fête des Dames Lavandières, les soirées du quartier, les jours ouvrables et le dimanche, le Chant des Drapiers : on sera recon-

Digitized by Google

naissant envers l'auteur d'avoir évoqué de chers souvenirs rappelant avec fidélité la physionomie et les mœurs d'une époque disparue.

Dans chacun des trois livres, l'auteur complète ses études par la relation minutieuse de la part que ces trois grandes industries ont prise aux *Expositions* qui se sont succédées à Metz, de 1825 à 1892: il constate les progrès soutenus suivis par chacune pendant une certaine période de leur histoire contemporaine. Depuis 1870, comme il a été dit, deux d'entr'elles ont été très éprouvées.

Cette revue des Expositions dénote d'ailleurs de la part de l'auteur une grande patience de recherches.

IVe Livre. — Dans le IVe Livre, l'auteur fait le panégyrique du progrès : il le représente comme l'essence, l'âme, la vie de l'humanité.

Après une dissertation sur le progrès sous ses différentes acceptions, après avoir démontré que le progrès profite à tous, il termine par cette conclusion :

Si le progrès cessait sur terre, l'humanité entière mourrait dans le marasme et le froid de l'inaction.

Digitized by Google

CONCLUSION

En terminant cette analyse, la Commission résume ainsi son impression générale.

Ce que des descriptions purement théoriques, auraient pu avoir de trop aride, l'auteur a su le mitiger par des digressions intéressantes, dans lesquelles il s'est parfois cependant laissé entraîner hors du sujet ou à des relations un peu trop personnelles.

Néanmoins, il faut reconnaître qu'il s'est appliqué avec soin à réunir tout ce qui pouvait concourir à son but : présenter une œuvre sérieuse et vraie.

Aussi, en considération de cela, votre Commission propose à l'Académie de récompenser ce travail important et consciencieux en décernant à son auteur une MÉDAILLE D'ARGENT (GRAND MODULE).

Elle est d'avis qu'il mérite d'être imprimé, sous réserve toutefois d'élaguer certains passages qui lui paraissent un peu trop prolixes ou même étrangers au sujet ; elle proposerait de plus de répartir sur deux années des Mémoires de l'Académie, l'impression de ce travail, — soit la Tannerie d'abord, — puis la Cordonnerie et la Draperie.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR

LA TANNERIE ET LA CORROYERIE

PAR

M. R. SENDRET, Lauréat.

Quantum post improbum laborem
otium est dulce.

MESSIEURS LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DE METZ

MESSIEURS,

Plusieurs fois vous avez adressé au public, notamment dans votre dernier programme pour le concours de 1895, l'invitation de faire l'histoire d'une industrie de Metz: *Tannerie et corroyerie*, *cordonnerie*, ou tout autre.

Pour donner satisfaction dans la mesure de mes moyens, à l'expression sympathique de vos désirs, je m'estime heureux de pouvoir vous adresser aujourd'hui l'étude historique jusqu'à ce jour, des trois industries, qui, avec l'Agriculture et la Métallurgie, ont fait le plus d'honneur et de profit au département de la Moselle et particulièrement à Metz industrielle.

I. Tannerie et Corroyerie,
II. Cordonnerie et fabrique de chaussures,
III. Draperie,

Digitized by Google

et pour terminer, un panégyrique du Progrès formant la IVe partie de ce travail.

J'ai pratiqué la première de ces industries pendant plus de cinquante ans et crois avoir un peu contribué à son progrès dans la contrée; j'ai été en contact avec la seconde, directement, pendant le même temps et dans la même condition de m'identifier à sa situation avec toutes ses luttes et ses modifications; enfin, j'ai vécu pendant soixante-dix ans consécutifs dans le quartier de la troisième, temps suffisant pour en connaître la topographie, les mœurs et les vicissitudes. Quant à l'objet du IVe livre, le panégyrique du progrès, je m'honore encore d'en avoir été toujours l'humble mais fervent disciple.

Aussi, dès l'apparition de votre appel, on m'a presque convaincu que c'était pour moi un devoir de répondre.

Longtemps, j'ai hésité, faute de loisir, redoutant mon insuffisance; puis une dernière difficulté s'est présentée à mon esprit, avant de me mettre à l'œuvre.

Comment braver ou tourner l'obligation de parler de soi, pour avoir pris activement part à une partie des faits à reproduire, sans paraître plaider sa propre cause?... Les omettre?... c'est tronquer l'histoire et attenter à son intégrité. Il m'a paru difficile d'approprier ce que j'avais à dire de vrai de certains faits, qui sont en contradiction apparente entr'eux.

Cela m'a retenu longtemps. Après avoir bien envisagé ces difficultés, je suis passé outre. Je me propose de ne dire que ce que j'ai vu, que ce que je sais être la vérité. Or, la vérité est ce qu'il

Digitized by Google

y a de plus digne dans l'histoire dont elle redresse les erreurs et elle est ce qu'il y a de plus cher aux gens de bien.

Je n'aurai donc rien à redouter de ce chef, de la part des juges intègres à qui je la soumettrai. Plusieurs mêmes qui sont leurs contemporains pourront s'expliquer des faits dont ils furent témoins.

A ce motif qui m'encourage, il s'en joint un autre qui me détermine : c'est qu'il est bon de dire la vérité, quand elle semble avoir été méconnue, et, quel que soit le succès de l'entreprise, il est une consolation qui ne peut me faire défaut : C'est d'avoir été vrai, toujours et quand-même.

Peut-être encore, me trouvera-t-on prolixe ?... Mais, ce défaut naturel aux vieillards qui ont vu beaucoup plus que les jeunes et qui se rappellent, peut devenir une recommandation dans le cas particulier qui nous intéresse, si l'on veut bien considérer que la présente causerie historique de l'un des doyens des citoyens de Metz actuelle, destinée à la plus noble assemblée qui reste de la famille messine, ne l'entretient que de notre mère commune, de Metz, qui fut, de toute antiquité, une bonne ville entre toutes par sa population sympathique, démocratiquement patriote, méritante encore, pour être devenue fatalement partie intégrante de la rançon de la France.

Aussi oserai-je le confesser : Je me persuade naïvement, comme l'on croit volontiers ce que l'on craint ou ce que l'on désire, qu'il me suffirait au besoin, de faire appel à la piété filiale de mes juges, pour mériter et obtenir leur bienveillance.

Digitized by Google

C'est dans ces sentiments de confiance que je m'honore sincèrement,

Messieurs les Membres de l'Académie de Metz, de vous faire hommage respectueux de ce travail entier, en demeurant votre humble serviteur et bien dévoué concitoyen,

R. SENDRET,

Fils du Parisien, fondateur de la tannerie de Saint-Julien et de Pagny-sur-Moselle.

Le 26 Novembre 1894.

Digitized by Google

LIVRE PREMIER

I. *Arts, Beaux-Arts, Classification de l'Industrie.*

L'Étude enfante la Science et conduit à la connaissance des lois physico-chimiques de la Nature.

Les Arts, les Beaux-Arts, sont l'application de ces lois, au profit des satisfactions intellectuelles et morales, des besoins matériels et de toutes les nécessités de l'humanité.

Quand les arts sont exploités sur une grande échelle, pour transformer totalement ou partiellement les matières premières en produits nouveaux, ces arts deviennent dans la pratique : des Industries.

Le plus souvent, les grandes industries ne livrent pas directement leurs produits à la consommation, mais à des corps de métiers, qui n'en modifient plus la nature, mais simplement les formes, soit pour les adapter entr'eux, par parties ou pièces entières, soit pour les combiner avec d'autres, de provenances diverses, de façon à en former des sous-produits ou seconds produits, livrés enfin à la consommation.

Alors, l'art de ces métiers consiste : dans l'adresse et la rapidité du tour de main, dans les

Digitized by Google

moyens économiques employés, pour arriver à ce que ces nouveaux produits soient bien fabriqués, abondamment, à prix doux, mais rémunérateurs, et, à les livrer cette fois, directement à la consommation publique, ou au commerce de détail qui en devient l'intermédiaire.

On comprend de suite, que c'est le consommateur qui devient le juge intéressé et naturel des efforts de chacun des chefs d'industrie ou de corps de métier, pour lui donner satisfaction, par l'excellence et le bon marché de ses produits, pour réaliser ainsi ses aspirations et remplir ses besoins, suivant ses mœurs, la mode, les nécessités diverses et multiples que créent les progrès de chaque jour.

Les Industries-premières peuvent donc être appelées Industries-Mères, comme donnant naissance à tous les corps de métiers qui constituent l'Industrie générale avec l'Industrie agricole, dans l'Économie universelle.

Telle est l'industrie métallurgique, qui est la première des Industries-Mères, elle extrait du sein de la terre les minéraux des divers métaux, pour en faire des barres de fer, d'acier, des lingots d'or, d'argent, de cuivre et d'autres, qui deviennent les matières premières de tous les corps de métiers qui les travaillent ensuite.

Tels encore, les produits que la filature et le tissage livrent à la légion des corps de métiers utilisant les tissus de toute nature. Aussi, cette industrie est-elle la deuxième des industries-mères, avec le nom de Draperie. Elle sera l'objet de notre troisième livre, dans son travail spécial à Metz.

Digitized by Google

Le troisième groupe de ces industries premières est : la Tannerie-Corroyerie, que nous allons étudier spécialement dans cette étude, formant notre premier livre, des études historiques des trois industries messines.

II. Tannerie et Corroyerie.

L'art de la tannerie consiste : à changer la dépouille d'un animal, de sa nature toujours flasque, molle, putrescible, en un cuir fort pour semelles, ou en un cuir brut dit en croûte, destiné à être corroyé.

Cette peau tannée devenue cuir est dense, élastique, ferme, imputrescible, ne rappelant plus la dépouille animale que par la forme primitive. En tannerie, ce résultat s'obtient à l'aide d'éléments premiers : l'eau, la chaux, l'écorce des arbres, du mouvement et un certain laps de temps, pour l'assimilation chimique de ces matières diverses, par l'absorption que doit en faire la peau. La corroyerie a pour objectif, en prenant un cuir tanné brut, ferme en croûte, de le transformer en un cuir souple, moelleux, tenace, non spongieux, souvent orné des couleurs les plus vives et les plus agréables à l'œil et devant résister longtemps sous forme d'empeigne, aux mouvements et frottements de la marche ou autrement. Ce résultat s'obtient par diverses manipulations du cuir, préalablement saturé d'eau, par son foulage avec des huiles et matières grasses et un finissage relatif à sa destination spéciale.

Cette industrie de la tannerie et celle de la cor-

Digitized by Google

royerie, que théoriquement on ne doit point séparer, encore bien que pour la division du travail, elles se bifurquent, constituent ensemble une industrie-mère au premier chef, elles fournissent, en effet, la matière première terminée, à une multitude de corps de métiers, industries de second ordre dans la classification qui précède, mais de première importance : chaussures, équipement, carrosserie, harnachement, ganterie, tabletterie, tenture, chapellerie, reliure, vêtements, buffleterie, pompes, courroies et une infinité d'autres emplois, qui rendent chaque jour l'usage du cuir tanné et corroyé, on peut le dire sans exagération : universel.

Partout, dans le département de la Moselle, comme en France, à Metz comme dans les petites localités, le tanneur est généralement corroyeur en même temps, pour l'écoulement plus facile et plus avantageux de ses produits et la satisfaction des besoins de son entourage. A Sierck seulement, dans la Moselle, on voit quelques maisons faisant spécialement le cuir fort. Gillard, Florange frères, Feltz-Haas n'étaient pas corroyeurs. Aussi, quand de grands établissements de corroyerie se montent avec les progrès du jour : ou bien ils procèdent de la tannerie complétée, ou bien ils doivent créer une tannerie en complément de l'établissement de corroyerie, pour s'assurer des ressources permanentes et parvenir par certaines manipulations et opérations de tannerie à donner à leurs produits corroyés un même cachet de fabrication.

C'est ainsi qu'à Metz, tous les tanneurs étaient plus ou moins corroyeurs. De même à Sarregue-

Digitized by Google

mines, à Saint-Avold, Thionville, Gorze, Briey, Forbach, Bitche, Boulay, Bouzonville et autres lieux et à Sierck, sauf les trois maisons précédemment citées.

Quand, à Metz, vers 1852, se forma une grande corroyerie issue d'un modeste établissement paternel, elle dût s'adjoindre la tannerie de Saint-Julien-lès-Metz, et les deux établissements grandirent parallèlement et solidairement. Aucun établissement à Metz n'aurait pu se prêter, en effet, à une extension suffisante pour subvenir à la fois, à ces deux besoins.

La tannerie-corroyerie est une des branches les plus considérables de l'Industrie générale. Elle revendique à juste titre en tous pays le troisième rang, dans le total du commerce spécial. Pour la France, son chiffre de transaction en 1889, lors de l'exposition de Paris, tant de l'exportation que de l'importation, dépassait d'après la statistique : 500 millions de francs ; et, cet état florissant n'a fait que d'augmenter, l'emploi du cuir se généralisant sans cesse. (Notice du journal spécial : « la Halle aux cuirs » de Paris.)

En Allemagne, il dut en être de même, et jusqu'à l'annexion, le département de la Moselle et Metz en particulier ont tenu dignement leur rang, comme il sera dit plus tard.

III. Origine et antiquité de la Tannerie et de la Corroyerie.

Avant d'aller plus loin et de traiter de certains détails spéciaux à l'extension de notre industrie dans la Moselle et d'en retracer les phases di-

Digitized by Google

verses à Metz, il n'est peut-être pas dénué d'intérêt, de nous entretenir d'une manière un peu récréative de son origine, de sa filiation.

L'antiquité d'une industrie est un témoignage de son utilité. C'est si je peux me permettre cette expression : « un titre de noblesse ».

On se peut facilement persuader, que tout patron, tout ouvrier d'une industrie aimera de connaître, comme curiosité bien légitime satisfaite, et, même comme délassement d'esprit, la date au moins rapprochée de la naissance et des progrès antérieurs de sa profession. — Elle fait son occupation journalière, il s'y est voué, il lui doit le pain de chaque jour, l'aisance de sa famille, quelque fois la fortune, en tout cas, toujours : l'Indépendance. Rien donc de ce qui y touche ne peut lui être indifférent.

Dès que les hommes se sont groupés, ils ont dû sentir la nécessité de tirer parti de la peau des animaux.

Aussi, la dépouille du premier animal abattu dût suggérer la pensée de s'en couvrir en la séchant d'abord. Le hasard aidant, l'apposition de l'une de ces peaux humides contre un tronc d'arbre, bouleau, chêne ou acacia d'Egypte dont la graine est tinctoriale, l'écorce tannante, et, dont au besoin les épines présentaient des clous naturels pour la fixer, fut peut-être la première imitation de l'art de la conserver.

Les peuples nomades surtout, pasteurs de grands troupeaux, dûrent s'occuper les premiers, efficacement de cette transformation. Et, le peuple le plus antiquement nomade et pasteur de l'humanité, le peuple juif, fut dans ce cas. Or, en effet, on

Digitized by Google

lit dans la Bible, au livre de l'Exode, chapitre 36, verset 19 : « Il fit en outre (Moïse), la couverture « du tabernacle avec des toisons teintes en rouge « et par-dessus encore, une autre couverture de « peaux teintes en bleu de ciel. » Au même livre, chap. 39, v. 32, 33 : « Les couvertures de toison « teintes en rouge, bleu, violet, » cela se passait environ 1520 ans avant J.-C., et, pour être teintes en rouge, bleu, violet, ces peaux avaient dû recevoir des préparations les rendant imputrescibles, leur donnant le caractère essentiel du cuir. — Voilà déjà une ancienneté dûment établie de 34 siècles.

Basquirs, Esquimaux. — Dans toutes les industries, les procédés employés primitivement durent être fort simples. Ceux des Israëlites avaient peut-être de l'analogie avec ceux dont les Baskirs, l'un des peuples les plus arriérés de la Russie font encore usage aujourd'hui, pour rendre les peaux imputrescibles et imperméables aux liquides : ils les suspendent horizontalement dans des fosses fermées à leur partie supérieure. Ces fosses communiquent latéralement entre elles, avec des trous où l'on brûle des matières combustibles dégageant beaucoup de fumée : celle-ci passe dans les fosses où les peaux restent exposées pendant 16 à 20 jours. Ce temps suffisait pour rendre ces peaux propres aux usages domestiques.

A ces procédés primitifs de conservation ont dû se succéder ceux bien anciens aussi, du passage des peaux par les huiles et graisses diverses, à la manière dont aujourd'hui encore, les Esquimaux conservent les peaux de phoques et des grands amphibies dont ils font leur vêtement. Il

Digitized by Google

y a déjà des siècles que la Hongrie passe à l'alun, puis au suif, les cuirs blancs qui portent son nom.

C'est par des progrès continus, qu'on est arrivé au tannage actuel, qui tire son nom du tan, son principal agent. Enfin, par de nouveaux procédés mécaniques, non seulement les écorces de châtaignier et de chêne sont utilisées comme antérieurement, mais le bois lui-même, déchiqueté par de puissants couteaux et varlopes, est bouilli et donne des jus concentrés. Des moyens chimiques les débarrassent des résines et autres matières étrangères, pour ne laisser qu'une décoction claire et à haute dose de tannin pur, pour le tannage rapide inauguré depuis 25 ans environ, avec un réel succès.

Livre d'or de la Tannerie. — Toutefois, notre industrie peut invoquer d'autres glorieux et fort anciens souvenirs d'existence positive et clairement affirmés. Reportons nous au mémorable siège de Troie.

« Ajax porte un bouclier d'airain semblable aux « flancs arrondis d'une tour ; sept peaux de bœuf, « les unes sur les autres, recouvrent ce bouclier. « Ces peaux sortent des mains de Tychius, le plus « habile des enfants de Néothicos, dans l'art de « tanner, de corroyer, de coudre les peaux. Ainsi « chante dans son incomparable Iliade, le plus « grand des poètes de l'antiquité. Aveugle et men- « diant, Homère, ayant trouvé une touchante hos- « pitalité chez le tanneur Tichius, voulut rendre « impérissable sa reconnaissance envers le chari- « table artisan. Il fixa le nom de son hôte dans « ses chants merveilleux, qui sont à la fois le

Digitized by Google

« poëme attendri de ses souvenirs et le Souvenir « de ses voyages à travers sa patrie. » (1)

Et voilà comment nous apprenons que les Grecs savaient déjà dix siècles avant l'ère chrétienne, préparer le cuir avec intelligence : le tanner, le corroyer, le coudre (2).

Aujourd'hui, pour résister au choc des armes blanches les mieux trempées, point ne serait besoin d'airain, ni de sept peaux superposées, ni même de la peau tannée d'éléphant, qui était un réel sujet d'étonnement pour tous ceux qui l'ont vue à la dernière exposition de Paris ; une seule forte peau de bœuf en cuir fort, comme savent les tanner nos habiles praticiens de Sierck : Grégoire fils ou Pauly ou notre ami et confrère Humbert, de Boulay, serait suffisante.

A l'honneur également de la profession de corroyeur, rappelons que dix siècles plus tard, Simon le corroyeur, aidant le Christ à se relever sous sa croix, dans sa divine passion témoignait que l'affectueuse hospitalité de Tichius avait laissé de nobles traditions de charité compatissante, dans la laborieuse profession dont saint Simon est devenu et est resté le glorieux et fidèle patron.

Nos souvenirs personnels nous remettent en mémoire une histoire bien touchante, du bon cœur des ouvriers messins et des tanneurs en particulier, envers ceux, fussent-ils étrangers, que la fatalité des temps a réduits à une indigence telle,

---

(1) Notice du journal « la Halle aux cuirs »de Paris.

(2) Enfin, s'il était permis de remonter jusqu'aux temps mythologiques, nous dirions avec le savant M. le Colonel Paul Carré de Malberg : que la fameuse tunique de Nessus, n'était qu'un vêtement de cuir corroyé tout exprès, avec de l'huile de croton.

Digitized by Google

que leur propre médiocrité leur a paru une petite opulence relative, puisqu'ils ont spontanément su prendre sur ce qui leur était nécessaire, pour venir en aide à de plus nécessiteux qu'eux.

Saint Martin, si sympathique aux malheureux, cédant la moitié de son manteau à un loqueteux, n'a pas été plus généreux, en leur donnant ce saint exemple de charité. Voici le fait :

A la dernière insurrection polonaise, un certain nombre de Polonais fut dirigé sur Metz. Dix d'entr'eux trouvent de suite à s'occuper en même temps à la tannerie de Saint-Julien. Parvenus à l'atelier, ils y sont sympathiquement accueillis ; mais, mis en présence de l'ouvrage, ils se regardent douloureusement et leurs regards s'arrêtent tristement sur leurs vêtements. Ils sont assez propres, mais le travail l'est beaucoup moins, et, c'est toute leur garde-robe. S'ils la souillent, une fois sortis du travail, ils ne pourront la remplacer. L'on comprendra ce que cela pouvait avoir de poignant pour ces hommes qui comptaient parmi eux, des conducteurs des ponts-et-chaussées, des marchands, des artistes, des propriétaires. Les ouvriers français, avec cette intuition des choses que donne toujours la bonté du cœur, qui en est la vraie noblesse, ont compris de suite l'embarras de leurs nouveaux amis, et unanimement, spontanément viennent leur offrir : les uns, leurs sabots, des tabliers ; les autres, des blouses, des pantalons ; en un mot ce qui leur faut, avec ce qu'ils ont et même ce qu'ils n'ont pas, car, pour le faire, quelques uns rendossent leurs vêtements de réserve suspendus derrière eux. Quel commentaire vaut le fait ?

Digitized by Google

Rollin, dans son histoire de la Grèce, rapporte que Cléon était fils de corroyeur et corroyeur lui-même. Orateur, chef de la démocratie athénienne, il fut tué à Amphipopolis, 420 ans avant notre ère.

De nos jours, Grant, général aux Etats-Unis d'Amérique, né en 1823, qui assura par ses victoires, pendant la guerre des esclavagistes en 1865, le maintien de l'Union, était tanneur et fils de tanneur. Elu président de la République en 1869, il a été réélu en 1873.

Pasteur, notre grand Pasteur, né à Dôle, est également le fils d'un tanneur.

A la chambre des députés de France, la tannerie peut s'honorer d'avoir plusieurs représentants. Cependant, il faut reconnaître en toute humilité : que le livre d'or de la tannerie et corroyerie, pour être d'une antiquité aussi respectable, n'a pas la richesse de celui de la cordonnerie, comme il sera exposé en son temps. Mais qu'y faire ?.... Tout le monde ne peut pas être cordonnier...

Quand, 600 ans avant J.-C., les Phocéens vinrent fonder dans le midi des Gaules, Marseille et leurs autres colonies, ils y apportèrent nécessairement leurs arts. Et si, contre toute impossibilité, notre art de tannerie et corroyerie n'y était qu'à l'état rudimentaire, il dut bientôt se perfectionner.

Corporations des Métiers. — Le moyen âge et les temps les plus rapprochés nous montrent tous les corps d'états unis dans des corporations respectives et les ouvriers être dits : compagnons.

Dans chaque ville, où une industrie avait une certaine importance, jusqu'à la fin du règne de Louis-Philippe, il existait encore des manières d'hôtellerie spéciale à chaque corps d'état. La tan-

Digitized by Google

nerie y occupait large place. La mère des compagnons qui tenait l'établissement était la garante de ses pensionnaires, ils étaient ses enfants, entr'eux ils étaient frères et, tous se prêtaient aide et assistance.

Ces mères des Compagnons faisaient aussi l'office gratuit d'un chef de bureau de placement.

Il y avait des corps d'état sympathiques entr'eux, d'autres étaient antipathiques. Où donc, l'homme ne crée-t-il pas ces contraires, ? Quand, en voyage ces groupes se rencontraient, c'étaient noces, festins et forces rasades, s'ils étaient sympathiques, amis par conséquent ; mais si c'était le contraire, armés qu'ils étaient de gros et grands gourdins de route, à la manière de ce que l'on appelle aujourd'hui des alpins-stocks : c'étaient des luttes homériques. A la façon des héros de l'Iliade, on commençait par s'interpeller, s'insulter, se défier, se rapprocher, on finissait par se joindre, les gourdins s'agitaient, et souvent les membres cassés de quelques-uns faisaient les frais de la lutte de rencontre.

De nos jours, en raison de l'instruction individuelle, de la facilité de l'expansion des idées par la presse, de celle des communications innombrables qu'offrent les chemins de fer et les télégraphes, les corps de métier ont pris le nom de syndicat. Il nous paraît même équitable de faire remarquer : qu'autrefois la corporation vraie comprenant le patron aussi bien que l'ouvrier, tous deux étaient justiciables des arrêts disciplinaires du conseil de la corporation.

Les conseils des prud'hommes vinrent avec les mêmes attributions remplacer avantageusement

Digitized by Google

cette institution démodée. Le syndicat moderne, contrairement à l'esprit de sa création, par les allures qu'il prend de décréter et de soutenir les grèves est devenu avant tout, une machine de guerre de l'ouvrier contre le patron, dont les intérêts bien compris sont cependant essentiellement solidaires.

Les terrains communs d'autrefois ont disparu, l'expression est changée, la signification s'est élargie démesurément. C'est d'abord le resserrement effectif de tous les ouvriers d'un même corps d'état dans une contrée, puis le groupement de ceux d'une région, puis d'une nationalité entière. Ce n'est plus une bonne mère de compagnons, qui les réunit, leur sert de garante, leur procure individuellement bon gîte et travail. Tout est modifié. L'industrie en grandissant a dû forcément se pourvoir d'un personnel d'ouvriers moins mobile, se l'attacher et le fixer au sol, en lui donnant des habitations spéciales, en créant des institutions en vue du bien-être moral et physique des nombreuses familles qui viennent le composer. Les usines, les forges et les grandes fabriques de toute nature ont donc dû fonder des cités ouvrières, des économats et toutes les institutions qui donnent satisfaction aux aspirations humaines. C'est par centaines, par milliers quelquefois, que les ouvriers d'une même industrie sont réunis dans les mêmes localités, qui deviennent des villages, des villes, et souvent de grandes villes.

Digitized by Google

IV. Description du département de la Moselle. Statistique de la Tannerie.

Je me suis toujours rappelé avec un sentiment de douce fierté et de haute satisfaction, qu'ont dû partager tous les bons Messins qui l'entendaient avec moi, cet éloge du département de la Moselle, que faisait dans un discours de gala l'un de ses préfets sous Louis-Philippe. Il disait :

« Le département de la Moselle est l'un des « plus beaux et des plus riches de notre riche et « belle France; et cela, parce que comme Elle, il « est essentiellement industriel et agricole. Aussi, si « par des causes inconnues, on devait l'entourer « d'une muraille de Chine, pour l'isoler de la « France et du monde, on verrait le génie labo- « rieux de ses habitants, se suffire entièrement à « lui-même, dans tous leurs besoins, même dans « toutes les jouissances de la vie, par l'exploita- « tion industrieuse des produits du sol, aussi abon- « dants que variés. »

Ce n'est certes pas notre industrie du cuir qui y eût fait défaut, car l'orographie et l'hydrographie s'y prêtent admirablement à son installation, à son exploitation comme à son développement. En effet, les collines bien boisées et largement pourvues de chêne y produisent abondamment le tan indispensable. Les nombreux cours d'eau rendent florissantes des plaines nourricières de gras troupeaux et ont permis à la population du département de former à leurs confluents, sur leurs rives plantureuses, de grandes villes, des bourgs, des villages nombreux et des annexes. Dans tous les centres :

Digitized by Google

chefs-lieux du département, d'arrondissement, de canton et dans les communes suffisamment pourvues d'eau, ont été créées des tanneries qui ne peuvent se passer de l'élément liquide pour la préparation des peaux et la mouture des écorces.

Un moulin à écorce comme à farine était toujours établi avant l'emploi de la vapeur, partout où l'usage d'une force hydraulique était possible, et, voilà comment s'explique facilement : la création et l'importance du cuir dans les villes du département de la Moselle. On peut en raisonner l'importance avec cette statistique d'avant 1870, époque qui fut l'apogée de l'état florissant de la tannerie, dans le département.

Il existait à Metz, y compris Lauvallières et Saint-Julien-lès-Metz, environ

20 maisons	occupant	350	ouvriers
	Gorze, avec Boulay et son canton de Bouzonville, Faulquemont, Herny :		
15 maisons	pour environ . . .	25	»
18 »	à Château-Salins, Dieuze Forbach, Morhange, Puttelange	25	»
15 »	Saint-Avold	70	»
6 »	Sarrebourg, Lorquin .	30	»
	Arrondissement de Sarreguemines.		
8 à 10 maisons	à Sarreguemines, Bitche, Bliesbruck	40	»
35 maisons, (arrondissem. de Thionville),	à Florange, Thionville, Fontoy, Kédange, Rodemack, Roussy-le-Village, Sierck, Het-		

Digitized by Google

tange et Valdwisse et Basse-Yutz,
quelque temps . . . . . 140 ouvriers
8 maisons à Cons-la-Grandville,
Longwy . . . . . 40 »

Soit environ ensemble 125 à 130 maisons occupant 745 ouvriers.

On peut observer de suite l'importance de la tannerie de Metz qui occupait seule la moitié ou à peu près du personnel total du département.

On ne peut évidemment pénétrer complètement les affaires d'autrui, quand même on les aurait suivies par relations fréquentes, mais on peut très approximativement les indiquer par induction.

Or, si l'on part de cette donnée d'expérience : que l'ouvrier tanneur ou corroyeur produit annuellement pour 7 à 10,000 fr. de marchandises fabriquées, on arrive à calculer l'importance de la production générale. Ces chiffres ne sont pas toutefois absolus, ils peuvent varier par la spécialité du travail, le mouvement inégal et la quantité du personnel et de sa direction, mais ils sont instructifs dans leurs limites.

On peut en conclure, sérieusement que, dans l'ancien département de la Moselle, il y avait en 1870, un mouvement réel de production de 6 millions. Ce résultat témoigne hautement que le département tenait une place très honorable dans la grande industrie des cuirs de France.

En visitant l'exposition à Metz en 1892, nous comparerons la situation de la tannerie à cette époque avec celle de 1870, résultant du tableau précédent.

Digitized by Google

§ V. *Commerce, industrie à Metz, au moyen-âge.*

Enfants de Metz, nous devons avoir toujours tous à cœur, de nous faire une idée un peu exacte de l'industrie générale de cette ville et de ses mœurs commerciales dans les temps antérieurs ; et, notamment de l'état de la tannerie, corroyerie, cordonnerie et draperie qui font l'objet de ces études, et qui toutes ont contribué au bon renom industriel et commercial de la cité et l'ont enrichie, depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours. Pour cela, il convient de se reporter à l'excellente histoire des sciences, des lettres, des arts et de la civilisation dans le pays messin, de E. A. Bégin, jusqu'à 1829. On y trouve frappants de vérité et d'actualité, tous les traits qui caractérisaient l'état social de Metz, jusqu'à l'avènement du gouvernement pacifique de Louis-Philippe. Ce règne prépara l'épanouissement des forces vitales de la ville, jusqu'à son effondrement immérité autant que subit et inattendu en 1870.

« Metz, au moyen-âge », écrit Bégin, « alors qu'elle était indépendante, présentait un aspect qui faisait l'admiration des étrangers ; tant il est vrai que les institutions de tout genre ne peuvent prospérer qu'à l'aide de la liberté..... Au 13e siècle, on y voyait, autant que la nomenclature du grand-tonneau « ou tarif des droits qui se percevaient sur toutes les marchandises et les denrées qui entraient et se débitaient dans la ville » peut fournir une idée des professions industrielles de notre ville ; on y voyait entr'autres : des cloutiers, des maréchaux, des tanneurs et corroyeurs, des gantiers, des brodeurs, des passementiers, des har-

Digitized by Google

nacheurs, des solchiers ou cordonniers, des armuriers, etc. etc., sans compter les divers ateliers spéciaux de chaque monastère où se fabriquaient des ornements religieux, divers objets de luxe et d'utilité.

En ce XIII^e^ siècle, la prospérité de Metz y avait introduit le faste qu'y entretenait la haute fortune du clergé. Les vêtements somptueux, les ornements riches trouvés dans les tombeaux des évêques de ce temps l'attestent hautement et l'opulence croissante de la bourgeoisie permettait la satisfaction de mille besoins factices au profit du commerce qui se développait en devenant la source de nouvelles branches d'industries. Ces industries nouvelles affranchissaient la ville du tribut commercial payé aux localités et provinces voisines qui auparavant fournissaient Metz de leurs produits. Plusieurs mêmes de ces corps de métiers ont laissé leurs noms aux rues de la cité où ils s'exerçaient le plus spécialement et les noms sont restés dans le vocable actuel : Place des maréchaux, rue des huiliers, cloutiers, tanneurs, parmentiers. — Le commerce messin se créait des relations dans les principales villes de France, d'Allemagne, plus tard dans celles de Belgique, de Suisse. La fabrication des laines, des toiles et du cuir étaient particulièrement en honneur et jouissaient de certains privilèges fort appréciés.

Mais ce qui était et a toujours été apprécié à Metz, c'était la haute loyauté qui présidait à toutes les transactions commerciales. Aussi, même au milieu des ténèbres qui régnaient dans les siècles passés, la magistrature conservait intactes dans l'administration, des vues hautes, loyales, sages et protégeait les arts.

Digitized by Google

A Metz, au 13e et 14e siècle, chaque citoyen entrait dans le corps de l'état, ses intérêts particuliers représentaient ceux de la masse. Dans les affaires, on se serait bien gardé de manquer à la foi promise. Du reste, toute république qui attache ses destinées à l'ancre du commerce, doit présenter des garanties morales indispensables, que ne pourraient offrir des villes dont l'administration serait confiée au despotisme capricieux d'un seul homme. Et c'était là le but des corporations d'autrefois.

Dans notre fin de siècle, où l'instruction est devenue obligatoire, les relations faciles instantanées, on se livre certainement plus au commerce et à l'industrie qui sont libres pour tous ; aussi, l'on voit s'élever des entreprises commerciales et industrielles vraiment colossales, dont ces temps ne sauraient offrir aucun exemple.

En ces temps anciens, comme maintenant, suivant que nous les constations au début, le commerce a toujours été le fruit de l'industrie, qui elle même est la fille des arts ; mais les arts sont les fils de l'instruction, de la science, de la réflexion. Aussi, au 14e siècle, ce sont les moines habiles à saisir ce qui pouvait rendre leurs maisons respectives plus prospères, qui furent les bons fabricants, trafiquant de leurs produits avec les juifs, les premiers marchands, les premiers brocanteurs du moyen-âge.

Le témoignage en est donné et écrit dans les droits de franchise, les patentes, les marchés et foires dont ils jouissaient. L'exemple était suivi par la bourgeoisie qui y apportait soins, peines et initiative, se créait de grandes fortunes avec tous ces éléments de prospérité, dont jouit une ville

Digitized by Google

libre, quand toute sa population est inspirée d'un même sentiment de l'amour du pays. Et, jadis comme aujourd'hui, l'industrie s'aidant des riches moissons de l'agriculture qu'elle transformait, devenait le pivot magique sur lequel, dans la paix, repose la prospérité des villes et des campagnes.

Indépendance du Caractère Messin. — Actuellement, supprimez l'action des monastères d'alors, gardiens des lettres, des sciences et de l'initiative, remplacez-en l'influence par celle si puissante des institutions de nos jours : Instruction obligatoire, écoles normales, écoles spéciales d'industrie et vous retrouverez le Messin du 13e, 14e, 15e siècle dans celui des règnes de Louis-Philippe et de Napoléon III. Même fortune publique, faite des fortunes privées. Car, en 1870, on pouvait compter à Metz, 40 maisons millionnaires, patronnant pour la plupart, toutes les institutions pouvant élever le niveau intellectuel et moral de la cité dont les œuvres de bienfaisance lui avaient valu le doux surnom, outre celui de *Metz la forte :* de *Metz la charitable.*

§ VI. *Proverbe de tannerie.*

Nous constatons même en toute humilité, que la corporation des tanneurs, surtout dans les campagnes, ne brillait pas, voire même par l'instruction primaire. Bon nombre des anciens ne savaient pas écrire, et j'ai vu bien des femmes de tanneurs, et pour cause, tenir les livres simplement en notes et me faire les factures.

C'est ce qui justifiait le proverbe fâcheux de ce

Digitized by Google

temps là : *que pour être tanneur, il faut être :* FORT, RICHE *et* BÊTE. La profession à la vérité est dure par son travail, peu attrayante, encore moins alléchante par les matières à manœuvrer ; et, comme dans les petits établissements, les plus nombreux, les chefs d'établissement étaient à la fois patrons, contre-maîtres et ouvriers, il fallait être *fort* et de bon tempérament, pour que la routine apprît à un homme au bout de quelques années à fabriquer un bon cuir ; ce cuir fabriqué était vendu à long terme, à la cordonnerie de campagne qui le payait assurément à un prix parfaitement rémunérateur ; mais, comme le tanneur payait comptant et quelquefois d'avance le boucher et le marchand d'écorces, il fallait, relativement à ses affaires, être *riche* pour y suffire.

Le bon prochain, qui dans ses critiques aiguillonnées quelquefois par la jalousie, ne voit souvent pas plus loin que le bout de son nez, en concluait charitablement sur les apparences, que pour exercer un métier dans ces conditions, il fallait être *bête*. Ce raisonnement ne tenait pas compte, qu'en ces temps, le plus souvent, le fils succédait au père, le gendre ouvrier-tanneur lui même au beau-père. Cela devenait une tradition, une habitude. Quel antidote existe-t-il contre l'habitude, cette seconde nature ?

Depuis, cela s'est bien modifié. — La paix a forcément élevé le niveau de l'instruction nationale, les élections devenues universelles ont un peu piqué d'honneur les électeurs, l'instruction obligatoire a forcément redressé le tout, voire même le *désobligeant proverbe cité plus haut*.

Du reste, les progrès mécaniques et chimiques

Digitized by Google

que nous constaterons depuis 1825, jusqu'à l'application de la vapeur et depuis cette époque jusqu'à nos jours, en annulant insensiblement les petits établissements qui n'ont pu, ou n'ont point voulu suivre ces transformations, n'ont laissé debout que ceux qui avaient assez de force de volonté et d'intelligence, pour sortir victorieux de la lutte et combler largement par la qualité des résistants, la diminution de production provenant du vide fatalement produit, par le nombre sensible des défaillants.

§ VII. *Etat général de l'Industrie Messine au 13e siècle.*

Ce serait difficile de suivre les fluctuations, progrès ou défaillances des diverses industries messines signalées précédemment comme florissant aux 13e, 14e, 15e, 16e et 17e siècles. Cependant, on peut affirmer : que les arts se rapportant aux premiers besoins se sont exercés à Metz, avec tout le succès que permettaient le temps et les circonstances. La tannerie notamment y trouve toujours place importante et spéciale. Je n'hésiterai pas à en donner la preuve, que je trouve dans cette notice du commerce de Metz, de l'almanach Collignon, édition 1785.

« Entr'autres commerces, on distingue celui qui s'y fait en marchandises et ouvrages d'office. — Les confitures sèches et surtout les mirabelles et les rousselets y forment un objet de débit considérable.

L'hydromel y a aussi de la réputation.

Digitized by Google

Les jardiniers pépiniéristes y élèvent une quantité d'arbres de toutes espèces, tant de jardin que d'ornementation, et ils en font des envois fréquents et nombreux, non seulement en France, mais dans les pays étrangers. — On y fabrique aussi beaucoup d'estanettes, des gros draps pour le peuple, des cannes, des peignes, de l'eau-de-vie et de la bière. Mais Metz est riche surtout en vin du crû, *nombre de tanneries établies dans cette ville y ont fait naître un commerce fort étendu de cuir.*

On doit savoir gré aux confiseurs de ce temps-ci d'avoir si bien continué l'excellente réputation que leurs aînés avaient laissé à leurs produits, et, qui donnent de si beaux bénéfices annuels aux villages de la banlieue dont les pentes et le terrain permettent la culture des mirabelles, comme à Lorry et autres lieux. Mais aussi ils ont suivi les progrès du jour, et, je me rappelle avoir admiré en action, les premiers appareils de confiserie mûs à la vapeur à l'exposition de 1861. Ils provenaient, si mes souvenirs sont exacts, du laboratoire de confiserie actuellement encore installé rue Jurue et relevant de la maison Caye.

La maison Simon frères, de réputation européenne, soutient aussi glorieusement l'honneur de l'horticulture et de l'arboriculture messines. Jusqu'à la fin du règne impérial, les nombreux fabricants de flanelles et de molletons à Metz jouissaient d'une haute réputation nationale, pour les beaux et bons produits qu'ils expédiaient dans toute la France. Nous y reviendrons dans l'étude spéciale que nous en ferons dans le 3e livre de ce travail ; quant à la tannerie et corroyerie, objet de la présente

Digitized by Google

étude, elle se prépare au commencement de ce siècle à une véritable transformation que nous allons exposer.

§ VIII. *XIX^e Siècle. Modifications dans la Tannerie et la Corroyerie: la Partie anglaise.*

C'est en effet à cette époque, que les guerres de la révolution et du premier empire absorbaient des quantités énormes de cuirs divers. Napoléon dont le génie universel surveillait les besoins les plus détaillés de l'armée avait demandé aux savants-chimistes de l'époque le concours efficace de leur science, pour une production plus rapide des cuirs nécessaires à l'équipement de ses soldats. Mais dans la vie, l'expérience le prouve, le temps ne se remplace guère que par le mouvement. Le moteur manquait, et, sans lui, le mouvement ne pouvait, attendu son prix trop élevé, être pratiqué utilement. Il fallait au progrès un patron assez riche, autre que le gouvernement. Fatalement, on dut attendre que la vapeur et l'électricité encore relativement dans l'éclosion, fussent entrées en ligne et donnassent naissance à des innovations mécaniques d'une si heureuse application.

Cependant, à dater de 1810, la corroyerie se modifiait sensiblement. Ces améliorations de fabrication s'étendaient bientôt dans toute la France et la Moselle, et Metz particulièrement se les appropriait aussitôt qu'elles lui parvinrent. Avant cette époque, comme maintenant encore en France et en Allemagne, dans certaines localités de la Moselle, les établissements de tannerie-corroyerie étaient

Digitized by Google

nombreux, disséminés à quelques lieues les uns des autres, isolés ou par groupes, mais peu importants, occupant 2, 4, 6, 8 ou 12 ouvriers. Ces derniers chiffres étaient relativement considérables et suffisants pour faire face aux besoins du milieu où ils se trouvaient.

Aujourd'hui même, il faut visiter les grands centres de population ou des installations spéciales, pour y trouver un personnel sensiblement supérieur, se chiffrant par 60, 120, 200 ouvriers et plus, avec l'application entière réelle des progrès modernes. Dans la Moselle et aux environs, il y a la tannerie de Saint-Julien lès-Metz datant de 1811 comme petite tannerie de cuir fort, convertie en tannerie moderne en 1855, rasée en 1870, reconstruite en 1871 et aménagée plus tard pour la fabrication spéciale de la vache lissée pour semelles ; l'établissement de Pagny-sur-Moselle datant de 1871, pour la fabrication du veau ciré et l'équipement : et, à Nancy, la grande usine Luc pour l'équipement militaire et la fabrication des jus concentrés. Ces maisons seules dans la région ont suivi correctement les progrès relatifs à leur spécialité. Avant 1810, en corroyerie, on préparait le veau blanc, le veau et la vache noirs sur fleur, et la vache en huile pour grosses chaussures. Ces peaux conservaient à peu près leur force normale, étaient lourdes de leur nature, pesantes de tannin et d'huile, et inusables comme les cuirs forts qui demandaient 18 mois ou deux ans de fabrication. — Les cuirs d'empeigne ne nécessitaient que 12 à 15 mois, tannerie et corroyerie comprises. Aussi, point n'était encore question des veaux cirés ni des veaux vernis qui firent leur apparition quelque temps

Digitized by Google

après. — Les Nys, les Houette, furent, dit-on, les introducteurs du veau et de la vache vernissés en France — à Metz ce furent les Gondolf, les Brettnacher qui les premiers fabriquèrent les cuirs vernis pour chapellerie et carrosserie. — Nous les retrouverons en temps utile aux expositions de Metz.

Progrès de la corroyerie, Irlandais à Paris. — Mais voici l'historique des premiers vrais progrès de la corroyerie en France, suivant la version du Journal, la *Halle aux cuirs* de Paris, que m'ont confirmé les récits paternels bien antérieurs.

Vers 1810, 4 corroyeurs irlandais vinrent se fixer à Paris. Ils travaillaient habilement, ce qu'il y à 30 ans encore, on appelait : *« la partie anglaise »*. Ces hommes apportaient là, pour la France, une branche nouvelle de l'industrie des cuirs. — Ouvriers accomplis en corroyerie, ils pouvaient prendre un cuir tanné, un veau frais de fosse ou sec, tanné, et lui faire subir toutes les façons pour le rendre en ciré, prêt à être livré à la cordonnerie. A cause de la division du travail, les ouvriers de ce mérite là, même de nos jours, sont encore assez rares, pour être estimés et recherchés comme chefs d'équipe ou d'atelier, et avant quelques années on n'en trouvera plus que là où les machines n'auront pas encore pénétré, c'est-à-dire dans les petits établissements. Ce qui étonnait surtout, c'est la manière dont les pauvres Irlandais dérayaient et égalisaient les peaux, à l'aide du couteau à revers et ils furent longtemps l'objet de la curiosité intéressée des gens du métier. A cette époque, en effet, on ne connaissait que la lunette comme ou-

Digitized by Google

til tranchant de corroyerie. Trente ans plus tard apparaissait l'étire à blanchir qui a dû venir d'Allemagne et supprimait le couteau à revers, pour ce travail délicat. C'est peut-être justice à rendre à qui de droit de dire qu'un jour le fils du Parisien de Metz, dont nous entretiendrons nos lecteurs plus tard, ayant vu à Thionville, un petit tanneur et corroyeur de la ville, blanchir à l'étire sur la planche très étroite d'un chevalet français, avec une inclinaison de 45° degrés, parce qu'il n'avait pas eu l'idée de donner à une table à mettre au vent, une pente de 15° degrés environ, comme on le faisait habituellement, eût l'idée d'appliquer cette inclinaison de 45° degrés aux grands marbres à blanchir. Ce mode très rationnel fut suivi ensuite, partout, avec satisfaction. Aujourd'hui, on a des machines à blanchir, comme à mettre au vent, même à cirer, à écharner, à égaliser en refendant. On parvient fort ingénieusement en mécanique, à imiter avec précision tous les mouvements, à réaliser tous les travaux techniques qu'opère la main de l'ouvrier. Où s'arrêtera ce génie de l'imitation venant chaque fois soulager l'homme dans cette condamnation du travail, que la Bible résume par la sentence : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. » Et, conséquence bien consolante c'est qu'après chacune de ces innovations, l'ouvrier utilisant plus son intelligence à conduire ces machines, que ses mains à faire leur besogne, fatigue moins et gagne davantage. N'est-ce pas finalement une préparation bienfaisante à l'élévation générale du niveau intellectuel du quatrième ordre. S'il en était ainsi, qu'y aurait-il vraiment à en redouter, puisque ce serait

Digitized by Google

un progrès humanitaire, dans les classes les plus denses et les moins favorisées! Ce sont encore les Irlandais qui enseignèrent à travailler la peau de cheval. On verra bientôt aux expositions de Metz, des corroyeurs de cette ville se recommander à l'attention publique et à celle du jury, par la formule « Corroyant à l'Anglaise à l'instar de Paris. »

En 1823, vint à Metz, comme ouvrier d'abord, puis petit façonnier en chambre, enfin modeste patron, rue Vincentrue et quelques années plus tard, propriétaire de son établissement, rue du Pont-Saint-Georges, 24, un jeune corroyeur de Paris, élève de l'école des Irlandais. Son enseigne fort originale portait: SENDRET, *Corroyeur anglais*, dit le *Parisien*. Ce dernier surnom était le nom de guerre de compagnonnage. L'enseigne était complétée par la représentation d'un atelier de corroyerie nouvelle: Un coupeur de tiges, un cambreur, un dérayeur au couteau à revers et par opposition, un blanchisseur à la lunette. C'étaient les portraits des apprentis de la maison. Longtemps cette enseigne parlante fit le bonheur des gavroches du quartier qui venaient avec orgueil, voir ou y faire voir à leurs camarades, leurs grands frères ou amis, c'était encore la satisfaction des mères admirant leurs fils si bien représentés. On retrouvera un jour ce petit gland d'établissement du Parisien grandir et devenir trente ans plus tard, le premier établissement de tannerie et de corroyerie de la Moselle et de l'Est.

Maintenant, pour suivre réellement avec méthode les progrès de notre industrie en Moselle et à Metz, il faut en chercher les documents cer-

Digitized by Google

tains dans les rapports des expositions messines et les compléter avec les souvenirs contemporains.

IX. *Les expositions en général. Celles de Metz en 1825, 1828, 1834, 1837, 1864.*

Les expositions en France datent de la fin du siècle dernier. Elles y sont devenues décennales. La dernière date de 1889. La prochaine suivra en 1900, comme clôture du siècle écoulé et préface du vingtième.

En province, elles ont été pratiquées avec un certain succès au profit des localités qui les ont tentées. La première à Metz date de 1825. La dernière fut tenue en 1861. La première depuis l'annexion eut lieu en 1892.

Nous nous proposons de les visiter succinctement toutes, pour y constater le progrès de la tannerie et de la corroyerie. Ces expositions que chaque période a rendues plus faciles, plus importantes, deviennent en proportion du temps écoulé, le livre le plus explicite, la vraie pierre de touche des progrès accomplis dans les arts, les sciences et l'industrie. Elles complètent avantageusement les foires anciennes, véritables marchés, ne réunissant que des produits spéciaux à vendre par quelques corporations. Cela pouvait être fructueux commercialement, obligeait à des déplacements longs et onéreux, créait des concentrations toujours utiles à l'humanité par les relations qui en étaient la conséquence, mais n'avait rien que de mercantile et se restreignait aux spécialités de

Digitized by Google

la foire. Les expositions modernes au contraire, sont l'exposé synoptique au profit de tous, de ce que l'élite nationale de chaque peuple qui y prend part, a imaginé et réalisé de progrès les plus complets, dûs aux découvertes les plus récentes, des lois de la nature, par la science, au profit de l'humanité entière.

Même au point de vue commercial, le résultat est d'une ampleur incomparable, puisque les négociants des pays divers peuvent y venir apprécier en quelques jours, tous les produits industriels du globe qui y sont réunis, les comparer, même les acquérir sur l'échantillon exposé. On peut donc ajouter: qu'une exposition comme on les pratique actuellement : est la plus haute expression de la plus intelligente, de la plus loyale concurrence de tous les créateurs et producteurs universels au profit des consommateurs de l'humanité.

Exposition messine de 1825.

On lit, dans un rapport fait en séance générale du 9 juin 1825, à la Société des lettres, sciences et arts de Metz : discours de Monsieur Sérulus, président :

« Cette exposition mémorable pour les résultats « obtenus et pour les promesses de l'avenir, révé- « lant une activité industrielle ignorée, indique « surtout à certains arts, déjà exercés avec suc- « cès, ce qu'il faut pour arriver à la perfection « de l'avenir.

« La physique est l'étude de la nature des « corps, la chimie est l'étude des rapports des

Digitized by Google

« corps entr'eux. Or, les industries sont surtout « le résultat des rapports des corps entr'eux (1), « d'où l'on peut conclure avec la Société des « lettres, sciences et arts, que de toutes les « sciences naturelles, la chimie est sans contredit « celle qui exerce la plus grande influence, sur « la plupart des arts, par conséquent sur l'indus- « trie en général. Et dès ce moment déjà, l'on « demandait pour Metz une chaire de chimie ap- « pliquée aux arts, dont le besoin ne s'était jamais « fait sentir plus vivement que depuis cette expo- « sition de 1825. C'étaient les fabricants de colle- « forte, les teintureries, les chapeliers, les tan- « neurs, les savonniers, les fabricants de céruse « et plusieurs autres, qui allaient réclamer des « avis, pour surmonter des difficultés techniques. « Car enfin, l'homme complètement étranger aux « principes généraux de la science, se heurte à « tout moment à un nouvel obstacle. Il serait « donc urgent, que cette chaire fût établie, car « Metz renferme dans son sein tous les éléments « d'une haute prospérité et peut être saluée dans « l'avenir au rang des villes manufacturières, « commerciales, agricoles les plus florissantes du « royaume. »

Telles étaient les conclusions aussi judicieuses que pratiques du discours de M. le Président Sérulus. Il est à remarquer, que par ces idées si justes, l'esprit d'initiative industriel s'affirmait ad-

(1) Il eût été plus juste de dire : La chimie est l'étude de la nature des corps. La physique est l'étude du rapport de ces corps entr'eux. Or les industries sont surtout le résultat de la connaissance de la nature des corps et des rapports de ces corps entr'eux.

M. le Colonel P. CARRÉ DE MALBERG.

Digitized by Google

mirablement en 1825. Aujourd'hui, soixante-dix ans plus tard, ces desiderata ne seraient pas moins bien justifiés. La municipalité messine, l'Académie aidant de son concours, ferait acte de haute intelligence initiative, en créant une chaire de ce genre, se traduisant pratiquement par un laboratoire de chimie, où des cours publics réguliers seraient tenus, avec facilités à ceux qui les fréquenteraient, de soulever pour y être étudiées théoriquement et pratiquement, les difficultés qui les arrêteraient dans l'exercice de leur industrie respective. Et une création semblable serait applicable utilement dans tous les centres industriels.

Les Lauréats de l'Exposition. — A cette exposition de 1825, trois échantillons de cuir fort sont présentés par MM. Gillard frères de Sierck. Une médaille d'argent de première classe est donnée pour ces cuirs, dont la supériorité de fabrication soutient la concurrence des fabriques si renommées de Liége, Stavelot, Malmédy. MM. Muel et Cie, de la tannerie de Lauvallière, obtiennent une médaille d'argent de deuxième classe. MM. Mathieu et Häan à Saint-Julien obtiennent une médaille de bronze pour cuirs de pays.

A cette même exposition, MM. Dardare frères de Metz se présentent comme les premiers adeptes établis à Metz, de l'enseignement des Irlandais de Paris. Leurs produits se composent de cuirs forts acidulés. Cuirs de veau, de vache, de cheval cirés, tous articles signalés : comme fabriqués à l'instar de ceux de Paris. Ils obtiennent une médaille d'argent de deuxième classe.

Digitized by Google

Poulemaire à Beauregard, près Thionville, et Margo à Faulquemont, sont mentionnés honorablement. Constatons que cette exposition nous confirme que le progrès nouveau de la corroyerie est déjà en pratique et en honneur à Metz. Mais c'est surtout la fabrication du cuir fort qui s'affirme par de bons produits.

Exposition messine de 1828.

L'exposition suivante fut celle de 1828. On attendait la visite du roi Charles X. Dans cette attente et pour donner plus de prestige à cette exposition, elle eut lieu dans la galerie de l'hôtel-de-ville et M. le vicomte de Suleau, alors préfet, dans son discours d'inauguration

Déclara

« *Académie Royale, la Société des lettres, sciences* « *et arts de Metz, qui s'était formée dans la Mo-* « *selle pour y répandre toutes les connaissances* « *utiles.* »

C'est à cette exposition, que la tannerie fait pressentir sa résolution de rompre avec les vieilles traditions de la nécessité des longues années pour obtenir un parfait tannage. MM. Dardare frères, que nous avons vus en 1825 être les pionniers du progrès en corroyerie, croient en avoir trouvé le procédé réel. Ils affirment que le cuir fort acidulé présenté par eux à l'exposition, a été tanné en quatre mois, avec une seule poudre, au lieu de trois réglementaires de quatre, cinq et six mois. Toutefois, comme ce progrès ne s'est affirmé ni confirmé par une continuation régulière de fabri-

Digitized by Google

cation de ces nouveaux produits, on en doit conclure: que ce n'était qu'un essai, sans avenir.

Notons cependant déjà, que nous retrouverons ce progrès parfaitement réalisé, depuis plusieurs années, sur une grande échelle, à l'exposition de Metz de 1892, par la grande tannerie de Saint-Julien-lès-Metz, réorganisée à cette intention vers 1886. Nous aurons donc lieu d'y revenir. A cette exposition de 1828, Messieurs Feltz-Haas de Sierck exposent de beaux cuirs forts et seront longtemps avec Messieurs Gillard frères l'honneur des tanneries de cette ville, en compagnie des Florange, des Lœwenbrück et des Grégoire. M. Margo, de Faulquemont, expose de la corroyerie ancienne; M. Ritt, de Sierck, des basanes et des peaux de chèvres; enfin, M. Gondolphe offre des spécimens de cuirs vernis pour chapeaux et visières.

On doit remarquer que déjà à cette exposition la nature des produits cuir est plus variée que précédemment. Nous y rencontrons des peaux de mouton en basane, des peaux de chèvre, cuirs vernis, outre les produits de MM. Dardare frères vulgarisateurs, comme nous l'avons dit précédemment, de la corroyerie parisienne.

Les Messins doivent se féliciter aussi, de voir la Société des lettres, sciences et arts de Metz, récompensée de ses généreux et persévérants efforts, par sa constitution en Académie royale: titre bien mérité et si hautement justifié dans la suite, par son zèle incessant à contribuer dans la Moselle, à la diffusion de la science et de toutes les connaissances utiles.

Digitized by Google

Expositions messines de 1834 et de 1837.

1834. — Nous sommes obligés d'avouer avec bien du regret, que cette fois la tannerie et la corroyerie ne brillent à la première des deux que par leur absence.

Il y avait cependant en ce temps-là, de nombreuses maisons, relativement importantes, de corroyeurs de la nouvelle école. Mais le vrai stimulant de l'industrie : celui de concourir à qui fera le mieux et davantage, n'existait pas. La maison Dardare frères à la suite de la mort des titulaires était fermée. Le feu sacré de la concurrence couvait, il ne flambait pas, il rebrillera en 1837. Sauf les tanneries de cuir fort de Sierck qui luttaient pour l'existence avec celles de Givet, Stavelot, Liége, Malmédy, les tanneurs de Metz se contentaient généralement de la clientèle nombreuse et à l'aise de la Moselle et des départements limitrophes, région qui alimentait largement leur personnel se composant de deux à dix ouvriers, pour la plupart et de quinze à vingt pour quelques exceptions de Metz. Mais voici l'exposition de Metz.

1837. — Elle se tient au Jardin Botanique. Peut-être, a-t-on trouvé déjà, ou trouvera-t-on dans la suite, que j'entre parfois dans des détails prolixes, étrangers en apparence au fond de la question, qui est l'étude rétrospective et actuelle d'une des grandes industries du pays. Mais que l'on veuille bien considérer que, dans les éléments qui constituent la prospérité d'une contrée, d'une ville, tout y est solidaire : Produits agricoles, indus-

Digitized by Google

triels, commerce, génie et caractère de la population que déterminent ses aptitudes et ses mœurs, et lui font adopter à la longue les institutions sympathiques à son tempérament. Il peut donc paraître bien naturel, qu'en s'entretenant comme dans une conversation, de l'histoire des industries les plus en relief dans son propre pays, on y mentionne des faits divers qui servent de repos d'esprit à un exposé purement technique. Enfin, je me persuade, à tort ou à raison, que c'est peut être le privilège de ceux qui ont fait du chemin dans la vie, qui ont beaucoup regardé autour d'eux en se le rappelant, de pouvoir remettre sous les yeux des générations nouvelles, des choses qu'elles ignorent ou qu'elles oublient et dont leur curiosité peut pourtant tirer satisfaction, voire même une instruction profitable.

Cette fois à l'exposition de 1837, l'esprit fécondant de la concurrence se fait sentir. Douze années nous séparent de celle de 1825. De nouveaux noms surgissent et remplacent les absents. La suivante sera en 1861. Une génération entière la séparera de celle de 1837. La prochaine sera donc d'autant plus sérieuse, que les progrès de la science lui auront préparé plus d'éléments nouveaux.

Messieurs Gillard, de Sierck, avec leurs beaux cuirs forts, restent toujours en tête. Messieurs Gérard père, Chenot, Lalbertaux, avec de beaux produits de corroyerie, à l'instar de Paris, soutiennent à Metz l'honneur de leur industrie.

Il n'est pas jusqu'au petit corrroyeur anglais, M. Sendret, dit le Parisien, qui, malgré sa médiocrité relative, n'essayât de se produire. Il pensait

Digitized by Google

que le soleil luit pour tout le monde. Son exposition se composait : d'un croupon de vache en huile, égalisé au couteau à revers, de tiges, de veaux cirés, de cheval corroyé, d'une basane lissée, *d'une chèvre grainée noire lustrée.* On le trouva bien osé, dans la rue des Tanneurs, qu'il ne fréquentait pas, d'exposer de la belle corroyerie, même de la nouveauté, qu'il n'avait pas tannée, mais seulement très bien corroyée. L'exclusion pure et simple fut son lot. En vain, il réclama timidement, comme les humbles, le jury avait prononcé. Mais le public messin avait vu, qu'il y avait encore un autre petit corroyeur travaillant bien.

M. Rief, de Boulay, offre aussi de bons produits en cuir fort et en corroyerie ordinaire. Enfin, M. Brettnacker, également de Boulay, expose avec grand succès, des cuirs vernis pour chapellerie et carrosserie. Cette industrie de création récente, conduite par un homme aussi intelligent que travailleur persévérant, prend une grande extension. Boulay qui compte déjà MM. Humbert père, Kuhm frères, Rimmel, Lœwenbrück, Rief et quelques autres comme tanneurs, voit se créer une véritable usine où s'exerce une grande industrie. Malheureusement, le patron mourant prématurément quelques années plus tard, l'usine par succession change de direction, périclite et bientôt n'est plus qu'un souvenir sous formes de ruines.

Tant vaut l'homme, tant vaut la chose.

Digitized by Google

Grande Exposition universelle de 1861.

Pour des considérations qui m'échappent, dont je n'ai trouvé l'explication nulle part, il s'écoula vingt-quatre ans, une génération entière, jusqu'à la nouvelle exposition de 1861. Doit-on accuser l'indifférence de l'administration municipale de ce temps-là? Peut-être! ou mieux, le pressentiment général des nouveautés que promettait l'application industrielle de la vapeur, arrêtait-elle l'initiative de ceux qui n'avaient encore aucun progrès nouveau sensible à signaler. *M. Félix Maréchal, Maire*, depuis quelque temps déjà, était à la tête de la municipalité, un citoyen d'élite, enfant de Metz et membre de son académie. Médecin très estimé, Président du Conseil général de la Moselle, homme de grande science, aux aspirations nobles et élevées, il consacra ses plus persévérants efforts au développement intellectuel, scientifique et industriel de sa ville natale. Pour en bien connaître toutes les ressources, il résolut avec le Conseil municipal et l'Académie, d'ouvrir en 1861, à Metz, sur la grande place de l'Esplanade, dite alors place Royale, un Concours universel à toutes les bonnes volontés.

Ainsi eut lieu à Metz, sous la magistrature municipale du docteur Félix Maréchal, dans des bâtiments spéciaux provisoires, magistralement agencés, la splendide exposition universelle de 1861. Cela a été un succès: elle fut véritablement digne de son nom.

Dans la vie d'un peuple, même d'une grande ville, une génération peut ne pas tenir grande place dans son histoire; mais si, pendant ce temps,

Digitized by Google

des inventions capables de changer la face du monde entier sont réalisées, on doit s'y arrêter convenablement.

La vapeur modifiant le matériel industriel. C'est en effet de 1840 à 1870, que la machine à vapeur se généralise et est réellement employée; que les chemins de fer commencent à se tracer et à marcher; que le gaz, bientôt suivi de l'électricité, éclairera les rues et les ateliers; et que plus besoin ne sera d'une chute d'eau indispensable alors, pour aider à l'homme à faire son travail le plus pénible. Partout où il peut être creusé un puits abondant, et si le milieu est favorable à son exploitation, l'industrie plantera sa tente; et la vapeur deviendra le serviteur docile, puissant, infatigable du génie créateur de l'homme, dont il augmente à l'infini la force d'action.

La tannerie ne peut travailler sans eau, aussi tous ses établissements qui sont privés d'une chute et se trouvent pour ce motif obligés d'avoir recours aux moulins municipaux ou aux voisins mieux placés, peuvent recouvrer leur indépendance industrielle en recourant à la vapeur, pour mettre en mouvement les machines ingénieuses qui devront faire les grosses manipulations du métier. Ce sont des presses diverses, mais puissantes qui essorent instantanément les cuirs frais de fosses, destinés à la corroyerie; qui allègent de 78 % de leur humidité, les écorces fraîches de fosse et usées, pour servir avec des foyers spéciaux au chauffage des machines. Ce sont diverses dispositions mécaniques, qui dépoilent les peaux, les façonnent, les agitent dans les jus préparatoires et concentrés. Une fois

Digitized by Google

tannées, ces peaux devenues cuir, sont étendues, foulées, lissées par d'autres machines auxquelles incombent tous les travaux de force. Des marteaux mécaniques compriment les cuirs à semelles, au besoin des cylindres les rendent polis comme des glaces, à la façon dont opèrerait un laminoir. On construit des machines à cambrer, à lisser les grands cuirs. Enfin, dernière merveille mécanique de quelques années : une machine à refendre les cuirs destinés à la corroyerie divise la même peau en 2-5 épaisseurs. La dernière machine de ce genre dite machine américaine à refendre, à ruban, datant de huit à dix ans seulement (les premières de près de quarante ans), a une lame sans fin qui se repasse en fonctionnant et peut se régler avec une telle précision, que sans trop nuire à la densité ni à la tenacité, au moins pour les deux premières épaisseurs, on peut en obtenir d'un millimètre et même d'un demi-millimètre. Cela se pratique pour cette dernière épaisseur, sur des peaux minces, comme le sont les basanes ou les peaux de chèvre destinées à la doublure de cordonnerie, à la reliure, aux tentures, à la chapellerie.

Tannerie de Saint-Julien-lès-Metz. — Il y a trente-cinq ans, que parurent les premières machines parisiennes à refendre la peau avant le tannage. La tannerie de Saint-Julien se fit un honneur de posséder la deuxième qui fut faite. Posée, elle revint à dix mille francs. La machine américaine perfectionnée actuelle, montée sur place, coûte à peu près le même prix. Cette deuxième machine parisienne a été installée à Saint-Julien-

Digitized by Google

lès-Metz à la fin de 1860, année précédant celle de l'exposition. Toute la tannerie messine fut invitée à la voir fonctionner et fut reçue par le Patron lui-même, jaloux surtout du progrès général de l'industrie des cuirs. Il réussit à intéresser les visiteurs, et il ne manqua pas de se créer des envieux dont il ne s'inquiéta jamais.

Conséquences de l'emploi des refendeuses. — Ces machines à refendre opérèrent une merveilleuse transformation dans la corroyerie et dans la fabrique de chaussures à prix doux, à laquelle elle apportait de nouveaux éléments à bon marché. Je n'oserai même affirmer qu'elle ne fut pour rien dans la fermeture successive de bien des petits établissements de tannerie qui fabriquaient la peau étrangère même pour empeigne; car les croûtes de la refendeuse remplaçaient avantageusement cet article de second ordre.

Quoi qu'il en soit, la main-d'œuvre en fut surtout bien soulagée. La refendeuse primitive opérait dix à quinze fentes de peau à l'heure. Celle à ruban peut en produire quarante à l'heure. Il fallait un homme robuste, habile ouvrier pour dégrossir dix à quinze peaux par jour de douze heures de travail, et pour les égaliser à la façon d'une refendeuse, il lui eût été impossible d'en produire plus de trois ou quatre dans le même temps. Encore faut-il tenir compte que le couteau à revers ne produit que des bourriers de vil prix, quand la refente de la machine vaut 75 % du prix de la première coupe. En un mot, on est arrivé à réaliser mécaniquement, avec économie de temps et de matière et facilement toutes les

Digitized by Google

opérations manuelles qui demandaient le plus de force, de peine et d'habileté pratique. Or, produire économiquement, vite, facilement et beaucoup, prépare immanquablement à faire toujours davantage, avec un succès croissant. Aussi ce nouvel état de choses, loin d'être au détriment des ouvriers qui, au début, inconscients du résultat final, redoutaient l'emploi des machines, au point de les vouloir détruire, dans la crainte d'être par elles privés de travail, n'eurent bientôt qu'à s'en féliciter. On vit, en effet, de grands établissements se fonder, le travail manuel soulagé et les salaires progressivement augmenter. Tel ouvrier qui gagnait auparavant deux et trois francs par jour en fatiguant beaucoup en gagne actuellement trois, quatre et davantage, avec moitié moins d'effort.

Il y a encore une preuve bien tangible des avantages résultant de l'emploi des machines, dans l'économie générale. Lors de la création des chemins de fer, l'agriculture nourricière de la race chevaline jeta les hauts cris : les chevaux se donneraient ! on n'en voudrait plus ! or, plus on établit de lignes, plus les chevaux sont chers. C'est qu'en effet leurs services sont multipliés et disséminés dans le service universel des gares et celui des relations innombrables résultant du mouvement général.

Marteau mécanique. — Revenant à l'industrie locale des cuirs, nous rappellerons que le département de la Moselle a profité de suite et largement du nouvel état de choses. MM. Gillard frères, à Sierck, ont depuis longtemps un marteau méca-

Digitized by Google

nique mû à l'eau. C'est pour cela que leurs cuirs forts font prime. En vain, les bons confrères répandent malicieusement que cela n'a d'autre but que de dissimuler les défauts du cuir à semelle. Les cordonniers consommateurs qui ont moins de mal à le battre, les fabricants de chaussures qui ne peuvent le battre du tout, qui ont aussi des machines dont ils apprécient les services, ont bientôt reconnu les avantages du cuir battu. Ils n'en veulent plus d'autres. Et voilà les dénigrants obligés de se procurer des marteaux ou de faire battre leur cuir à façon chez le voisin.

Toutes les localités qui ont un moulin à tan banal pour la banlieue y ajoutent bientôt un marteau, si les tanneurs des environs qui font suffisamment de lissé ou de cuir fort n'ont pu en établir.

A Metz, Messieurs Bernard père, Bultingaire, Gérard père, Becker, Bayet, la tannerie de Saint-Julien ont monté des moteurs à vapeur et se complètent progressivement de toutes les machines que nécessite la spécialité de leur fabrication. La tannerie de Saint-Julien a donné l'élan par l'exemple, et en 1861, toutes les machines de l'industrie des cuirs créées à cette époque y étaient installées et fonctionnaient.

Les premières machines à refendre en croûte sont antérieures de quelques années à 1861. Elles étaient d'origine anglaise. Les Anglais les employèrent de suite, puis la France et successivement l'Allemagne et les autres pays d'Europe. Un de nos concitoyens, M. Schumert père, leur a dû une fortune brillante, pour les avoir utilisées de suite, m'a-t-on dit, sur les lieux d'origine.

Digitized by Google

Avantages de la refendeuse à rubans. — Comme nous l'avons déjà fait entrevoir, à leur apparition, ces machines à refendre produisirent une véritable révolution dans l'économie de la corroyerie, dont il est facile de se rendre compte par les conséquences immédiates. Outre l'énorme économie de temps, la plus réelle perfection de l'égalisage de la pièce que la main n'atteignait que difficilement et lentement, il y avait celle, plus considérable encore, de la matière première. Ordinairement une peau tannée brute est plus épaisse qu'il ne convient pour la plupart des ouvrages auxquels on la destine en corroyerie. Pour réaliser économiquement le produit demandé, il fallait choisir les peaux les plus minces, qui souvent étaient trop petites ou trop inégales dans les parties basses du cou et des flancs. Force était de prendre une peau plus forte avant ou après tannage et de la dégrossir suivant la spécialité de sa destination. C'était généralement onéreux, très laborieux, et les bons ouvriers en ce genre étaient aussi rares que recherchés. De plus, les débris assez considérables qui en résultaient étaient réellement de piètre valeur. Ceux qui provenaient des peaux non encore tannées servaient à faire de la colle-forte et valaient quelques francs les cent kilos frais. Ceux fournis après le tannage, ne valaient pas davantage, encore moins, puisque, pour en obtenir le même prix, il fallait les faire sécher. Au contraire, la peau fendue mécaniquement, presque instantanément, tannait mieux et plus vite et donnait d'abord pour la première coupe une peau comme on la désirait, La deuxième partie, si elle était suffisamment forte, donnait un produit similaire du premier,

Digitized by Google

moins la fleur, en deuxième choix pour ce fait, applicable à des usages indiqués par sa nature, mais se vendant facilement et avantageusement. Au besoin, on obtenait une troisième refente destinée aux articles de pacotille, et les moindres débris sont employés par superposition pour cuir factice et talons de chaussures. Aussi cette machine est-elle actuellement obligatoire pour tout corroyeur intelligent qui travaille assez pour l'utiliser, s'il ne veut ou ne peut point faire refendre à façon. Elle fonctionne également bien, quoique moins rapidement, mue à la main et deux hommes suffisent pour en manœuvrer l'ancienne non à ruban.

Maintenant que le progrès accompli dans le matériel de tannerie et corroyerie a été décrit, que nous le savons utilisé en tout ou en partie dans toute la France et particulièrement dans la Moselle, revenons à l'exposition elle-même.

Elle est ouverte. Les départements voisins, Meurthe, Meuse, Ardennes, y ont des représentants. La tannerie et la corroyerie de Metz y ont grand air. Le cuir fort, la vache lissée, le cheval en croûte et corroyé, la tige, le veau ciré, le croupon de vache pour l'armée, la fausse tige de cavalerie, les cuirs à courroies, ceux pour sellerie, bourrellerie, carrosserie sont vraiment tous remarquablement traités. Ils sont fournis par vingt à vingt-cinq exposants divers. Tous attestent les immenses progrès de l'industrie des cuirs à Metz, dans la Moselle et la région de l'Est.

Son Excellence le maréchal Canrobert à l'exposition. — Dans le cours de l'exposition, Son Excellence le maréchal Canrobert lui avait fait

Digitized by Google

l'honneur de sa visite, en compagnie des autorités de la Cité et de la direction de l'exposition. Très observateur, le maréchal s'était arrêté complaisamment devant l'exposition de cuirs très étendue, complétée de produits destinés à l'équipement militaire, du fils du corroyeur anglais, dit le Parisien, qui, après avoir fait ses études pour entrer aux écoles militaires, avait, depuis dix ans, pris subitement la modeste succession paternelle. Ne pouvant servir son pays par les armes, le jeune corroyeur avait résolu de doter sa ville d'une grande industrie et de lui être utile dans la mesure de ses moyens. Pour compléter l'établissement paternel de corroyerie anglaise existant à Metz rue du Pont-Saint-Georges, devenu bientôt insuffisant, il avait acquis depuis cinq ans la tannerie de Madame veuve Häan, de Saint-Julien-lès-Metz, où l'on faisait un peu de cuir fort, et en avait fait une tannerie modèle pour l'époque. Il y occupait, à l'étonnement de tous, quatre-vingts ouvriers tanneurs et corroyeurs qu'il avait formés à son école, outre quarante ouvriers corroyeurs de la maison de Metz, tous ses élèves. C'était un ébahissement général pour la corporation, dont les maisons les plus importantes, et elles n'étaient réellement que deux, n'avaient jamais eu un personnel s'élevant à plus de vingt à vingt-cinq compagnons. Aussi les interprétations les plus fantastiques étaient produites pour ne pas reconnaître simplement une initiative intelligente, guidée par une prudente hardiesse, soutenue par un travail infatigable qu'éclairait une instruction presque secondaire.

En 1860, le gouvernement français, sur la recommandation des régiments fournis par les deux

Digitized by Google

mêmes établissements, avait *déclaré d'utilité publique*, la tannerie de Saint-Julien-lès-Metz, située dans la première et deuxième zône militaire, pour y permettre les agrandissements jugés indispensables. M. Félix Maréchal, maire de Metz, avait daigné présider à l'inauguration qui en avait été faite. C'est vers ce temps là que l'illustre astronome, M. Leverrier, étant venu à Metz, visita l'installation industrielle de Saint-Julien, qui lui avait été signalée. Il demanda même à faire manœuvrer quelques instants un cuir à semelle sous le marteau à comprimer, pour se rendre compte de la pression estimée à 36,000 kilos, ce qui fit dire plaisamment à un des assistants : « Ce tan-« neur a bien aisé de voir de loin dans ses affaires, « s'il a pour ouvriers des astronomes comme « M. Leverrier ».

Les journaux de la localité, dans le compte-rendu qu'ils firent de la visite du maréchal Canrobert, rapportèrent le fait si honorable pour le tanneur de Saint-Julien et dirent le plus grand bien de ses produits, qui avaient déjà mérité, comme tous ceux exposés, les éloges de la presse spéciale de Paris.

Fête des chars. — L'administration de l'exposition avait imaginé de créer une fête pour le dimanche précédant la distribution des récompenses. Le clou de la fête était une promenade par la ville, de chars représentant les principales industries. La tannerie de Saint-Julien se chargea seule, de celui de la corporation des tanneurs et corroyeurs. Au dire de tous, il ne le cédait à aucun autre. Il était orné des produits des deux établissements de Metz et de Saint-Julien, simi-

Digitized by Google

laires de ceux de l'exposition. On loua beaucoup l'originalité de son entourage. En effet, dix ouvriers en tenue de travail, exerçant chacun une spécialité, l'occupaient ; les cent dix ouvriers complétant le personnel, conduits par le patron lui-même, accompagnaient le char, *distingués par un béret spécial*. Le tanneur de Saint-Julien estimait avec une certaine logique démontrer ainsi, que des établissements que tout le monde intéressé à cette industrie connaissait pour les avoir visités, qui mettent en évidence un personnel aussi nombreux que celui réuni de tous ses collègues dans la cité, n'a pas besoin d'aller à Paris chercher un exemplaire étranger à son travail journalier. Mais le siège était fait, et c'était oublier que la calomnie laisse toujours quelque chose derrière elle, et que la jalousie, impuissante à mieux faire, ne pardonne pas. Le fils du Parisien, tout comme son père auparavant, fut sans doute placé hors concours, et, être passé sous silence, fut son partage. Une partie de la presse locale protesta, seul il se tut. Pour se venger honorablement et dédommager son industrie méconnue, il alla aux expositions suivantes de Paris et de Lyon, où ses détracteurs de Metz n'auraient osé le suivre, et y fut largement indemnisé. Pour l'opinion publique, l'affaire était jugée. Malheureusement les tanneries d'alors ne sont plus, seuls les établissements de Saint-Julien et de Pagny-sur-Moselle attestent par leur prospérité, sa supériorité.

Palmarès de l'Exposition. — Toutefois, au Palmarès messin, les Gillard, Florange de Sierck tinrent la tête de la tannerie pour leurs beaux

Digitized by Google

cuirs forts, avec médaille d'argent 1re classe, Bernard frères de Metz, pour corroyerie, et Bultingaire obtinrent des médailles d'argent 2e classe, Becker-Noël, Gérard-Caillet, des médailles d'argent 3e classe, Haan, de Thionville, Lœwenbruck à Sierck, Courte à Puttelange, Henry, de Kédange, des mentions honorables.

Ne sont rappelés ici que les produits mosellans.

A cette exposition, il y eut même des tanneurs du Nord, qui eurent à cœur de venir faire connaître à Metz leur fabrication spéciale destinée à l'armée. C'est qu'en effet, à cette époque, la belle corroyerie n'était plus le privilège de Paris et de quelques villes en France, mais se traitait supérieurement dans le Nord, dans tout l'Est et notamment à Metz et à Strasbourg. On y travaillait beaucoup pour l'exportation, tant dans les départements voisins qu'en Allemagne, et pour l'armée entière en France. Les régiments français, disséminés sur tout le territoire, mais sensiblement groupés dans les départements de l'Est, offraient à leurs tanneries une très importante alimentation, par les compagnies hors-rang qui confectionnaient alors tout l'équipement. Les seuls établissements de Saint-Julien et l'annexe de Metz, qui occupaient, de 1866 à 1870, continuellement deux cent vingt ouvriers, fabriquaient annuellement 40,000 peaux de chevaux, 10,000 peaux de veaux et 10,000 peaux de vaches pour le civil et le militaire.

Bon nombre d'autres maisons de Metz, Bernard, Bultingaire, Bastien frères, Baudot, Gérard-Caillet, Donnevert, Néguin, Aubertin, Bayet, et quelques autres, produisaient également pour des chiffres respectables ; ainsi que Lepoire, à Saint-Avold, et

Digitized by Google

Zimmermann, Loth, Kempf, Schwartz, à Sarreguemines ; tous les fabricants de cuir fort de Sierck et ceux de Molleterie ; ceux de Thionville et autres localités mosellanes. Voilà ce qui explique d'une façon palpable, les chiffres importants de la statistique précédente.

Dans cette période ascendante de l'industrie des cuirs, de 1850 à 1870, bien des tentatives furent faites avec plus ou moins de succès, pour le tannage accéléré en France et particulièrement dans la Moselle. Je rappellerai, entr'autres, pour son originalité, l'essai avorté de Basse-Yutz près Thionville.

Tannage accéléré à Basse-Yutz. — ...Il y avait là un bel établissement de sucrerie. Son propriétaire, possédant une certaine science chimique, chercheur de nouveautés, manquait peut-être du jugement pratique indispensable aux vrais industriels. La sucrerie avait cessé de fonctionner. Il crut avoir fait merveille, en s'associant avec un tanneur, un peu cerveau brûlé, qui venait d'être forcé de fermer un gentil établissement qu'il avait fondé à Fontoy. Ces messieurs s'imaginèrent avoir trouvé la pierre philosophale de la tannerie, dans l'étrange procédé suivant, renouvelé non des Grecs, mais des Danois, au moyen-âge. Peut-être bien ne se doutèrent-ils jamais de leur innocent plagiat. En tout cas, ils se persuadèrent que leur procédé était plus scientifique en apparence, puisqu'ils appelaient à leur aide le concours de la vapeur, de la chaleur et du mouvement, d'un emploi inconnu au moyen-âge.

Le procédé danois consistait, après les prépa-

Digitized by Google

rations préliminaires, à coudre la chair en dedans, la peau, à la façon d'une outre, à la remplir d'écorces de chêne et de bouleau et de tout ce que l'on pouvait de jus de ces écorces, obtenu par dilatation à froid. On frappait violemment avec un bâton la peau ainsi ballonnée. Cela allait assez vite, car le jus, en traversant la peau, la teignait et lui donnait, il paraît, un caractère suffisant de cuir pour les usages nationaux. Mais, au moins, on ne perdait rien de la peau, et la façon était peu onéreuse.

Nos deux innovateurs avaient de grands bassins dans la sucrerie, des machines à grande et à petite vitesse. Ils remplissaient les bassins d'eau et d'écorces de chêne concassées, chauffaient le tout à la vapeur par des serpentins, et produisaient des jus chauds et concentrés qu'ils introduisaient à haute pression dans les peaux ballonnées à la danoise. Mais, comme de simples coutures n'auraient pu résister à la pression forcée du liquide, ils avaient imaginé de couper correctement en lignes droites, mais brisées suivant les angles que formaient à la peau pliée en deux, la tête, les pattes et les flancs, coupés d'après un gabarit établi sur trois tailles. Puis, avec des lamelles doubles de cuivre s'adaptant au périmètre de la peau et boulonnées, ils en soudaient absolument les bordages. Enfin, une fois l'outre bien close, on y introduisait, avec une notable pression de vapeur, les jus préparés jusqu'à ce qu'il s'établit un suintement abondant et soutenu. Au bout de quelques jours de ce travail de force, la peau était parfaitement tendue, trop tendue, la gélatine un peu fondue, trop fondue, pour donner jamais une

Digitized by Google

densité, qui en fait le prix, par la qualité et le poids. On déboulonnait, on recouchait les cuirs en fosse, pendant quelques semaines, comme des cuirs ordinaires : enfin, l'on recoupait les bordages qui, sous la pression des lamelles, n'avaient pu se tanner suffisamment. De cette manière, on avait obtenu, à grands frais, des croupons qui pesaient un tiers de moins qu'ils auraient pu peser avec le procédé ordinaire. De plus, le cuir était plat, sans nerf, creux dans son tissu, valait 10 à 20 p. 0/0 de moins que l'autre. Aussi, en quelques mois de cette exploitation : procédés, production, producteurs avaient disparu. C'était cependant le principe des jus concentrés à l'état d'embryon.

Véritable tannage accéléré. — Cet insuccès justifié témoigne cependant d'une préoccupation des esprits pratiques cherchant à abréger cet espace de temps nécessité par les errements de la tannerie ancienne, et le progrès en ce sens s'accentuait chaque jour. La création des jus concentrés de chêne ou de châtaignier, jus dégagés de toute matière étrangère au tannage, était acquise. M. J. Luc, de Nancy, en avait acheté le brevet pour l'Est et les fabriquait, les utilisait et les vendait aux tanneurs en très grandes quantités. Ce n'était pas l'écorce seule dont on se servait, mais les bois eux-mêmes, et, par économie, non les bois d'œuvre, mais les tortillards et bois de chauffage de ces essences.

Jus concentrés, tannage accéléré. — M. J. Luc en réalisait l'emploi théorique et raisonné à son usine de Nancy, à Paris, à la tannerie de Saint-

Digitized by Google

Julien, en Bourgogne. Vers 1886, MM. J. Luc, Patin et Cie acquirent la tannerie de Saint-Julien-lès-Metz, que les successeurs de son fondateur n'avaient pas su conserver. Ils l'aménagèrent pour le tannage accéléré du cuir lissé pour semelles, la pourvurent de tout le matériel perfectionné du jour et la transformèrent, comme en 1870, en un établissement modèle. Depuis quelques années, M. Patin est demeuré seul, continuant, avec un réel succès, cette fabrication, fort estimée en Allemagne, qui a pour base : l'emploi des jus concentrés, dosés graduellement, tenus continuellement en mouvement dans des fosses qui se vident et se remplissent automatiquement.

Des esprits à l'affût du toujours mieux prétendent avoir trouvé le moyen de tanner presqu'instantanément par le vide, par l'électricité..... L'électricité, à quoi ne l'emploiera-t-on pas un jour ! Elle est la vie, l'âme du monde matériel, elle le remplit dans tous ses éléments. Où s'arrêtera son influence universelle ? Elle est en tout, partout, elle sera un facteur de tout. A ce jour, 20 novembre, j'en vois des produits satisfaisants ; toutefois, ce progrès demande des modifications sensibles, vu que les tanneurs à façon demandent le double du prix ordinaire..... Le tannage est opéré du jour au lendemain.

Digitized by Google

§ 10. — *Renommée de la corroyerie messine. La Seille et divers.*

Pour terminer cette étude du cuir à Metz, en la complétant, il ne serait peut-être pas hors de propos de donner encore quelques détails rétrospectifs sur ses établissements, leurs produits et certaines mœurs de ses industriels. Metz fut, de tout temps, renommée pour la qualité exceptionnelle de ses cuirs d'empeigne, que fabriquaient tous les tanneurs de la rue Saulnerie, qui sont là de temps immémorial ; aucune tannerie, à Metz, ne pouvait s'établir ailleurs. Faut-il attribuer au parfum *sui generis* des travaux de tannerie des qualités hygiéniques particulières ? On a constaté que jamais une épidémie quelconque n'a sévi dans cette rue, au moins avec l'intensité remarquée dans les autres quartiers. L'affaire de l'entretien de la propreté de la Seille, de son assainissement a été de tout temps le tourment du Conseil municipal. Pendant 30 ans, M. Bultingaire, un des conseillers, s'est montré d'une tenacité devenue proverbiale pour la conservation du *statu quo*, en pratiquant, toutefois, un boulage hebdomadaire du fond du canal de la Seille, dans Metz, suivi d'une grande chasse d'eau. Peut-être avait-il raison, car on n'a encore rien trouvé de mieux, ni de plus pratique. Le cuir d'empeigne de Metz doit sa bonne réputation non seulement aux soins intelligents et consciencieux de ses tanneurs, mais aussi au fait particulier de la nature des eaux de la Seille, sur laquelle toutes les tanneries sont éta-

Digitized by Google

blies. Cette rivière, en effet, coule, d'amont, sur un lit généralement limoneux et vaseux avant d'être le trempoir commun des tanneurs. Ces industriels y ont établi transversalement de grands et forts madriers, munis de nombreux anneaux pour y attacher et faire dégorger, en les trempant, les peaux fraîches, salées ou sèches, qu'ils travaillent. Avant d'arriver dans le canal, la Seille reçoit, dans son parcours à Metz, le tribut des eaux ménagères et autres de la ville. Eu égard au débit relativement modeste de cette rivière, cet appoint est d'autant plus sensible que ces eaux charrient continuellement les détritus des rues. Cela constitue, d'une façon permanente, une manière de compost naturel, comme celui que préparent les tanneurs de veaux de Bordeaux, dont la réputation incontestée de qualité supérieure est universelle. Aussi les eaux de la Seille sont émollientes, douces et procurent à la peau ainsi trempée une souplesse toute particulière pour résister avantageusement comme empeigne aux fatigues de la marche : de là sa réputation méritée.

Mais là, comme en toutes choses, l'excès devient un défaut. Ainsi, en cas d'averse subite, abondante, les eaux étant chargées de matières abondantes diverses, en été surtout quand elles acquièrent une certaine chaleur au contact des pavés surchauffés, ces eaux prennent immédiatement un caractère nuisible au possible : elles deviennent instantanément putréfiantes, corrosives par l'ammoniaque qu'elles contiennent qui attaque la fleur, les tissus des peaux et mettent promptement le tout dans un état de décomposition et de désagrégation vraiment compromet-

Digitized by Google

tant. Aussi les tanneurs doivent-ils surveiller beaucoup leurs cuirs en trempe et quand, par hasard, ils sont surpris par un changement brusque de température, on voit les quais de la Seille si pittoresques, qu'ils sont une des curiosités de la ville, présenter l'aspect étrange et captivant d'une fourmilière en détresse, quand un passant, mal inspiré, en détruit brutalement l'édifice d'un coup de pied.

Les ouvriers quittent alors tout travail, courent aux madriers pour en détacher les peaux qu'ils rentrent vivement, après les avoir soigneusement rincées pour en détacher les dépôts que l'eau aurait pu y laisser et les mettre à l'abri d'un contact plus prolongé avec les flots de la Seille, devenue subitement tiède, boueuse, jaunâtre, verte, huileuse.

Diversité des produits messins. — Avant 1870, on fabriquait, à Metz, non seulement la peau de vache, de veau, de cheval et de mouton du pays, mais aussi la vachette des Indes, de Java, quelques cuirs d'Amérique, de la peau de mouton d'Australie. Aussi y avait-il quelquefois des lots considérables de laine de provenances diverses que venaient acheter les négociants de Reims, les courtiers d'Alsace, en concurrence avec la draperie de Metz même, alors fort importante. L'Alsace et la Lorraine allemande étaient les acheteurs ordinaires des empeignes légères que produisaient les vachettes des Indes et de Java. Cette dernière fabrication a perdu de son importance, à mesure que se répandait l'usage de la refendeuse qui produit l'empeigne de la force désirée

Digitized by Google

et avantageusement des croûtes à corroyer plus légères encore.

Bon nombre de ces tanneurs d'articles exotiques les fabriquaient de préférence parce qu'ils les achetaient à longs termes aux marchands de cuir en poil de la place qui en tenaient des dépôts considérables. Il y avait à Metz quatre maisons traitant le cuir en poil étranger. Les petits tanneurs cessant successivement de travailler, ainsi que plusieurs tanneurs de cuir fort de Sierck, Thionville et autres lieux, parce que les circonstances politiques les privaient de leur clientèle française et que les fabriques allemandes des cuirs similaires leur rendaient la concurrence très laborieuse ; les maisons de gros écoulèrent leur stock et fermèrent sans avoir de successeurs.

Il y avait encore à Metz une fabrication spéciale de cuir à semelle fort appréciée. C'était celle dite : cuir mixte de Metz. On le trouvait ordinairement chez MM. Bernard, Bultingaire, Bayet et à la tannerie de Saint-Julien-lès-Metz. On y employait les cuirs impropres à l'empeigne. Moins raide que les cuirs forts de Sierck, plus doux à travailler en cordonnerie, il supportait le clou et était plus ferme que la vache lissée ordinaire. Sa nuance de fleur gris d'ardoise le rendait fort distinct. Il devait cette nuance agréable à l'œil, tout en se grattant très blanc, à une légère goutte d'huile de lin jetée sur la fleur à la fin du lissage ; cela faisait monter la sève et produisait cette couleur. On l'employait l'été à la chaussure fine d'homme et, en hiver, à celle pour dame. Le dépoilage à l'étuve, ou avec le moins de chaux possible, des jus un peu fortement dosés et une

Digitized by Google

troisième poudre étaient les moyens employés, avec plus ou moins d'habileté, pour réaliser cet article, que l'on ne fabriquait qu'à Metz.

Enfin, on ne pourrait omettre, sans laisser une lacune, une autre fabrication, qui datait de près de 50 ans, qui était fort appréciée et permettait à la cordonnerie de Metz de n'être plus tributaire de Paris, Lyon et Marseille, où elle était une spécialité florissante.

J'entends rappeler la fabrication de la peau de chèvre et de mouton lustrées. Elle émigra à Nancy après 1870, y fit florès, puis périclita et, je crois, n'existe plus depuis quelques années. La peau de chevreau, le veau verni ont, peut-être, bien un peu contribué à sa décadence et l'industriel aussi. La tannerie de Lauvallières est devenue une brasserie. Plusieurs des enfants des tanneurs de Metz sont également allés à Nancy, et c'est ainsi que cette ville a profité d'une partie notable des épaves du naufrage industriel de Metz après la tourmente de 1870.

Mœurs et cercle ouvert de la tannerie. — Ce qui précède nous fait voir tous les tanneurs de Metz et quelques corroyeurs groupés en un même quartier. Leurs relations, très fréquentes, étaient généralement cordiales, ainsi qu'il en est entre gens qui se connaissent et s'estiment comme bons vivants et bons lurons. Ils se réunissaient généralement dans un petit café établi, de mémoire d'homme, près du coin de la rue des Tanneurs, rue de la Petite-Boucherie. Là, venaient les trouver, à certaines heures, les voyageurs de commerce pour les huiles et dégras et les peaux en

Digitized by Google

poils de l'extérieur. Y venaient également les bouchers de la ville et de la banlieue, les marchands d'écorce et les tanneurs du dehors. C'était une espèce de petite bourse, de cercle ouvert, fréquenté à peu près exclusivement par les membres de la corporation et par les personnes en relation directe d'affaires avec eux.

Ces messieurs n'étaient ni les uns ni les autres des bacheliers ès-lettres ni docteurs ès-sciences, et, certes, ce n'était pas nécessaire. Aussi les conversations n'étaient pas toujours académiques. *Inter pocula,* elles étaient même un peu triviales et terre-à-terre. Les menus propos du jour, les affaires courantes de l'industrie, quelques histoires grivoises assaisonnées franchement d'un bon gros sel gaulois en faisaient les délices et les frais ordinaires. On y jouait assez, on y buvait largement, quelquefois trop; on y jabotait sans cesse en cassant du sucre sur la tête de l'autre, présent ou absent. Ceux qui se croyaient les plus malins, je ne dis pas les plus habiles, ordinairement spectateurs muets, essayaient de faire à autrui ce qu'ils estimaient de bons tours, dont ils étaient souvent les victimes, à la grande joie de la galerie. Bien des tanneurs du dehors, venus pour se renseigner sur les cours, pour se distraire, pour traiter une affaire, y laissèrent de leurs plus belles plumes. On y venait donc à titre de flanerie : ceux-ci pour y traiter réellement des affaires, ceux-là en prenaient le prétexte pour surprendre celles des autres. On s'y disputait les fournisseurs en se faisant, à l'achat et à la vente, une concurrence quelquefois..... bien naïve, quand elle n'allait pas jusqu'à la malhonnêteté..... On se

Digitized by Google

supplantait dans la clientèle du voisin, qui l'y avait amenée par gloriole. Tels avaient la réputation de n'être habiles aux affaires que quand ils paraissaient arrivés au point où d'autres perdent la raison au fond de leur verre, qui alors simulaient l'ivresse pour saisir les confidences des tiers et les exploiter ; tels autres, voulant les imiter, devenaient, en réalité, ce qu'ils auraient seulement désiré paraître. Il en résultait, à tout moment, des quiproquos les plus drôlatiques, des surprises bien stupéfiantes, quelquefois des regrets bien cuisants, qui défrayayent la compagnie pendant d'heureux jours ; mais tous étant de bons lurons, comme on l'a dit, par profession, tempérament et vocation, cela finissait toujours cordialement, le verre en main.

Cependant, la moralité en affaires, qui était le sentiment de la généralité, avait quelquefois à se scandaliser par l'exposition de principes aussi peu délicats qu'antipathiques. Quelques habitués, passant pour des plus malins, pour des plus retors, pontifiaient pour cette spécialité. Mais ils furent toujours sans considération, on les tolérait, s'en défiant sans cesse, ne les fréquentant jamais qu'à ce café.

Et voilà comment, de tout temps jusqu'en 1870 les tanneurs de Metz et des environs, tous gens au rude labeur, venaient se distraire et occuper leurs loisirs *au Café du Coin*, que, dans les derniers temps, les voyageurs de commerce avaient baptisé par euphémisme : *Le Café de la Médisance.*

Cela n'ôtait, bien entendu, rien à la gravité ou à l'honorabilité du plus grand nombre, qui, sortis de là, ne se ressemblaient plus du tout. On sait

Digitized by Google

que, dans toutes les grandes familles, il y a toujours des enfants prodigues. Faute de ses consommateurs, le café a disparu.

Tout ceci est l'essai d'un tableau de mœurs d'un temps de santé, de gaîté, plein d'humeur et d'activité, qui, hélas ! n'est plus. Aussi : « Honni soit qui mal y voit. »

Doit-on desespérer ? — En effet, maintenant, il n'en est plus de même. Tout passe pour renaître probablement un jour. La plupart des maisons qui, jusqu'en 1870, se perpétuaient par l'hérédité, ne sont plus, et cette bonne et grande industrie, si florissante dans les derniers temps, tendrait, tous les jours davantage, à passer à l'état de souvenir. Faudrait-il donc en désespérer ?.... Non..... c'est encore l'affaire d'une génération, deux au plus. Rien au monde ne se perd, tout se modifie. Les éléments constitutifs de cette industrie demeurent, sont toujours là ; mais leurs relations, leur économie ont été fatalement interrompues. Ce sont actuellement des hommes spéciaux qui font défaut.

Quand il n'y en aura plus du tout d'anciens, et cela va vite, de nouveaux se seront insensiblement formés, d'autres enfin seront attirés par les avantages de la position, de ses ressources. La ville grandira certainement dans son périmètre par la suppression totale ou successivement partielle de son enceinte fortifiée qui, chaque jour, devient moins utile. La canalisation de la Moselle sera achevée.

Digitized by Google

§ XI. — *Exposition de 1892 à Metz. Dernières conclusions. Fin.*

Si nous examinons l'état actuel de Metz, sans parti pris de dénigrement, nous n'avons pas lieu de désespérer. En effet, visitons l'exposition messine de 1892, que l'administration municipale autorisa, dans un bâtiment neuf, consacré à la gymnastique, situé près de la Préfecture. Elle avait été à peu près improvisée et, pour cela, elle est instructive. On espérait la visite de l'Empereur. On avait à cœur de lui faire la surprise de ce que l'on considérait comme une résurrection industrielle. Ce fut le grand-duc de Bade qui vint visiter tout avec la plus grande attention, s'entretint avec les principaux exposants, en leur exprimant toute sa satisfaction. M. Heurich, pharmacien, immigré depuis une vingtaine d'années, membre du Conseil municipal, était président de la commission de l'exposition.

Du reste, l'exposition était aussi bien disposée que le permettait l'exiguïté du local. La chaussure y parut avec un certain éclat. C'était particulièrement la chaussure forte de marche pour dames et messieurs, celle de chasse. La grande botte à l'écuyère, digne de chevaliers du moyen-âge, y resplendissait réellement. Les anciennes maisons de Metz s'étaient abstenues. Mais la cordonnerie immigrée, fort nombreuse, y faisait assaut de bon vouloir et de vitalité, sinon d'élégance absolue.

L'exposition des cuirs était fournie par trois Messins et un petit équarrisseur, tanneur et corroyeur à Boulay. Cet isolement s'explique ainsi. Il ne

Digitized by Google

restait plus à Metz de l'industrie des cuirs, que les dits exposants, plus deux tanneurs et un corroyeur, avec deux ouvriers, et quelques marchands de cuirs et crépins. Les autres chefs de maison sont morts ou ont émigré, ou se sont retirés des affaires sans successeurs. Les ouvriers aussi sont morts naturellement, au champ d'honneur, en captivité ou sont restés en France. Les tanneries de Gorze, Forbach, Thionville, Roussy-le-Village, Conflans, Briey, Longwy sont des souvenirs. Quelques établissements, et des plus importants, de Saint-Avold ont fermé. Les Gillard, les Florange, les Felz-Hâas, les Lœvenbruck de Sierck sont sans successeurs. Enfin, la tannerie de Saint-Julien, rasée en 1870 comme étant dans les zônes, relevée de ses ruines, en 1872, par ses fondateurs, avait vu son annexe de Metz transportée à Pagny-sur-Moselle. La tannerie est restaurée, aménagée de nouveau en 1886 ; elle expose en 1892, sous l'honorable raison sociale Patin, comme il a été dit précédemment.

Maintenant, pour se rendre fidèle compte du travail final du cuir à Metz, il ne reste plus qu'à visiter les trois expositions, dont voici les notes respectives, copiées sur le rapport d'expertise qui en fut adressé à M. le Président de l'exposition pour le classement des récompenses.

1° *M. A. Patin, à Saint-Julien-lès-Metz : 1 peau de génisse tannée et corroyée pour semelles, en vache lissée cylindrée.*

« La pièce exposée, remarquable par sa belle « nuance et son lissé, qui indique un excellent « tannage, est le spécimen non flatté d'une très

Digitized by Google

« importante fabrication annuelle de 15 à 20,000
« peaux semblables, représentant un chiffre de
« fabrication de 6 à 800,000 fr. Cela nécessite
« l'emploi continuel de 60 ouvriers et de 150 che-
« vaux-vapeur. C'est assurément le plus impor-
« tant établissement de la Lorraine annexée et le
« mieux outillé de toute l'Alsace-Lorraine, c'est-
« à-dire, celui qui a le plus fidèlement suivi les
« progrès de la science mécanique et chimique.
« Le tannage y est fait à l'écorce de chêne, com-
« plété par des jus concentrés et par le mouve-
« ment qui abrège le temps. Toutes les machines
« les plus parfaites à ce jour y sont réunies, utilisées
« et l'établissement restauré, agrandi est resté un
« modèle industriel qu'il faut honorablement dis-
« tinguer et que l'on est heureux de pouvoir vi-
« siter. Nous estimons qu'une médaille d'or peut
» seule donner satisfaction à l'opinion publique
« dans cette industrie. »

2° *M. Auburtin aîné, Metz : Produits mégissés, 1 peau de mouton laine blanche ; 1 peau basane ouverte au palisson ; basanes lissées, fauves, noires, chagrinées.*

« Tous ces articles sont remarquablement bien
« travaillés ; toute cette spécialité n'avait plus de
« représentants à Metz ; M. Auburtin, qui est aussi
« tanneur de vieille souche, n'a exposé que ces
« peaux de moutons par délicatesse pour les au-
« tres exposants. Sa fabrication annuelle est d'en-
« viron 10,000 peaux, occupe 8 à 10 ouvriers et
« ne pourra que croître si elle est encouragée ;
« ce serait affranchir la cordonnerie de Metz de
« la nécessité de se pourvoir à l'extérieur de

Digitized by Google

« produits indispensables. Nous demandons pour « cet honorable industriel, vieux messin, une mé- « daille d'argent. »

3° *M. Goldschmidt, Metz : Cuir noir, cuir jaune pour sellerie et bourrelerie ; veaux blancs, tiges, vache d'empeigne.*

« Nous demandons la même récompense, une « médaille d'argent, pour M. Goldschmidt, qui, « seul des marchands de cuir de l'immigration à « Metz, a osé faire de la corroyerie. Il fabrique « le veau, la vache dans de bonnes conditions, « ainsi que le cuir noir et jaune à sellerie. L'im- « portance de la production de cette maison doit « atteindre 150,000 fr. M. Goldschmidt mérite « donc une véritable considération. »

4° *M. de Rœdermacker, à Boulay : Veaux blancs et vachettes blanches corroyées.*

Ces produits sont d'une dépouille irréprochable, d'un tannage et d'une corroyerie vraiment exemplaires ; toutefois, l'exposant travaille seul. Pour ces considérations, l'expertise le classe pour une médaille de bronze.

Et il en fut fait ainsi, malgré l'opposition qu'apportèrent, à ces conclusions, certaines personnes qui croient qu'en semblable jugement on ne doit point tenir compte des quantités fabriquées, mais de leur perfection seule, quel qu'en soit le prix de revient ou la faible production. Cette opinion est parfaite pour un objet d'art, pour une invention utile ou économique, mais non pour ce que fabrique une industrie mère, grande comme celle de la tannerie et de la corroyerie.

Digitized by Google

Un produit industriel quelconque, pour fixer l'attention bienveillante d'un jury intelligent et impartial, ne doit mériter de récompense qui le recommande aux consommateurs (car c'est là l'objectif), que relativement :

1° *A sa perfection de fabrication,*

2° *A sa qualité pour l'emploi auquel il est destiné,*

3° *A son prix de vente, qui lui permet de soutenir la concurrence et de faire bénéficier le public,*

4° *A son abondante fabrication.*

C'est qu'en effet, c'est l'importance de sa fabrication, son abondante production qui sont la véritable pierre de touche de sa plus grande perfection. C'est l'opinion publique, celle des consommateurs, qui s'est prononcée sur le mérite de l'article en le recommandant à l'achat, et elle prépare ainsi celle du jury officiel. C'est donc une grande fabrication qui seule peut donner satisfaction aux besoins qui réclament et c'est aux laborieux efforts qui l'ont créée qu'il faut rendre justice.

Statistique dernière de la tannerie à Metz.

Actuellement, l'industrie des cuirs à Metz compterait encore 6 établissements en activité, occupant, au maximum, 80 à 100 ouvriers, pour un chiffre d'affaires d'un million environ. C'est à quelques cent mille francs près l'importance que la fabrication du cuir présentait, avec celle d'un personnel relatif, il y a quarante à cinquante ans,

Digitized by Google

au moment précédant la création de la tannerie de Saint-Julien, dont l'initiative et l'exemple en avait fait tripler, presque quadrupler, le chiffre d'ensemble. Il y a cependant encore une autre différence sensible : c'est que Saint-Julien hors ville remplace, dans la statistique, l'équivalent de 6 anciennes maisons de Metz, et que cela ne compense pas au point de vue de l'industrie et de son mouvement *intra muros* et notamment dans la rue des Tanneurs.

Sans doute, cela nous amène à reculer de deux générations au moins, mais cela tient à des causes fatales, nationales, contre lesquelles aucune volonté individuelle ne pouvait prévaloir. Elles ont tari subitement les sources de l'alimentation du trafic et de la production par la rupture de relations séculaires avec la France en général et, notamment, avec la Lorraine française.

Ces ruptures sont survenues précisément au moment le plus actif de la transformation de la cordonnerie en fabrique de chaussures. Cela a modifié l'industrie du cuir, qui tend à se spécialiser, à se concentrer en grands établissements au détriment des établissements moyens qui n'essayeront pas de grandir et végéteront, et des petits qui, végétant déjà, s'annuleront.

Dernières conclusions.

Ainsi : la tannerie de Saint-Julien travaille, mais elle fabrique la spécialité de la vache lissée pour l'Allemagne, à la vie commerciale de laquelle elle s'est rattachée ; Auburtin travaille, mais il fabri-

Digitized by Google

que, à Metz, une spécialité de basanes qui manquait. Il donne satisfaction à des besoins locaux qui l'alimentent provisoirement et il grandira nécessairement, s'il a l'audace de s'étendre prudemment à l'Est. Goldschmidt a fait de même. Souhaitons donc sincèrement que leur triple initiative, si méritoire, soit persévérante, le succès est au bout.

L'Académie avait confirmé par son vote les conclusions de la commission, et le pli cacheté ayant été ouvert, elle avait décerné une médaille d'argent grand module à M. Sendret, auteur du mémoire ci-dessus.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

M. P.-N.-E. MOUZIN

PAR

M. Aimé SCHUSTER.

Messieurs,

Au mois de septembre dernier, nous apprenions, à peu de jours d'intervalle, le décès de deux enfants de Metz, artistes distingués, qui l'un et l'autre avaient été autrefois professeurs à notre Ecole de Musique, MM. Edouard Mouzin et Eugène Pierné. Dans notre ville, tous deux étaient bien connus, — aimés et estimés autant pour leur caractère que pour leur talent, — et leur mort, tout en réveillant de chers souvenirs, n'a pas laissé de causer un sentiment de tristesse indéfinissable à ceux qui ont pu les apprécier....

M. Pierné revivra dans son fils doué d'une organisation musicale remarquable, de belles facultés créatrices qui ont établi sa réputation dans le monde artistique. M. Mouzin n'a pas le même bonheur, mais il nous lègue pourtant une œuvre

Digitized by Google

considérable et d'une valeur incontestée qui sauvera son nom de l'oubli.... Vous m'avez chargé, Messieurs, de retracer ici sa vie et de donner un aperçu de ses travaux. Je vais essayer de le faire bien que je ne me dissimule pas mon insuffisance à accomplir cette tâche.

M. Pierre-Nicolas-Edouard Mouzin est né à Metz le 13 juillet 1822. Il étudia d'abord dans les écoles élémentaires de la ville, puis il suivit les cours de l'Ecole industrielle, où se trouvaient alors deux professeurs de talent: M. Vincenot qui enseignait les sciences mathématiques et physiques et M. Fournel qui donnait les leçons de sciences naturelles. Il y obtint des succès. Cet enseignement scientifique lui fut profitable et exerça une influence salutaire sur sa vie et même sur ses travaux. Les sciences exactes sont loin d'être incompatibles avec la musique et l'on a vu parfois d'excellents musiciens doublés de savants mathématiciens. Choron, le comte Durutte, le commandant Soleirol étaient élèves de l'Ecole polytechnique et l'astronome Yvon Villarceau avait débuté par le Conservatoire de Paris, où il avait été lauréat, avant d'aller à l'Ecole centrale des Arts et Manufactures travailler la science de l'ingénieur, puis à l'Observatoire étudier les harmonies célestes....

Les cours industriels étaient destinés, comme on le sait, aux jeunes artisans et employés ; ils avaient lieu le matin de bonne heure et le soir après la fermeture des ateliers et des magasins. La plus grande partie de la journée restait libre et

Digitized by Google

permettait aux jeunes gens qui les suivaient de s'adonner à un apprentissage quelconque ou de remplir un modeste emploi. Or la famille du jeune Mouzin était sans fortune et ne pouvait indéfiniment subvenir à son entretien. Tout en suivant les cours de la ville, notre concitoyen entra comme clerc dans une étude d'avoué. Mais, ainsi que nous l'apprend M. Blanc dans son rapport sur la candidature de M. Mouzin à l'Académie, son patron n'avait absolument rien à faire et naturellement son personnel était tout aussi inoccupé que lui. Cet avoué avait pourtant un mérite : il aimait les livres et faisait les dépenses nécessaires à l'acquisition des ouvrages des grands auteurs. Il avait de plus le bon esprit d'en laisser la libre disposition à ses employés. Le jeune clerc ne se fit pas faute d'en profiter pendant les longues heures de loisir qui lui laissait son stage dans cette étude peu tourmentée.

Il lut et relut avec fruit les œuvres des Maîtres, préférant cette occupation qui lui formait le goût aux travaux ardus de la procédure. Il acquit ainsi un style sobre et clair, ce que l'on reconnaîtra dans ses divers écrits. Mais constatant que la carrière, ou il s'était engagé, ne lui offrait pas grand avenir, il l'abandonna pour se livrer tout entier à l'étude de la musique.

Une école municipale de musique avait été fondée à Metz, en janvier 1836, par Victor-François Desvignes. Ce fut une création importante dans notre cité et tous les hommes qui aiment les arts en ont gardé une reconnaissance sincère et bien méritée à celui qui en eut l'initiative. Aux côtés

Digitized by Google

de Desvignes étaient venus se ranger deux collaborateurs pleins de zèle et de talent, MM. Giraud et Dalmont (1) qui lui avaient été d'un secours puissant et n'avaient pas peu contribué à consolider un édifice que la sottise et la malveillance attaquaient dès son origine.

Dans son projet d'établir à Metz une institution où devaient se former des musiciens, M. Desvignes avait aussi trouvé en M. Emile Bouchotte (2) un homme capable de le comprendre et de lutter avec activité et dévouement pour en amener la réussite. Il nous paraît juste de le rappeler ici, car on est trop souvent porté à méconnaître ou tout ou moins à faire le silence sur des services qui ont souvent coûté beaucoup de peines et d'efforts aux hommes qui les ont rendus.

N'oublions pas non plus un amateur éclairé, bon musicien lui-même qui pendant une grande partie de son existence se dépensa avec une ardeur louable à la propagation de la musique à Metz, le commandant du génie Soleirol. Non seulement il provoqua des manifestations de l'art, réunions privées ou concerts publics, mais il réunit une collection des œuvres de Haydn, de Mozart et de Beethoven (3), d'ouvertures et de finals d'opéras, de messes, de motets qui constituèrent le fonds principal d'une bibliothèque dont il dota la nouvelle École de musique et qui furent d'une ressource inestimable pour ses maîtres..... S'il ne

(1) Gandar, *Notice sur V.-F. Desvignes (Mémoires de l'Académie de Metz,* XXXV[e] année, 1853-1854, p. 65).

(2) Mouzin, *Avant-propos de la deuxième esquisse historique de l'École de Musique.*

(3) Mouzin, *Esquisse historique de l'École de Musique.*

Digitized by Google

fut pas fondateur de l'École, il en fut un ardent défenseur, et ne contribua pas peu à sa consolidation.

L'École n'avait que deux années d'existence quand le jeune Mouzin y entra. Son ardeur pour l'étude stimulée par un goût inné de l'art lui fit faire des progrès rapides. Il étudia le solfège, le chant et l'harmonie sous la direction de M. Desvignes — et en dehors de l'École, le violon avec M. Giraud et le piano avec Madame Desvignes. — Plus tard, il compléta ses études musicales par les leçons que lui donna le comte Camille Durutte sur le contrepoint, la fugue et la composition (1). A dix-huit ans, il était nommé élève-professeur, en 1840 il était professeur-adjoint et en 1844 professeur titulaire. Dans l'intervalle, l'École avait été érigée en succursale du Conservatoire de Paris par ordonnance royale du 16 août 1841.

Cette élévation de l'École à un rang supérieur avait une grande signification. Elle démontrait que le niveau des études y avait en peu de temps atteint une hauteur qui n'avait pas manqué de frapper les inspecteurs de l'enseignement musical en province; elle prouvait du même coup l'habileté et le zèle des maîtres. C'était un succès pour eux et M. Mouzin était en droit d'en revendiquer sa bonne part. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que notre École était érigée en succursale du Conservatoire comme celles de Toulouse, de Marseille et de Lille, de préférence à celles de Bor-

(1) Nérée Quépat, *Dictionnaire biographique*.

Digitized by Google

deaux et de Lyon (1). Ajoutons même ici qu'elle était classée au *premier rang des succursales*.

En 1854, la mort de M. Desvignes avait laissé vacant le poste de directeur de l'École de musique. Depuis longtemps, M. Mouzin avait été distingué par le fondateur de l'établissement. A une certaine époque, nous apprend M. Blanc dans le rapport déjà cité, des dissentiments avaient pris naissance entre les professeurs de l'École et l'on avait parlé de changer de classe M. Mouzin. « *Gardez-vous en bien*, s'était écrié M. Desvignes, *Mouzin est la pierre angulaire de l'édifice.* » Bien qu'il témoignât quelque méfiance et quelque jalousie à l'égard de M. Mouzin, en raison de ce sentiment de faiblesse qui empêche bien des hommes d'avoir de la sympathie pour ceux qu'ils pressentent, par une sorte d'intuition, devoir prendre leur place, M. Desvignes, à son lit de mort, l'avait désigné comme le plus digne de lui succéder. Cet hommage suprême faisait autant d'honneur à celui qui le rendait qu'au mérite de celui qui le recevait... Mais, détail qui a bien une haute signification, c'est que ce choix d'un mourant fut approuvé par tous les professeurs. Ceux-ci, renonçant sans hésiter à toute prétention jalouse, firent une démarche en corps auprès du Maire de la ville, à l'effet de faire nommer M. Mouzin au poste de Directeur. Dans une lettre très élogieuse pour M. Mouzin, le Maire donna son approbation au vœu de ses collègues. Le Préfet de la Moselle et l'Inspecteur des succursales du Conservatoire de Paris, M. Batton

(1) Gandar, *Notice sur V.-F. Desvignes*, *Mémoires de l'Académie de Metz*, année 1853-1854, page 63.

Digitized by Google

émirent, à leur tour, un avis favorable, dont le résultat final fut un arrêté ministériel (1), pris en avril 1854, qui nommait M. Mouzin, Directeur du Conservatoire de Metz.

Sous ses deux habiles directeurs, l'École de musique de Metz avait conquis une certaine notoriété et les artistes en renom de passage à Metz ne manquaient pas de la visiter. C'est ainsi que M. Mouzin se trouva en rapport avec des célébrités telles que Thalberg, Liszt, Lacombe (2)..... Il en reçut les conseils et en tira un double profit pour lui-même et pour ses élèves..... Le désir de perfectionner son instruction musicale le décidait aussi à faire des voyages en Allemagne, en Angleterre et en France, surtout au moment de grandes solennités musicales, où il pouvait étudier et juger les effets résultant de la diversité des méthodes et du génie propre à chaque nation.

D'une activité infatigable, on le voit diriger, de 1844 à 1849, l'orchestre et les chœurs de la Société Philharmonique, de 1849 à 1851, la Société des concerts, de 1851 à 1853, la Société de l'Union des Arts. Le 23 novembre 1854, il fonda la Société de l'Orphéon qui fut reconnue et constituée définitivement le 21 septembre 1859, par arrêté de M. le baron Jeannin, préfet de la Moselle.

« Encouragée par l'Administration à cause du but honorable qu'elle poursuivait, elle était pour ainsi dire le complément indispensable de l'École

(1) Arrêté de S. Exc. le Ministre d'État daté du 17 avril 1854. — *Esquisse historique (Première)... École de Musique...* page 2.

(2) Nérée Quépat, *Dictionnaire biographique.*

Digitized by Google

et appartenait, en cette qualité, à la catégorie des institutions municipales (1). »

La vie d'un homme est souvent liée à celle d'une œuvre à laquelle il s'est consacré et l'histoire de l'une est, en quelque sorte, inséparable de celle de l'autre. C'est ce qui a lieu pour M. Mouzin. L'Orphéon, qu'il avait fondé et dont il l'était l'âme, vivait par lui, se développait, grandissait sous son incessante sollicitude et lui devait la plus grande part de ses succès. Le plus glorieux fut, sans contredit, celui qu'il remporta, en 1863, au grand concours de Strasbourg à l'épreuve de lecture à première vue, où cinq minutes seulement étaient accordées pour étudier un chœur à quatre parties, entièrement inédit. L'Orphéon reçut une troisième médaille et fut classé immédiatement après les Sociétés de Colmar et de Mulhouse (2).

Jusqu'en 1868, M. Mouzin dirigea l'Orphéon. En 1866, il avait fondé une Société de musique d'harmonie (instruments à vent).

Dans cette direction de sociétés les unes déjà existantes, les autres créées par lui, que de zèle, que d'initiative, que de dévouement! Pour lui, la musique n'est pas seulement un art destiné à charmer ceux que le hasard de la naissance et de la fortune a placés dans une situation privilégiée, elle a un but essentiellement moralisateur. Elle doit exercer son influence bienfaisante sur les

(1) Mouzin, *Deuxième esquisse historique de l'École de Musique*, page 26.

(2) Mouzin, *Deuxième esquisse*, p. 32.

Digitized by Google

déshérités de la vie, sur l'ouvrier, l'artisan, le petit marchand et les dérober à l'abrutissement des jouissances malsaines et des conversations grossières qu'ils sont trop souvent portés à rechercher. C'est à cette mission qu'il se consacre corps et âme et qu'il mérite d'être estimé non seulement comme artiste, mais encore comme homme de bien. L'Orphéon recevait dans son sein les représentants de classes différentes, en établissant entre eux une confraternité cimentée et anoblie par le culte de l'art.

De 1858 à 1868, M. Mouzin conduisit l'Orphéon aux festivals de Paris, de Londres, de Strasbourg, de Colmar, de Mulhouse, de Nancy, de Saint-Dizier, de Lagny, de Bar-le-Duc... et cette Société rehaussa, par son concours, l'éclat de fêtes de bienfaisance, de concerts donnés à l'occasion d'expositions, de distributions de prix et de solennités académiques. Dans cet intervalle de dix années, on peut évaluer à plus de cinquante le nombre de réunions auxquelles l'Orphéon prit part d'une manière active, où il se fit applaudir et où il obtint nombre de médailles d'argent, de vermeil et de bronze...

Non contente de donner l'exemple d'un zèle ardent pour l'art auquel elle s'était adonnée, cette Société, sans craindre les rivalités, sans arrière-pensée jalouse, cherchait à communiquer ce zèle en dehors d'elle-même. C'est dans cette pensée qu'en 1864 et en 1869, l'Orphéon, sous le patronage de l'Académie, ouvrit un concours musical entre les instituteurs du département. Sur le premier de ces concours, M. Mouzin fit un rapport

Digitized by Google

qui se trouve dans les Mémoires de notre Compagnie, année 1863-1864. Ce rapport est des plus instructifs et la lecture en est vraiment attachante. En quelques pages, l'auteur donne une description très claire des progrès et des arrêts qu'a subis le développement de la musique aux différentes époques. Il nous fait partager la conviction qu'il a de son utilité dans l'éducation des masses.

Jusqu'en 1819, la musique n'était cultivée et n'exerçait son influence que dans l'Église, l'Armée et le Théâtre. A cette époque, sur la proposition de M. le baron de Gerando père, son étude fut introduite dans les écoles de Paris. La loi de 1833 la rendit obligatoire dans toutes les écoles de France. Depuis lors, dans notre département, les premières notions en étaient données à peu près partout; mais neuf communes méritaient une distinction particulière, et parmi elles, en première ligne, celle de Devant-les-Ponts dont l'instituteur, M. Duval, reçut une médaille d'or pour le bon enseignement du chant qu'il donnait depuis vingt-deux années et pour la fondation d'une société chorale due à son initiative. Cette société elle-même fut récompensée d'une médaille d'argent généreusement donnée par M. Émilien Bouchotte.

En 1867, notre confrère fut le promoteur d'une association des Sociétés musicales du département comprenant l'Orpbéon de Metz, la Société de Sainte-Cécile de Thionville, la Lyre chorale de Briey, la Société chorale de Sarreguemines, celle de Forbach, celle de Sierck, celle de Montigny-lès-Metz, l'Orphéon de Richemont et celui de Devant-les-Ponts.

Digitized by Google

Grâce à cette solidarité de nombreuses Sociétés chorales, on pouvait compter sur des effets grandioses dans les réunions, les festivals, les concerts qui devaient avoir lieu par la suite dans notre région.

A Metz même, ces solennités musicales avaient lieu tantôt dans un local, tantôt dans un autre, souvent mal appropriés à leur parfaite exécution, et c'est peut-être ici le cas de rappeler un vœu, un projet que caressait depuis longtemps le président de l'Orphéon et qui n'a point encore été réalisé. C'est la création d'une salle de réunion pour les concerts, les expositions et en général pour toutes les manifestations artistiques et littéraires.

« Qu'y aurait-il donc de si difficile à faire, dit M. Mouzin? Il faut demander à l'Administration municipale le *Jardin d'Amour*, et sans abattre tous les beaux arbres qui font l'ornement de cette charmante promenade, construire au milieu du quinconce une salle suffisante pour l'objet dont nous parlons. Il n'est pas nécessaire que ce monument soit un temple superbe: il sera édifié avec beaucoup moins d'argent qu'on ne craint d'en dépenser. Les beaux-arts peuvent se passer de luxe, leur demeure doit être élégante, mais simple et même sévère. On n'y entre que pour être charmé par les œuvres du sentiment, de l'esprit et de l'intelligence, et non pour admirer la splendeur et la magnificence du lieu qu'ils habitent. »

Si le temple manquait au culte, le culte des beaux-arts n'en prospérait pas moins. Des apôtres fervents venaient par intervalles le ranimer et lui

Digitized by Google

recruter des prosélytes. Il nous semble que c'est un devoir à rendre à leur mémoire que de rappeler encore leur nom.

C'est, à coup sûr, un devoir qui a son charme, charme empreint d'une certaine mélancolie pour les rares survivants de cette ancienne Société messine, élite peu connue de la génération actuelle et à laquelle n'ont pas fait défaut les nobles aspirations vers le beau et vers le bien... Ainsi, chez le comte Durutte on se réunissait une fois par semaine pour faire de la musique. Un autre jour, c'était chez le pasteur Cuvier. Madame Cuvier, on le sait, avec un beau talent de pianiste. Chez le commandant Soleirol, chez le colonel Bergère, chez le colonel Savart, chez M. Rogelet, chez M. Jaunez, on pouvait entendre un excellent quatuor d'instruments à cordes (1).

Que ces temps paraissent éloignés de nous ! Que sont devenus les membres actifs et les auditeurs de ces réunions aimables? La plupart sont morts et il en reste bien peu que ces traditions peuvent émouvoir. Plus d'un demi-siècle a passé depuis et l'on est porté à répéter les vers du vieux poète :

Mais où sont les neiges d'antan?

Les ateliers des peintres Maréchal et Hussenot étaient aussi des foyers où l'art musical trouvait une hospitalité vivifiante et féconde. Et comme les maitres de maison se dévouaient pour assurer le succès de ces concerts !

Naturellement dans ces séances, M. Mouzin devait être appelé à jouer un rôle actif, soit comme

(1) Aug. Prost, *Notice sur le comte Camille Durutte,* p. 75 et 76.

Digitized by Google

exécutant, soit comme chef d'orchestre. On y entendait aussi ses productions. La musique instrumentale, la musique vocale lui doivent en effet des œuvres appréciées des connaisseurs. Des cantates, des chœurs, des chants religieux sont des témoignages irrécusables de son inspiration féconde, secondée par une expérience consommée. Nous en donnons à la fin de cette notice la nomenclature, d'après l'excellent dictionnaire de M. N. Quépat.

Pour apprécier ces compositions à leur valeur, il faudrait un critique musical expérimenté et nous n'avons pas la prétention de nous donner comme tel. Mais nous trouvons dans la publication de l'*Union des Arts* des articles qui donnent une opinion exacte du talent du compositeur. Voici, par exemple, sur un *Veni Creator* qu'il fit entendre en 1850, ce que des juges compétents écrivaient :

« Le *Veni Creator* de M. Mouzin dénote chez ce compositeur une grande puissance harmonique. Le chant en est large, imposant comme doit l'être tout motet religieux, et il permet aux quatre voix de se détacher nettement, pour se confondre ensuite dans un majestueux unisson. L'orchestration de ce morceau est très soignée; nous citerons un effet d'orgue qui soutient le chant et marche, parallèlement à lui, avec une souplesse vraiment originale (1). »

A une matinée musicale donnée le 8 février 1852 dans les salons de l'Hôtel-de-Ville, M. Mouzin fit exécuter un *Andante* et un *Scherzo* qui furent très goûtés de l'auditoire. Le procès-verbal

(1) (Article signé E. G. R.) *Union des Arts*. Réunion du 22 décembre 1850. Page 56.

Digitized by Google

de la réunion en rend compte dans les termes suivants :

« Un *Andante* et un *Scherzo* de M. Mouzin ont dignement inauguré l'année nouvelle. Le scherzo est en germe dans la courte et gracieuse mélodie que l'*Union des Arts* a publiée en même temps que le *Myosotis*. M. Mouzin a donné aux développements les vives allures d'une gaieté très franche, un peu trop franche peut-être, que fait ressortir, par un contraste habilement ménagé, la facture large et distinguée de l'andante, petite œuvre achevée où l'auteur a mis, comme en se jouant, sans plus de prétentions que d'efforts, les meilleures qualités de son excellent esprit, la clarté jointe à la finesse et l'à-propos dans la simplicité (1). »

Dans le compte-rendu d'un concert donné par la Société de l'*Union des Arts*, le 25 juin 1852, on trouve ce que l'on pourrait appeler l'histoire artistique des différents compositeurs messins dont on avait entendu des productions, MM. Desvignes, Durutte, Raphaël Maréchal, Baudot, Théodore Gouvy, Ambroise Thomas et Mouzin. C'est une notice où l'on décrit les phases par lesquelles a passé le talent de chacun et où l'on indique les œuvres principales qui s'y rapportent.

« L'histoire de M. Mouzin, dit le compte-rendu est la plus courte : ses leçons, l'École de Musique, l'orchestre de la Société des Concerts, les chœurs de la Société de l'Union des Arts lui ont laissé moins de loisirs qu'à personne. Encore avait-il

(1) Matinée musicale. Salons de l'Hôtel-de-Ville (8 février 1852). Procès-verbal. *Union des Arts*, tome II, page 85.

Digitized by Google

trouvé le temps d'écrire une *Sérénade,* un *Veni Creator*, un *Sanctus*, qu'on redisait il y a quelques semaines à la cathédrale, plusieurs scènes d'opéra-comique, jouées aussi dans l'intimité et quelques romances dont le *Myosotis* suffit à indiquer le mérite.

Tous ces essais révélaient des qualités précieuses, un goût fin, un sentiment très juste des convenances, un grand amour de la clarté, et enfin cette sobriété d'expression, si rare chez les jeunes gens, qui était en lui comme le signe d'une précoce maturité. M. Mouzin avait donc peu écrit; mais il savait écrire et n'attendait que la liberté.

Il vient de nous en donner à trois mois d'intervalle une double preuve, dans son *Andante* pour instruments à cordes, et surtout dans son *Spartacus*. Seul absent aux concerts de l'année dernière, il a pris pleinement sa revanche, et son œuvre a été chaleureusement accueillie par une double salve d'applaudissements.

Et c'était simplement justice. Nous sommes heureux qu'un recueil publié par la Société de l'Union des Arts puisse rendre hautement ce témoignage à l'intelligent professeur qui a tant fait pour elle.

M. Mouzin doit à M. Alcan le texte de sa cantate, et nous ne connaissons personne à Metz qui fût plus capable de réussir dans un genre de poème dont beaucoup de personnes ignorent toutes les difficultés; les mouvements du *Spartacus* prêtent à l'inspiration, le rythme des vers est excellent.

M. Mouzin en a tiré habilement parti. Nous ne lui en voulons pas d'avoir un peu négligé la couleur locale, fait de Spartacus un Vercingétorix, et d'un soulèvement de gladiateurs l'insurrection d'un

Digitized by Google

peuple opprimé. Cependant, il faut le remarquer, les phrases les plus distinguées de la partition sont celles où M. Mouzin a le plus exactement observé les convenances de son sujet, et il y a une éloquence profonde dans ce dernier souvenir donné aux humiliations de l'esclavage qui va finir :

O nuit des dernières larmes
Voile nos derniers efforts!...

Dans le reste, Spartacus a les mêmes accents de fier enthousiasme que les Grecs du *Siège de Corinthe* ou les Suisses de *Guillaume Tell*. Peu nous importe : ce chant est d'une noblesse assez soutenue, il est large, il est clair, il est énergique ; les reprises sont nettes, les développements amples et sobres ; l'air s'y marie bien au chœur ; et l'orchestre soutient le chœur avec une admirable vigueur. A-t-il bien pu manquer quelque chose au succès de M. Mouzin? Oui, cent voix pour répondre à la voix puissante de son excellent interprète, M. Pierné. — Qui donc aura l'esprit de faire à M. Mouzin un opéra-comique, avec des situations franches, et ce discret mélange de sentiment et de gaieté que le bon Sedaine avait trouvé si à-propos pour Grétry?... (1) »

Ce vœu fut exaucé deux fois dans la carrière de notre concitoyen. Dans les années 1847 et 1848 on avait exécuté en partie un opéra-comique de lui chez M. Desvignes. Cet opéra resté inédit était intitulé *Michel-Ange*.

Un autre opéra-comique de M. Mouzin, et dont

(1) Compte-rendu du concert donné par la Société de l'Union des Arts, le 25 juin 1852. Tome II de l'Union des Arts, pages 196 et 197.

Digitized by Google

le livret est d'un autre de nos confrères, M. le comte de Puymaigre, *Les deux valises* fut représenté les 23 et 28 février 1866 au théâtre de Metz. Nous en dirons quelques mots.

L'ouverture a pour qualités dominantes la distinction, l'abondance des idées mélodiques, et une grande expérience des ressources qu'offre la science de la composition. L'abus des sonorités en est banni, mais l'oreille est caressée par des phrases très fines et d'un style très pur. L'instrumentation dénote une grande habileté. Une agréable scène, celle de la valise se recommande aux connaisseurs. Le morceau de Don Manoël a de la légèreté et du brio; il y a de la délicatesse et de l'émotion dans celui du ténor léger et le chœur des sbires se fait remarquer par sa clarté, ce qui ne l'empêche pas d'être original.

Mlle *Flachat*, chanteuse légère au théâtre avait à dire un grand air dont la première phrase a beaucoup de grâce et de noblesse. Le reste du morceau, conçu dans la manière de l'école italienne, présente beaucoup de traits, de vocalises compliquées qui faisait ressortir le talent de la *prima dona*. L'air de la basse a de la vigueur et de la netteté. Mais le morceau capital de la partition était un boléro chanté en duo par Mesdemoiselles *Flachat* et *Peyron*, dont le dessin mélodique présente une sorte d'envolée gracieuse, faite absolument pour ravir le spectateur et qui provoqua à plusieurs reprises les plus vifs applaudissements.

A la fin de la première représentation, le nom du compositeur fut proclamé sur la scène et salué par les bravos unanimes des assistants; puis les

Digitized by Google

artistes, élèves ou amis de M. Mouzin, allèrent lui donner une sérénade, hommage aussi sincère que spontané, bien dû à son talent et à son caractère.

Rappelons ici que plusieurs années auparavant M. Mouzin avait été déjà l'objet d'une ovation flatteuse. Dans une de ses dernières réunions musicales, qui eut lieu dans la salle des spectacles, la Société de l'Union des Arts avait rendu à M. Mouzin un hommage qui dût le toucher profondément. On lui avait offert, au milieu de la séance, un *bâton d'honneur*. C'était un bâton de chef d'orchestre orné d'élégantes ciselures dues au goût d'un autre artiste messin, M. *Ernest Vévet*. L'assistance, qui n'était pas plus dans le secret que M. Mouzin lui-même, avait approuvé, par des applaudissements chaleureux et prolongés, l'heureuse idée qu'avaient eue les hommes, qui se trouvaient à la tête de la société, de donner à son chef d'orchestre ce témoignage de gratitude et d'estime.

Ce n'est pas seulement comme compositeur que M. Mouzin se fit apprécier, il se révéla aussi comme écrivain. Nous l'avons fait pressentir déjà en parlant de son rapport sur le concours musical ouvert entre les instituteurs du département. Antérieurement il s'était fait connaître par différents écrits. Ainsi dans divers journaux, mais particulièrement dans le *Courrier de la Moselle*, il avait donné des articles de critique spirituels, parfois empreints d'une bonhomie malicieuse, mais jamais blessants.

Digitized by Google

En 1854, M. Blanc, rédacteur en chef du *Courrier de la Moselle* avait fait appel aux artistes, aux littérateurs et aux savants messins, pour la publication d'un recueil intitulé : *« Metz littéraire »*. Il obtint de chacun d'eux un article, morceau de prose ou de poésie, dont la réunion formait une sorte de mosaïque, ayant pour but de montrer l'état du développement intellectuel dans notre cité, au milieu du XIXe siècle. On peut y constater que les illustrations ne manquaient pas à Metz. M. Mouzin donna un travail ayant pour titre : « Étude de la musique ». Il y établit que l'esprit d'analyse est indispensable à quiconque veut étudier ce bel art avec fruit et que la synthèse vient compléter dans notre cerveau le résultat produit par le travail d'analyse.

« On pourrait même, dit M. Mouzin, ajouter à la démonstration de cette proposition le corollaire suivant : pour étudier la musique avec fruit et d'une manière rationnelle, il faut faire l'application constante de la théorie et du raisonnement aux faits musicaux que l'on acquiert par imitation, soit en étudiant le solfège, soit en apprenant à jouer d'un instrument ».

Dans le *Journal de la Jeunesse* publié par Hachette, M. Mouzin écrivit des notices sur plusieurs musiciens renommés.

On lui doit une histoire de notre école de musique qu'il intitula modestement *Esquisses historiques*. Elle est écrite avec sobriété et remplie de documents. Cet historique se compose de deux parties qui parurent l'une en 1858, l'autre en 1864.

La première partie fait connaître les commen-

Digitized by Google

cements modestes de l'École, qui au début ne comptait que trois professeurs (1) et sa marche ascendante rapide qui, au bout de cinq ans, la fait classer au *premier rang* des succursales du Conservatoire. Nous y remarquons une digression dans laquelle l'Auteur expose les raisons pour lesquelles l'éducation musicale est plus développée en Allemagne qu'elle ne l'est en France. Selon lui « depuis la réforme religieuse, les chorales des protestants ont plus fait que tous les traités de musique pour développer le sentiment de l'harmonie dans les masses. »

M. Mouzin donne ensuite des détails sur l'enseignement général et sur l'enseignement spécial de l'École. En 1858, à l'époque où fut rédigée cette esquisse, l'Établissement comptait vingt-trois années d'existence et employait six professeurs titulaires, plus un professeur adjoint.

M. *Mouzin* enseignait l'harmonie et le piano, le chant et la musique d'ensemble, la musique vocale élémentaire et le solfège, M. *Dalmont* la musique vocale élémentaire, le solfège et la vocalisation; M. *Aug. Pruvot*, le violoncelle et la contrebasse; M, *Baudot*, l'harmonie et le piano, le solfège et la musique vocale; M. *Eugène Pierné*, la vocalisation et le chant; M. *Lepigocher*, le violon. M. *Berger* était professeur-adjoint.

La seconde partie reprend l'histoire de l'institution depuis 1858 jusqu'en 1864. Dans cette dernière période, l'École avait pris une extension considérable, grâce à la sollicitude constante de

(1) M. Desvignes qui dirigait les classes de chant, M. Giraud celles de violon et M. Fibich celles de violoncelle.

Digitized by Google

M. Mouzin. Cinq classes d'instruments à vent avaient été créées. Elles étaient gratuites, M. H. *Dalmont* y enseignait la flûte, M. *Marc* le hautbois, M. *Casse* la clarinette, M. *Luthard*, ancien chef de musique du 3e régiment du génie, le basson et M. *Roche* le cor et le cornet à piston. Qu'on nous pardonne de rappeler ces noms, nous avons connu quelques-uns de ces professeurs et le souvenir nous en est cher... Le total des Maîtres, y compris le directeur M. Mouzin et le censeur M. Dalmont, atteignait le chiffre de dix.

Dans cette seconde esquisse se trouvent consignés avec une exactitude scrupuleuse les faits et gestes de l'Orphéon, les solennités auxquelles cette Société chorale prit part et les récompenses qu'elle obtint. Nous en avons déjà parlé plus haut, nous n'y reviendrons pas.

Mais à l'enseignement fécond qui se donnait à l'École de Metz, il manquait encore quelque chose. C'était un ouvrage didactique destiné à compléter les leçons orales des maîtres. M. Mouzin combla cette lacune en rédigeant sa grammaire musicale qu'il appelle avec trop de modestie : « *Petite grammaire musicale* » et qui fut publiée à Paris par Delagrave. Cet excellent ouvrage fut adopté par le Conservatoire de Paris et obtint une mention honorable à l'Exposition universelle de 1867.

En 1871, M. Mouzin fut nommé professeur au Conservatoire de Paris. Comme à celui de Metz, il y conquit bien vite l'amitié et l'estime de ses collègues et de ses élèves. Ces derniers obtinrent de nombreux succès aux concours qui clôturent

Digitized by Google

chaque année d'étude. C'est que M. Mouzin possédait au plus haut degré les qualités nécessaires pour faire prospérer son enseignement : la science, l'expérience et le dévouement. La bonté de sa méthode le faisait arriver rapidement à des résultats réels. En un mot, c'était un professeur habile...

Des distinctions bien méritées vinrent le trouver dans le cours de sa carrière. En 1856, il avait été élu Membre titulaire de l'Académie de Metz, sur la présentation de MM. de Saulcy et Dufresne, soumise à l'examen d'une commission composée de MM. Soleirol, Pêtre et Blanc, rapporteur. A Paris, il devint membre des jurys des concours orphéoniques. En 1873, il reçut les palmes d'Officier d'Académie, et quelques années plus tard, il fut nommé Chevalier de la Légion d'honneur, digne couronnement d'une vie toute de travail et de dévouement.

L'heure du repos avait sonné pour lui; il sollicita et obtint sa mise à la retraite. Cette période de tranquillité et de recueillement lui était bien due... En a-t-il joui aussi longtemps qu'il l'avait mérité, aussi longtemps surtout que l'auraient désiré une compagne dévouée, des parents et tous ceux qui l'avaient aimé? Malheureusement non. Dans les dernières années de sa vie, il aimait à revenir au pays qui l'avait vu naître, où il avait passé la plus grande partie de son existence, où il avait lutté non seulement pour lui-même, mais pour les institutions et pour l'art auxquels il s'était dévoué et où il avait goûté les nobles et pures

Digitized by Google

jouissances que donne la conscience du devoir accompli. Il eut la suprême consolation de s'éteindre non loin de sa ville natale, entouré des siens dont la douleur doit trouver un adoucissement dans l'estime profonde et les regrets sincères qui ne peuvent manquer à la mémoire d'un artiste de talent et d'un homme de cœur.

ŒUVRES DIVERSES DE M. MOUZIN

OPÉRAS-COMIQUES

I. *Michel-Ange*, opéra-comique en un acte (resté inédit) exécuté en partie chez M. Desvignes en 1847-1848.

II. *Les deux Valises*, opéra-comique en un acte, dont le livret est de M. le comte de Puymaigre, joué au théâtre de Metz, le 23 février et le 28 février 1866.

CANTATES

I. *Spartacus*, cantate pour voix de basse avec chœur masculin et accompagnement d'orchestre, exécutée par la Société philharmonique en 1849-1850. Cette composition reçut plus tard de grands développements et devint une scène pour soprano, ténor et basse, avec chœur mixte.

II. *Metz*, cantate pour voix de mezzo-soprano avec chœur et orchestre exécutée en 1855.

Digitized by Google

III. *Rémilly,* cantate avec orchestre pour chœurs d'hommes, exécutée en 1855.

IN. *Sébastopol,* cantate pour ténor, baryton, chœurs et orchestre, exécutée en 1856.

V. *Hommage à la mémoire d'Halévy,* cantate pour soprano, chœurs et orchestre, exécutée en 1865.

VI. *Les eaux de Metz*, cantate pour chœur mixte, avec orchestre, exécutée en 1866.

VII. *Marche funèbre*, cantate, — de la Symphonie héroïque de Beethowen, — arrangée pour chœur et orchestre.

MUSIQUE VOCALE

I. *Six vocalises* pour soprano ou ténor.

II. *Six mélodies* pour soprano, ténor ou mezzo-soprano.

III. *Simples chants* (recueil écrit pour les salles d'asile.)

IV. *La voix du torrent.*

V. *La fauvette.*

VI. *La jeune fille.*

VII. *Canzone de Vittoria Colonna.*

VIII. *La marinière.*

IX. *Le vieillard aveugle.*

X. *La voix secrète.*

VI. *Derniers soleils* (mélodies).

XII. *Les chants de l'école* (en quatre livraisons in-16), Delagrave, éditeur, 15, rue Soufflot, Paris.

MUSIQUE RELIGIEUSE

I. *Agnus Dei,* pour ténor et chœur.

II. *Sanctus* (en ré), pour baryton et chœur.

Digitized by Google

III. *Ave verum*, solo de basse avec orgue.

IV. *Sanctus* (en mi-bémol), messe des morts.

V. *Pie Jesu*, pour ténor et chœur avec orgue.

VI. *Veni Creator*, trio ou chœur, avec orchestre ou orgue (exécuté en 1851).

CHŒURS SANS ACCOMPAGNEMENTS

I. *A la France.*

II. *La ronde des moissonneurs.*

III. *Souvenir de Strasbourg.*

IV. *La prière des petits.*

V. *Salut à Ambroise Thomas.*

VI. *Chant de bienvenue.*

VII. *Qui d'un mot calme les orages?*

VIII. *Chantons la vapeur.*

IX. *La Moselle.*

X. *Strasbourg.*

XI. *Hourrah!*

XII. *Les francs-tireurs.*

XIII. *La rosée.*

XIV. *Les trois légions.*

XV. *Douze chœurs* arrangés avec paroles spéciales, sur différents fragments de musique instrumentale de Haydn, de Mozart et de Beethoven.

MUSIQUE INSTRUMENTALE

I. *Sérénade*, pour orchestre.

II. *Andante et Scherzettino*, pour orchestre (exécuté à Metz en 1851).

III. *Ouverture à grand orchestre.*

IV. *Première symphonie: le passé*, pour orchestre.

V. *Préludes et fugues*, pour piano.

Digitized by Google

VI. *Souvenirs du pays messin*, six mélodies pour piano, etc...

VII. *Myosotis*, publié dans l'*Union des Arts*, année 1851.

OUVRAGES ET ÉCRITS DIVERS

I. *Metz, École de musique, Succursale du Conservatoire impérial, Esquisse historique.* Metz, Blanc, 1859, in-8° de 24 pages.

II. *Metz, École de musique, Succursale du Conservatoire impérial et Société chorale de l'Orphéon, deuxième esquisse historique.* Metz, Blanc, 1864, in-8° de 90 pages.

III. *Première grammaire musicale à l'usage des écoles primaires, des cours orphéoniques et de tous les établissements d'instruction, en trois parties*, 1864, in-12, deuxième édition. Paris, Delagrave, rue Soufflot, 15. (Ouvrage adopté par le Conservatoire de Paris et auquel une mention honorable a été accordée à l'Exposition universelle de 1867).

IV. Articles de critique musicale dans divers journaux, notamment dans le *Courrier de la Moselle.*

V. Étude de la musique. — Article publié dans *Metz littéraire,* pages 382 à 389. Metz, imprimerie F. Blanc, 1854.

VI. Rapport sur le concours musical ouvert entre les instituteurs du département de la Moselle, en 1864, par la Société chorale l'Orphéon, sous le patronage de l'Académie impériale de Metz. *(Mémoires de l'Académie de Metz*, année 1863-1864, page 95).

VII. Biographies de musiciens célèbres, dans le *Journal de la Jeunesse* publié par Hachette.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

M. Ernest AURICOSTE de LAZARQUE

PAR

M. l'abbé VION, membre titulaire

Messieurs,

Il vient de se faire un grand vide au milieu de nous. M. Ernest Auricoste de Lazarque n'est plus.

Lorsque, dans notre séance du mois d'avril dernier, nous accordions, d'une commune voix, à M. Auricoste l'honneur de nous présider, au cours de l'année académique 1894-95, nous ne pouvions guère douter qu'une autre voix, plus puissante que les nôtres réunies, la voix de la mort, l'appellerait, à cette heure-là précisément, dans son repos éternel.

Et tandis que je me proposais, à part moi, en lui cédant dès lors le fauteuil, de relever devant vous, Messieurs, les titres qui l'avaient recommandé à vos suffrages, voilà que, aujourd'hui, par un singulier revers des choses, il m'incombe de lui adresser, non plus des compliments, mais, hélas ! un suprême adieu.

Digitized by Google

M. de Lazarque, vous ne l'ignorez pas, Messieurs, a formellement exprimé le désir qu'il ne fût prononcé aucune parole à ses funérailles. Il a été fait suivant son désir. Toutefois nous n'avons pas cru pouvoir nous dispenser, pour cela, de lui offrir une couronne de confraternel souvenir et de regrets sympathiques, vous le pensez bien, Messieurs, de votre part et au nom de l'Académie de Metz, que le regretté collègue affectionnait de toute son âme.

Ici, Messieurs, en séance académique, nous ne sommes plus liés, je le crois du moins, par cette réserve de commande à la cérémonie du cimetière, c'est pourquoi, si vous voulez bien me le permettre à votre tour, je viens redire la sincère et profonde douleur que nous avons éprouvée tous à la brusque nouvelle de la mort de notre sympathique confrère, et pour mon compte personnel, j'aime à penser que l'aimable introducteur de ma candidature à l'Académie ne m'en voudra pas trop, si je retrace ici quelques lignes de sa belle vie, alors surtout que lui-même, l'an dernier, a eu l'obligeance de rendre pareil hommage à la mémoire de mon frère Michel, aussi membre de notre compagnie depuis 1854.

Et d'abord — j'appuie sur ce point — avez-vous bien pris garde, Messieurs, à la coïncidence horaire — survenue entre l'élection et le décès de M. de Lazarque —. Elle est étrange et, selon nous, de nature à provoquer des réflexions assez sérieuses.

C'etait le jeudi 26 avril, le même jour, à la même heure, peut-on dire, à la même minute, alors que nous le proclamions président, que M. de Lazarque mourait, frappé d'un coup d'apoplexie.

Messieurs, qu'est-ce à dire? Devons-nous prendre

Digitized by Google

la chose, ainsi qu'on le fait généralement, comme un simple effet du hasard ou de l'aveugle destin ? — En philosophe spiritualiste, je n'admets pas la fatalité. Ne vaut-il pas mieux supposer ou plutôt admettre, ici, une leçon discrète de la part d'une agence supérieure, voulant rappeler parfois à l'homme qu'il n'est ici-bas, après tout, qu'un oiseau de passage, et qu'ailleurs, plus loin, plus haut, il ferait bien de diriger le vol de ses aspirations, d'après l'enseignement de l'auteur sacré : « *Nostra conversatio in cœlis est* » — pressenti en cela par le poète païen :

> « *Os homini sublime dedit...*
> *Jussit et erectos ad sidera tollere vultus.* »

M. Auricoste a eu le bon esprit de ne pas s'y laisser prendre. Alors que, autour de lui, on se plaisait à endormir sa confiance et à le rassurer sur les suites de sa maladie, lui se préparait avec calme à sa dernière heure, craignant — et bien lui en a pris — que le mal ne l'emportât trop rapidement.

M. Auricoste n'était âgé que de quatre ans lorsqu'il perdit sa mère, sa pieuse et tendre mère. — Ce fut son premier malheur. — Confié dès lors aux soins peu intelligents d'une vieille bonne, du nom bien connu de Charlotte, il n'en put recevoir qu'une éducation fort incomplète. Après un séjour assez rapide et quelque peu folâtre chez les de Bony, ses parents maternels, à Boulay, le jeune homme fut envoyé au lycée de Metz.

Bien que livré à peu près à lui-même, M. Auricoste avait en somme le sens religieux, témoin ce poétique et gracieux élan de foi, échappé, plus

Digitized by Google

tard, de son cœur et de sa plume, à l'adresse d'un jeune communiant de R...

Enfant, sur ton front qui rayonne,
Je vois briller une couronne,
Une couronne ouvrée aux cieux.
L'hostie a de ton cœur proclamé l'innocence,
Et le mystère saint qui te rend sérieux
A mis dans ton cœur l'espérance
Et la fermeté dans tes yeux.

. . . . . .

Et puis s'écoulent les années,
L'espoir et les fières pensées ;
Les forces lui manquent : meurtri,
Il songe au reconfort des jours de son enfance
Il plaint son corps souffrant, son cœur endolori.
Il songe à sa jeune croyance
Et pour le soir cherche un abri...

Cet abri, M. Auricoste le cherchait, paraît-il, seulement à l'aide de la raison, — mais la raison, naturellement, n'a pu produire que du trouble en son âme — ainsi qu'il l'avoue lui-même dans ses *Souvenirs lointains* (article Cimetière) :

Une croix en bois noir, un prénom, une date,
Un tertre de gazon dans un petit enclos,
Et c'est tout. Ici-bas, la mémoire est ingrate,
Mais la tombe aujourd'hui lui donne le repos.

Le repos ? *Je ne sais quel trouble m'agite !*
Reposent-ils, les morts, en leurs derniers abris ?
Désespoirs du passé, hantez-vous en ce gîte,
Ou Dieu, dans sa bonté, l'a-t-il clos à vos cris ?

Espérons-le, Messieurs, pour M. Auricoste,

Digitized by Google

d'après ce que nous savons de ses derniers moments et suivant la déclaration d'un de ses intimes, M. Vendel, aujourd'hui juge de paix à Demange-aux-Eaux (Meurthe), dans le sonnet que nous a lu M. l'abbé Bérard, et que je tiens encore à reproduire:

A mon vieil ami E. Auricoste,
† le 26 avril 1894.

C'était un gentilhomme et c'était un lettré,
De sa race il gardait l'esprit et la noblesse
Il eût fait, lui aussi, jadis, mainte prouesse
Contre le Sarrazin ou l'Anglais abhorré.

Mais n'ayant pu servir son roi, le cœur navré,
Il chercha dans l'étude un baume à sa tristesse,
Recueillit du passé les us et la sagesse,
Oublia, plume en main, son bonheur effondré.

Et, stoïque, il vécut dans la paix du village,
Faisant le bien, traçant chaque jour quelque page,
Lorsqu'il sentit enfin son grand cœur défaillir.

Sous le poids des longs maux qu'il souffrit en silence,
Il mit pieusement en paix sa conscience
Et la mort, qui survint, ne le vit point pâlir.

Depuis quelques années — à partir de 1870 notamment, où il faillit se faire tuer d'un coup de fusil tiré à bout portant par un soldat qui, trompé par son costume, le prenait pour un franc-tireur; mais surtout à la suite de la mort de sa sœur, Mademoiselle Augustine-Adrienne, M. Auricoste, isolé dans son vieux castel de Retonfey, dans la longueur des jours et des nuits, songeait... il songeait sérieusement à la destinée d'outre-tombe.

Digitized by Google

Détaché, par la force des choses, des joies de cette vie, il avait laissé entre les mains d'un de ses meilleurs collègues, très autorisé à prendre la parole en cette circonstance, le mot d'ordre suivant, six semaines avant sa mort.

Académie,

8 mars 1894.

Afin de tout prévoir,
Si je ne survis pas à ma maladie,
Je désire qu'il ne soit prononcé aucune parole sur ma tombe ; s'il vous plait, n'en parlez pas avant le moment venu.

Meilleur adieu.
E. A. L.

Par surcroît de prévoyance, M. de Lazarque avait eu soin de dresser lui-même, longtemps d'avance, et par ordre alphabétique, la liste des personnes qu'il tenait à faire prévenir de son décès ou à faire inviter à ses funérailles.— C'était tout un cahier de noms. Une croix rouge marquait les défunts, une croix verte indiquait les ajoutés. — La précaution n'était pas inutile, car dans l'entourage de M. de Lazarque, il eût été difficile de trouver quelqu'un d'apte à remplir cette tâche sans faire quelque grave oubli... il a suffi de copier.

M. Auricoste, avec cela, ne s'attendait guère à un dénouement fatal aussi prochain, car la veille même de sa mort, il nous écrivait encore ceci :

Digitized by Google

Retonféy, jeudi, 26 avril.

Cher collègue et cher ami,

Notre entretien d'hier a été trop court. J'aurais encore besoin de quelques renseignements pour terminer mon petit travail : « Mœurs Épulaires, ou cuisine des enfants de nos campagnes dans le pays messin... »

Comment appelez-vous en patois :

1° La clématite des haies,

2° Le chèvre-feuille.

3° Le salsifis des prés,

4° La gomme qui suinte des abricotiers, des cerisiers, des pruniers, des sapins, etc.?...

Envoyez-moi, je vous prie, ces renseignements, ou plutôt apportez-les-moi, puisque vous m'avez promis de revenir... Mais, cette fois, venez de meilleure heure, — toujours à la fortune du jour.

Attendant ce plaisir, tout votre
E. A. L.

J'étais prêt à partir, enchanté de porter le premier salut au président de notre compagnie, quand l'envoyé de la poste me remettait le faire-part suivant :

M

Vous êtes prié d'assister au convoi funèbre et à la messe d'enterrement de M. Ernest Auriscote de Lazarque, décédé en son château de Retonféy, le jeudi 26 avril, à l'âge de 65 ans,

Lesquels auront lieu le samedi 28, à 10 h. 1/2, en l'église de Retonféy, sa paroisse.

De la part de la famille.

Digitized by Google

A la lecture de ce faire-part, je n'essaierai pas, Messieurs, de vous décrire mon émotion, ma douleur : c'était poignant.

Sans perdre une minute, me voilà parti pour Retonféy.

Après deux heures de route, j'entrais au château. Eh bien ! je l'ai revu, ce cher ami, couché sur son lit de mort, le front serein et frais, comme toujours, la physionomie ayant gardé l'expression de douceur et de bienveillance, qui formaient le fond de son caractère, le corps entièrement ceinturé d'une large guirlande de verdure et de fleurs blanches, toutes fraîches cueillies. J'y ai vu là, agenouillés, versant des larmes et des prières, ses plus intimes, accourus au premier appel, entr'autres : M. de Vaugelet, de Charleville ; M. Pidancet, de Montoy ; Mlle Louise d'Huart, sa cousine, appelée télégraphiquement de Paris.

Au dehors, dans le village, la population était profondément et sincèrement attristée. — C'est qu'aussi bien elle faisait une grande perte. On se rappelait que, depuis plus de trente ans, il n'y avait pas de pauvre ni de malade dans le village qu'il n'eût secouru de toutes façons, qu'il n'eût visité une ou deux fois par jour. — Il y a généralement peu de monde au convoi du pauvre. M. Auricoste s'était fait une règle de n'y manquer jamais... Aussi Dieu sait s'il était aimé ! C'était pour tout le monde le bon Monsieur du château.

Une fois, pourtant, on lui fit de la peine, une peine d'autant plus sensible qu'elle était filiale. C'était un jour d'élection. Sans en parler à M. Er-

Digitized by Google

nest, on mit son brave père hors du Conseil municipal, sous le prétexte banal « que c'était un vieux radoteur ». Ce procédé froissa tellement M. Ernest qu'il se retira chez lui, refusant net le même mandat qu'on lui offrait en compensation... Toutefois, son bon cœur ne lui permit pas de garder longtemps rancune ; il se laissa élire et accepta même la place de maire, non pour avoir la satisfaction d'en porter le titre, mais de pouvoir être utile aux gens de sa commune. M. Ernest ne s'y ménagea pas.

Sous l'impulsion d'un esprit d'initiative et d'un sentiment philanthropique, il organisa, dans sa commune, composée en grand partie d'ouvriers maçons, une société de prévoyance et de secours mutuels, dont il fut le président et qui fonctionne toujours dans d'excellentes conditions.

Membre de la commission générale pour le règlement de l'indemnité de guerre 1870-1871, il sut profiter de sa position pour satisfaire, dans une bonne mesure, les réclamations qui lui passaient sous les yeux.

On pouvait s'adresser aussi sûrement à M. de Lazarque comme membre du comité de secours de la Société anglaise des Amis (Quakers), aux victimes innocentes de la guerre en France (1870-1871). La devise de cette société est :

Fides, spes, charitas. — Res, non verba.

Elle a distribué à nos campagnes, absolument ruinées par la guerre, des vivres, des vêtements, des semences, et a labouré, avec une charrue à

Digitized by Google

vapeur, de vastes terrains, que le manque de chevaux empêchait de cultiver.

Mieux encore, enfermé à Metz pendant le blocus, M. de Lazarque donna son temps et ses soins aux blessés de l'ambulance établie chez les sœurs de Sainte-Chrétienne, rue Saint-Gengoulf et reçut plus tard (1871), en témoignage de son dévouement, la croix de bronze, qui lui a été décernée par la Société française de secours aux blessés des armées de terre et de mer, ayant son siège à Paris.

Sous le patronage du Comice agricole de Metz, dont il était membre, M. de Lazarque fit une dizaine de conférences publiques et gratuites (1867-1868) à l'hôtel-de-ville de Boulay ; à la mairie de Retonfey, pour le canton de Pange ; à Charleville, dour le canton de Vigy. Deux de ces conférences, l'*Histoire de la ville de Boulay* et l'*Établissement d'une Société de prévoyance*, furent couronnées par l'Académie de Metz.

De 1853 à 1883. M. de Lazarque a collaboré très activement au journal le *Vœu national,* sous l'habile direction de M. Victor Vaillant. On peut relire en cette feuille, remplacée aujourd'hui par le *Lorrain*, ses différents articles toujours correctement et spirituellement écrits. M. de Lazarque était membre correspondant de l'Académie Stanislas de Nancy.

Tout au début de la guerre de 1870, notre brave collègue a voulu composer une cantate émouvante et patriotique, cantate qui fut mise en musique par un autre généreux enfant de Metz, Théodore Gallyot. Cette cantate a été exécutée

Digitized by Google

une première et dernière fois par l'Orphéon de Metz, en avril 1870, dans le grand salon de l'hôtel-de-ville. Ce fut le chant du cygne de la noble cité, qui devait mourir de faim peu de mois après.

Refrain.

O Metz, noble cité guerrière,
Toi qui nous a donné le jour,
Sentinelle de la frontière,
A toi nos chants et notre amour.

1er Couplet.

L'étranger, à tes portes,
N'a jamais insulté ;
Tes murailles sont fortes
De leur virginité.
S'il te faut notre vie
Pour garder ton renom,
Jette-nous, ô patrie,
A la mort pour rançon.

C'est tout ce que je puis me rappeler en ce moment de morceau. Je ne désespère pas de retrouver les autres paroles, avec la musique, mais jusqu'ici mes démarches ont été infructueuses.

Mais c'est chez nous, Messieurs, à l'Académie de Metz, dont il était membre titulaire depuis 1883 et qui le nommait, pour la seconde fois, son président, à l'heure de sa mort, que M. Auricoste de Lazarque s'est montré un de nos collègues les plus assidus, un collaborateur des plus érudits,

Digitized by Google

des plus laborieux et, je puis le dire, des plus obligeants. On pouvait lui confier les tâches les plus diverses et les plus assujettissantes, il les acceptait de bonne grâce et les traitait de la meilleure façon.

Esprit tout à fait original et prime-sautier, caractère qu'il traduisait jusque dans son costume de la tête aux pieds ; critique affiné, tantôt sérieux, tantôt badin, toujours caustique, particulièrement sévère dans les compositions poétiques présentées au concours ; poète lui-même, littérateur en son genre, linguiste, agronome, romancier, historien, géographe, auteur des almanachs Folkloristes et, notamment, de la *Cuisine messine*, ouvrage, au dire du *Lorrain*, le mieux réussi de son genre, pratique, original et croustillant comme un pain beurré.

Il nous serait difficile de vous donner ici, Messieurs, par le simple exposé des titres, la liste complète des travaux de cet infatigable ouvrier. Nous la présenterons sèche et succinte.

1° *Histoire de la ville de Boulay.*

2° *Mémoire de l'établissement d'une Société de secours mutuels à Retonfey.*

3° *Le bonsoir des chasseurs.* — Chœur pour voix d'hommes (Metz, Verronnais, 1866, in-8°).

4° *Souvenir d'une excursion à la chapelle de Rabas.* (Metz, lithographie Étienne, 1875, in-8°.)

5° *Une chasse au miroir dans le pays messin en 187..* (Metz, imprimerie C.-A. Carrère, 1878, in-8°.)

6° *Théâtre de la Foire. — Aile et Pilon.* (Metz, impr. Carrère, 1881.)

Digitized by Google

7° *Procession dansante d'Echternach, grand-duché de Luxembourg.* (Metz, impr. Carrère, 1882.)

8° *A propos de tableaux. — Conseils à une jeune personne pour une visite au salon du Louvre.* (Médaille d'argent à l'Académie de Metz.)

9° *Histoires de chasse et de guerre, Ste-Barbe et Bazoncourt en Lorraine.* (Paris, libr. Pairault, grand in-12.)

10° *Pèlerinage des chevaux à Flastroff-St-Éloi, Lorraine.* (Paris, libr. Rolland.)

11° *Pèlerinage contre la rage à Pontigny-Saint-Hubert, Lorraine.*

12° Le *Moretum [Moret],* interprétation des vers 95 et 96, d'un des petits poèmes attribués à Virgile. (Ann. de l'Acad., 27 févr. 1890.)

13° *Le Gründonnerstag* ou *le Jeudi-Vert en Alsace-Lorraine et en Allemagne.* (Paris, E. Lechevalier, 1893, in-8°.)

14° *Lointains souvenirs.* (Metz, Paul Even, 1883.)

15° *Almanachs Folk-Loristes.* (Metz, Béha, 1890-1891.)

16° *Cuisine messine*, plus curieuse encore par ses anecdotes que par ses recettes.

A cette nomenclature, déjà longue, ajoutez nombre de rapports, de notices, d'études, tels que :

1° *Les voyages des Flottes de Salomon et de Hiram au pays d'Ophir.*

Digitized by Google

2° *Origine et provenance de l'adage : les temps changent et nous aussi nous changeons.*

3° *La couleur des cheveux du maréchal Ney.*

4° *L'accent dans les vers et dans la rime de plusieurs langues modernes.*

5° *Une petite curiosité de linguistique locale.*

6° *Biographie de Michel Vion, de Noisseville,* membre correspondant de l'Académie de Metz, décédé à Amiens l'an dernier.

Enfin, pour répondre à une question philologique : « Recherches sur les traditions, coutumes, usages singuliers, contes, légendes, croyances, superstitions, proverbes, dictons, jeux, etc., dans une ou plusieurs localités de la Lorraine, » — question touffue et féconde, — mise au concours dans le programme de l'année 1887-1888, — M. Auricoste de Lazarque a composé un recueil d'un grand intérêt, précieux bibelot à placer dans la vitrine des traditions locales, qui peut fournir un gros volume in-8° de plus de 400 pages, comprenant plus d'un millier d'articles, la plupart embellis de ces remarques ingénieuses et de ces caustiques boutades dont notre honorable collègue était coutumier.

En voici le classement provisoire :

Formulettes et jeux d'enfants.

Contes, fabliaux et romances.

Dictons et locutions proverbiales.

Monde Surnaturel, Haute Chasse, Sabbat-Sotré, Lanteurnottes, Loups-Garous, Pronostics, Croyances, Superstitions.

Digitized by Google

Médecine populaire et mystique.
Usages et Coutumes.
Anciens métiers.
Creignes, Daillements, Valentines, Trimazous, Feu de Saint-Jean, Carnaval, Tue-Chien, Relèves-Selles.
Baptêmes, Fiançailles, Noces, Enterrements.
Patenôtres blanches.
Pèlerinages.
Noëls...

On me dira peut-être que, parmi ces pièces, il s'en trouve qui ne sont pas d'un intérêt considérable, d'une réserve parfaite. Cela se peut et c'est même vrai. Mais que voulez-vous dire à un collectionneur curieux ? Ceux qui ont envie de voir sont intraitables, ils se jetteraient à l'eau s'ils étaient assurés de voir quelque chose dans le fond. Les collectionneurs, qui, de tout temps, ont été des fanatiques, sont aujourd'hui plus nombreux que jamais. Il y a des collectionneurs de proverbes et d'autographes, comme il y a des collectionneurs de vieilles assiettes et de timbres-poste.

Le tout est de savoir choisir dans le tas.

« Le mérite, dit M. Vaudon *(Antrop. des poètes français, du XIVe au XVe siècle)*, n'est pas de glaner des épis et de cueillir des fleurs, mais encore il faut connaître le sillon où poussent les uns, le parterre où s'épanouissent les autres. L'on ne peut ni moissonner tous ces épis, ni respirer le parfum de toutes ces fleurs. Car tout n'est pas exquis dans cette littérature ancienne, provinciale, et si toutes les plaisanteries ne sont pas grivoises, il est des joyeusetés qui ne sont pas innocentes.

Digitized by Google

M. de Lazarque a connu les bons endroits, aussi a-t-il, avec l'attention et le goût délicat d'un gourmet, rempli sa corbeille de morceaux épurés. Les perles sont nombreuses dans cet écrin et l'esprit y est semé à pleines mains, sans méchanceté, souvent avec la naïveté d'Amyot, le gros sel de Rabelais et la bonhomie de La Fontaine.

Je m'imagine que la plupart de ces pièces, brèves et condensées, ont été recueillies par M. Auricoste sur des pages d'Album, dont les plus anciennes ne doivent pas être précisément récentes, ce qui n'ôte rien à la fraîcheur des pensées. Plusieurs de ces pièces sont remarquables de fond et de forme, et ce n'est pas M. de Lazarque qui s'est résigné au couplet de la facture. Notez avec cela qu'il en a mis quelques-unes en musique, les a dites plutôt que chantées, avec un art qui n'appartient qu'à lui.

Voici, par exemple, une fleur sentimentale, intitulée *Ma Lorraine*, réminiscence de je ne sais plus quel poète (allégorie) :

Elle était belle comme un cœur
Mais selon l'adage moqueur
Tout passe.

Comme un insensé je l'aimais,
Peut-être m'aima-t-elle ; mais
Tout lasse.

Le fil s'était si bien usé,
Qu'en fin de compte, il s'est brisé,
Tout casse.

Digitized by Google

Messieurs, en terminant cette notice sous d'autres impressions que celles où j'étais en la commençant, je suis aussi à me demander, avec M. Auricoste, quels sont les enseignements de ces ressouvenances, de ces choses d'autrefois et ces recherches sur l'histoire épisodique du pays.

« Hélas ! ils sont partout les mêmes, poètes, « littérateurs, romanciers, politiques, conquérants, « âmes suivant le monde, cœurs assoiffés d'idéal... « un jour l'œuvre s'est effondrée.

« Une seule puissance est jusqu'à ce jour restée « reine absolue sur la terre, détruisant et enfan- « tant au milieu des agitations de l'humanité, et « cette Maîtresse, je n'ose ni ne veux la nom- « mer » (1).

Messieurs, cette Reine, cette Maîtresse, il ne faut pas craindre de la nommer, c'est la Mort... La pensée de la mort se présentait souvent à l'esprit de M. Auricoste, elle le préoccupait, elle l'inquiétait. « Je ne sais, disait-il, quel trouble m'agite. »

Je veux croire, Messieurs, que notre excellent collègue, à sa dernière heure, a recouvré cette paix tant désirée. Et c'est dans cette confiance que je dis adieu, au nom de vous tous, à l'un des meilleurs membres de notre société, au poète, au littérateur, qui emporte avec lui un des dons les plus précieux de l'esprit de la race gauloise — l'originalité — à l'honnête homme par excellence, à l'homme du monde apprécié par l'urbanité de ses manières et cette politesse qui fait le charme du commerce de la vie. Ses amis attesteront tous, avec nous, que jamais ni une parole,

(1) *Histoires de chasse et de guerre*, p. 56, 57.

Digitized by Google

ni un acte indigne d'un gentilhomme ne ternit l'éclat de son âme.

Ernest-Jean-Baptiste Auricoste de Lazarque du Montaut est né à Metz, le 2 septembre 1829, au sein d'une ancienne et aristocratique famille originaire de l'Auvergne. Il fit ses études au lycée de Metz, se distingua parmi ses condisciples par son intelligence, l'aménité de son caractère et la bonté de son cœur. Il obtint le diplôme de bachelier ès-lettres, en 1848. Il servit pendant quelque temps dans l'artillerie, puis vint se fixer à Retonfey, par dévouement fraternel, près de sa sœur, Mlle Augustine-Adrienne, pour ne plus la quitter, malgré les offres séduisantes qui lui furent faites de divers côtés, et c'est là qu'il est mort, le jeudi 26 avril dernier, à l'âge de 65 ans, et qu'il est inhumé dans le caveau de famille, à côté de son père, M. J.-B.-Eugène Auricoste de Lazarque, lieutenant-colonel d'artillerie, officier de la Légion d'Honneur, chevalier de Saint-Louis, décédé le 11 mars 1867, à l'âge de 80 ans; près de sa tendre et pieuse mère, dame Auricoste de Lazarque, née Louise-Anne-Reine de Bony de Lavergne (1), décédée à Metz, le 28 juin 1833, à

(1) Suivant la *Revue nouvelle d'Alsace-Lorraine* (Notes sur la ville de Boulay), Louise-Anne-Reine de Bony de Lavergne serait issue du comte Frédéric-Ernest-Alexandre de Bony de Lavergne, issu lui-même d'une ancienne famille du Limousin, né le 4 novembre 1766. Après de bonnes études au collège royal de Pont-à-Mousson, il entra à l'école de Mézières et en sortit sous-lieutenant du génie: il fit les premières guerres de la Révolution et devint capitaine. Il se maria en l'an IV, avec Mlle Blaise de Rozérieulles. Il mourut le 7 avril 1860, laissant la réputation d'un auteur humoristique. Il a laissé des voyages, des souvenirs d'école, des pièces de théâtre, etc., qu'on lit toujours avec plaisir.

(A. Bénoit).

D'après une brochure intitulée : *Précis historique sur la maison*

Digitized by Google

l'âge de 34 ans, et près de sa bien-aimée sœur, demoiselle Augustine-Marguerite-Adrienne Auricoste de Lazarque, décédée au château de Retonféy, le 16 février 1892, âgée de 61 ans.

---

de Bony-Lavergne (l'Auvergne) et quelques autres, tiré de l'annuaire historique de la noblesse française, publié par livraisons, on trouve ceci :

« Bonit, général franc, vint, vers l'an 306, à la tête d'un corps de cavalerie, au secours de l'empereur Constantin. Sous le règne suivant, Sylvain, fils de Bonit, rendit les plus grands services, eut le gouvernement de Cologne, fut même déclaré empereur. On voit encore aujourd'hui son tombeau à Cologne.

Les descendants de ce Bonit restèrent plusieurs siècles en Italie, et quelques branches y sont encore établies. Une des branches de cette famille quitta l'Italie, vint s'établir en France, et se fixa dans le Limousin, à cause de la ressemblance de ce pays avec les Apennins.... Pendant les croisades, cette famille était déjà l'une des principales du Limousin.

(Archives de M. de Couët de Lorry).

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES PAR L'ACADÉMIE

à la suite des concours de l'année 1894-1895

Concours de l'Industrie locale.

A M. SENDRET, à Metz, une médaille d'argent, grand module pour son *Étude sur la Tannerie et la Corroyerie.*

Digitized by Google

Digitized by Google

PROGRAMME

DES

CONCOURS OUVERTS PENDANT L'ANNÉE 1894-1895.

L'Académie décernera, au mois de Mai 1896, des MÉDAILLES D'OR, DE VERMEIL, D'ARGENT, DE BRONZE et des MENTIONS HONORABLES aux meilleurs travaux littéraires ou scientifiques qui lui auront été envoyés sur les sujets suivants :

I. — PHILOSOPHIE.

1° Quels seront, à la ville et à la campagne, les effets moraux de l'application de la loi imposant le repos dominical ?

2° Depuis un siècle, le bien-être moral a-t-il marché parallèlement à l'amélioration matérielle ?

3° Quelles sont les causes qui attachent l'homme aux lieux qui l'ont vu naître et quels seraient les moyens de rendre ces causes assez puissantes pour empêcher l'émigration vers les grandes villes ?

II. MATHÉMATIQUES.

Construction d'un *cadran solaire*, présentée de manière à en populariser davantage la théorie et l'application.

Digitized by Google

III. — Beaux-Arts.

1° Histoire du *théâtre* à Metz.

2° Moralement, la musique est-elle bonne ou mauvaise ?

3° Critique de la musique dont on fait usage dans les églises.

IV. — Histoire et Archéologie.

Faire l'histoire et la description d'un monument quelconque du département de la Lorraine, en y joignant, autant que possible, des dessins, des gravures, des phototypies, des photographies, etc.

V. — Industries locales.

Faire l'histoire d'une des principales industries du pays, telles que la *Métallurgie,* et les industries particulières qui en dérivent (quincaillerie, serrurerie, clouterie, etc.)

VI. — Météorologie.

1° Recherches sur la *marche des orages* dans le département de la Lorraine.

2° Étude approfondie du *climat* de la Lorraine.

VII. Médecine.

Microbes et bacilles. Caractères et classification. — Quel rôle jouent-ils dans la Nature ?

VIII. — Agriculture.

Le *Socialisme d'État* peut-il faire cesser la *crise agricole ?*

Digitized by Google

NOTA. — *L'Académie admettra d'ailleurs tout travail intellectuel pouvant avoir un intérêt spécial pour le pays.*

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Le règlement de l'Académie lui interdit toute discussion sur les questions politiques et religieuses. Les concurrents sont priés instamment de tenir compte de cette prescription dans les travaux qu'ils voudront bien lui adresser.

L'Académie n'admet au concours que des œuvres inédites.

Les mémoires présentés au concours devront être adressés, avant le 20 Janvier 1894 (*cette date est de rigueur*), à

Monsieur le Secrétaire de l'Académie,
rue de l'Évêché, 25, à Metz.

Les concurrents ne devront pas se faire connaître.

Chaque œuvre portera une devise qui sera reproduite sur un billet cacheté dans lequel l'auteur inscrira son nom et son adresse ; il attestera, en outre, que *son œuvre n'a pas été présentée à un autre concours.*

Les auteurs de mémoires, qui auraient pris part à des concours antérieurs de l'Académie de Metz, *auront soin de ne pas se servir des devises qui accompagnaient leurs travaux pour ces concours.*

Le billet cacheté, joint à une œuvre, ne sera ouvert que dans le cas où l'auteur aurait mérité un prix ou une mention honorable.

Cependant, les auteurs de travaux qui, pour être

Digitized by Google

appréciés, ont besoin d'être suivis d'expériences, pourront se nommer, afin de mettre l'Académie à même de vérifier avec eux l'exactitude des résultats indiqués.

D'après l'article 3 du règlement de l'Académie, les membres titulaires n'ont pas droit aux prix proposés : l'Académie peut leur décerner des mentions honorables.

Les membres *correspondants* et les *associés-libres* non résidants sont admis à concourir pour les prix.

Les travaux envoyés pour les concours ne sont pas rendus. Les auteurs pourront, sur leur demande, être autorisés à en faire prendre des copies au secrétariat de l'Académie.

Prix de Vertu.

Le prix J.-F. Pécheur, étant fondé à perpétuité, restera à l'ordre du jour des Programmes annuels de l'Académie et donnera lieu, chaque année, à la distribution des fonds disponibles.

Il en sera de même des prix également appelés « Prix de vertu » fondés à perpétuité par feu M. le baron Charles de Ladoucette et par feue Mademoiselle Bouchotte.

La distribution des Prix de Ladoucette commencera dès l'année 1896 et se fera, s'il y a lieu, dans la séance académique du mois de mai.

Dans le cas où ces récompenses ne pourraient être accordées ledit jour, les valeurs disponibles seraient reportées à l'année suivante.

Il est également entendu que les demandes qui

Digitized by Google

ont été présentées cette année et qui n'ont pu être récompensées, conservent tous leurs droits pour les concours prochains, sans préférence et concurremment avec les demandes nouvelles qui seront à même de se produire d'années en années.

Prix Herpin.

Pour la première fois, le Prix ainsi dénommé sera également distribué, s'il y a lieu, dans la même séance de l'année 1896. Il est de 800 francs ou 640 Mark et sera décerné à l'auteur ou aux auteurs qui auront le mieux traité *les questions, mises spécialement au concours par l'Académie*, sur des objets d'utilité ou d'intérêt particulier pour la ville de Metz ou ses environs.

Pour ce premier concours, l'Académie n'a pas désigné de questions spéciales, préférant s'en tenir aux termes mêmes du testateur et laisser le choix des sujets à traiter aux concurrents.

Ce Prix Herpin se distribuera de quatre ans en quatre ans, à dater de l'année 1896. Les Membres titulaires de l'Académie sont admis à concourir aux mêmes conditions que pour les concours ordinaires.

Tous les Mémoires ou autres documents concernant le *Prix Herpin* ou les *Prix de Vertu* devront être adressés franco, avant le 20 janvier 1896, (date de rigueur), à M. le *Secrétaire de l'Académie*, rue de l'Évêché, 25, à Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

BUREAU

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

POUR L'ANNÉE 1895-1896.

Président d'honneur:

M. LE PRÉSIDENT DE LA LORRAINE.

Président titulaire . . .	M. GREFF.
Président honoraire . . .	M. HUBER.
Vice-Président	M. WINSBACK.
Secrétaire	M. BOX.
Secrétaire-Archiviste . .	M. V. DE TINSEAU
Trésorier.	M. LAMETZ.

Agent: M. EUG. COLON.

Digitized by Google

Digitized by Google

II

MÉMOIRES ET COMMUNICATIONS

Digitized by Google

Digitized by Google

JEANNE D'ARC

LE DUC DE LORRAINE ET LE SIRE DE BAUDRICOURT

Par M. Léon MOUGENOT

Rapport par M. A. BENOIT, membre titulaire

Lu à la séance du 25 avril 1895.

I

En écrivant ce volume, notre confrère, M. Léon Mougenot, a montré qu'il se séparait complètement du clan des lotharingophiles à outrance qui ne cessent de répéter : Jeanne d'Arc lorraine par ci, vosgienne par là. Dans son jeune temps, l'auteur a suivi les errements de ces lotharingistes; les brochures de l'archiviste du département étaient tout pour lui. Mais maintenant qu'il a doublé le cap de la soixantaine, comme il nous l'écrit, il juge un peu plus froidement ce qu'il avait admiré. Car à propos de l'adversaire de M. H. Lepage, le docteur Renard, médecin-inspecteur des eaux de Bourbonne; il ne craint pas d'écrire :

« Les tirailleurs du Bassigny qui s'étaient armés « — en 1850 — pour soutenir les droits histo-

(1) Nancy. 1894, in-8°, 153 p.

Digitized by Google

« riques du comté de Champagne contre la main-
« mise de la Lorraine, sur la sainte héroïne, se
« sont défendus pied à pied, sans mollir; les pro-
« jectiles sortant de l'arsenal de Nancy tombaient
« dru, mais le Bassigny n'a pas capitulé, il trou-
« vera encore des munitions, il ne brûlera jamais
« sa dernière cartouche (1). »

On ne pouvait écrire plus impartialement. En attendant, disons que l'héroïne est née dans le Barrois mouvant sur la rive gauche de la Meuse. Le Barrois mouvant appartenait au duc de Bar dont le suzerain était le roi de France. La vassale suivait la condition de son seigneur, Jeanne était donc Barroise et Française. C'est ce qu'elle a toujours proclamé bien haut dans ses entrevues avec le sire de Baudricourt, le gouverneur de Vaucouleurs, ville champenoise, comme l'on sait.

On peut cependant dire qu'elle est lorraine comme les villes épiscopales de Metz, Toul et Verdun, c'est-à-dire que son village dépendait jadis

(1) Le docteur Renard a publié entre autres :

1° *Souvenirs du Bassigny-Champenois.* Jeanne d'Arc et Domremy. Paris, A. Claye, 1854, in-8°, 24 p.

2° *Réponse au Mémoire de M. H. Lepage :* Chaumont, 34 p.

3° *Jeanne d'Arc était-elle française,* deuxième réponse à M. H. Lepage, Chaumont, 1855, 32 p.

4° *Jeanne d'Arc était-elle française,* troisième et dernière réponse à M. H. Lepage, Chaumont, 1857, 29 p.

Quand les savants nancéens adoptaient aveuglément la nouvelle orthographe de Jeanne d'Arc, *Jeanne Darc,* parce que cela venait de Paris, le docteur Renard seul eut le courage de protester en écrivant sa brochure intitulée : *Du nom de Jeanne d'Arc. Examen d'une opinion de M. Vallet de Viriville.* Paris, 1854, in-18, 16 p.

Ce qu'il y a de plus piquant c'est que ce M. Vallet, né à Viriville (Isère) est des plus fantaisiste pour écrire son nom paternel. Qu'on en juge : I. Vallet, II. Vallet (de Viriville), III. Vallet de Viriville. IV. de Virille! Et ce Monsieur s'irritait de voir écrire d'Arc au lieu de Darc, orthographe complètement abandonnée de nos jours et avec raison.

Digitized by Google

du *Lotharii regnum*, le royaume de Lorraine. Mais il y a tellement longtemps qu'on n'en parle plus!

Cela n'empêche pas toutefois de dire toujours « Metz en Lorraine », expression qui avait le don d'exciter la colère de l'abbé Grégoire qui ne comprenait pas qu'on ne voulait pas parler de son minuscule duché dont jamais la puissante ville impériale n'avait fait partie, mais de l'ancien *Lotharii regnum*, dont la ville de Metz était la capitale.

Soutenir que la Pucelle est lorraine, c'est aller un peu loin, comme on le voit, dans ses origines.

Elle n'est pas vosgienne; Domremy a été enclavé en 1790 dans le département des Vosges; l'expression est très juste au point de vue moderne, mais ne signifie rien au point de vue historique.

Elle n'a jamais été sujette du Saint-Empire (1), les limites de l'Allemagne s'arrêtant à la rive droite de la Meuse, et elle, étant née sur la rive gauche, comme le dit fort bien M. de Maillet, doyen des Conseillers de la Chambre des Comptes de Bar qui écrivait en 1773 son livre si estimé, intitulé : *Mémoires alphabétiques pour servir à l'histoire du Pouille et à la description du Barrois* (2).

Voici le passage relatif au village de Domremy-la-Pucelle : « Village à gauche de la Meuse, une « lieue et demie au-dessous de Neufchâteau, à « huit de la Marche, annexe de Creue ou Crue,

(1) Domremy, sous la domination romaine faisait partie du territoire des *Leuci*, avec les *Virdunences*, les *Mediomatrici*, et autres peuples, compris par César dans la *Belgica*, dont les habitants étaient réputés les plus vaillants des Gaules. Le territoire des Leuquois forma ensuite le diocèse de Toul, l'un des plus étendus de l'ancienne monarchie.

(2) Nancy, 1773.

Digitized by Google

« village de Champagne, diocèse de Toul, office « de Gondrecourt, recette de Bourmont, bailliage « de la Marche (1), coutume du Bassigny-Barrois, « présidial de Châlons, parlement de Paris, le Roi « seul seigneur. Dans le lieu, une église sous « l'invocation de saint Remy. Décimateurs, le curé « pour moitié, l'abbé de Mureau pour l'autre. « Population 55 à 56 habitants. »

Que de flots d'encre ont été versés parce qu'on n'a pas voulu lire ce qu'avait écrit un honnête magistrat du duché de Bar!

II

Monsieur L. Mougenot proteste contre l'idée de faire de la Pucelle une « bergerette » ne sachant que rêver et filer, « une bergère genre Watteau, avec de blancs moutons, qu'on enrubannera demain. »

« C'est à la charrue, dit-il, que l'humble fille, — une fille brune et saine —, développera ses muscles. » D'après les témoins, entendus lors du procès de réhabilitation, elle bêchait la terre, sarclait, allait à la charrue et montait à cheval pour garder soit le troupeau communal, soit les chevaux de la ferme.

« La Pucelle pourra supporter sans fatigue le poids d'une armure et les longues chevauchées. Elle était robuste et active, toujours de bonne humeur. *Mens sana in corpore sano* (2).

(1) La ville de Bourmont était du Barrois non mouvant. La Marche et Gondrecourt du Barrois mouvant; l'abbaye des Prémontrés de Mureau, non loin de Domremy, était en Champagne; elle se trouve maintenant dans le département des Vosges.

(2) Un voyageur allemand, au siècle dernier, voyant l'armure de la

Digitized by Google

Nous ne parlerons pas des autres chapitres, ils sont tous intéressants et écrits avec un grand amour de la vérité. Dans celui intitulé : « *Le Bûcher et les fausses pucelles* », l'auteur fait prompte justice de ces aventurières y compris cette intrigante qui se présenta à Metz et y épousa le sire des Armoises. Comment n'ont-elles pas été punies sévèrement par le bras séculier? Si dans ces dernières années un érudit lorrain — des plus fins, — a soutenu la cause de la des Armoises; c'est plutôt, croyons-nous, par esprit de contradiction que par conviction.

III

Mais l'auteur, en nous offrant son volume, nous invite à faire une lecture plus ou moins rapide du chapitre XI intitulé : « Le duc de Lorraine devant Metz ». Ce chapitre est un peu un hors-d'œuvre, mais M. Mougenot l'a placé dans son volume pour bien faire connaître le caractère du duc Charles II, qui resta jusqu'à ses derniers jours, un souverain débauché, âpre au gain et tenace dans ses rancunes.

C'est de la guerre de l'an 1427 qu'il s'agit; on sait qu'elle éclata entre le duc et la ville de Metz, à propos « d'une bonne hottée de pommes, trans-

Pucelle d'Orléans au château de Chantilly, s'extasiait sur la force musculaire des chevaliers de cette époque.

Ce n'est pas seulement de nos jours que l'on tente de faire de la robuste fille une « bergère ». Voici ce qu'écrivait le P. Girard S. J. en 1647 : « Le nom de cette *Bergère*, communément ditte la Pucelle d'Or- « léans, est si fameux parmi toutes les histoires, non prévenus d'hé- « résie, ny de passion, que je n'en désire parler qu'autant qu'il est « nécessaire... » Il l'a fait naître à « Vaucouleurs en Lorraine. » *(Les mémorables journées des François*, Paris, 1647, in-4°, 130 p.).

Digitized by Google

« portée à Metz dans la maison de Nicolas Chail-
« lot, abbé de Saint-Martin, sans que le porteur
« ait acquitté les droits dûs au duc de Lorraine :
« pour la sortie de ces fruits ; la cause réelle, dit
« M. L. Mougenot, c'est la richesse des « citains »
« de Metz. »

« Ils travaillaient, leur épargne s'arrondissait, et
« les « florins vieux de bon or », gagnés dans le
« négoce, étaient prêtés, moyennant caution, aux
« princes et aux seigneurs du voisinage. »

Le duc de Lorraine eut le talent de faire embrasser sa cause par le duc de Bar, et d'autres seigneurs ; ils mirent sur pied des cavaliers et des piétons croyant réduire dans peu de temps la ville impériale. Mais celle-ci se défendit vigoureusement. Comme dans toutes les guerres des petites dynasties de cette époque, il y eut des villages brûlés, des arbres et des vignes coupés, des récoltes détruites des deux côtés et il n'y eut de saillant que la destruction de l'abbaye Saint-Martin par les Messins.

Au bout de sept mois, la lassitude se mit parmi les alliés, la ville de Metz continuait à ne pas être bloquée et elle menaçait de tenir longtemps ; l'évêque Conrad Bayer de Boppart, de retour de Rome, chercha à faire la paix, il y réussit facilement malgré l'avarice du duc de Lorraine qui, outré de ne pas voir dans son escarcelle les florins des bourgeois de Metz, refusa de rendre les prisonniers sans rançon, malgré la convention ! Ce ne fut qu'après sa mort, que ces malheureux sortirent de prison.

« Les ducs de Lorraine ont aimé les Messins,
« comme les ducs de Savoie aimaient la ville de
Genève !?? »

Digitized by Google

C'est par cette réflexion de l'auteur que je termine l'analyse de son ouvrage. Il faut le féliciter de l'avoir écrit sans parti pris et d'avoir, lui Lorrain, vieux Lorrain, reconnu franchement que Jeanne d'Arc était Française et non Lorraine. C'est un bel exemple qu'il donne à ceux qui traiteront encore cette délicate question. Quant à nous restons-en à ce que dit *La Chronique de la Pucelle :* « L'an mil quatre cent vingt-neuf, il y avait « une jeune fille vers les Marches de Vaucouleurs, « native d'un village nommé Dom-Remy, de l'élec- « tion de Langres, qui est tout un avec le village « de Greux, fille de Jacques d'Arcq.... » Ce qui montre que dès le xv^e^ siècle, on reconnaissait Jeanne d'Arc comme Française et non pour Lorraine.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA

VIE MILITAIRE EN ITALIE

SOUS LE PREMIER EMPIRE

Campagne des Calabres 1806-1809

SOUVENIRS DU SOUS-LIEUTENANT D'HAUTEROCHE

Publiés d'après le manuscrit original

PAR SA FILLE MADAME P. D'H***

Rapport lu par M. A. BENOIT, membre titulaire

A la séance du 25 avril 1895.

L'ouvrage répond bien à son titre ; ce sont bien les mémoires d'un sous-lieutenant pouvant chanter, comme dans les *Visitandines* :

Je suis en tout pays,
Très bien avec les dames,
Fort mal avec les maris...

Mais vous m'avez chargé de vous rendre compte de la partie sérieuse de l'ouvrage et je commence :

Sorti de l'École militaire à 18 ans, en 1806,

Digitized by Google

M. d'Hauteroche arrive à Montbrison avec l'épaulette, l'épée et un schako orné d'un plumet blanc, le plus grand qu'il avait pu trouver. Rien de plus touchant que le récit de son court séjour dans sa famille, entre sa tendre mère et sa jeune sœur. Son père avait péri lors de la prise de Lyon. Mais il faut quitter ces êtres aimés et se rendre à Bologne en Italie, le seul pays où l'on fut sur le pied de guerre ; M. d'Hauteroche y allait croyant avancer plus vite et il ne passa commandant qu'après les journées de Juillet ! Il ne resta pas longtemps dans cette première garnison, car il fut envoyé, avec son régiment, à Pescara, dans les Abruzzes. Le royaume de Naples était possédé alors par un frère de Napoléon et le maréchal Masséna avait été chargé de lui soumettre ses sujets ; il n'y réussit qu'imparfaitement. D'après les *Mémoires* de Stanislas Girardin, les partisans des Bourbons et les brigands étaient les maîtres de la campagne. Aussi que de localités incendiées ! Lorsque le roi Joseph voulut visiter ses nouveaux états, on mit sur pied des forces considérables ; tous les défilés, tous les écarts étaient soigneusement gardés, ce qui n'empêchait pas les soldats qui étaient restés en arrière d'être égorgés..... Et le roi était reçu, cependant, avec toutes les marques de respect usitées en pareille circonstance, malgré que les habitants eussent à se plaindre de beaucoup de vexations d'un gouvernement purement militaire.

Telle était la situation du pays, lorsque M. d'Hauteroche y arriva. Avec lui, nous allons être initiés à la guerre incessante que les paysans faisaient au roi Joseph.

Digitized by Google

Le jeune sous-lieutenant débuta par une aventure qui faillit lui coûter la vie et il s'en tira honorablement. De Pescara, il fut envoyé, avec son capitaine et cinquante hommes, au château de Lauretta, en plein pays insurgé. Le lendemain de leur arrivée dans cet endroit néfaste, les Français se trouvent bloqués étroitement dans le château ; ils n'ont ni munitions, ni eau, ni vivres. Par surcroît de malheur, le capitaine est tué et M. d'Hauteroche se trouve commandant en chef. Il ne perd pas la tête, réussit à envoyer un affidé au prochain poste et, ô bonheur ! le surlendemain le secours arrive et les brigands, qui voulaient le poignarder, sont les premiers à se prosterner à ses pieds et finissent par s'engager dans une compagnie franche du roi Joseph. Quel changement !

Tous les épisodes du séjour dans le pays ne sont pas aussi dramatiques, mais presque tous sont intéressants. Chaque petite ville était occupée et souvent un sous-lieutenant y commandait avec quelques soldats. C'était alors « Son Excellence le Gouverneur ». On est étonné de voir comme tous ces officiers avaient, au plus haut degré, l'idée de la responsabilité du service. En voici un exemple :

A Agropoli, dont le château domine la mer, M. d'Hauteroche trouve deux petites pièces de canon en fer enfouies dans le sable. Il les fait mettre en batterie et attend avec impatience l'heure de jouer un bon tour aux Anglais, dont les vaisseaux bloquaient la côte. Cela ne tarda pas. Un brick de cette nation, poursuivant un petit convoi escorté par un corsaire maltais, entre

Digitized by Google

résolument dans le port, croyant s'emparer facilement des barques. Mais il est tout étonné d'être reçu à coups de canon et il n'a que le temps de se retirer au plus vite, après avoir eu de sérieuses avaries.

Le jeune officier parcourut *manu militari* presque tout le royaume de Naples ; la description de la capitale est des plus curieuses. Vers la rue de Capoue, dit-il, on voit des individus des deux sexes entièrement nus, couverts quelquefois par un lambeau de haillon retenu par une ficelle ! Saint-Janvier, le grand patron de Naples, n'était pas alors en odeur de sainteté près de la population ; on le traitait ouvertement de Jacobin, d'ami des Français, de vilain à face jaune, etc. Cela n'empêchait pas de l'invoquer à grands cris à la première disgrâce survenue.

Ce ne fut que loin de Pompéi que la gaîté revint aux jeunes officiers qui venaient de visiter la ville engloutie. Ils furent les premiers à rire de l'air vraiment lugubre qu'ils avaient tous en parcourant les rues désertes de la nécropole.

Voici la description des ruines sublimes de Pœstum :

« Le temple est admirable, ainsi que d'autres « monuments. L'enceinte est composée de magni- « fiques colonnes d'ordre corinthien qui s'élèvent « majestueusement dans les airs et dont plusieurs « soutiennent encore des portiques.

« Le soleil du matin, frappant dans ces ruines, « leur donnait une teinte rosée, et les mousses, « le lierre et les giroflées, qui se plaisent sur la « rocaille, ajoutaient à la grâce de l'ensemble.

« Ce n'était que colonnes renversées, cachées

Digitized by Google

« sous les ronces, l'églantier, le myrte et le lau-
« rier-rose. Ces ruines étaient peuplées d'oiseaux
« de proie et de reptiles, seuls habitants des lieux
« qui avaient retenti autrefois des cris de tout
« un peuple. Partout on apercevait le lézard à
« gorge bleu se glisser à travers les feuilles d'a-
« canthe ; on entendait la coulœuvre siffler en
« se dressant sur un fût de colonne ; le hibou,
« dérangé par le bruit, jetait, en s'enfuyant, sa
« plainte lugubre. Tout portait à la mélancolie
« Mais dans un rassemblement de jeunes mili-
« taires, on n'a ni le temps, ni l'humeur de s'y
« abandonner et l'un de nous s'étant laissé choir
« dans un trou couvert de broussailles, nous
« fîmes résonner l'enceinte du temple de nos
« joyeux éclats de rire que les échos répétaient à
« regret. »

Que d'anecdotes des plus curieuses il resterait à citer, mais il faut savoir se modérer. Il me reste à citer le passage dans lequel le jeune officier décrit le phénomène, dans le port de Reggio, de la *Fata Morgagna*, phénomène des plus singuliers et qui n'a jamais été bien expliqué, croyons-nous, par la science contemporaine. Le P. Angelucci en parle vers 1643 ; puis H. Schweinbrune, Bridone (1770), etc.; mais pas avec l'enthousiasme du jeune sous-lieutenant.

Dans ce siècle, on a les descriptions du comte de Forbin, de l'Anglais Schmitt, de Seive, etc. (1)

Voici ce qu'en dit M. d'Hauteroche. Son bataillon arrive à Reggio, venant de Scilla :

« Dans la ville où nous entrâmes, écrit-il, même

(1) Le *Magasin pittoresque*, II, 302.

Digitized by Google

silence, même tranquillité ; nous traversâmes la grande rue, elle était déserte, personne dans les maisons. Sur la place, le bruit de nos pas était le seul qu'on entendit. Nous nous regardions sans rien dire et commencions à ressentir une vague inquiétude, lorsqu'un adjudant de place s'avança vers notre commandant et nous apprit qu'en présence des phénomènes singuliers qui annoncent la présence de la *Fata Morgagna* dans le détroit, la population entière était sur le rivage, ainsi que les troupes, à l'exception de celles du château, que nous n'avions pu voir. En même temps, on nous fit faire par le flanc droit et nous fûmes bientôt en bataille sur le quai au milieu d'une foule immense qui garnissait le rivage, occupait les toits, les terrasses, les fenêtres et attendait silencieusement l'arrivée de la *Fata Morgagna*.

« Je commençais à croire que tout ce monde était frappé de folie, lorsque la mer, qui, jusque-là, avait été légèrement ridée et qui, par gradation, s'était élevée de plusieurs pieds, devint unie comme une glace et d'une immobilité parfaite ; chacun avait les yeux sur le rivage de Messine et disait à voix basse : « La voilà ! la voilà ! » A peine osait-on respirer !

« Ce calme parfait durait depuis quelques minutes, quand toute cette multitude se mit à pousser des cris de joie, à lever les bras, à faire des saluts. Je regardai le rivage de Messine et je vis cette ville et toute sa population aussi distinctement que si elle n'eut été qu'à quelques centaines de pas et cependant nous en étions à deux lieues. Tout se reflétchissait dans l'eau, les objets, il est vrai, étaient renversés, mais on les distinguait parfaite-

Digitized by Google

ment, on voyait aux fenêtres les dames agitant leurs mouchoirs, les hommes élevant leurs chapeaux, la garnison anglaise sous les armes, des carrosses et des cavaliers se promenant sur le rivage et tout cela tellement rapproché, qu'on pouvait distinguer et reconnaître les personnes. J'étais dans le ravissement; je ne pouvais me lasser d'admirer un spectacle si nouveau pour moi. Une brise légère s'élevant du Nord, vint rider la surface de la mer, le miroir magique se brisa et tout disparut.

« Les arbres commencèrent à frisonner légèrement, le drapeau tricolore se soulevant graduellement se leva majestueusement dans les airs, la fumée de l'Etna et celle du Stromboli prirent une direction oblique, la garnison rentra dans ses quartiers, chacun regagna sa maison et la foule s'écoula bientôt.

« Nous allâmes prendre possession de la caserne qui nous fut désignée. Je ne crois pas qu'on puisse jouir d'un spectacle plus surprenant que celui qu'offre le phénomène de la *Fata Morgana*. Je laisse aux savants le soin d'en expliquer les causes. Ce phénomène n'a lieu qu'une fois par an et toujours au mois de mai ou de juin. »

C'est le dernier passage que je cite du livre de M. d'Hauteroche; adressons nos plus vifs remercîments à la piété filiale de Madame P... d'H.... qui a eu l'heureuse idée de publier les mémoires de son père, mémoires malheureusement incomplets, car écrits pendant un semestre en 1829, ils s'arrêtent brusquement lorsque M. d'Hauteroche était encore en Calabre. Qu'il aurait été intéressant de lire la campagne d'Espagne et celle de France, prises sur le vif!

Digitized by Google

Le volume de la campagne d'Italie fait marcher le lecteur de surprise en surprise. Tout pique sa curiosité et il n'y a jamais aucune répétition. Le style est clair et plaît par sa concision. C'est bref et jeune. Comme ces pages écrites sans prétention, sont à l'honneur des officiers du premier empire. Ils savaient toujours ce qu'ils avaient à faire et dès les grades subalternes, ils étaient à même de commander dans tous les cas que la situation exigeait. On en a vu la preuve par l'exemple de M. d'Hauteroche. Il n'est pas étonnant que formés à une pareille école, devenus à leur tour, officiers supérieurs, généraux, ils savaient suffire à tout. Quelle différence... Mais arrêtons-nous.

« Soldats, sous-officiers et officiers formaient une famille; on avait confiance dans les chefs, on savait qu'ils ne se trompaient pas; on obéissait aveuglément. » Le livre se termine par cette belle phrase : « La perte d'un Français m'eut causé, je « l'avoue, plus de peine que celle de plusieurs de « nos alliés. Je regardais mes soldats comme mes « frères ! » Belle pensée que beaucoup d'officiers devraient méditer et qui explique les succès que les armées françaises ont remportés au commencement du siècle.

Digitized by Google

CARTE DE VISITE

A

MESSIEURS LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DE METZ.

NOUVEL AN 1895.

Par Madame V. Morcel.

De ma pauvre muse endormie
J'implore des vers chaleureux,
Pour offrir à l'Académie
Mes meilleurs souhaits et mes vœux.

A tous ses membres, je souhaite
Tout ce qu'ils peuvent désirer ;
D'abord, une santé parfaite,
C'est ce qu'ils doivent préférer.

Je demande encore une chose,
Et j'ai l'espoir de l'obtenir :
C'est que les vers, comme la prose,
Soient invités à concourir.

Est-ce une erreur ? Je me figure
Que les vers plaisent toujours,
Et l'Académie est bien dure
De les éloigner du concours.

Digitized by Google

En m'entendant, on pourrait croire
Que je viens réclamer pour moi ;
Mais cette idée est illusoire,
Car j'abandonne le tournoi.

Et je fais ici la promesse
De ne jamais rien présenter :
De là me vient la hardiesse
Quand je me permets d'insister.

Votre savante Compagnie
A pour but de protéger l'art ;
Alors pourquoi la poésie
Serait-elle mise à l'écart?

Je ne puis, Messieurs, me défendre
D'en marquer mon étonnement ;
Vous devriez plutôt étendre
Les moyens d'encouragement.

La poésie est assez rare
Pour qu'on ne la dédaigne pas.
Point n'est besoin d'être un Pindare
Pour voir de ses vers faire cas.

De la plus mignonne fleurette
Le mérite est apprécié,
Et la modeste violette
Voit son parfum glorifié.

Le chant simple de l'alouette,
Quand, dans l'air, elle prend son vol,
Plaît autant dans sa voix discrète
Que les éclats du rossignol.

Digitized by Google

Or, c'est de même en poésie :
Un rimeur, sans être un Hugo,
Peut tenir de l'Académie
L'honneur d'un sincère bravo.

Et parfois, il faut peu de chose,
Pour exciter un jeune auteur,
Et c'est pourquoi, je vous propose
Un programme plus protecteur.

En faisant appel à la Muse,
Vous ferez un acte normal.
En tout cas, si je ne m'abuse,
Il n'en peut résulter de mal.

Messieurs, avant que je vous quitte,
Recevez tous mes compliments,
Dans cette carte de visite,
Et de nouveaux remercîments.

Digitized by Google

Digitized by Google

DÉCOUVERTE DE MONNAIES

A BASSE-YUTZ

PAR

M. N. BOX, secrétaire.

Le 30 août de cette année (1894), des ouvriers du village de Basse-Yutz, près de Thionville, occupés à réparer un vieux chemin, dit « chemin de Maquenom », découvrirent une cruche de terre, à ouverture étroite, contenant environ 600 pièces de monnaie. Toutes étaient d'argent, de la dimension de 16 millimètres de diamètre, et, au premier aspect, il était facile de reconnaître que c'étaient des pièces épiscopales de Metz.

Malheureusement, chaque ouvrier, comme cela se fait presque toujours, s'est attribué quelques-unes de ces pièces et elles ont été gaspillées, sauf quelques lots ou quelques centaines qui ont été vendues à des bijoutiers ou à des amateurs.

Nos recherches personnelles n'ont abouti qu'à réunir 19 exemplaires, dont 15 sont d'Étienne de Bar, évêque de Metz, de l'an 1120 à 1163 ; les 4 autres sont à l'effigie de Thierry III, également évêque de Metz, de 1164 à 1171. Ces dates montrent que ces deux prélats se sont succédé et que ces monnaies sont de la même époque. Leur

Digitized by Google

frappe, toutefois, bien réussie, mais par parties seulement, est, par suite, défectueuse : dans ces 19 échantillons, il ne s'en trouve pas un seul portant, en entier, l'empreinte totale de l'une ou de l'autre face. Par extraordinaire même, l'un des échantillons porte l'empreinte de la même tête deux fois, ce qui prouve que la frappe a été répétée.

En réunissant, cependant, les différentes parties parcellaires qui se trouvaient en évidence, il a été possible d'établir que, sur les pièces d'Étienne de Bar, l'une des faces porte une main tenant une crosse épiscopale, l'index de la main et la volute de la crosse tournés à droite, avec le mot METENSIS marqué à l'entour. La face opposée porte le buste de S. Étienne, patron du diocèse, la tête tournée vers la droite ; la main droite du Saint porte la palme de martyre, la gauche tient un livre qu'elle semble présenter à quelqu'un. Autour du buste, on lit, en deux parties, TSE PHAN, la lettre T placée avant l'S.

Les pièces de Thierry montrent, d'un côté : la tête de l'évêque tournée à gauche ; la main droite tient la crosse, la gauche un livre et, à l'entour, les lettres THIERI. La face opposée est ornée d'une croix, dont les bras, cantonnés de 4 étoiles à 8 pointes, sont égaux et épaissis du centre aux extrémités en forme de massue.

Toutes ces monnaies sont de conservation parfaite et la circulation, si elle a eu lieu, n'y a laissé aucune trace d'usure.

Digitized by Google

RESTITUTION

D'UN

MONUMENT DÉDIÉ A LA DÉESSE EPONE

PAR

M. E HUBER, MEMBRE TITULAIRE

Le 2 septembre 1871, la Société d'archéologie et d'histoire de la ville de Metz terminait sa séance par une visite à la nouvelle galerie archéologique qui allait être ouverte au public.

Le conservateur appelait l'attention sur quelques monuments, reçus depuis peu, qui méritaient une mention spéciale, en attendant la rédaction du catalogue ; il citait notamment un autel consacré à la déesse Épone et au génie des Leuques par Tiberius Justinianus Titianus, bénéficiaire du légat de la XXII[e] légion.

On connaît l'importance de ce monument, au point de vue épigraphique, autant qu'au point de vue de l'histoire des croyances religieuses du peuple gaulois.

Cet autel venait d'être cédé à la Société par M. Dufresne, ancien conseiller de préfecture de la Moselle. Il figure actuellement au Musée de la ville de Metz.

Ce curieux monument a été trouvé, le 18 no-

Digitized by Google

vembre 1838, au milieu des ruines de l'antique Nasium, connu, de nos jours, sous le nom de Naix, dans le département de la Meuse.

« *Civitatis Leukorum sunt Tullum et Nasium.* »

La pierre, brisée en deux morceaux, est fort dégradée ; elle a 0m,85 de hauteur ; sa partie supérieure présente un plateau rond destiné à recevoir le sang des sacrifices. Une des faces, large de 0m,55, porte l'inscription :

DEAE·EPONAI/
ETGENIO·LEVC/
TIB·IVSTINIVS
TITIANVS//////
/////////EL AAII/////
ANTONIN////////
EX · VC ///////

La seconde face semble n'avoir reçu aucune décoration.

Quant aux deux autres faces, larges de 0m,40, elles représentent, en bas-relief, la première, Épone, sous les traits d'une femme placée entre deux poulains ; la seconde, le génie des Leukes, *Genius Leucorum*, associés tous deux à l'inscription.

Étant devenu possesseur de la collection Dufresne, nous y avons trouvé une restitution de cet autel que fit faire notre ancien collègue et c'est cette restitution qui est l'objet de notre présent mémoire.

Le monument, tel qu'il fut au jour de sa dé-

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

couverte et tel qu'il se voit actuellement au nº 158 du Musée, entre les colonnes 7 et 8, a été décrit et commenté dans le Catalogue de 1889. MM. P.-Charles Robert et René Cagnat, dans leur *Épigraphie de la Moselle,* en donnent des photo-gravures (pl. I, fig. 5, 6, 7) qui montrent exactement l'état des bas-reliefs et de l'inscription.

Nous donnons de même les hélio-gravures de la restitution en question.

L'inscription en est la pièce capitale. Les pierres, exposées au Musée, brisées et en mauvais état, ont demandé bien des études pour en rétablir le texte. M. Dufresne a cru prudent de compléter seulement les lettres encore un peu visibles et il a rétabli le texte comme suit (voyez l'épreuve phototypique).

MM. Robert et Cagnat ont analysé et réuni tout ce qui a été écrit sur le même sujet. Nous n'avons donc qu'à renvoyer la discussion à la page 15 de l'*Épigraphie de la Moselle* et aux notes nombreuses des auteurs. D'après eux, l'inscription a dû être la suivante :

DEAE·EPONA[E]
ETGENIO · LEVC[·]
TIB·IVSTINIVS[·]
TITIANVS[·B-F]
[LEG·L]EG·XXII[·PR·]
ANTONIN[IAN·]
EX · VO[TO·]

Voici l'explication de cette inscription : Tib. Justinianus Titianus était l'auteur du vœu. Il appartenait à la légion XXIIe Antoniana. Or, d'après

Digitized by Google

une inscription, trouvée le 27 août 1843 à Mayence, on voit que le même personnage était bénéficiaire (B—F) du légat (LEG) de la légion XXIIe (LEG XXII), sous le consulat de M. ACILIVS FAVSTINVS et d'A. TRIARIVS RVFINVS, c'est-à-dire en 210. La légion XXIIe n'ayant pris le surnom d'*Antoniana* que sous Caracalla (212-217), la pierre de Nasium est donc postérieure à celle de Mayence. Titianus devait porter les titres de bénéficiaire et de légat de sa légion quand il vint à Nasium et il a dû les faire graver sur le monument dédié à Épone. Ce sont les signes B et F, abréviations de ce titre, qui occupaient la 4e ligne.

On trouve de même, et parfaitement, la place de l'abréviation de *legati* (LEG) au commencement de la 5e ligne.

La XXIIe légion, *Deiotariana*, ayant disparu vers le temps de Marc-Aurèle, ce qui est démontré par Ch. Robert dans son *Coup d'œil général sur les légions du Rhin*, p. 17, col. II ; la XXIIe, dont il s'agit, devait être la *Primagenia*, créée, sur le Rhin, par Claude, en 43, laquelle occupait encore la Germanie supérieure sous le principat d'Alexandre Sévère. Les titres complets de cette légion étaient *Primagenia Pia Fidelis*.

La 5e ligne a dû se terminer par PR. *PR (imagenia)*.

Pourquoi Titianus était-il venu de Mayence à Nasium ? La légion possédant un effectif de 6 à 7.000 hommes et plus de 500 chevaux, les vallées de la Meuse et de la Moselle étant en communication directe avec Mayence par la route de Toul-Scarpone-Metz, il est à présumer que l'armée du Rhin venait chercher jusqu'à Nasium des chevaux et des fourrages.

Digitized by Google

Cette route de Toul à Mayence avait plusieurs voies, dont la plus importante, comme route consulaire et aussi la plus courte, était celle de la Sarre par le Hérapel. Cette rivière coupant le pays du Sud au nord et parallèlement aux cours de la Moselle et du Rhin, était un véritable obstacle dont seuls les gués du pays de Sarreguemines permettaient de triompher (1). Mais tous ces gués correspondaient aux voies dont le Hérapel était comme le point de départ ou de concentration.

La question de la restitution de M. Dufresne trouve donc ainsi sa justification et offre, de cette manière, toutes les probabilités conjecturales.

Légat. Dans l'ancien droit romain, on désignait par le mot *légat* les délégués de l'empereur ou des magistrats suprêmes. Leurs attributions étaient civiles, judiciaires, militaires ou administratives.

Préfet. Prœfectus voulait dire *préposé.*

C'était, à Rome, le titre de certains commandants militaires et, surtout à l'époque impériale, de divers hauts fonctionnaires. Leur charge et cercle d'action s'appelaient *préfecture.* Les *Prœfecti legionum,* au temps des empereurs, étaient les officiers qui commandaient les diverses légions sous les ordres des légats.

Donc, un préfet-légat était d'un grade très élevé dans l'armée et bien supérieur à celui d'un simple préfet, chef de légion.

(1) Voir Box, *les Pays de la Sarre.*

Digitized by Google

Digitized by Google

TROUVAILLE DE CAPPEL

(SAINT-AVOLD)

PAR

M. E. HUBER, MEMBRE TITULAIRE

Quand, en suivant la route de Puttelange à Saint-Avold, on s'en écarte, sur la droite, en face du village de Cappel, pour gagner Marienthal par la voie la plus courte et la plus ancienne, à travers le village, il faut, pendant l'intervalle d'un kilomètre, s'élèver de 47 mètres.

En effet, le sol de l'église est à la cote de 250 mètres et la partie la plus élevée du chemin, à 297 mètres.

Cette raideur a même été cause de l'établissement de la route départementale par Barst en suivant un chemin moins rude, mais beaucoup plus long.

Cette amélioration importante pour les passagers de Puttelange à Saint-Avold, n'a procuré, toutefois, aucun avantage aux cultivateurs de Cappel. Pour atteindre leurs champs, il fallait toujours franchir la longue montée. Longtemps leurs attelages ont eu à souffrir de cet état de choses.

Enfin, on se lassa ; on agita la question de di-

Digitized by Google

minuer la longueur de la côte par une tranchée et un déblai leur permettant de gagner de suite leurs champs situés à la cote 297 mètres dès la sortie du village.

L'opération trouva bon accueil auprès de l'administration, mais ne parut point réalisable à cause de la dépense. On sursit, on réfléchit et l'on revint plusieurs fois à la charge.

Un jour, sans se douter de leur vieille tenacité gauloise, les habitants de Cappel se sont trouvés d'accord pour agir. On tint conseil, non sous le chêne communal, remplacé actuellement par le tilleul de liberté de 1789, mais à la maison commune, sous la présidence du maire, M. Théodore Schang. Il fut donc résolu, comme chez les habitants de Martinshöhe (1) quand il s'est agi du déplacement de leur menhir, de se charger eux-mêmes de faire la besogne.

A la sortie du village, on attaqua donc une tranchée perpendiculaire à la route de Marienthal et on coupa immédiatement le radier de la vieille voie gauloise de la Moselle à la Sarre, par Maxstadt et le Hérapel et ce fut l'occasion de la découverte d'une série d'objets, dont voici l'énumération :

Une grande quantité de petits os d'animaux.

Des débris de *scramasax* (en forme de poissons, au dire des travailleurs).

Des fragments de vases en poteries dont la pâte ressemble à celle de nos pots de fleurs.

Une grande quantité de charbons de bois et de cendres.

---

(1) Voir Box, *les Pays de la Sarre.*

Digitized by Google

Un étrier en fer imitant un U renversé et dont les jambages seraient réunis par une barre.

Un poids en plomb et des fausses pièces de monnaies de même métal.

44 pièces de monnaies romaines impériales en argent et bronze ; les monnaies en argent sont bien conservées ; leur patine est noire et brillante : elle est due au sulfure d'argent provenant de l'hydrogène sulfuré dégagé par la décomposition des débris de chairs et os jetés dans la fosse. L'enfouissement a dû être fait peu de temps après la frappe de ces beaux deniers d'argent, c'est-à-dire vers l'an 275.

Enfin, on découvrit une *plaque en plomb* couverte d'inscriptions tracées avec une pointe et, cela, sur les deux faces. La planche qui accompagne ce rapport donne la plaque et les inscriptions en grandeur réelle (fig. 6 et 7).

Nous n'avons pas encore pu trouver le savant pouvant déchiffrer le sens de cette écriture. On pense que c'est la copie d'un texte grec faite par une main inhabile, peut-être par celle d'un légionnaire qui avait séjourné en Grèce.

Nous devons rappeler, à ce sujet, que nous rencontrons dans nos fouilles une certaine quantité de monnaies grecques et des sculptures ayant été exécutées par des artistes ayant eu connaissance de l'art grec.

Tous ces objets étaient réunis dans une fosse de 2 mètres de longueur et de 1 mètre de largeur bordant l'ancienne voie romaine. Les travailleurs, abandonnés à eux-mêmes, se débarrassèrent rapidement de cette terre noire et puante et la mélangèrent avec les autres débris.

Digitized by Google

Une pièce de monnaie ayant attiré l'attention des ouvriers, on fit des recherches ; mais une partie des objets antiques est perdue dans les les terres transportées à une certaine distance.

De l'emplacement de la fouille, on domine tout le pays de Valette, Leyviller ; la vue s'étend au loin vers l'ancien département de la Meurthe. Ce panorama est magnifique. On comprend donc qu'un pareil endroit ait été choisi pour correspondre avec les divinités. Ce point semble avoir été réservé à des sacrifices. Ce mélange de monnaies, de débris de fers et vases, d'ossements de petits animaux donne à cette hypothèse une certaine vraisemblance.

Autel votif portatif (1). — La hauteur des autels gallo-romains variait beaucoup ; quelques-uns n'atteignaient guère que 1 pied de hauteur ; d'autres avaient 3 pieds et davantage.

Sur certains autels on brûlait de l'encens et on faisait des libations ; sur les autres, on répandait le sang des victimes ; d'autres étaient destinés à recevoir les vases et les offrandes. Un grand nombre n'étaient que des monuments de la piété de ceux qui les élevaient ; on n'y faisait point de sacrifices, on n'y déposait point d'offrandes. Ces derniers ont été très multipliés hors des temples; on les trouvait dans les carrefours et sur les routes, à peu près comme on y place aujourd'hui des croix.

L'érection de ces autels avait souvent pour but l'accomplissement d'un vœu.

Nous avons vu des autels carrés dont les faces

(1) A. de Caumont.

Digitized by Google

CAPP

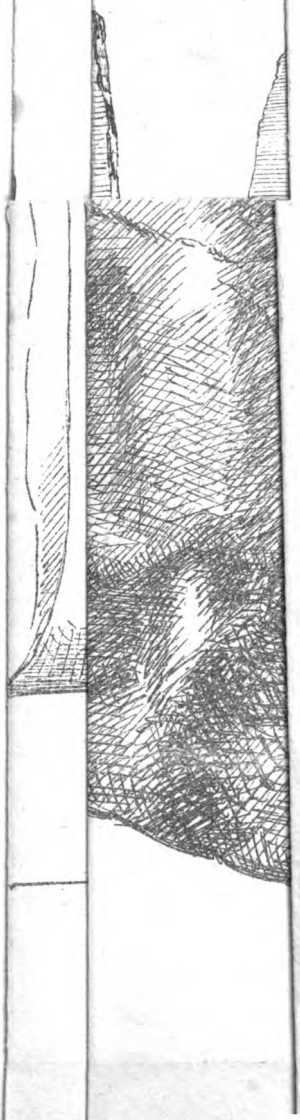

Digitized by Google

Une pièce de monnaie ayant attiré l'attention des ouvriers, on fit des recherches ; mais une partie des objets antiques est perdue dans les les terres transportées à une certaine distance.

De l'emplacement de la fouille, on domine tout le pays de Valette, Leyviller ; la vue s'étend au loin vers l'ancien département de la Meurthe. Ce panorama est magnifique. On comprend donc qu'un pareil endroit ait été choisi pour correspondre avec les divinités. Ce point semble avoir été réservé à des sacrifices. Ce mélange de monnaies, de débris de fers et vases, d'ossements de petits animaux donne à cette hypothèse une certaine vraisemblance.

Autel votif portatif (1). — La hauteur des autels gallo-romains variait beaucoup ; quelques-uns n'atteignaient guère que 1 pied de hauteur ; d'autres avaient 3 pieds et davantage.

Sur certains autels on brûlait de l'encens et on faisait des libations ; sur les autres, on répandait le sang des victimes ; d'autres étaient destinés à recevoir les vases et les offrandes. Un grand nombre n'étaient que des monuments de la piété de ceux qui les élevaient ; on n'y faisait point de sacrifices, on n'y déposait point d'offrandes. Ces derniers ont été très multipliés hors des temples; on les trouvait dans les carrefours et sur les routes, à peu près comme on y place aujourd'hui des croix.

L'érection de ces autels avait souvent pour but l'accomplissement d'un vœu.

Nous avons vu des autels carrés dont les faces

(1) A. de Caumont.

Digitized by Google

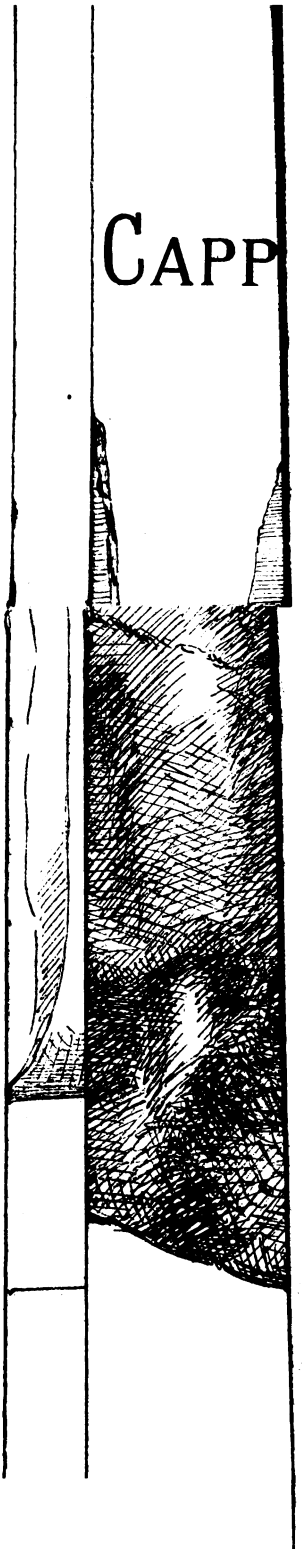

Digitized by Google

Digitized by Google

portaient chacune la représentation d'une divinité et qui étaient consacrés à plusieurs dieux. Ainsi, on voit, en bas-relief : Cybèle, Pallas, Hercule et Apollon ; d'autres fois : Cybèle, Apollon, Pallas et Mercure.

L'autel dont il s'agit est un petit monument en pierre de grès de $0^m,36$ de hauteur. Sa section, rectangulaire au centre, a $0^m,10$—$0^m,13$ de côté. Ses quatre faces sont ornées de bas-reliefs, dont nous avons essayé de rétablir les formes en les exposant, sous divers degrés, aux rayons de la lumière d'une lampe, afin d'accentuer les reliefs (restitution, fig. 1 et 2).

Le monument étant muet, ne portant aucune inscription, notre jugement sur sa valeur serait bien hasardé. Cela nous remet en mémoire l'histoire d'un bas-relief moyen-âge de grand prix auquel chacun voulait attacher une explication. On tomba d'accord sur ce qu'il devait représenter Joseph et la Sainte-Famille. Plus tard, on apprit que la donatrice du bas-relief avait pris la précaution, pour perpétuer son don, de faire représenter les différents membres de sa famille.

Le chapiteau de l'autel porte une cavité (fig. 2 et 3) destinée à recevoir quelques gouttes du sang provenant des victimes sacrifiées ; ce sang était versé au moyen d'un patère généralement en bronze ; à côté de cette cavité est un anneau mobile en fer (fig. 5), tenu par un scellement au plomb et destiné, sans doute, à aider à porter le petit monument, lequel a été trouvé au milieu de débris de constructions formant une énorme butte de pierres de taille, à l'extrémité du bois de Cappel et en face de la fontaine dite *Guter-Bronn*, à laquelle

Digitized by Google

on attribue certaines vertus curatives extraordinaires, puisqu'elle sert de but à des pèlerinages. Comme cette fontaine est au pied des hauteurs dont il est question, c'est-à-dire des hauteurs menant de Cappel à Maxstadt, dans la même vallée, l'idée nous est venue de rapprocher la trouvaille de l'autel portatif et la place à sacrifice.

Fouiller cette butte serait un travail assez lourd, mais certainement intéressant, car on y rencontre des débris de tuiles romaines, de vases en terre cuite, des pierres façonnées ; on dirait un temple ruiné.

DESCRIPTION DES PIÈCES DE MONNAIES

TROUVÉES DANS LA FOUILLE DE CAPPEL

Trente-deux deniers d'argent.

Auguste. Cohen nº 42. Pièce fourrée. Conservation médiocre.

R/ Caïus et Lucius debout, tenant chacun une haste et un bouclier (av. J.-C., an 2).

Antonin. Cohen 184. Conservation passable.

R/ Cos. III. Deux mains jointes tenant un caducée (de J.-C., 140 ans).

Antonin. Cohen 979. Conservation passable.

R/ La paix debout à gauche, tenant une branche d'olivier et une corne d'abondance (de J.-C., an 156).

Digitized by Google

Albin. Cohen 15. Bonne conservation.

R/ La félicité debout à gauche, tenant un caducée et un sceptre (de J.-C., an 194).

Septime-Sévère. Cohen 36. Magnifique pièce.

R/ L'abondance debout à gauche, le pied droit sur une proue, tenant deux épis et la corne d'Amalthée (de J.-C., an 195).

Septime Sévère. Cohen 48. Magnifique pièce.

R/ Victoire marchant à gauche, tenant une couronne et un trophée (de J.-C., an 195).

Septime Sévère. Cohon 186. Conservation passable.

R/ La Fortune, coiffée du *modius*, debout à gauche, tenant un gouvernail et une corne d'abondance.

Septime Sévère. Cohen 489. Conservation assez bonne.

R/ Victoire debout à droite, le pied sur un globe, écrivant sur un bouclier attaché à un tronc de palmier (de J.-C., an 207).

Septime Sévère. Cohen 525. Magnifique pièce.

R/ Jupiter debout à gauche entre Caracalla et Géta enfants et tenant un foudre et un sceptre (de J.-C., an 209).

Septime Sévère. Cohen 555. Magnifique pièce.

R/ Femme assise à gauche et accoudée à son siège (de J.-C., an 210).

Septime Sévère. Cohen 760. Magnifique pièce.

R/ Rome, en habit militaire, debout à gauche, tenant une Victoire et appuyée sur un bouclier (de J.-C., an 201).

Digitized by Google

Julia Domna. Cohen 26. Conservation passable.
R/ Diane debout, tenant une torche des deux mains (de J.-C., an 215).

Julia Domna. Cohen 55. Magnifique pièce.
R/ La Fortune debout à gauche, tenant une corne d'abondance et appuyée sur un gouvernail.

Julia Domna. Cohen 81. Magnifique pièce.
R/ Junon voilée, debout à gauche, tenant une patère et un sceptre ; à ses pieds, un paon.

Julia Domna. Cohen 101. Magnifique pièce.
R/ La Joie debout à gauche, tenant une couronne et un gouvernail.

Caracalla. Cohen 574. Bien conservée.
R/ La Sécurité assise à gauche, se tenant la tête de la main gauche et portant un sceptre (de J.-C., an 201).

Caracalla. Très belle conservation. IMP. ANTONIOVS PIVS AVG.
R/ ABVNDANTIA AVG. Dans le champ, une étoile, à droite.

Caracalla. Cohen 173. Conservation passable.
R/ P.M. TR.P. VIIII. Trophée militaire entre deux captifs assis (de J.-C., an 206).

Plautille. Cohen 16. Magnifique pièce.
R/ Plautille debout à droite, tenant un sceptre et portant un enfant sur le bras gauche.

Géta. Cohen 157. Bien belle pièce.
R/ Géta debout à gauche, en habit mili-

Digitized by Google

taire ; dernière lui, un trophée et un bouclier (de J.-C., an 211).

Macrin. Cohen 2. Belle pièce.

R/ L'Équité debout à gauche, tenant une balance et une corne d'abondance (de J.-C., an 218).

Macrin. Cohen 47. Assez belle pièce.

R/ L'Abondance debout à gauche, tenant des épis et la corne d'Amalthée ; à ses pieds, le *modius* (de J.-Ch., an 218).

Élagabale. 4 pièces. Cohen 1. Une pièce fourrée, trois de conservation médiocre.

R/ L'Abondance debout à gauche.

Élagabale. Cohen 45. Très belle pièce.

R/ La Foi debout à droite, tenant des épis et une corbellle de fruits.

Élagabale. Cohen 50. Belle pièce.

R/ La Fortune, coiffée du *modius*, assise à gauche ; sous son siège, une roue.

Élagabale. Cohen 79. Assez belle pièce.

R/ La Libéralité debout à gauche, tenant une téssère et une corne d'abondance (de J.-C., an 210).

Élagabale. Cohen 153. Magnifique pièce.

R/ Le Soleil, radié, marchant à gauche, levant la main droite et tenant un fouet (de J.-C., an 220).

Élagabale. Cohen 243. Assez belle pièce.

R/ La Providence debout à gauche, les jambes croisées, tenant une baguette et une

Digitized by Google

corne d'abondance et s'appuyant sur une colonne ; à ses pieds, un globe.

Élagabale. Cohen 256. Assez belle pièce.

Élagabale debout à gauche, sacrifiant sur un autel allumé et tenant une massue ; dans le champ, une étoile (de J.-C., an 221).

Alexandre Sévère. Cohen 569. Pièce fourrée.

R/ Victoire debout à gauche (de J.-C., an 231).

Alexandre Sévère. Cohen 583. Magnifique pièce.

R/ Romulus nu-tête, marchant à droite et portant une haste et un trophée.

Gordien. Cohen 382. Très belle pièce.

R/ Mars debout à gauche, tenant une branche d'olivier et une haste ; à ses pieds, à gauche, un bouclier (de J.-C., an 242).

Quatre deniers faux en plomb.

Imitations du denier d'argent, frappés avec les coins de :

Commode.
Julia Augusta (Domna).
Alexandre Sévère.
Julia Mamée.

Un poids en plomb.

Pesant 8 gr. 7. Dimension d'un potain d'Égypte.

Sept pièces en bronze.

Domitien. Grand bronze fort bien conservé. Cohen 323.

R/ La Monnaie debout à gauche, tenant une

Digitized by Google

balance et une corne d'abondance (de J.-C., an 84).

Antonin-le-Pieux. Moyen bronze.

R/ La Fortune debout, la main gauche appuyée sur un gouvernail.

Marc-Aurèle. Grand bronze. Revers fruste.

Lucille. Grand bronze.

R/ La Fortune debout.

Commode. Grand bronze.

R/ L'Abondance debout.

Crispine. Moyen bronze.

R/ La Félicité debout.

Digitized by Google

Digitized by Google

EXPOSÉ

D'UNE

THÉORIE NOUVELLE

Due à M. l'Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées DUPONCHEL

SUR LA

CIRCULATION DES VENTS A LA SURFACE DU GLOBE

PAR

M. Aimé SCHUSTER, membre agrégé-artiste

Depuis longtemps, les météorologistes s'occupent des grands courants aériens qui règnent à la surface du globe. C'est qu'en effet ces courants sont un facteur essentiel dans le climat d'un pays. Tantôt ils apportent avec eux le froid et la sécheresse, tantôt ils donnent la chaleur et l'humidité. La connaissance de leur allure a donc une importance extrême pour l'agriculture et la santé publique. Cette importance est évidente d'elle-même dans l'art de la navigation, ne fût-ce que pour éviter les dangers auxquels les navires sont exposés pendant les tempêtes.

Des hommes d'une grande autorité scientifique ont étudié cette question capitale du régime des mouvements aériens. Citons MM. le Verrier, Faye, le commandant Maury, Buys-Ballot, Hoffmeyer parmi les plus éminents.

Digitized by Google

M. l'Ingénieur en chef des ponts-et-chaussées Duponchel a beaucoup approfondi cette étude et a émis sur ce sujet des idées très neuves, très personnelles et très remarquables. Il en a fait l'objet de communications à l'Académie des sciences et de savants mémoires qui ont paru dans trois livraisons de la *Revue maritime et coloniale* et dans un numéro de la *Revue mensuelle d'astronomie* publiée par M. Camille Flammarion.

Nous allons essayer de vous donner une idée de ses savantes investigations.

M. Duponchel n'accepte pas la théorie des *vents alizés*, c'est-à-dire de ces vents soufflant constamment du N.-E. sur l'Atlantique entre les tropiques, telle qu'elle a été établie par E. Halley en 1678 et complétée plus tard par J. Hadley, puis par B. Franklin. Il lui oppose des objections très sérieuses fondées sur la théorie et les observations.

Dans cette théorie exposée dans tous les ouvrages classiques, on admet l'existence de deux courants superposés, l'un inférieur, appelé *alizé*, soufflant du N.-E. par suite de l'action déviatrice de la rotation terrestre, l'autre supérieur, appelé *contre-alizé*, soufflant du S.-O. et formant *courant de retour*. Le premier serait un courant desséchant, le second serait un courant chargé de vapeur d'eau qu'il déverserait en pluie, quand il se rapproche du sol au voisinage du cercle polaire.

Or le contre-alizé s'élèverait déjà sous les tropiques mêmes à une grande hauteur qu'on évalue de 6 à 7000 mètres. Si l'on réfléchit à l'abaissement considérable de température qui règne à

Digitized by Google

à une telle élévation, c'est immédiatement entre les tropiques que la vapeur d'eau du contre-alizé devrait se condenser et *se précipiter presque entièrement* sous forme de pluie. Ce serait alors un vent desséchant, quand il descendrait sur les régions plus septentrionales.

De plus, d'après M. Duponchel, rien n'est moins démontré par des observations directes que l'existence de ce contre-alizé supérieur.

Le courant inférieur ou l'alizé proprement dit, ne devrait pas avoir la direction purement rectiligne de N.-E. qu'on lui attribue généralement, mais se propager suivant une courbe partant du Nord et s'infléchissant graduellement vers l'Ouest, pour se transformer en vent de N.-E., puis en vent venant nettement de l'Est dans le voisinage de l'équateur. De plus, ni sur les côtes orientales de la Méditerranée, ni sur la mer Rouge, on ne constate des vents de N.-E. mais des vents du N. et du N.-O.

Mais ce que l'on a pu observer avec certitude, au-dessus de l'Atlantique, c'est un immense courant giratoire de *sens direct* (c'est-à-dire ayant le sens du mouvement de la terre dans sa partie septentrionale), de forme elliptique, dirigé de l'Est à l'Ouest dans sa partie inférieure voisine du parallèle de 15° N., de l'Ouest vers l'Est dans la partie supérieure qui rase le parallèle de 45° N. Ce courant se décèle par des vents soufflant vers le Nord dans la vallée du Mississipi et par des vents descendant du Nord vers le Sud dans la vallée du Rhône.

Quelle peut être la cause d'un semblable courant et en général de courants analogues qu'on

Digitized by Google

observe au-dessus de l'océan Pacifique et au-dessus de la mer des Indes? Voici l'explication qu'en donne M. Duponchel. Considérons deux colonnes atmosphériques voisines, présentant une différence de température sensible à la base, comme cela a lieu d'ordinaire des deux côtés du littoral qui sépare une mer à température constante des surfaces continentales à température variable — ou sur le pourtour de plaines basses entourant un plateau plus élevé —, il devra nécessairement s'établir un courant vertical de circulation ascendant dans la colonne la plus échauffée et descendant dans la colonne la plus froide, ces deux parties se raccordant par un courant horizontal allant de la base de la colonne froide vers celle de la colonne échauffée. « Ces courants partiels se fer-
« mant sur place dans leur rotation verticale,
« pourront agir isolément à l'état de vents locaux;
« mais on comprend, dit M. Duponchel, que se
« produisant symétriquement sur le pourtour
« d'une mer enclavée ou d'un massif continental,
« ils pourront tendre à combiner leurs branches
« inférieures sous la forme d'un courant giratoire
« horizontal, se servant lui-même de courant de
« retour. »

Ce courant horizontal étant formé, ses divers éléments seront soumis à l'action déviatrice du mouvement de la terre qui tend toujours à les faire appuyer *vers leur droite.* Si le courant est direct, il tendra à se transformer en une spirale dont les spires se rapprocheront de plus en plus d'un point central; s'il est inverse, les spires s'en écarteront de plus en plus. Dans le premier cas, *il se produirait un cyclone,* dit M. Duponchel,

Digitized by Google

dans le second cas, le courant se dissiperait au loin.

Si le courant conserve au contraire la forme d'une courbe elliptique fermée, c'est qu'une nouvelle circonstance vient neutraliser l'effet du mouvement de rotation de la terre.

Cette circonstance ne peut être qu'une différence de pression entre la partie de l'atmosphère circonscrite par le courant et la partie qui lui est extérieure. Si cette différence est positive, ainsi que cela a lieu sur l'Atlantique Nord (1), entre le golfe du Mexique et les côtes occidentales de l'Espagne et du Nord de l'Afrique, elle s'opposera au mouvement en spirale de l'air, mouvement qui tend à le rapprocher d'un point central. Si la différence est négative, le vide relatif qui en résulte aura pour effet de retenir l'air qui tendrait à s'éloigner en suivant les circonvolutions d'une spirale dont le rayon augmente de plus en plus. Partant de là, M. Duponchel pose la loi suivante: *Dans tous les courants de sens direct il existe un centre ou pôle de pression positive, à tous les courants de sens inverse correspond un pôle de pression négative.*

Cette corrélation entre le sens des courants aériens et les pôles de pression positive ou négative, nous l'admettrons avec M. Duponchel. Seulement qu'il nous soit permis de faire voir qu'il y a là une relation de cause à effet.

S'il règne sur une certaine étendue de la sur-

(1) « Pour une surface marine, dit M. Duponchel, il y a maximum barométrique si la surface est surchauffée par le soleil, donnant lieu à la production d'une certaine quantité de vapeur d'eau, venant augmenter le poids de la couche atmosphérique. »

Digitized by Google

face du globe une aire de fortes pressions, due par exemple à une température de cette surface plus basse que celle des contrées environnantes, c'est précisément cet excès de pression qui est la cause d'un courant direct. A la partie inférieure de la colonne d'air dont la pression est prédominante, s'échappent dans tous les sens des masses d'air qui obéissent à la déviation terrestre en inclinant vers leur droite, ce qui produit une circulation générale dans le *sens des aiguilles d'une montre.* M. le capitaine de frégate Brault a mis ce fait bien en évidence dans ses belles cartes relatives au régime moyen du vent dans l'Atlantique Nord.

On y reconnaît immédiatement l'existence d'une vaste circulation dans le *sens direct,* dont le centre est situé dans la région des Açores, où la pression atmosphérique est toujours assez élevée. Il y a là, comme l'a dit M. Mascart, une espèce de *cheminée à régime renversé.* Ainsi pour nous un excès de pression serait la cause d'un courant direct ou comme on dit encore de *rotation droite.* Quant à la formation d'un cyclone, ce n'est pas dans ce cas qu'il nous semble qu'on doive s'en préoccuper, ce phénomène coexistant toujours avec un centre de pression négative. C'est donc bien plutôt avec un courant de sens inverse qu'un cyclone est à redouter. En effet dans l'hémisphère boréal un cyclone est à la fois caractérisé par un mouvement en *sens inverse de celui des aiguilles d'une montre* et par une forte dépression barométrique en son centre.

Ces réserves faites, nous acceptons la théorie de M. Duponchel.

Digitized by Google

Avec lui on peut conserver le nom d' « *Alizés* » à ces courants de sens direct qui règnent dans le voisinage des tropiques bien que leur origine soit *toute différente* de celle qu'on leur attribuait autrefois.

Les courants continentaux qu'on peut continuer aussi à appeler « *moussons* » se développent autour des plateaux élevés. La température de ceux-ci est d'ordinaire plus élevée pendant l'été que celle des plaines basses. Dans ce cas, ils deviennent le siège d'un *pôle de pression négative* et le courant aérien qui circule autour d'eux est de *sens inverse*. L'hiver au contraire, leur température est moins élevée que celles des plaines basses; ils sont le siège d'un *centre de pression positive* et le courant aérien qui les enveloppe est de *sens direct*. L'Amérique du Nord, le vaste plateau central de l'Asie nous offrent l'exemple de semblables courants changeant de signe au moment du passage de la belle à la mauvaise saison. (Voir les figures 1 et 2).

Ces considérations s'appliquent aussi à l'hémisphère austral. Seulement l'action déviatrice de la terre tendant à faire appuyer vers leur gauche les éléments d'un courant, les signes doivent être renversés. Les « alizés » de l'Atlantique Sud, de la mer des Indes et du Pacifique tournent en sens contraire de ceux de l'hémisphère boréal. Les courants continentaux de l'Amérique du Sud, de l'Afrique australe et de l'Océanie, tout en changeant de signe de l'été à l'hiver, sont aussi constamment de sens contraire à ceux de l'hémisphère Nord.

Les courants qui règnent au-dessus des mers et

Digitized by Google

des continents — se trouvant juxtaposés — doivent exercer les uns sur les autres une action réciproque. Ainsi pendant l'hiver, tous les courants qui se trouvent immédiatement au Nord de l'équateur sont de même signe. Dans leur partie sud, ils sont tous dirigés de l'Est vers l'Ouest. On conçoit donc que dans cette partie, ils se fondent en un vaste courant plus ou moins ondulé *soufflant de l'Est* et faisant le tour du globe (Voir la fig.). Leurs branches supérieures au contraire donneront lieu à un grand courant *venant de l'Ouest* qui paraît se bifurquer avant d'atteindre la Suède. Quant aux branches latérales, comme elles sont le siège de courants descendants d'un côté et remontants de l'autre, elle doivent s'annuler réciproquement.

En été, au contraire, ce sont les courants latéraux qui sont en concordance et les courants supérieurs et inférieurs qui sont en opposition.

Ce qui précède s'applique à l'hémisphère boréal. L'inverse a lieu naturellement dans l'hémisphère austral pendant les mêmes saisons. Les courants maritimes et les courants continentaux sont de signe contraire en hiver; ils sont tous de même signe positif en été. Leurs branches supérieures se contrarient en hiver et leurs branches latérales sont en concordance, donnant alternativement des vents remontants ou descendants. L'été, les courants latéraux se détruisent au contraire, tandis que les branches supérieures donnent un courant résultant unique *venant de l'Est* et longeant l'Équateur, pendant que les branches inférieures se soudent en un courant venant de l'Ouest et longeant le parallèle de 50° Sud environ. (Voir les figures).

Digitized by Google

Janvier.

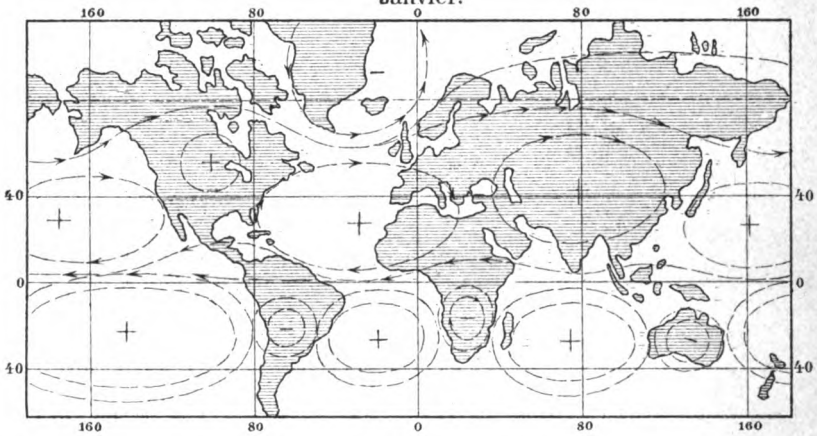

Juillet.

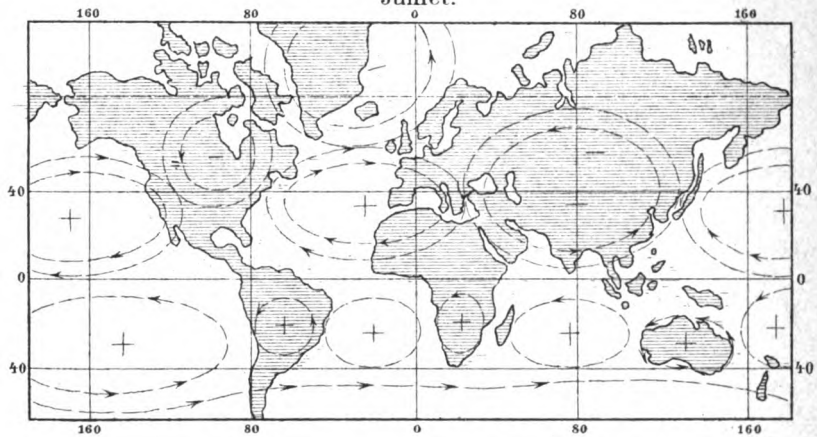

Digitized by Google

Digitized by Google

Dans les mers situées au voisinage des cercles polaires, on reconnaît l'existence d'un courant ayant habituellement un *pôle négatif* ou de pression faible. Ce pôle paraît situé au-dessus de l'Islande et à l'Est du Groënland. Le courant est presque toujours inverse, ce qui résulte de ce qu'à des latitudes aussi fortes, la surface des mers est à une température presque toujours plus élevée que celle des terres du Groënland et de l'Islande. Il n'y a guère peut-être que pendant l'été *toujours très court* de ces régions qu'il peut se produire un renversement du courant. La plus grande partie de l'année, sa branche inférieure est en concordance avec la branche supérieure de l'alizé de l'Atlantique Nord et concourt avec elle à former le grand courant ondulé venant de l'Ouest, que l'on constate en hiver dans la zône comprise entre les latitudes de 60° à 75°. (Voir les figures).

Nous avons vu précédemment que les courants continentaux changeaient de sens avec le changement de saison. Cela s'explique aisément : les terres plus froides l'hiver sont le siège d'un *pôle positif* ou de *forte pression*, par conséquent d'un *courant direct*. L'été, par suite de leur échauffement, le pôle devient *négatif* ou à *basse pression* et le courant se renverse. Ce renversement du courant se fait très souvent *brusquement* et détermine une sorte de rupture, de disjonction du cycle qu'il parcourait. Une portion du courant continue à se mouvoir en vertu de la vitesse acquise, l'autre portion obéissant à l'influence qui a déterminé le renversement du courant vient se heurter contre la première. Il en résulte un vide,

Digitized by Google

une *diminution de pression* en un point du circuit, un *excès de pression* en un point opposé. Il y a là quelque chose d'analogue à ce qu'on nomme les « *coups de bélier* » dans les conduites d'eau dont on vient à ouvrir ou à fermer les robinets.

La partie du cycle où le vide s'est formé devient certainement le point de formation et de départ d'un *cyclone*. Celle au contraire, — où il se produit un excès de pression due à la poussée des masses d'air qui se choqueut, — devient l'origine d'un *anticyclone*.

Les deux tourbillons seraient, d'après M. Duponchel, à spires convergentes pour le cyclone et à spires divergentes pour l'anticyclone et l'équilibre de pression tendrait à se rétablir entre eux par un courant de jonction se raccordant avec chacun d'eux suivant une direction rectiligne. D'ailleurs les augmentations et les diminutions de pressions résultant du choc et de la séparation des masses d'air considérables qui se mouvaient dans le courant primitif ne se produisent pas instantanément en un point unique de son contour, mais elles doivent se propager progressivement suivant certaines courbes en restant face à face tout en se rapprochant et finissant par se confondre en rétablissant l'équilibre de pression en un point central de contact.

Tel est, à grands traits, le résumé du Mémoire publié dans la *Revue mensuelle d'astronomie populaire*. Dans la *Revue maritime et coloniale* la même théorie est exposée avec beaucoup plus de développement. Nous nous bornerons à en indiquer les divisions.

Digitized by Google

Le premier chapitre est consacré à l'étude des vents réguliers.

Dans le second, l'auteur étudie l'hygrométrie de l'air et le régime des pluies.

Le troisième chapitre est une étude spéciale de la marche du courant alizé de l'Atlantique boréal.

Enfin dans le quatrième et dernier se trouve traitée la question des vents irréguliers périodiques et accidentels.

Nous n'avons pas la prétention de porter un jugement sur le travail de M. Duponchel. On nous objecterait, avec quelque raison, que nous n'avons pas une autorité scientifique suffisante pour le faire. Mais nous trouvons dans le rapport de MM. de Jonquières et Hanusse sur l'ouvrage de M. Duponchel, rapport lu à la séance du Comité hydrographique le 24 octobre 1892, une appréciation qui nous a paru très judicieuse.

« Les rapporteurs pensent que la théorie des « vents alizés, développée par M. Duponchel, si « elle n'est pas tout à fait démonstrative, contient « l'exposé de *principes très nets* qui établissent un « lien assez solide entre les faits observés et les « lois générales de la physique et de la méca- « nique. On ne pourrait en dire autant de beau- « coup de théories météorologiques et c'est à ce « point de vue surtout que l'ouvrage soumis à « l'examen du comité est intéressant. »

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

I

La circulation des vents dans l'atmosphère. — Résumé sommaire d'uue théorie rationnelle, par A. Duponchel (Extrait du *Cosmos*).

Paris, 11 décembre 1891.
Paris, Imprimerie E. Petithenry, 2 p. in-4°.

II

La circulation des vents à la surface du globe. — Principes fondamentaux de la nouvelle théorie; par M. Duponchel.

14 décembre 1891.
Paris, Gauthier-Villars et fils, imprimeurs-libraires des comptes-rendus des séances de l'Académie des sciences. 2 p. in-4°.

III

Théorie rationnelle des cyclones et des orages, par A. Duponchel.

Montpellier, 12 mai 1892.
Montpellier. — Typographie Charles Boehm. — 8 p. in-8°.

IV

La circulation des vents à la surface du globe, par A. Duponchel, Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées (de la page 97 à la page 104 de la livraison de mars 1893 de la *Revue mensuelle d'astronomie populaire, de météorologie, de physique du globe...*, publiée par Camille Flammarion.)

Paris, Imprimerie de la Bourse du Commerce (F. Bivort), gr. in-8°.

Digitized by Google

V

La circulation des vents et de la pluie dans l'atmosphère. — Travail publié dans la *Revue maritime et coloniale* en trois articles insérés dans les 378e livraison, mars 1893, tome CXVI, p. 551-570, 380e livraison, mai 1893, tome CXVII, p. 328-366, 381e livraison, juin 1893, tome CXVII, p. 548-590, par A. Duponchel.

Paris, librairie militaire de L. Baudoin, 1893, 102 p. in-8°.

Digitized by Google

Digitized by Google

QUELQUES
MODIFICATIONS AUX APPAREILS DE LEVAGE

PAR

M. LAMETZ, MEMBRE TITULAIRE.

Dans les appareils servant à lever les fardeaux, qui se composent d'une potence sur un arbre vertical, pivotant en bas sur une crapaudine et en haut dans un collier, appareil dénommé grue, la force de l'homme qui fait tourner la manivelle produit une oscillation de plusieurs degrés dans l'orientation de la grue, parce que l'homme attire vers lui la manivelle lorsqu'elle remonte, et la repousse quand elle descend.

Ces oscillations sont d'autant plus sensibles que la grue est plus légère et que les fardeaux sont moins lourds ; elles consomment inutilement une certaine quantité de force motrice, fatiguent l'ouvrier et rendent les manœuvres moins précises.

Pour supprimer ces oscillations, il suffit, lors de la construction de la grue, de faire l'arbre vertical coudé et de placer la manivelle dans l'axe de l'arbre.

Le croquis nº 1 représente la construction habituelle et le croquis nº 2 la construction nouvelle dans laquelle on voit clairement que la poussée et la tirée de la manivelle n'ont pas d'influence sur l'orientation de la grue, puisque c'est

Digitized by Google

l'arbre vertical coudé qui transmet ces efforts à la crapaudine et au collier qui le maintient.

Un système de déclic pour treuil de monte-sac qui est automatique, c'est-à-dire qu'il se déclanche tout seul quand la charge se dépose, ce qui évite à l'ouvrier qui tourne le treuil d'avoir à le détourner pour ramener la corde en bas pour reprendre un nouveau sac.

En voici la description :

Le tambour sur lequel s'enroule la corde est fou sur l'arbre qui le porte ; il est muni de dents sur une de ses faces et un cliquet calé sur l'arbre communique le mouvement de rotation au tambour lorsqu'on l'engrène.

Le sac étant monté, l'ouvrier tourne en sens contraire seulement une fraction de tour, jusqu'à ce que le sac repose sur le plancher de l'étage où on veut le déposer; lorsque le sac ne tient plus la corde raide, alors le cliquet se détache seul des dents du tambour et celui-ci, revenant fou sur l'arbre, laisse dévider la corde lorsqu'on la tire à la main.

Le mouvement nécessaire pour remettre le cliquet en contact avec les dents du tambour pour monter un nouveau sac, se fait par un levier à portée de l'ouvrier qui tourne le treuil.

Le treuil à pont roulant permet de desservir toute la surface d'un magasin ou d'un atelier au-dessus de laquelle il se déplace ; mais c'est un appareil cher, qui occupe une partie notable de la hauteur des magasins ou ateliers où il est établi, et quand on n'a que des fardeaux de 150 à 500 kilos, son rendement utile est faible, parce qu'il faut manœuvrer un poids mort, celui du

Digitized by Google

Fig. 1.

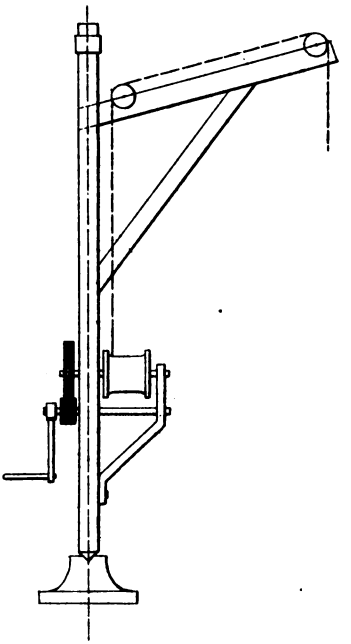

Fig. 2.

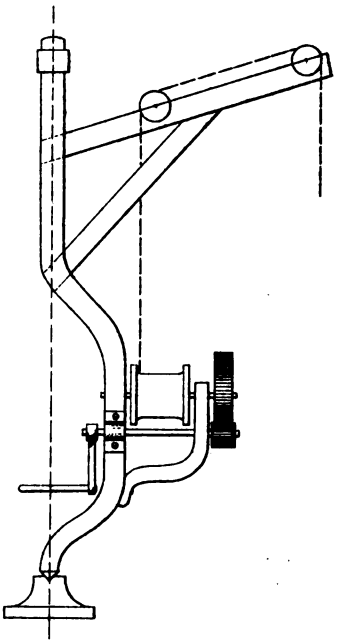

Digitized by Google

Digitized by Google

Fig. 3.

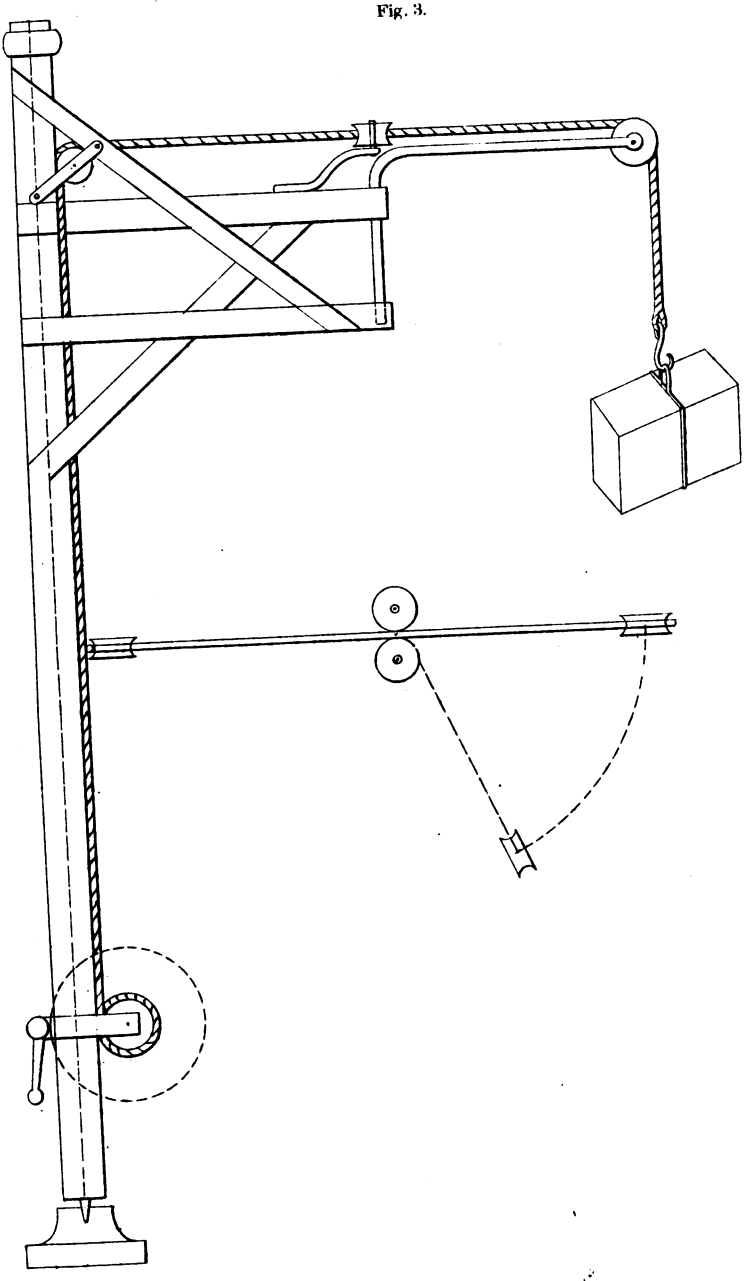

Digitized by Google

Digitized by Google

Fig. 4.

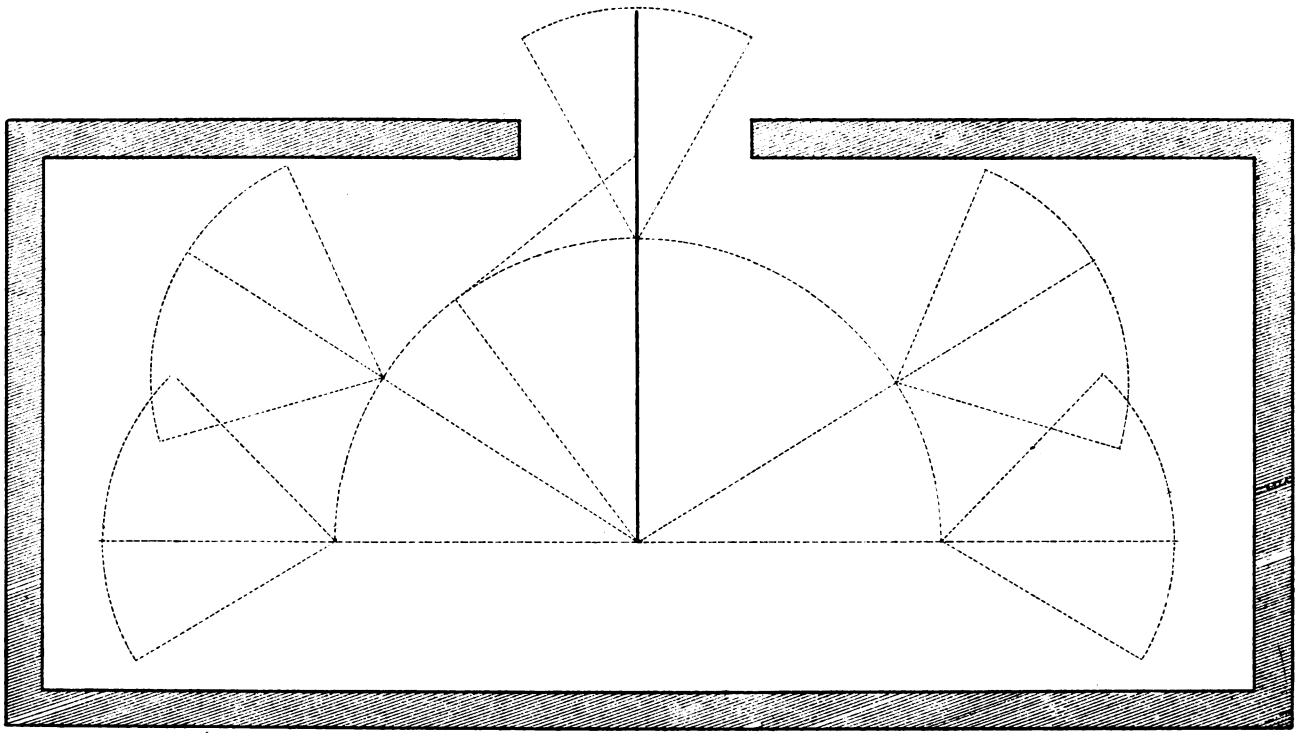

Digitized by Google

Digitized by Google

pont roulant, qui pèse dix fois plus que la charge.

On peut le remplacer par une grue à double articulation, qui, il est vrai, ne dessert pas tous les points de la surface d'un magasin, mais qui les dessert presque tous.

La grue avec double articulation se compose d'un axe vertical pouvant tourner dans un collier en haut et dans une crapaudine en bas ; cet axe porte 2 potences superposées qui se terminent chacune à leur extrémité par un coussinet.

C'est dans ces 2 coussinets que se trouve l'axe en fer rond qui forme la seconde articulation; cet axe est plié de façon que la partie horizontale fasse le second bras qui porte la poulie sur laquelle passe la corde à laquelle on attache les fardeaux à manœuvrer.

Cette corde passe sur une seconde poulie qui est près du grand axe vertical de la grue et, de là, va s'enrouler sur le tambour du treuil, qui n'offre rien de particulier.

Mais il faut que la corde, dans sa partie horizontale en haut de la grue, soit guidée près de la seconde articulation ; c'est le point essentiel et c'était le point délicat qui a été résolu d'une manière satisfaisante par l'emploi de 2 rouleaux ou poulies de petit diamètre, à axes verticaux, reliés par une armature en fer à la partie supérieure de la double potence.

Le croquis n° 3, qui comporte une projection horizontale de la corde, dans ses poulies et rouleaux, fera comprendre le système.

J'y ai joint le schéma (figure 4) des courbes décrites par le système de la double articulation,

Digitized by Google

qui fait voir qu'il n'y a que deux coins que l'extrémité porte-charge n'atteint pas, dans un magasin ayant 8 m. sur $3^{m},50$, la grue ayant une portée de 2 m. pour la première articulation et de $1^{m},50$ pour la seconde articulation.

Les colis à empiler sur une hauteur de 5 m. étant directement enlevés ou replacés sur la voiture, placée devant une porte de $1^{m},50$ de largeur.

Ayant l'occasion de constater journellement les bons résultats pratiques des modifications décrites ci-dessus, j'ai cru devoir en faire l'objet d'une communication à l'Académie qui, si elle juge convenable de la publier dans ses *Mémoires*, restera fidèle à sa devise : « Être utile. »

Digitized by Google

UN

CAS DE NÉPHROLITHOTOMIE

OBSERVATION COMMUNIQUÉE A L'ACADÉMIE DE METZ

Dans sa séance du 31 janvier 1894

Par M. le Docteur LENTZ

MEMBRE TITULAIRE

Depuis l'avènement de l'antisepsie en chirurgie, l'audace des chirurgiens modernes ne connaît plus de bornes. Tour à tour les organes les plus éloignés, ont été atteints par leur bistouri, et bon nombre d'affections réputées incurables, comme étant au-dessous des ressources de l'art, sont guéries la plupart du temps, sinon améliorées, de façon à prolonger l'existence des pauvres malades.

Il y a trente ans, on enseignait partout que la blessure du péritoine était un accident excessivement grave, aussi n'y osait-on toucher que contraint et la main forcée, pour ainsi dire, par la nécessité. Grâce à la méthode antiseptique, ou plutôt aseptique, le plus petit médecin de campagne est à même de pratiquer avec succès des opérations sur cette séreuse. Peut-être l'inocuité absolue de ce genre d'intervention a-t-elle parfois par trop stimulé le zèle des opérateurs, et n'a-t-on pas toujours posé avec la même sévérité qu'autre-

Digitized by Google

fois, les indications et contre-indications d'une opération. Pour peu que le diagnostic parait douteux, certains chirurgiens, non pas des moins connus, ont proposé et exécuté la laparotomie, dite exploratrice : on les aurait traînés sur les bancs des assassins, il y a trente ans encore. Grâce aussi à cette inocuité, la chirurgie, qui autrefois était l'apanage de quelques privilégiés, est devenu aujourd'hui abordable à la masse, elle est décentralisée. Aussi voit-on dans chaque ville de quelque importance des médecins exercer et pratiquer une spécialité que seuls les professeurs de Faculté semblaient devoir cultiver autrefois.

Le génie, Messieurs, qui a contribué à ce développement prodigieux, ai-je besoin de le nommer ; il s'appelle Pasteur. Son expérience désormais immortelle, déterminant et révélant des agents spéciaux, contenus dans l'air atmosphérique, a modifié du coup nos idées sur la suppuration et les maladies accidentelles des opérés.

Déterminer leur nature, leur effet, sur les plaies et leur rôle dans la pathogénie de la suppuration, de ces infiniments petits, tel a été le problème que se sont posés, depuis Lister, les chirurgiens de notre époque. J'ai nommé Lister, le chirurgien écossais, qui le premier a mis en pratique l'expérience, de Pasteur: ces deux noms désormais inséparables et à tout jamais vénérés par les disciples d'Hippocrate, ont ouvert une ère nouvelle à la chirurgie moderne. Lister, pour empêcher les agents infectieux de pénétrer dans les plaies opératoires, invente son pansement occlusif, dit antiseptique, à base d'acide phénique. Puisque, dit-il, les germes renfermés dans l'atmosphère sont suscep-

Digitized by Google

tibles d'infecter les plaies et de provoquer la suppuration, toute plaie préservée du contact de ces agents, doit guérir sans suppuration. Dans la pratique, un jet de vapeur phéniquée, projeté sur le champ opératoire pendant l'opération détruit les agents infectieux, la plaie elle-même est aspergée de temps en temps au moyen d'une solution phéniquée 5 %. L'opération terminée, plusieurs couches de gaze phéniquée recouvrent la plaie, qui est réunie au moyen de sutures, une bande de tarlatane maintient en place le pansement, qui ne sera levé qu'en cas de souillure ou de fièvre : Ajoutons que les instruments et les mains de l'opérateur doivent être soigneusement désinfectés, lavés dans la solution phéniquée.

C'est là, Messieurs le type du pansement *antiseptique*. Peu à peu, cependant, les idées de Lister ont été battues en brèche par l'école dite *aseptique*.

Les adeptes de l'asepsie, et j'en suis, estiment que toute plaie non suppurée est aseptique, et n'est infectée que par les mains ou les instruments de l'opérateur. Une fois infectée, il est excessivement difficile, sinon impossible de désinfecter une plaie, c'est du moins ce que semblent démontrer les expériences de Schimmelbusch, un savant allemand. Schimmelbusch a fait une légère entaille dans la queue de souris blanches, a infecté la plaie avec des bactéries charbonneuses, puis s'est servi de différentes solutions antiseptiques, pour désinfecter la plaie, or quarante-huit heures après, les bêtes mourraient, aussi bien que leurs témoins dont on n'avait pas désinfecté les plaies.

L'école aseptique n'attache qu'une importance

Digitized by Google

très médiocre à l'infection par l'air atmosphérique, qui semble être plutôt l'ennemi des agents infectieux, auxquels il enlèverait une grande partie de leur vitalité. Par contre elle admet un contage direct soit par les instruments, soit par les mains de l'opérateur ou de ses articles de pansement. Pour réduire ce contage à un minimum, les adeptes de la chirurgie aseptique stérilisent au moyen de divers procédés, et leurs instruments et leurs articles de pansement, ainsi que le champ opératoire. L'opération terminée, aucun liquide antiseptique ne devra plus toucher la plaie, qui est nettoyée avec de la gaze aseptique, complètement suturée, et pansée avec des articles de pansements stérélisés.

C'est en employant cette dernière méthode, Messieurs, que j'ai obtenu le résultat qui fait l'objet de ma communication.

La chirurgie rénale, a été créée de toute pièce pour ainsi dire par un chirurgien allemand, le professeur Simon, de Heidelberg, en 1869. Depuis, dans l'ancien comme dans le nouveau monde, les spécialistes ont apporté chacun les fruits de leurs travaux et de leurs observations, à tel point, qu'on peut considérer comme achevée l'étude si intéressante de la chirurgie rénale.

Le rein se trouve situé en dehors de la cavité péritonéale d'où la possibilité de l'attaquer sans entamer cette séreuse, c'est la méthode, dite la méthode ou voie lombaire, elle est d'après la majorité des chirurgiens la méthode de choix pour toutes les opérations qui se pratiquent sur le rein, soit qu'il s'agisse de l'extirpation du rein ou néphrectomie, ou bien de la néphrotomie ou inci-

Digitized by Google

sion du rein, pratiquée dans le but d'en extraire des calculs ou pour ouvrir des abcès de cet organe.

Dans certains cas exceptionnels, le chirurgien se voit quelquefois réduit à choisir la méthode transpéritonéale, c'est-à-dire qu'il devra alors avoir recours à l'ouverture du ventre pour attaquer le rein à rebours, après avoir fendu le péritoine qui le sépare de la cavité abdominale. Nous n'avons recours à la voie péritonéale que dans les cas de tumeurs ayant acquis un développement outre mesure, et dont l'ablation par la voie lombaire, occasionnerait trop de difficultés.

Ceci dit, voici l'histoire de mon opéré :

M. S., de M., est âgé de dix-huit ans, cultivateur de son état. Depuis l'âge de huit ans, il est affligé de douleurs dans la région rénale gauche, douleurs accompagnées de pissements de sang. La marche, les fatigues augmentent et la douleur et les pissements de sang ou hématuries. Tous les traitements médicaux employés en pareil cas, sont demeurés sans succès. Je vois le malade pour la première fois au mois de novembre 1894 et diagnostique un calcul probable du rein, c'est à ce calcul que j'attribue les deux symptômes accusés par le malade. Pour le guérir je lui propose l'opération de la néphrotomie, qui est acceptée.

Opération : 6 décembre. Le malade endormi au chloroforme est couché sur le flanc droit, je pratique une incision de 0,12 centimètres de longueur partant de la douzième côte gauche, à 0,08 centimètres de la colonne vertébrale et s'étendant jusqu'à la crête iliaque, c'est-à-dire l'os du bassin. Après avoir sectionné la face et les muscles de la

Digitized by Google

région, je tombe sur l'atmosphère cellulo-graisseuse qui entoure le rein, je la sectionne et attire facilement l'organe malade en dehors de la plaie.

Je saisis le rein que je tiens entre les doigts de la main gauche, puis je le divise en deux moitiés, et trouve alors au fond d'une papille le corps du délit recherché. A ce moment, une hémorrhagie assez intense est arrêtée par la compression. Cinq points de suture au catgut referment la plaie, la capsule cellulo-graisseuse est également recousue et toute la plaie opératoire, dans laquelle on aurait facilement logé un poing d'adulte est fermée à l'aide de points de suture, à l'exception d'un petit pertuis, dans lequel on engage un petit tube à drainage, qu'on retire au bout d'une huitaine de jours. Les suites de l'opération ont été des plus heureuses, une fois seulement le thermomètre a atteint la température du 38,8 pour ne plus jamais dépasser la température normale. Au bout de six semaines le malade a quitté l'hôpital complètement guéri et débarrassé de ses souffrances ainsi que de ses hématuries. Le succès de cette opération, je le dois, Messieurs, à la chirurgie aseptique, sans la méthode aseptique elle eut été impossible, ou du moins aurait mis les jours de l'opéré en danger, par suite d'une infection inévitable. Or l'infection dans cette région, eut été fatalement mortelle. Je me suis permis, Messieurs, de vous présenter ce cas parce qu'il me semble démontrer à satiété la supériorité incontestable de la chirurgie aseptique sur la chirurgie antiseptique et sur la chirurgie d'autrefois.

Digitized by Google

WALTARIUS

(WALTER D'AQUITAINE)

TEXTE LATIN DU X^e^ SIÈCLE

Revu, traduit et annoté par ADRIEN VENDEL

Membre correspondant.

QUELQUES MOTS SUR LE POÈME ET SON AUTEUR.

Fauriel, au premier volume de son *Histoire de la Poésie provençale*, a revendiqué, pour la France du Midi, le poème latin qui chante Walther d'Aquitaine. Mais M. Geyder n'a pas eu de peine à réfuter ses assertions mal établies (1). Il nous suffira de constater que le principal argument de Fauriel, celui auquel il revient à trois reprises, repose sur une erreur de traduction des mots *celtica lingua*, sur un contre-sens si flagrant qu'on pourrait le croire prémédité pour les besoins de la cause.

Et, il y a quelques années (19 septembre 1890), un érudit bordelais, associé-correspondant de la Société des Antiquaires de France, a présenté à l'Académie des Inscriptions un mémoire dans lequel il affirme que le manuscrit parisien du Waltarius provient de l'abbaye de Fleury (Saint-Benoît-

(1) Remarques sur le *Waltarius*, dans le journal de *Hauptzeitschrift für deutsches Alterthum*, IX (1853) 145-166.

Digitized by Google

sur-Loire), dont un moine, Géraud, serait l'auteur du poème. C'est dans un sentiment patriotique et, par haine pour les Francs et les Germains, que ce moine aquitain aurait célébré les exploits d'un prince aquitain.

N'ayant pu vérifier les assertions de M. G.-B., à qui j'ai vainement demandé communication des preuves qu'il devait avoir, je lui objecterai seulement que le patriotisme aquitain ne peut être intéressé aux exploits d'un prince... Visigoth. Car, au temps d'Attila, époque où se place l'action du poème, les Visigoths tenaient l'Aquitaine et l'Espagne, et le fils du roi Alpher, — si ce roi était un personnage historique, eût été un Visigoth de sang germain et non gallo-aquitain.

L'épopée incontestablement germanique des *Nibelungen*, où figurent deux des principaux personnages du *Waltarius*, Hagen et Gunther (sans compter Attila), ne fait même mention que d'un Walther d'Espagne, soit à l'avant-dernière strophe de l'Aventure XXVIII, soit à la strophe 2344 (Aventure XXXIX), où un vieux guerrier, se querellant avec Hagen, lui reproche son attitude passive dans le combat où le héros qui nous occupe extermina ses agresseurs Francs :

Des antwurte Hildebrant : « Zwiu verwizet ir mir daz ? nu wer was der ufme schilde vor dem Waskenstein saz do im von Spanje Walther so viel der friunde sluoc ? »

Hildebrant répondit : « Comment me reprochez-vous cela ?
Qui était donc celui qui resta assis sur son bouclier de-
[vant le Wasgenstein,
Pendant que Walther d'Espagne lui tuait tant de ses
[amis ? »

Digitized by Google

Le *Nibelungenlied* nous emporte un peu loin de l'abbaye de Fleury. Et il faut espérer que le patriotisme d'aucun érudit espagnol ne va s'émouvoir et revendiquer pour l'Espagne le poème qui chante Walther.

— Parlons sérieusement. Depuis sa découverte ou du moins sa première édition par le professeur Fischer, de Halle (1780), le *Waltarius* a été généralement considéré comme l'œuvre d'un ou de plusieurs moines allemands, lecteurs familiers de Virgile et des poètes latins de la décadence, de Prudence surtout. Nous verrons tout à l'heure que cette opinion est assise sur un faisceau de preuves solides.

Plusieurs commentateurs sont allés plus loin et ne voient, dans le poème latin qui nous reste, que l'imitation, presque la traduction d'un original allemand perdu, peut-être un de ces vieux chants héroïques que Charlemagne avait fait recueillir avec un soin pieux, et que son dévot fils laissa ou fit détruire. C'était la conviction du noble et regretté poète Scheffel, qui essaya même de nous rendre cet original en élaguant de sa restitution tous les traits de rhétorique latine dont les versificateurs en froc avaient cru embellir la vénérable légende primitive.

Qu'il ait existé, au x^e^ siècle encore, un manuscrit allemand de l'histoire de Walther, rien ne défend de le croire, mais rien ne le prouve. Au moins n'y a-t-il guère lieu de douter que cette histoire se soit conservée oralement jusqu'à cette époque, soit dans les récits des veillées, soit dans des chants populaires. Et l'on pourrait y voir le canevas du *Waltarius*, dont le latin a gardé plus

Digitized by Google

d'un germanisme, et dont l'auteur avait tellement présente à la mémoire, sinon sous les yeux, une narration en langue vulgaire, qu'il a maladroitement essayé d'en conserver un jeu de mots, lequel n'a plus de sel ni même de sens en latin (au vers 1351).

Si nous admettons cette origine, nous verrons dans le *Waltarius* une de ces légendes sans fondements historiques bien précis, où se complut la rêverie germanique, quand prirent fin les assauts livrés par le monde barbare au monde romain. Dans l'âge de pacification relative qui suivit la grande lutte, on se souvint des exploits des aïeux, on se plut à les célébrer, à les exalter, en mêlant les temps et les lieux, sans grand souci de la vérité chronologique et historique. Ce que la guerre de Troie avait été pour les Grecs, la conquête et le dépècement de l'Empire Romain le furent pour les Germains de toutes nations, une source presque inépuisable de récits guerriers, de retentissantes épopées. Mais on n'a presque rien conservé des poèmes qui furent chantés alors qu'une langue nationale ne s'était pas dégagée de la diversité des dialectes.

La légende de Walther aurait donc eu cette singulière fortune de périr sous sa forme populaire en langue allemande, pour revivre en langue latine sous une forme littéraire, et, selon l'ingénieuse expression de Wilhelm Bertz, elle ressemble, sous cette parure d'emprunt, à un Germain du temps de la grande migration des peuples affublé des dépouilles d'un Romain.

— Quel est l'auteur de cette transformation?

Le poème lui-même ne fournit pas d'indications

Digitized by Google

certaines sur ce point intéressant; à la fin seulement, une comparaison avec la cigale qui n'a pas encore pris son essor nous apprend que le *Waltarius* fut composé par un jeune homme. Suivant les historiens de la littérature allemande, c'était un jeune moine de Saint-Gall, Ekkehard, premier du nom, lequel devint doyen de son couvent, conseiller d'Othon-le-Grand, et mourut en 973.

Voici, en effet, ce qu'écrivait sur lui le principal auteur de l'inappréciable Chronique intitulée: *Casus sancti Galli*, Ekkehard IV, moine de Saint-Gall, mort vers 1060 :

Scripsit et in scholis metrice magistro, vacillanter quidem, quia in affectione, non in habitu, erat puer, vitam Waltarii manu fortis, quam Maguntiæ positi, Aribono archiepiscopo jubente, pro posse et nosse nostro correximus ; barbaries enim et idiomata ejus Teutonem adhuc affectantem repente Latinum fieri non patiuntur. (Casus sancti Galli, cap. 9).

Ce qui peut se traduire ainsi :

Et, à l'école, il écrivit en vers pour son professeur, — un peu gauchement, il est vrai, étant encore, non d'extérieur mais d'âme, un enfant, — la vie de Walther à la main vaillante. Moi, dans mon séjour à Mayence, sur l'ordre de l'archevêque Aribon, j'ai corrigé son travail selon mes moyens et mon savoir ; car, à raison de son origine barbare (non latine) et de sa langue particulière, l'homme qui a encore l'âme d'un Allemand ne se laisse pas tout à coup transformer en Latin.

Ainsi, c'est dans sa jeunesse d'écolier (vers 930), que le premier des Ekkehard aurait composé le *Waltarius*, revu et corrigé par le quatrième

Digitized by Google

Ekkehard entre 1021 et 1031, dans les années où se place l'épiscopat d'Aribon à Mayence.

Ce fut bien l'opinion généralement admise tant qu'on ne connut pas le prologue dédicatoire que donnent trois manuscrits seulement, ceux de Paris, de Bruxelles et de Trèves. Dans cette *Poesis de Gualtario*, un certain Geraldus, s'adressant à un évêque du nom d'Erchambold, lui dit en lui offrant le *Waltarius* :

Præsul sancte Dei, nunc accipe munera servi
Quæ tibi decrevit de largâ promere curâ
Peccator fragilis Geraldus nomine vilis.

Saint évêque de Dieu, acceptez ce présent d'un serviteur,
Présent qu'a décidé de vous offrir sans ménager sa peine
Le fragile pécheur Gérald, de nom très humble.

En lisant cela, qui ne serait porté à voir dans ce donateur l'auteur même de l'œuvre qu'il présente? Pourtant, un peu de réflexion met, croyons-nous, cette conclusion à néant.

Tout d'abord remarquons que l'intitulé du prologue est : *Poesis Geraldi de Gualtario*, ce qui est l'affirmation de la paternité de Gérald pour cette pièce de vers, mais pour elle seulement ; car le poème proprement dit, qui porte différents titres, soit, dans le manuscrit de Paris : *Versus de Waltario*, soit, dans celui de Trèves : *Liber Waltarii*, soit enfin, dans celui de Carlsruhe (ou de Hirschau) : *Hystoria Waltarii regis*, — reste anonyme et n'est revendiqué par personne.

Puis, il est évident que ces vingt-deux vers léonins, alambiqués, pénibles, obscurs, ne sont pas de la même main que les vers du poème, faciles,

Digitized by Google

coulant d'abondance, très souvent élégants, souvent aussi d'une latinité médiocre, mais non compassée, encore vivante aujourd'hui. Celui qui martela le prologue n'a certes pas chanté le *Waltarius*.

Et enfin, pourquoi y voir, dans ce prologue, autre chose que ce qu'il contient réellement, à savoir la présentation d'un manuscrit que Gérald a fait exécuter avec grand soin, de *largâ promere curâ*, d'un *libellus* qui charmera les loisirs d'un prélat ami des lettres?

L'évêque Erchambold occupa le siège de Strasbourg de 965 à 991. Gérald, moine et écolâtre à Saint-Gall durant toute sa vie *[a subdiaconatus sui principio... ab adolescentiâ usque ad senilem vitæ finem semper scholarum magister]*, Gérald qui mourut entre 970 et 975 dans un âge très avancé, *longo senio fessus*, était donc bien vieux quand il offrit à l'évêque l'*Histoire de Walther*. S'il l'eût présentée comme son œuvre, il aurait eu mauvaise grâce à se comparer (aux vers 1453-1454) à une jeune cigale susurrant au bord de son nid.

Mais Gérald, dira-t-on, pouvait, dans sa vieillesse, faire hommage, à un protecteur ou ami, d'une œuvre de sa jeunesse?

Eh bien, non; ce qu'il offrait, c'était l'œuvre de jeunesse d'un de ses anciens élèves, un de ceux à qui il faisait la classe quand il était sous-diacre, un élève presque aussi âgé que son professeur, Ekkehard premier du nom.

Rappelons-nous le *scripsit et in scholis metrice magistro... vitam Waltarii..*, que nous avons cité plus haut. Et comment faut-il entendre que l'écolier Ekkehard avait versifié pour son maître l'histoire de Walther?

Digitized by Google

J'en emprunte l'explication à Scheffel.

Une histoire, d'assez longue haleine parfois, servait de thème pour les exercices de versification latine dans les écoles de Saint-Gall. Chacun de ces exercices était ce qu'on appelait le *debitum diei magistro*, et se composait, en moyenne, de vingt-deux vers latins par jour, ce qui n'est pas déjà, comme le fait remarquer Scheffel, une mince besogne. C'est ainsi que Notker-Labeo, ayant donné pour sujet de versification à ses élèves, la vie de saint Othmar, le poème en vers léonins intitulé *Rythmi de sancto Othmaro,* qui a pour auteur Ekkehard IV, porte cette inscription : *Debitum diei magistro.* Or, Notker annexa à ses propres écrits l'œuvre de son élève, et plus tard, Ekkehard IV, reprenant son bien dans la succession de son maître pour l'insérer au *Liber benedictionum* (manuscrit 393 de la bibliothèque de Saint-Gall) mit cette note en marge : *Dictamen debitum magistro. Hoc et cætera quæ scripsi ipse scribi jussit in cartis suis, in quibus ea post inveniens in hac scedâ pro locis ascripsi, ut juvenes nostros in idipsum adortarier.* — « Composition due au maître. Cette poésie et d'autres dont je suis l'auteur, il (Notker) les fit transcrire dans ses propres cahiers, et moi, les y retrouvant, je les ai recopiées ici pour exciter l'émulation de nos jeunes gens. »

Un maître pensait donc faire honneur à ses bons élèves en accueillant leurs compositions au milieu de ses propres œuvres. Après tout, il leur avait donné des indications, des conseils, il avait dû corriger leurs fautes; il était quelque peu leur collaborateur. Et voilà comme Gérald a pu dispo-

Digitized by Google

ser sans façon du poème composé sous sa direction par Ekkehard Ier et qu'il jugeait digne d'être offert en hommage à Erchambold.

D'après les considérations que nous venons d'exposer, nous pouvons regarder comme vaine et téméraire la tentative d'enlever à Ekkehard Ier la paternité du *Waltarius*, pour la forme poétique du moins; car, pour le fond, il a dû suivre, et de très près, quelque vieille légende germanique dont il a tout au plus agencé ou modifié certains détails.

— Le poème nous est-il parvenu dans sa rédaction première, tel que l'écrivit l'écolier de Saint-Gall, ou bien dans le texte revu et corrigé par Ekkehard IV pour l'archevêque Aribon? Nous n'en savons rien et nous croyons qu'on l'ignore. Il ne reste plus de manuscrit mayençais du *Waltarius*.

Quant à sa valeur littéraire, on l'appréciera diversement selon qu'on s'attachera plus particulièrement à l'élément germanique ou à l'élément latin qui, tous deux, ont concouru à sa formation.

Considérons d'abord la rédaction latine.

Au Xe siècle, les lettres n'étaient nulle part plus en honneur que dans les abbayes de Reichenau et de Saint-Gall. Les annales de ce dernier monastère nous montrent ses habitants comme des hommes d'une piété exempte d'austérité, cultivant toutes les connaissances qui formaient, à cette époque en Occident, le patrimoine de l'esprit humain. Quiconque avait fréquenté leur école était tenu partout pour lettré. Pour la poésie latine, on y proposait aux élèves deux modèles bien dissemblables, mais qu'un goût peu éclairé associait

Digitized by Google

dans la même admiration, Virgile et Prudence. Virgile personnifiait la gloire de Rome, qui imposait aux barbares victorieux et à leurs éducateurs chrétiens. Et puis, ne passait-il pas pour avoir été le prophète inspiré des temps nouveaux? Prudence, poète lyrique d'une belle envolée parfois, polémiste vigoureux et entraînant, mais écrivain et versificateur souvent incorrect, avait, pour des moines, le grand mérite d'être un apologiste éloquent du Christianisme.

A Virgile, Ekkehard a pris quantité d'expressions, des hémistiches, jusqu'à des vers entiers. Prudence aussi a été mis au pillage, sa *Psychomachia* surtout, poème qui célèbre les triomphants combats des Vertus contre les Vices, et qui a pu inspirer les descriptions si variées, si bien ordonnées des combats de Walther contre ses agresseurs. Mais, répétons-le, Prudence est un modèle hasardeux, plein de mots et de tournures barbares, enfreignant comme à plaisir les lois classiques de la prosodie. Un tel exemple devait pervertir et a perverti, hélas! un écolier qui avait, pour seule tutelle, le savoir et le bon goût d'un Geraldus.

Soyons donc indulgents pour le latin du *Waltarius*, et rendons justice au poète. Son œuvre a la plus rare des qualités, la vie; le récit ne languit pas un instant, l'intérêt va toujours en croissant jusqu'à la fin, et si barbares que soient les héros mis en scène, ce sont incontestablement de vaillants cœurs et leur histoire, une bonne et belle époquée.

Toutefois, une grande part de ces mérites revient au vieux barde germain dont le *lied*, avant de sombrer dans l'oubli, a servi de canevas à la ver-

Digitized by Google

sification latine d'Ekkehard. Elle est de lui, sans doute, cette représentation fidèle des mœurs d'un âge héroico-barbare où la vigueur musculaire et l'adresse sont les premières des vertus, où la violence et la cupidité ne se déguisent pas, comme dans les épopées des XII^e^ et XIII^e^ siècles, et dans le *Nibelungenlied* lui-même, sous un vernis chevaleresque.

Le noble poète Scheffel, qui a donné, avec M. Holder, une précieuse édition du *Waltarius*, a éloquemment loué le poème; seulement, ce qu'il en dit doit surtout s'entendre du *lied* tudesque que nous ne possédons plus.

« Le lai de Walther, dit-il (1), est un monument vénérable du génie allemand, le premier grand poème du cycle des légendes indigènes qui, en dépit de la rouille rongeuse des siècles, soit parvenu à la postérité. Il faut l'avouer, ce sont là d'autres accents que ceux des petits volumes dorés sur tranches comme en produit notre littérature d'Épigones : l'inspiration d'une grande époque héroïque y souffle, farouche et presque terrifiante, comme le grondement de la tempête dans une forêt de chênes; il n'y manque pas de grands coups d'épée sonores faisant jaillir des étincelles des casques et des boucliers fendus, et la chanson de la flûte amoureuse en est aussi complètement bannie que les bavardages quintessenciés sur Dieu, l'univers, ou tout autre sujet pareil. Un combat de géants et des jovialités énormes, l'héroïsme antique dans sa bonhomie formidable, l'amour honnête, pieux, discret, et la

(1) Ekkehard, *Eine Geschichte aus dem zehnten Jahrhundert*, von J. V. von Scheffel. (Au début du chapitre 28).

Digitized by Google

haine franche qui frappe sans ménagements, tels furent les matériaux d'Ekkehard; voilà aussi pourquoi son œuvre s'est trouvée saine et robuste, et se tient, grande et imposante, à l'entrée de la vieille poésie allemande, comme un de ces géants à l'armure d'airain que la statuaire des temps modernes pose en manière de gardes à la porte des palais. »

— « A l'entrée de la vieille poésie allemande » — a dit Scheffel. Et cela est vrai. Les pensers que le moine de Saint-Gall habillait de vers latins étaient des pensers tudesques; les sentiments, les mœurs de ses héros sont bien ceux des Germains de Tacite ou des Goths de Procope et de Jornandès; et si la trame du poème le conduit du lointain Danube au Rhin, et même à l'incertaine frontière des Vosges, nous pouvons être assurés qu'il ne la dépassera pas. Il ne connaît du monde gallo-romain que les barbares attachés à ses flancs. Cette « rauque cigale », ainsi qu'elle se nomme, n'est certes pas éclose aux bords fleuris de la Loire ou de la Garonne, ni dans la molle et mélodieuse Provence.

Cent ans plus tard, la légende est défigurée dans la Chronique de Novalèse *(Chronicon novaliciense)* (1), où Walther devient un chevalier accompli, d'une piété exemplaire, dompteur de l'univers, et finissant ses jours dans un cloître. Ce dernier trait n'est sans doute qu'une réminiscence de la légende de Guillaume d'Orange.

Au XIII[e] siècle enfin, un poème allemand de *Walther und Hiltgunt*, dont on a retrouvé un

(1) *Muratori*, T. II.

Digitized by Google

fragment, met en scène des personnages du *Nibelungenlied*. Le brave Volker, avec soixante guerriers, escorte Walther, à son retour à travers le pays des Burgondes (la Francie du *Waltharius*), et laissant de côté Metz, dont le roi Ortwin pourrait leur chercher noise, il va remettre le fils d'Alpher à son père, à Langres (Lengers).

* * *

J'ai présenté le *Waltarius* au lecteur, et je n'aurais plus, je crois, qu'à le lui remettre entre les mains. Mais quoique cet avant-propos ait dépassé de beaucoup les bornes que je lui assignais, il me faut affleurer une question sans grande importance, à mon avis, et qui semble en avoir beaucoup pour les lettrés allemands, commentateurs ou éditeurs du *Waltarius*.

Où faut-il chercher ce Wasgenstein, ce roc des Vosges qui servit de retraite à Walther et vit ses combats contre les Francs?

Grimm indiquait le Framont, entre Schirmeck et Raon-sur-Plaine. Uhland, le marcheur infatigable, comme il se qualifie dans une de ses poésies, découvrit et signala, à dix-huit lieues au nord du Framont, entre Bitche et Wissembourg, non loin du village de Niedersteinbach, une localité du nom de Wasenstein, qui lui sembla correspondre à la description donnée dans le poème. Et Scheffel accueillit cette découverte avec une sorte d'enthousiasme.

Remarquons toutefois que Niedersteinbach est à quatre-vingt-dix kilomètres ou vingt-deux lieues de Worms, à vol d'oiseau. Comment faire concorder

Digitized by Google

une pareille distance, qui s'accroît des détours des chemins, avec les appréhensions de Walther aux vers 1142-1145 du poème? C'est le soir, et le héros craint que les deux seuls adversaires qui lui restent ne profitent de la nuit pour aller à Worms chercher de l'aide, et revenir au matin *(primo mane)* l'assaillir avec des forces fraîches. Quarante-cinq à cinquante lieues à faire en dix ou douze heures! Même dans ces temps légendaires, c'était trop.

Mais pour nous qui lisons le poème pour lui-même, sans aucune préoccupation d'archéologie nationale, ces questions de topographie n'importent guère, et je me hâte de terminer cette digression.

A. VENDEL.

(Décembre 1893).

LES MANUSCRITS.

Les manuscrits du *Waltarius*, nombreux au moyen-âge, sont réduits actuellement au nombre de huit.

Trois seulement font précéder le poème de la dédicace de Gérald. Ce sont: 1° celui de Bruxelles, à la bibliothèque de Bourgogne. Il provient du monastère de Gembloux et fut écrit au XI^e^ ou au XII^e^ siècle. — 2° celui de Paris (Bibliothèque Na-

Digitized by Google

tionale), du XI^e^ siècle. Son origine est incertaine. Tandis que Scheffel et Holder supposent qu'il provient du couvent d'Echternach, dans le Luxembourg, M. Grellet-Balguerie prétend qu'il est du X^e^ et non du XI^e^ siècle; qu'il appartenait aux Carmes de Clermont-Ferrand, et qu'il fut acheté et emporté à Paris par Baluze en 1690. Contrôlera ces assertions qui voudra. — 3° celui de Trèves, du XVI^e^ siècle, sur papier, qui appartenait aux Jésuites. Après la suppression de leur Ordre en 1773, il fut remis à la bibliothèque de l'Université, dont tous les livres et manuscrits revinrent, en 1799, à la bibliothèque de la ville.

Ces trois manuscrits forment un groupe à part. Ils se distinguent de tous les autres par certaines tournures et expressions, et M. W. Meyer (de Spire) les tient pour les meilleurs. Scheffel et Holder supposent qu'ils sont des reproductions de l'exemplaire, aujourd'hui perdu, offert par Gérald à l'évêque de Strasbourg Erchambold.

Citons ensuite : le manuscrit de Carlsruhe, du XII^e^ siècle, provenant des Bénédictins de Hirschau. Puis celui de Stuttgart, à la bibliothèque publique de cette ville, acquis à la vente des livres du conseiller intime von Mosheim. Ce bibliophile l'avait communiqué au professeur Fischer, de Halle, qui fut le premier éditeur du *Waltarius*. Et enfin, le manuscrit de Vienne, du XIII^e^ siècle (Bibliothèque Impériale) qui vient du couvent de Saint-Pierre de Salzbourg, et deux copies incomplètes du susdit, l'une, sur deux feuilles de parchemin, du commencement du XIII^e^ siècle, à la Bibliothèque de l'Université de Leipzig, l'autre sur papier, du

Digitized by Google

XVe siècle, avec ce titre: *Poesis de heroe Waltario*, à Vienne.

Scheffel et Holder croient voir, dans ces trois manuscrits viennois, la rédaction définitive, celle que revit Ekkehard IV.

Il reste encore des fragments d'un poème anglo-saxon de *Valdere*, rimé par allitération, et dont on fait remonter la date au IXe siècle. Ces fragments ont été découverts en 1869, à la bibliothèque de Copenhague.

Neuf manuscrits latins du *Waltarius*, indiqués sur d'anciens catalogues de bibliothèques, sont aujourd'hui perdus. Ainsi le seul catalogue des Bénédictins de Saint-Epvre de Toul, de l'an 1084, conservé à Munich, mentionne trois exemplaires du *Waltarius*, deux où le poème est transcrit seul, et un troisième où il est réuni à des ouvrages d'Avien, d'Ésope et de Hincmar.

Ces renseignements bibliographiques sont empruntés à l'édition du *Waltarius* par Joseph de Scheffel et Alfred Holder (Stuttgart, librairie Metzler, 1874).

Pour l'établissement du texte que je donne et que je traduis, je n'ai pas eu d'autres sources que l'édition Scheffel-Holder, où sont rapportées les leçons diverses de tous les manuscrits.

Dans ces leçons, j'ai suivi de préférence celles du groupe Bruxelles-Paris-Trèves.

Les *Philologische Bemerkungen* (Observations philologiques) de M. W. Meyer (de Spire) sur le

Digitized by Google

Waltarius m'ont été plusieurs fois d'un bon secours, bien que je n'aie pas cru devoir me ranger toujours à son opinion.

Enfin, je ne me suis permis que de très rares et indispensables corrections, que mes notes devront justifier, et j'ai respecté, tout en les signalant, certaines dérogations aux règles classiques de la prosodie.

A. V.

Digitized by Google

POESIS GERALDI DE GUALTARIO*.

Omnipotens genitor, summæ virtutis amator,
Jure pari natusque amborum spiritus almus,
Personis trinus, verâ deitate sed unus,
Qui vitâ vivens cuncta et sine fine tenebis,
Pontificem summum tu salva nunc et in ævum
Claro Erchamboldum fulgentem nomine dignum,
Crescat ut interius sancto spiramine plenus,
Multis invictum quo sit medicamen in ævum.
Præsul sancte diei nunc accipe munera servi,
Quæ tibi decrevit de largâ promere curâ
Peccator fragilis Geraldus nomine vilis,
Qui tibi nam certus corde estque fidelis alumnus.
Quod precibus dominum jugiter precor omnitenentem*
Ut nanciscaris factis quæ promo loquilis
Det pater ex summis cœlum terramque gubernans.
Serve dei summi, ne despice verba libelli :

(*) Ce prologue ne nous est pas parvenu, je crois, sans altérations. Il était probablement écrit d'un bout à l'autre en vers léonins. En tout cas, sur 22, il en reste 14, et même 16, si l'on voulait lire ainsi le 10me vers :

Quæ tibi de largâ decrevit promere curâ

et le 19me :

Est mage ludendum, dominum quam sit rogitandum.

Et c'est une des raisons pour lesquelles je rejette la correction *longe vim* arbitrairement introduite par Scheffel au 20me vers, et je rétablis la leçon des trois manuscrits qui nous ont transmis le prologue de Gérald. J'en trouve, du reste, le sens un peu plus clair.

V. 13. — J'ai remplacé *omnitonantem*, qui n'a pas de sens pour moi, par *omnitenentem*, mot que l'on trouve dans *Tertullien* (Benoist et Gœlzer), et qu'explique par avance le vers 4 de ce prologue.

Digitized by Google

POÉSIE DE GÉRALD SUR LE WALTARIUS.

Père tout puissant, ami de la très haute vertu, et avec droits égaux, Fils, et vous, Esprit saint des deux autres, Trinité de personnes vraiment Une en divinité, ô Vous qui, étant la vie même, disposerez éternellement de toutes choses, sauvez maintenant et à jamais le grand pontife Erchambold, dont le nom glorieux jette tant d'éclat, et faites que son cœur continue à s'emplir d'un souffle saint qui soit un remède à beaucoup de gens contre la corruption du siècle ! Et vous, saint évêque de Dieu, acceptez ce présent d'un serviteur, présent qu'a décidé de vous offrir, sans ménager sa peine, le fragile pécheur Gérald, de nom très humble, mais ayant pour vous le sûr attachement d'un fidèle disciple. Ce que je demande dans mes constantes prières au Seigneur qui dispose de tout, ces vœux que j'exprime en paroles, puissent-ils se réaliser pour vous par la grâce du Père qui, d'en haut, gouverne le ciel et la terre. O serviteur du Très-Haut, ne méprisez pas ce que dit ce petit livre! Il ne chante pas la gloire de Dieu, mais célèbre les prouesses d'un guerrier nommé Walther, mutilé par suite de nombreux combats; c'est un livre d'amusement plutôt que de prières au Seigneur; par sa lecture on se reporte aux exploits des anciens jours. Soyez pen-

Digitized by Google

Non canit alma dei, resonat sed mira tyronis
Nomine Waltarii, per prælia multa resecti.
Ludendum magis est, dominum quam sit rogitandum ;
Perlectus longævi stringit in ampla diei.
Sis felix sanctus per tempora plura sacerdos,
Sit tibi mente tuâ Geraldus carus adelphus *.

V. 22. — *Adelphus* me semble exprimer une fraternité morale plutôt qu'une parenté réelle.

Digitized by Google

dant de longues années un heureux et saint prêtre, et pensez à Gérald comme à votre cher frère.

— Je n'ose me flatter d'avoir dissipé toutes les obscurités de ce prologue. Mais je crois pouvoir affirmer que son malencontreux auteur n'a pas écrit le poème qui va suivre.

Le traducteur.

Digitized by Google

Digitized by Google

UN POÈME LATIN DU Xe SIÈCLE.

WALTARIUS

MANU FORTIS.

LAI

DE

WALTHER D'AQUITAINE.

Digitized by Google

VERSUS DE WALTARIO.

Tertia pars orbis, fratres, Europa vocatur,
Maribus ac linguis varias et nomine gentes
Distinguens cultu, tum relligione sequestrans.
Inter quas gens Pannoniæ residere probatur
Quam tamen et* Hunos plerumque vocare solemus.
Hic populus fortis virtute vigebat et armis,
Non circumpositas solum domitans regiones,
Littoris oceani sed pertransiverat oras,
Fœdera supplicibus donans sternensque rebelles :
Ultra millenos fertur dominarier annos.

Attila rex quodam tulit illud tempore regnum,
Impiger antiquos sibimet renovare triumphos.
Qui sua castra movens mandavit visere Francos,
Quorum rex Gibicho solio pollebat* in alto
Prole recens ortâ gaudens, quam postea narro ;
Namque marem genuit, quem Guntharium vocitavit.
Fama volans pavidi regis transverberat aures
Dices hostilem cuneum transire per Histrum,
Vincentem numero stellas atque amnis arenas.
Qui non confidens armis vel robore plebis
Concilium cogit, quæ sint facienda requirit.
Consensere omnes: fœdus debere precari
Et dextras, si forte darent, conjungere dextris,

(1) V. 5. — *Et Hunos.* — Contre la règle ordinaire, et devient long ici devant Hunos. C'est que l'auteur du Waltarius donne presque toujours à la lettre h, en tête d'un mot, la valeur d'une consonne active, de sorte qu'une syllabe brève, finale d'un mot précédent, devient longue si elle est elle-même terminée par une consonne. Ainsi, au vers 52, on

Digitized by Google

VERS SUR L'HISTOIRE DE WALTHER.

La tierce partie du monde, frères, est appelée Europe. Elle renferme des nations qui diffèrent de mœurs, de langues et de noms, que distingue leur genre de vie, que leur religion sépare. Là réside entre autres la gent Pannonienne, connue chez nous sous le nom de Huns. Ce vaillant peuple était fort par le courage et les armes; il n'avatt pas seulement dompté les pays circonvoisins, il avait même parcouru les plages de l'Océan, accordant son alliance aux suppliants, écrasant toute résistance; il domina, dit-on, pendant plus de mille ans.

En ce temps-là, le roi des Huns était Attila, impatient de renouveler pour lui-même leurs anciens triomphes. Levant son camp, il fit savoir qu'on rendrait visite aux Francs, dont le puissant roi Gibich, sur son trône superbe, se réjouissait de la naissance d'un fils. Ce fils, nommé Gunther, reviendra plus loin dans mon récit.

La Renommée, dans son vol, frappe les oreilles

---

trouvera *sedit heriricus* avec *it* long. Cela constaté, je n'y reviendrai plus.

V. 14. — *Solis pollebat in alto.* — On lit dans *Prudence (Psychomachia*, v. 875): *Hoc residet solio pollens Sapientia.* — Tous les rapprochements faits dans ces notes entre des vers du *Waltarius* et d'autres qu'on trouve aux poésies de *Prudence* sont empruntés aux *Philologische Bemerkungen* de W. Meyer (de Spire).

Digitized by Google

Obsidibusque datis censum persolvere jussum.
Hoc melius fore quam vitam simul ac regionem
Perdiderint, natosque suos pariterque maritas.

Nobilis hoc Hagano* fuerat sub tempore tiro
Indolis egregiæ veniens de germine Trojæ.
Hunc, quia Guntharius nundum pervenit ad ævum
Ut sine matre qua et vitam retinere tenellam,
Cum gazâ ingenti decernunt mittere regi.
Nec mora, legati censum juvenemque ferentes
Deveniunt, pacemque rogant ac fœdera firmant.
Tempore quo validis steterat Burgundia sceptris,
Cujus primatum* Heriricus forte gerebat.
Filia huic tantum fuit unica nomine Hiltgund,
Nobilitate quidem pollens ac stemmate formae.
Debuit hæc heres aulâ residere paternâ,
Atque diu congesta frui, si forte liceret.

Jamque Avares* firmâ cum Francis pace peractâ
Suspendunt a fine quidem regionis eorum.

V. 27. — Hagano. — Dans le Nibelungenlied, ce personnage se nomme « Hagen von Tronje ». Les sages du Nord l'appellent : « Hognie af Troja ». De là peut-être vient cette attribution d'une origine troyenne. Dans son Manuel d'ancien français (La Littérature française au Moyen-Age) M. Gaston Paris dit : « Les Francs, d'après une invention des clers de l'époque mérovingienne, descendaient des Troyens, comme les Romains, et aussi comme les Bretons. » (§ 77.)

V. 35. — Primatum heriricus. — Remarquons que la dernière syllabe de *primatum* ne s'élide pas devant *Heriricus*, pas plus que, au vers suivant, l'*e* de *nomine* ne s'élide pas devant *Hiltgund*. Il n'y a, dans le Waltarius, presque jamais d'élision devant une *H*. C'est comme une règle très rarement enfreinte, et le lecteur est prié de s'en souvenir.

Quant à *Heriricus*, le manuscrit de Bruxelles, dont je suis d'ordinaire les leçons, appelle ce roi « Henricus ». J'ai dû préférer, pour ma traduction, l'allemand *Herrich* à Henri trop moderne.

V. 40. — Ici le texte désigne les Huns par le mot « Avares », que nous retrouverons plus loin. Afin d'éviter toute confusion, j'ai donné partout, dans ma traduction, un même nom à un même peuple.

Digitized by Google

du roi épouvanté; elle lui dit qu'une armée ennemie passe le Danube, plus nombreuse que les étoiles et que les sables du fleuve. Lui, ne comptant point sur les armes ni sur la force de son peuple, il réunit une assemblée et demande ce qu'il faut faire. Et l'avis de tous fut d'implorer un traité, de serrer la main que tendrait peut-être l'ennemi, de donner des ôtages et de payer le tribut imposé. Cela vaudrait mieux que de sacrifier inutilement leur vie et leurs pays, leurs enfants et leurs femmes.

Il y avait alors chez les Francs un jeune homme de distinction, Hagen, dont la race descendait des héros de Troie. Et comme Gunther était encore d'un âge trop tendre pour pouvoir vivre sans les soins de sa mère, ce fut Hagen qu'on résolut d'envoyer comme ôtage, accompagné d'un gros trésor. Sans délai, des ambassadeurs emmènent le jeune homme et l'argent, arrivent, demandent la paix et concluent l'alliance.

Auquel temps le roi Herrich tenait d'une main ferme le sceptre de Bourgogne. Il n'avait qu'une fille, appelée Hildegonde, éclatante de noblesse et de beauté. Héritière du trône, elle résidait à la cour de son père, et, si le destin le voulait, devait jouir de tant de richesses accumulées.

Déjà les Huns, la paix solidement conclue, suspendent leur marche vers le pays des Francs. Mais bientôt Attila tourne du côté de la Bourgogne son coursier rapide, et le reste s'élance sur les traces du roi. L'armée marchait en détachements égaux, mais en longue colonne ; la terre gémissait sous le heurt des chevaux, le cliquetis des

Digitized by Google

Attila sed celeres mox huc deflectit habenas*,
Nec tardant reliqui satrapæ* vestigia adire.
Ibant æquati numero sed et agmine longo,
Quadrupedum cursu tellus concussa gemebat,
Scutorum sonitu pavidus super intonat aether.
Ferrea silva micat totos rutilando per agros :
Haud aliter, primo quam pulsans æquora mane
Pulcher in extremis renitet sol partibus orbis.
Jamque Ararim Rodanumque amnes transiverat altos,
Atque ad prædandum cuneus dispergitur omnis.

Forte Cabillonis sedit Heriricus, et ecce
Attolens oculos speculator vociferatur :
« Quænam condenso consurgit pulvere nubes ?
Vis inimica venit*, portas jam claudite cunctas ! »
Jam tum quid Franci fecissent ipse sciebat
Princeps, et cunctos compellat sic seniores :
« Si gens tam fortis, cui nos similare nequimus,
Cessit Pannoniæ, quâ nos virtute putatis
Huic conferre manum et patriam defendere dulcem ?
Est satius, pactum faciant censumque capessant.
Unica nata mihi, quam tradere pro regione
Non dubito : tantum pergant qui fœdera firment. »

Ibant legati totis gladiis spoliati,
Hostibus insinuant quod regis jussio mandat,
Ut cessent vastare rogant. Quos Attila ductor,
Ut solitus fuerat, blande suscepit et inquit :
« Fœdera plus cupio quam prælia mittere vulgo.
Pace quidem Huni malunt regnare, sed armis
Inviti feriunt quos cernunt esse rebelles.
Rex ad nos veniens det dextras atque resumat. »

Exivit princeps asportans innumeratos

V. 42. — Cf. Virg. En XI, 765 : ...furtim celeres detorquet habenas.
V. 43 — Satrapæ est ici au génitif, et signifie : du roi, d'Attila : vestigia satrapæ. — La même expression se retrouve au vers 170, et ailleurs.

Digitized by Google

boucliers épouvantait les airs, une forêt de lances étincelait au loin dans la campagne ; — tel resplendit au matin le beau soleil, lorsque, aux extrémités du monde, il lance ses premiers rayons sur les mers. Déjà la Saône et le Rhône, ces fleuves profonds, sont franchis, et toute l'armée se disperse pour butiner.

D'aventure Herrich se trouvait à Chalon, quand le guetteur, levant les yeux, s'écria : « Quelle est cette poussière qui monte en nuage épais ? C'est un ennemi qui vient, fermez les portes ! » Le roi savait déjà ce que les Francs avaient fait ; il réunit tous les seigneurs et leur dit : « Si une nation tant vaillante, à laquelle nous ne pouvons nous comparer, a plié devant les Huns, nous croyez-vous capables d'en venir aux mains avec eux et de défendre notre douce patrie ? Le mieux est de faire un arrangement et de leur laisser prendre un tribut. Ma fille unique, je n'hésite pas à la livrer pour le salut du pays. Allez seulement et assurez la paix. »

Les députés s'avancent, dépouillés de toutes armes ; ils exposent le mandat dont le roi les a chargés, et prient les ennemis de cesser leurs ravages. Attila, le souverain, les accueille avec douceur, suivant son habitude, et dit : « J'aime mieux traiter que de livrer des batailles. Ce que les Huns préfèrent, c'est de régner par la paix, et ils ne prennent les armes qu'à regret, pour frapper des rebelles. Votre roi n'a qu'à venir ici donner et recevoir la paix. »

Herrich sortit de la ville, apportant d'innombrables trésors, et il conclut le traité et il laissa

V. 55. — Virg. En. XII. 150 : Vis inimica propinquat.

Digitized by Google

Thesauros, pactumque fecit natamque reliquit.
Pergit in exilium pulcherrima gemma* parentum.

Postquam complevit pactum statuitque tributum,
Attila in occiduas promoverat agmina partes.
Namque Aquitanorum tunc Alphere regna tenebat,
Quem sobolem sexus narrant habuisse virilis,
Nomine Waltarium, primævo flore nitentem.
Nam jusjurandum Heriricus et Alphere reges
Inter se dederant, pueros quod consociarent
Cum primum tempus nubendi venerit illis.
Hic ubi cognovit gentes has esse domatas,
Cœperat ingenti cordis trepidare tumultu* (*N. Suppl.*)
Nec jam spes fuerat sævis defendier armis.
« Quid cessamus, ait, si bella movere nequimus :
Exemplum nobis Burgundia, Francia* præbent.
Non incusamur, si talibus æquiperamur.
Legatos mitto, fœdusque ferire jubebo,
Obsidis inque vicem dilectum porrigo natum,
Et jam nunc Hunis censum persolvo futurum. »
Sed quid plus remorer? Dictum compleverat actis,
Tunc Avares gazis onerati denique multis,
Obsidibus sumptis Haganone, Hiltgunde puellâ,
Necnon Waltario, redierunt pectore læto.

Attila Pannonias ingressus et urbe receptus
Exsulibus pueris magnam exhibuit pietatem,
Ac voluti proprios nutrire jubebat alumnos,*

V. 74. — Pulcherrima gemma parentum. Scheffel voit là un germanisme : *das schönste Kleinod der Eltern.*

V. 87. — Francia ne veut pas dire « la France » mais le pays des Francs riverains du Rhin, ayant Worms pour capitale. Et dans notre traduction nous adoptons le mot « Francie », bref et commode, pour désigner la terre franque.

V. 98. — L'édition Scheffel-Holder donne :

Ac veluti proprios *nutrire jubebat heredes.*

Mais *he* n'est pas bref dans *heredes.* J'ai dû préférer la leçon « *alumnos* » que donne le manuscrit de Novalèse.

Digitized by Google

sa fille en otage. Son plus beau joyau prit le chemin de l'exil.

Cette paix conclue et ce tribut imposé, Attila avait poussé ses armées vers l'Occident. Là, sur les Aquitains régnait Alpher, dont le fils, appelé Walther, brillait de tout l'éclat de la jeunesse. Or, les deux rois Herrich et Alpher, s'étaient promis par serment d'unir leurs enfants lorsqu'ils seraient nubiles. En apprenant la soumission des Francs et de la Bourgogne, le prince des Aquitains eut le cœur secoué d'émotion. Nul espoir de secours contre ces armes terribles. « Pourquoi hésiter, dit-il, si nous ne pouvons nous lancer dans la guerre ? La Bourgogne, la Francie nous donnent l'exemple. On ne nous blâmera pas de nous mettre au même niveau. J'envoie donc des ambassadeurs et leur ordonne de conclure une alliance ; comme otage, j'offre mon fils chéri, et je paie à l'instant le tribut qui revient aux Huns. » Mais qu'ai-je à m'attarder ? Des actes ont complété ces paroles, et les Huns chargés de butin, emmenant en otages Hagen, la belle Hildegonde et Walther, s'en retournent le cœur joyeux.

Rentré en Pannonie et reçu dans sa capitale, Attila témoigna de grands égards aux jeunes exilés, et ordonna de les élever comme ses enfants propres. La jeune fille, il la confia aux soins de la reine ; quant aux adolescents, il voulait les avoir sans cesse sous les yeux, leur fit donner tous les talents, et surtout les façonna aux exercices que réclame la guerre. Croissant à la fois en sagesse et en âge, ils triomphaient des plus vaillants par leur force, des plus subtils par leur esprit, et surpassèrent enfin en bravoure tous les Huns. Attila

Digitized by Google

Virginis et curam reginam mandat habere ;
Ast adolescentes propriis conspectibus ambos
Semper adesse jubet, sed et artibus imbuit illos
Præsertimque jocis belli sub tempore habendis.
Qui simul ingenio crescentes mentis et ævo,
Robore vincebant fortes animoque sophistas.
Donec jam cunctos superarent fortiter Hunos.
Militiæ primos tunc Attila fecerat illos
Sed haud immerito, quoniam, siquando moveret
Bella, per insignes isti micuere triumphos.
Idcircoque nimis princeps dilexerat ambos.
Virgo etiam captiva, deo præstante supremo,
Reginæ vultum placavit et auxit amorem
Moribus eximiis operumque industriâ abundans.
Postremum custos thesauris provida cunctis
Efficitur, modicumque deest quin regnet et ipsa ;
Nam quidquid voluit, de rebus fecit et actis.

Interea Gibicho defungitur, ipsoque regno
Guntharius successit, et illico Pannoniorum
Fœdera dissolvit, censumque subire negavit.
Hoc ubi jam primum Hagano cognoverat exsul,
Nocte fugam molitur, et ad dominum properavit.
Waltarius tamen ad pugnas præcesserat Hunos,
Et quocumque iret, mox prospera sunt comitata.

Ospirin elapsum Haganonem regia conjux
Attendens, domino suggessit talia fando :
« Provideat caveatque, precor, solertia regis
Ne vestri imperii labatur forte columna,
Hoc est Waltarius vester discedat amicus,
In quo magna potestatis vis extitit hujus;
Nam vereor ne fors fugiens Hagononem imitetur.
Idcircoque meam perpendite nunc rationem :
Cum primum veniat, hæc illi dicite verba :
« Servitio in nostro magnos plerumque labores
Passus eras, ideoque scias quod gratia nostra

Digitized by Google

fit d'eux les premiers de son armée, et non à tort, car, dans toutes les guerres qu'il entreprit, ils se signalèrent par d'éclatants triomphes. Aussi les avait-il tous deux en extrême affection. La jeune captive aussi, Dieu aidant, trouva grâce aux yeux de la reine, et s'en fit chérir par sa vertu et son adresse à quantité d'ouvrages. Elle fut même préposée à la garde de tous les trésors, avec un pouvoir presque royal, car elle faisait en toutes choses à sa volonté.

Cependant Gibich mourut, Gunther lui succéda sur le trône, et rompant aussitôt le pacte conclu avec les Huns, refusa de subir l'obligation d'un tribut. Dès que, dans son exil, Hagen connut cette nouvelle, il prit ses mesures pour fuir pendant la nuit, et courut rejoindre son maître. Pendant ce temps, Walther guidait les Huns aux combats, et partout où il allait, le succès l'accompagnait.

En apprenant l'évasion d'Hagen, la reine Ospirine donna ce conseil à son époux : « Que votre royale sagesse veille et avise, je l'en prie, à ne pas laisser crouler la colonne de votre empire. Autrement dit, empêchez votre ami Walther de partir, car notre puissance repose sur lui pour une grande part. Et je crains qu'à l'exemple d'Hagen il ne s'enfuie. Pesez donc bien mon conseil ; lorsqu'il viendra, dites-lui : — Tu as supporté à notre service de grands et nombreux labeurs ; sache donc que notre faveur te préfère à tous nos amis. Des faits te le prouveront bien mieux que des paroles : choisis une épouse parmi les plus nobles de Pannonie, et ne prends point souci de ta pauvreté ; je te ferai si grands domaines, un tel état de maison, que nul ne rougira de t'avoir

Digitized by Google

Præ cunctis temet nimium dilexit amicis.
Quod volo plus factis te quam cognoscere dictis :
Elige de satrapis nuptam tibi Pannoniarum
Et non pauperiem propriam perpendere cures.
Amplificabo quidem pariter te rure domique,
Nec quisquam, qui dat sponsam, post facta pudebit.
— Quod si completis*, illum stabilire potestis. »
Complacuit sermo regi, cœpitque parari.

Waltarius venit, cui princeps talia pandit,
Uxorem suadens sibi ducere. Sed tamen ipse,
Jam tum præmeditans quod post compleverat actis,
His instigantis* suggestibus obvius infit :
« Vestra quidem pietas est, quod modici famulatus
Causam conspicitis. Sed quod mea segnia* mentis
Intuitu fertis, nunquam meruisse valerem,
Sed precor ut servi capiatis verba fidelis :
Si nuptam accipiam, domini præcepta secundum,
Vinciar in primis curis et amore puellæ,
Atque in servitio regis plerumque retardar.
Ædificare domos, cultumque intendere ruris
Cogar, et hoc oculis senioris adesse moratur,
Et solitam regnis Hunorum impendere curam.
Namque voluptatem quisquis gustaverit, exin
Intolerabilius consuevit ferre labores.
Nil tam dulce mihi quam semper inesse fidelis
Obsequio domini; quare precor, absque jugali*
Me vinclo permitte meam jam ducere vitam.
Si sero aut medio noctis me tempore mandas,
Ad quæcumque jubes securus et ibo paratus.
In bellis nullæ persuadent cedere curæ,
Nec nati aut conjux retrahentque fugamque movebunt.

V. 140. — *Quod si completis,* avec *is* long devant *illum*. Une remarque que je dois faire une fois pour toutes, c'est que l'auteur du Waltarius allonge sans scrupule, devant une voyelle, la syllabe brève de la césure du deuxième ou même du troisième pied. Il est vrai que, dans les classiques mêmes, on trouve des exemples de cette dé-

Digitized by Google

donné sa fille. — Faites cela, et vous pourrez le fixer. » Ce langage plut au roi, et sans retard il mit le conseil en pratique.

Walther vint, et le roi s'ouvrit à lui, l'engageant à prendre femme. Mais le jeune homme, prémédidant déjà ce qu'il devait accomplir, opposa cette réponse à ces insinuations: « C'est votre bonté qui vous fait prendre les intérêts d'un pauvre serviteur, et je n'aurais jamais pu mériter que vous supportiez mes négligences en ne considérant que mes intentions. Mais, je vous en supplie, écoutez la parole d'un esclave fidèle : si j'accepte une épouse, selon le conseil de mon maître, les soins de mon amour m'enchaîneront tout d'abord et me retarderont le plus souvent pour le service du roi. Une demeure à construire, des champs à cultiver, m'éloigneront des yeux de mon seigneur et entraveront mon zèle accoutumé pour la défense du royaume. Car une fois qu'on a goûté la volupté, on a plus de peine ensuite à supporter les labeurs. Rien n'est si doux pour moi que de me trouver toujours prêt à fidèlement servir mon souverain ; voilà pourquoi je vous prie de me laisser vivre franc du joug conjugal. Le soir ou dans la nuit, si vous me donnez une mission, quoi que vous

---

rogation à la règle : *Dessine plura, puer, et quod nunc instat agamus. — Omnia vincit Amor, et nos cedamus Amori.* (Virg. Buc.) Et : *Concilium ipse pater et magna incepta Latinus.* (En XI, 469.)

V. 145. — La correction « his instigantis » au lieu de « Investiganti his » est de W. Meyer. Le manuscrit de Bruxelles donne: his instigandis ».

V. 147. — C'est encore d'après W. Meyer que j'ai adopté la leçon « segnia » du manuscrit de Bruxelles, avec le sens de « segniter a me facta ». L'édition Scheffel-Holder donne « sergia », qui est pour moi incompréhensible.

V. 159-60. — Virg. En IV. 16 : vinclo sociare jugali.

Digitized by Google

Testor per propriam temet, pater optime, vitam,
Atque per invictam nunc gentem Pannoniorum,
Ut non ulterius me cogas sumere tædas. »
His precibus victus, suasus rex deserit omnes,
Sperans Waltarium fugiendo recedere nunquam.

Venerat interea satrapæ certissima fama
Quamdam quæ nuper superata resistere gentem,
Ac bellum Hunis confestim inferre paratam.
Tunc ad Waltarium convertitur actio rerum :
Qui mox militiam percensuit ordine totam,
Et bellatorum confortat corda suorum,
Hortans præteritos semper memorare triumphos,
Promittensque istos solità virtute tyrannos
Sternere, et externis terrorem imponere terris.

Nec mora, consurgit sequiturque exercitus omnis*.
Ecce locum pugnæ conspexerat et numeratam
Per latos aciem campos digessit et agros.
Jamque intra* jactum teli congressus uterque
Constiterat cuneus ; tunc undique clamor ad auras
Tollitur ; horrendam confundunt classica vocem,
Continuoque hastæ volitant hinc indeque densæ.
Fraxinus et cornus ludum miscentur* in unum,
Fulminis inque modum cuspis vibrata micabat.
Ac veluti Boreæ sub tempore nix glomerata*
Spargitur, haud aliter sævas jecere sagittas.
Postremum cunctis utroque ex agmine pilis

V. 179. — Vir. En. XI, 598 : equitumque exercitus omnis.

V. 182. — Virg. En. XI, 608 : Jamque intra jactum teli progressus uterque.

Il faut évidemment corriger en *intra* le *infra jactum* que donne l'édition Scheffel-Holder.

V. 186. — La correction *miscentur* pour *miscebat* est de W. Meyer.

V. 188. — Il a là peut-être un souvenir des vers 610-611 du XI^e^ chant de l'Enéide :

> ..... *fundunt simul undique tela*
> *Crebra nivis ritu...*

Digitized by Google

m'ordonniez, j'irai dispos et sans crainte. A la guerre, nulle préoccupation ne me fera plier, point de regrets ne me tireront en arrière vers une épouse ou des enfants, ni ne me porteront à fuir. Par votre propre vie, par votre peuple invincible, ô mon excellent père ! je vous en conjure, renoncez désormais à m'imposer l'hymen. »

Vaincu par de telles prières, le roi n'insista point, comptant bien que Walther ne s'enfuirait jamais.

Sur ces entrefaites, le monarque reçut l'avis sûr qu'une des nations récemment domptées se mettait en révolte, prête à faire sur le champ la guerre aux Huns. Alors on recourt à Walther, qui se hâte de passer en revue toute l'armée. Il réconforte le cœur de ses soldats en les exhortant à se rappeler leurs anciens triomphes, et il leur promet qu'avec leur courage ordinaire, ils vaincront tous les princes et feront courber d'effroi l'étranger.

Sans tarder, l'armée se lève et le suit. Walther examine le champ de bataille, compte ses troupes et les dispose dans la vaste plaine. Bientôt les armées sont en présence à une portée de trait ; une immense clameur monte alors dans les airs, les trompes y mêlent leur voix terrible, et les javelots volent drus et incessants de part et d'autre. Le frêne et le cornouiller prennent les mêmes ébats, et le fer projeté brille comme l'éclair. Et telles qu'une neige épaisse chassée par l'Aquilon se précipitent les flèches meurtrières. Lorsque enfin les deux troupes ont épuisé tous leurs traits, on met la main à l'épée, les lames sortent flamboyantes, et chacun ramène à l'épaule son bou-

Digitized by Google

Absumptis, manus ad mucronem vertitur omnis* :
Fulmineos promunt enses, clipeosque révolvunt*,
Concurrunt acies demum pugnamque reposcunt*.
Pectoribus partim rumpuntur pectora equorum*,
Sternitur et quædam pars duro umbone* virorum.
Waltarius tamen in medio furit agmine bello,
Obvia quæque metens armis ac limite pergens :
Hunc ubi conspiciunt hostes tantas dare strages,
Ac si præsentem metuebant cernere mortem ;
Et quemcumque locum seu dextrâ sive sinistrâ
Waltarius peteret, cuncti mox terga dederunt,
Et versis scutis laxisque feruntur habenis*.
Tunc imitata ducem gens maxima Pannoniorum
Sævior insurgit, cædemque audacior auget,
Dejicit obstantes, fugientes proterit, usque
Dum caperet plenum belli sub sorte* triumphum.
Tum super occisos ruit et spoliaverat omnes,
Et tandem ductor recavo vocat agmina cornu
Ac primus frontem festâ cum fronde revinxit,
Victrici lauro cingens sua tempora vulgo ;
Post hunc signiferi, sequitur quos cetera pubes.
Jamque triumphali redierunt stemmate compti,
Et patriam ingressi propriâ se quisque locavit
Sede, sed ad solium mox Waltarius properavit.

Ecce palatini decurrunt arce ministri,

V. 191. — Prudence, Psychom. 137 : *Vertitur ad capulum manus...*

V. 192. — Virg. En. IX. 442-43 · *ensem Fulmineum.* — Voici comment je comprends le « *clipeosque revolvunt* ». Pour permettre à la main droite de tirer l'épée, le bras gauche avait dû écarter en avant le bouclier, qui est ensuite ramené vers le corps, au niveau de l'épaule.

V. 193. — Je n'ai pas besoin, je crois, de justifier ma correction « *reposcunt* » au lieu de « *restaurant* » de l'édition Scheffel.

V. 194. — Virg. En. XI, 614-15 : ... *perfractaque quadrupedantum Pectora pectoribus rumpunt.*

V. 195. — *Duro umbone.* — Ce *durus umbo* n'est pas, je crois, un bouclier porté au bras par un homme, mais quelque pièce de métal fixée au poitrail d'un cheval, une sorte de gorgerin conique au centre. Avec cela les chevaux se tuaient en s'entrechoquant, et, à plus forte

Digitized by Google

clier. Les deux armées s'élancent l'une sur l'autre et reprennent le combat. C'est là que les chevaux s'entre-heurtent et se défoncent le poitrail ; plus d'un guerrier roule à terre sous le choc d'un dur bouclier. Mais Walther fait rage au fort de la mêlée, moissonne tout devant lui, et se fraie un large chemin. En le voyant faire de tels massacres, les ennemis terrifiés le prennent pour la Mort en personne, et partout où il se porte, à droite ou à gauche, chacun lui tourne le dos et fuit à bride abattue, le bouclier en arrière. A l'exemple de son chef, la forte armée des Huns s'élance avec furie et multiplie le carnage. On brise toute résistance, on écrase les fuyards, jusqu'à ce qu'on soit certain d'une victoire complète. Puis on se jette sur les morts et on les dépouille tous ; mais enfin le chef sonne du cor pour rappeler ses troupes, et ceint le premier son front d'un gai feuillage, emblême des lauriers de la victoire. Après lui les porte-étendards, puis les soldats, font de même. C'est ainsi qu'ils reviennent parés de couronnes triomphales, et, de retour au pays, chacun regagne son logis, tandis que Walther se hâte vers le trône du roi.

A son aspect, les serviteurs du pays accourent tout joyeux, et tiennent son cheval jusqu'à ce qu'il soit descendu de sa haute selle. Ils lui demandent enfin si la guerre a été heureuse. Mais lui, leur

---

raison, devaient renverser les gens de pied. W. Meyer cite, à propos de ce passage, ce rers de la Psychomachia de Prudence, 255 :

... hostem cupiens impulsu umbonis equini
Sternere.

V. 202. — Virg. En. XI, 623 : *... penitusque datis referuntur habenis.*

V. 206. — Prud. Ssych. 474: *... extinctum belli sub sorte cadaver.*

Digitized by Google

Illius aspectu hilares equitemque tenebant,
Donec vir sellâ descenderet inclitus altâ.
Si bene res vergant tum demum forte requirunt.
Ille aliquid modicum narrans intraverat aulam,
Lassus enim fuerat regisque cubile petebat.
Illic Hiltgundem solam offendit residentem.
Cui post amplexus atque oscula dulcia dixit* :
« Ocius huc potum ferto, quia fessus anhelo. »
Illa mero tallum complevit mox pretiosum,
Porrexitque viro, qui signans* accipiebat,
Virgineamque manum propriâ constrinxit. At illa
Astitit, et vultum reticens intendit herilem;
Waltariusque bibens vacuum vas reddidit olli;
Ambo etenim norant de se sponsalia facta.

Provocat et tali caram sermone puellam :
« Exsilium pariter patimur jam tempore tanto,
Non ignorantes quid nostri forte parentes
Inter se nostrâ de re fecere futurâ.
Quamne diu tacito premimus hæc ipsa palato? »

Virgo per ironiam* meditans hæc dicere sponsum
Paulum conticuit, sed postea talia reddit :
« Quid linguâ simulas quod ab imo pectore damnas,
Oreque persuades toto quod corde refutas,
Sit veluti talem pudor ingens ducere nuptam? »*

Vir sapiens contra respondit et intulit ista :
« Absit quod memoras! Dextrorsum porrige sensum.
Noris me nihilum simulatâ mente locutum,
Nec quiquam nebulæ vel falsi interfore crede.
Nullus adest nobis exceptis namque duobus :
Si nossem temet mihi promptam impendere mentem,
Atque fidem votis servare per omnia cautis,
Pandere cuncta tibi cordis mysteria vellem. »

V. 222. — Virg. En. I, 687 : *Quum dabit amplexus atque oscula dulcia figet.*

Digitized by Google

jetant quelques mots à peine, il est entré au palais, car la fatigue l'accable, et il cherche la salle de repos du roi. Il y trouve Hildegonde toute seule, il lui dit après l'avoir pressée dans ses bras, après de doux baisers : « Donne-moi vite à boire, je suis haletant de fatigue. » Elle remplit de vin en toute hâte une coupe précieuse, et la présente au héros qui la reçoit en se signant. Il serre alors dans sa main la main de la jeune fille ; celle-ci reste debout devant lui, contemplant en silence son mâle visage, et Walther, ayant bu, lui rend la coupe vide. Ils se savaient fiancés l'un à l'autre.

Puis il tint ce langage à la chère enfant : « Voilà bien longtemps que nous souffrons le même exil, sans ignorer ce que nos parents décidèrent entre eux de notre avenir. Continuerons-nous à refouler cela comme un secret sur nos lèvres ? »

La jeune fille, croyant que son fiancé parlait ainsi par ironie, se tut un instant, puis répondit : « Pourquoi feindre en paroles ce qui est loin de tes sentiments intimes, et me tenir un langage contre lequel tout ton cœur se révolte? Comme si tu avais grande honte à prendre pareille épouse! »

Mais le sage Walther réplique aussitôt : « Loin de moi ce que tu veux dire! Ne laisse pas s'égarer ta pensée. Sache que jamais je ne t'ai rien dit avec feinte, et ne crois pas qu'il y ait entre nous rien de nébuleux ou de faux. Nous sommes seuls ici, et si je savais que tu voulusses m'écouter et me seconder fidèlement dans l'exécution du

V. 225. — ***Signans***. — Précepte de la Règle monastique transposé dans les mœurs des temps héroïques par le naïf écolier de Saint-Gall.

V. 235. — A tort, l'auteur a fait bref l'*o* de « *ironiam* » qui est long.

V. 239. — Ce vers doit être compris comme une exclamation indignée.

Digitized by Google

Tandem virgo viri genibus curvata profatur :
« Ad quæcumque vocas, mi domne, sequar studiose,
Nec quicquam placitis malim præponere jussis. »
Ille dehinc : « Piget exsilii me denique nostri,
Et patriæ fines reminiscor sæpe relictos,
Idcircoque fugam cupio celerare latentem.
Quod jam præ multis potuissem forte diebus,
Si non Hiltgundem solam remanere dolerem. »
Addidit has imo virguncula corde loquelas :
« Vestrum velle meum*, solis his æstuo rebus.
Præcipiat dominus : seu dextera sive sinistra,
Ejus amore pati toto sum pectore præsto. »

Waltarius tandem sic virginis inquit in aurem :
« Publica custodem rebus te nempe potestas
Fecerat, idcirco memor hæc mea verba notato :
In primis galeam regis tunicamque trilicem
Assero ; loricam fabrorum insigne ferentem
Diripe, bina dehinc mediocria scrinia tolle.
His armillarum tantam da pannonicarum
Donec vix unum releves ad pectoris imum.
Inde quater binum mihi fac de more coturnum,
Tantumdemque tibi patrans imponito gazis* ;
Sic fors ad summum complentur scrinia labrum.
Insuper a fabris hamos clam posce retortos :
Nostra viatica sint pisces simul atque volucres,
Ipse ego piscator sed et auceps esse coarctor.
Hæc intra hebdomadam caute per singula comple.
Audisti quid habere vianti forte necesse est.

V. 257. — *Westrum velle meum.* — Germanisme : *Dein Wille ist mein Wille.* (Scheffel-Holder.)

V. 269. — L'édition Scheffel-Holder donne *vasis* au lieu de ma correction *gazis*. Bien que *vas* ait quelquefois le sens de « sac de bagages ». — César et Tite-Live l'emploient pour désigner les bagages d'une armée, — il m'a semblé qu'on ne pouvait pas appliquer ici ce terme aux *scrinia* que Walther veut emporter. Car ce n'est pas sur ces coffrets que doivent être placées les chaussures de voyage, c'est sur leur contenu, et de cette façon elles achèveront de les remplir : *sicfors*

Digitized by Google

tour que je médite, je t'ouvrirais tous les secrets de mon cœur. »

La vierge s'incline aux genoux du héros. « O mon seigneur, répondit-elle, n'importe pourquoi tu m'appelles, je te suivrai avec ardeur sans rien vouloir mettre au-dessus de tes ordres. » Lui alors : « Je suis las enfin de notre exil, et je pense souvent à la patrie délaissée ; aussi je songe à fuir rapidement, en secret, et j'aurais pu le faire depuis longtemps déjà, n'eût été le chagrin de te laisser seule, Hildegonde ! » A ces mots la jeune fille s'écrie du fond du cœur : « Votre vouloir est le mien, c'est mon seul et ardent désir. Que mon seigneur commande, et dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, je suis prête à tout souffrir pour l'amour de lui. »

Walther enfin lui dit à l'oreille : « C'est à toi qu'a été remise la garde des trésors, marque donc bien ceci dans ta mémoire : tout d'abord, je réclame le casque du roi, et sa cotte à triple rang de mailles ; prends aussi sa cuirasse portant la marque de ses armuriers. Ensuite, mets de côté deux coffres de moyenne grandeur, et remplis-les de bracelets pannoniens, de façon que tu aies de la peine à en soulever un jusqu'au bas de ta poitrine. Puis, fais-moi quatre paires de chaussures ordinaires, fais-en autant pour toi, et place-les sur le précieux bagage ; cela remplira peut-être les coffres jusqu'au bord. Commande en secret aux

---

ad summum complentur scrinia labrum. Or, les coffrets contiennent des bracelets d'or, tout un trésor, comme il est dit plus loin, au vers 330 : *scrinia plena gazæ*. C'est donc bien le mot « *gazis* » qui convient ici plutôt que « *vasis* ». Un scribe écrivant sous dictée a pu aisément confondre.

Digitized by Google

» Nunc, quo more fugam valeamus inire recludo.
Postquam septenos Phœbus* remeaverit orbes,
Regi ac reginæ, satrapis, ducibus famulisque
Sumptu permagno convivia læta parabo,
Atque omni ingenio potu sepelire studebo,
Donec nullus erit qui sentiat hoc quod agendum est.
Tu tamen interea mediocriter utere vino,
Atque sitim vix ad mensam restinguere cura.
Cum reliqui surgant, ad opuscula nota recurre.
Ast ubi jam cunctos superat violentia potus,
Tum simul occiduas properemus quærere partes. »

Virgo memor præcepta viri complevit. Et ecce
Præfinita dies epularum venit et ipse
Waltarius magnis instruxit sumptibus escas.
Luxuria in mediâ residebat denique mensâ,
Ingrediturque aulam velis rex undique septam,
Heros magnanimus solito quem more salutans
Duxerat ad solium, quod compsit bissus et ostrum.
Consedit, laterique duces hinc indeque binos
Assedisse jubet. Reliquos locat ipse minister.
Centenos simul accubitus iniere sodales,
Diversasque dapes libans conviva resudat;
His et sublatis aliae referuntnr edendæ,
Atque exquisitum fervebat migma per auram.
Aurea bissino tantum stant gausape vasa,
Et pigmentatus crateras Bacchus adornat;
Illicit ad haustum species dulcedoque potus,
Waltarius cunctos ad vinum hortatur et escas.

Postque epulas absumpta quies menseque remotæ*.

V. 277. — On ne me blâmera pas, je suppose, d'avoir écarté de ma traduction, ici et ailleurs, ces locutions de la mythologie grecque ou romaine, qui font un effet bizarre dans la bouche de Walther, ou dans la narration de ses aventures.

V. 304. — Virg. En. I. 723: *Postquam prima quies epulis mensæque remotæ.*

Digitized by Google

forgerons des hameçons recourbés, car nous vivrons en route de poissons et d'oiseaux, et il faudra que je sois pêcheur et oiseleur. Tous ces préparatifs, termine-les adroitement dans la semaine ; tu sais maintenant ce qu'il faut pour le voyage.

» Et je vais te révéler comment peut se faire notre fuite. Quand le soleil aura sept fois recommencé sa course circulaire, j'inviterai le roi, la reine, les grands, les chefs et leurs serviteurs à un joyeux banquet préparé à grands frais, et j'emploierai tous les moyens pour les plonger dans l'ivresse, de façon qu'aucun d'eux n'ait plus conscience de ses actes. Toi, au contraire, bois peu de vin, tout au plus ce qu'il en faudra pour te désaltérer à table. Quand les autres se lèveront (pour boire une rasade), prétexte pour t'esquiver les menus soins dont on te sait chargée. Lorsque enfin ils seront tous abattus par le vin, alors nous hâterons ensemble notre course vers l'Occident. »

La jeune fille n'oublia rien dans l'accomplissement de ces instructions, et enfin, vint le jour fixé pour le festin que Walther disposa lui-même avec somptuosité. La table du milieu surtout étalait un grand luxe.

Le roi fit son entrée dans la cour toute tapissée de draperies, et notre héros, le saluant avec le cérémonial accoutumé, le conduisit au trône tendu de lin et de pourpre. Le monarque s'assied et fait asseoir deux chefs à sa droite et à sa gauche ; l'intendant place les autres. Cent convives s'accoudent à la fois sur des coussins, et, à goûter tant de mets divers, la sueur leur vient au front. Ces premiers plats emportés sont remplacés par

Digitized by Google

Heros jam dictus dominum ketanter adorsus
Inquit: « In hoc rogito clarescat gratia vestra,
Ut vos in primis reliquos tum lœtificetis. »
Et simul in verbo nappam* dedit arte peractam,
Ordine sculpturæ referentem gesta priorum,
Quam rex accipiens haustu vacuaverat uno,
Confestimque jubet reliquos imitarier omnes.
Ocius accurrunt pincernæ moxque recurrunt,
Pocula plena dabant et inania suscepiebant;
Hospitis ac regis certant hortatibus omnes,
Ebrietas fervens totâ dominatur in aulâ,
Balbutit madido facundia fusa palato,
Heroas validos plantis titubare videres.
Taliter in seram produxit bacchica noctem
Munera Waltarius retrahitque redire volentes,
Donec vi potus pressi somnoque gravati
Passim porticibus sternuntur humotenus omnes.
Et licet ignicremis vellet dare mœnia flammis,
Nullus qui causam potuisset scire remansit.
Tandem dilectam vocat ad semet mulierem,
Præcipiens causas* citius deferre paratas.
Ipseque de stabulis victorem duxit equorum :
Hunc ob virtutem vocitaverat ipse Leonem.
Stat sonipes ac frena ferox spumantia mandit*.
Hunc postquam faleris solito circumdedit, ecce
Scrinia plena gazæ* lateri suspendit utrique
Atque iteri* longo modicella cibaria ponit,
Loraque virgineæ mandat fluitantia dextræ.
Ipseque loricâ vestitus more gigantis*
Imposuit capiti rubras cum casside cristas,

V. 308. — *Nappam* est tout bonnement l'allemand *Napf* latinisé.

V. 325. — Causas, au sens de « choses » est à remarquer.

V. 328. — Ce vers est emprunté à Virgile, En. IV, 135.

V. 330. — C'est à tort que l'*a* de *gazæ* est compté bref. Même faute plus loin, au vers 563.

V. 331. — *Iteri* pour *itineri*. Archaïsme.

V. 333. — More gigantis. Germanisme: in Riesenweise. (Scheffel.)

Digitized by Google

d'autres ; de savoureuses senteurs de ragoûts montent dans l'air. On ne voit que des vases d'or sur les nappes de lin, et le vin pourpré embellit les coupes; son éclat, sa douceur invitent à boire, et Walther presse chacun à faire honneur à la boisson et aux mets.

Après manger, on se repose; les tables sont enlevées. Le héros, s'adressant d'un air joyeux à son souverain, lui dit : « J'implore de votre grâce cette faveur insigne que vous appeliez la joie sur vous d'abord, puis sur les autres. » En même temps il lui présente un grand hanap artistement travaillé, sur lequel une suite de sculptures représente les exploits des aïeux. Le roi l'accepte et le vide d'un trait, en ordonnant à tous de l'imiter. Et les échansons d'accourir, de se croiser, offrant des coupes pleines et remportant les vides ; tous les convives à l'envi obéissent aux instances de leur hôte et du roi. Bientôt l'ivresse fermente et domine dans toute la cour; les langues imbibées balbutient, et l'on voit de robustes guerriers chanceler sur leurs jambes. Ainsi Walther prolonge bien avant dans la nuit ses largesses bachiques, et retient ceux qui veulent se retirer, jusqu'à ce que, vaincus par le vin et le sommeil, tous s'étendent pêle-mêle à terre sous les portiques. S'il lui plaisait maintenant de livrer le palais aux flammes, il n'y aurait plus personne pour s'en apercevoir. Enfin il appelle à lui sa bien-aimée, et lui dit d'apporter vite tout ce qu'elle a préparé. Lui-même, il sort de l'écurie son triomphant coursier, celui que, pour sa vaillance, il appelait Lion. Dans son ardeur, l'animal frappe du pied et ronge son frein chargé d'écume. Après l'avoir harnaché comme

Digitized by Google

Ingentesque ocreis suras complectitur aureis,
Et lævum femur ancipiti præcinxerat ense
Atque alio dextrum pro ritu Pannoniorum;
Is tamen ex unâ tantum dat vulnera parte.
Tunc hastam dextrâ rapiens clipeumque sinistrâ,
Cæperat invisâ trepidus decedere terrâ.
Femina duxit equum nonnulla talenta gerentem,
In manibusque simul virgam tenet ipsa colurnam,
In quâ piscator hamum transponit in undam,
Ut cupiens pastum piscis deglutiat, uncum.
Namque gravatus erat vir maximus undique telis*,
Suspectamque habuit cuncto sibi tempore pugnam.
Omni nocte quidem properabant currere, sed cum
Prima rubens terris ostendit lumina Phœbus,
In silvis latitare student et opaca requirunt,
Sollicitatque metus, vel per loca tuta fatigans.
In tantumque timor muliebria pectora pulsat,
Horreat ut cunctos auræ ventique susurros,
Formidans volucres, collisos sive racemos.
Hinc odium exsilii patriæque amor incubat inde;
Vicos defugiunt, speciosa* novalia linquunt,
Montibus intensis* cursus ambage recurvos
Sectantes: tremulos variant per devia gressus.
Ast urbis populus sommo vinoque solutus* (*N. S.*)
Ad medium lucis siluit recubando sequentis.
Sed postquam surgunt, ductorem quique requirunt
Ut grates reddant, ac festâ laude salutent.
Attila nempe manu caput amplexatus utrâque
Egreditur thalamo rex, Waltariumque dolendo
Advocat, ut proprium quereretur forte dolorem.
Respondent ipsi se non potuisse ministri

V. 345. — *Telis* a ici le sens d'armes en général.

V. 355. — W. Meyer préfère la leçon « spatiosa » du man. de Trèves, non recueillie par Scheffel et Holder. Mais, *species* voulant dire « ce qui est vu », *speciosus*, avec le sens de « bien en vue » me semble très acceptable.

V. 356. — Virg. Buc. V, 63: *Intensi montes.*

Digitized by Google

de coutume, Walther lui attache aux flancs les deux précieux coffrets, quelques vivres aussi pour ce long voyage, et il confie à la main de la jeune fille la bride flottante. Lui-même, il se revêt d'une cuirasse qui lui donne l'air d'un géant, met sur sa tête un casque au rouge panache, et autour de ses jambes énormes des cuissards dorés ; il avait ceint à son flanc gauche un glaive à deux tranchants, et à son flanc droit un sabre à la mode des Huns ; celui-là ne coupait que d'un côté. Enfin sa lance dans la main droite, son bouclier au bras gauche, il se met en route, non sans trembler, pour quitter cette terre odieuse. La jeune fille conduisait le cheval chargé d'or, et en même temps tenait à la main la gaule de coudrier qui sert au pêcheur à déposer l'appât dans l'onde, pour que l'avide poisson avale l'hameçon recourbé. Car le héros avait grosse charge d'armes et s'attendait à tous moments à combattre. Pendant la nuit entière, ils précipitent leur course; mais dès que se montrent les premières rougeurs du soleil, ils ont soin de se cacher au plus épais des bois, et la crainte s'acharne sur eux dans les abris les plus sûrs. La peur secoue tellement le cœur de la jeune fille, qu'elle tressaille au moindre soupir de la brise ou du vent, au bruit de l'aile d'un oiseau, au craquement des branches. Mais la haine de l'exil et l'amour de la patrie dominent tout ; les fugitifs évitent les villages, laissent de côté les plaines découvertes, gagnant des chemins détournés sur des hauteurs non défrichées encore, et multipliant les écarts de leur marche inquiète.

Cependant le peuple de la cité royale, accablé de sommeil et d'ivresse, reposa en silence jusqu'au

Digitized by Google

Invenisse virum, sed princeps sperat eumdem
Hactenus in somno tentum recubare quietum,
Occultumque locum sibi delegisse sopori.
Ospirin Hiltgundem postquam cognovit abesse,
Nec juxta morem vestes deferre suetum,
Tristior immensis satrapæ clamoribus inquit :
« O detestandas quas heri sumpsimus escas!
O vinum quod Pannonios destruxerat omnes !
Quod domino regi jam dudum præscia dixi,
Approbat iste dies quem nos superare nequimus.
En hodie imperii vestri cecidisse columna
Noscitur, en robur procul ivit et inclita virtus :
Waltarius lux Pannoniæ discesserat inde,
Hiltgundem quoque mi caram deduxit alumnam ! »

Jam princeps nimiâ succenditur efferus irâ.
Mutant lætitiam mærentia corda priorem,
Ex humeris trabeam discindit ad infima totam,
Et nunc huc animum tristem, nunc dividit illuc*.
Ac velut acolicis turbatur arena procellis,
Sic intestinis rex fluctuat undique curis,
Et varium pectus vario simul ore imitatus
Prodidit exterius quidquid toleraverat intus,
Iraque sermonem permisit prodere nullum.
Ipso quippe die potum fastidit et escam,
Nec placidam membris potuit dare cura quietem*.
Namque ubi nox rebus jam dempserit atra colores*, (*NS.*)
Decidit in lectum, verum nec lumina clausit,
Nunc latus in dextrum fultus*, nunc inque sinistrum,
Et veluti jaculo pectus transfixus acuto,
Palpitat, atque caput huc et mox jactitat illuc,
Et modo subrectus fulcro consederat amens ;

V. 383. — Virg. En. VIII, 19-20: ... *magno curasum fluctuat æstu, Atque animam nunc huc celerem, nunc dividit illuc.*

V. 390. — Virg. En. IV, 5: *nec placidam membris dat cura quietem.*

V. 393. — Virg. Buc. VI, 53: *Ille latus niveum molli fultus hyacintho.*

Digitized by Google

milieu du jour suivant. Puis chacun, en se levant, réclame le jeune homme pour le remercier et le saluer d'éloges solennels. Attila lui-même, serrant sa tête de ses deux mains, sort de sa chambre à coucher et appelle Walther d'une voix dolente, peut-être pour se plaindre à lui de son malaise. Justement les serviteurs répondent qu'ils n'ont pu trouver le héros ; c'est qu'alors, suppose le roi, il est encore retenu par le sommeil et a choisi pour dormir quelque lieu caché. Mais la reine Ospirine, lorsqu'elle apprit l'absence d'Hildegonde qui ne venait pas comme de coutume pour l'habiller, elle poussa de grands cris et dit tristement au roi : « Oh ! maudit soit le festin que nous acceptâmes hier, et maudit le vin qui terrassa tous les Huns ! Ce que j'ai depuis longtemps prévu et dit à mon seigneur, une fatalité insurmontable nous le prouve en ce jour. Elle est à bas, la colonne de votre empire ! La voilà loin, cette force et cette vertu insigne, et la gloire de la Pannonie a fui avec Walther. Il m'a même pris Hildegonde, ma chère enfant d'adoption ! »

A son tour le roi est embrasé d'une farouche colère, et la tristesse remplace la joie dans son cœur. Il déchire son manteau royal depuis l'épaule jusqu'à terre, et son chagrin ne sait à quoi se résoudre. Comme le sable tourbillonne au gré des vents orageux, de même Attila flotte d'un souci à l'autre ; son visage reflète l'agitation de son cœur et trahit au dehors sa souffrance intime ; la colère l'empêche de parler. Ce jour-là, il dédaigne le boire et le manger, et le souci éloigne de son corps le doux repos. Car lorsque la nuit noire a effacé la couleur des objets, il se jette sur son lit,

Digitized by Google

Nec juvat hoc, demum surgens discurrit in urbem,
Adque* thorum veniens simul attigit atque reliquit.
Taliter insomnem consumpserat Attila noctem.
At profugi comites per amica silentia euntes*
Suspectam properant post terga relinquere terram.

Vix tamen erupit cras*, rex patribusque vocatis
Dixerat : « O si quis mihi Waltarium fugientem
Afferat evinctum ceu nequam forte lyciscam,
Hunc ego mox auro vestirem sæpe recocto*,
Et tellure* quidem stantem hinc inde onerarem,
Atque viam penitus clausissem vivo* talentis. »
Sed nullus fuit in tantâ regione tyrannus,
Vel dux sive comes seu miles sive minister.
Qui, quamvis cuperet proprias ostendere vires,
Ac virtute suâ laudem captare perennem,
Ambiretque simul gazam infarcire crumenis,
Waltarium tamen iratum præsumpserit armis
Insequier, strictoque virum mucrone videre.
Nota equidem virtus, experti sunt quoque quantas
Incolumis dederit strages sine vulnere victor.
Nec potis est ullum rex persuadere virorum,
Qui promissa velit hac conditione talenta.

Waltarius fugiens, ut dixi, noctibus ivit,

V. 398. — La correction « *adque* » pour « *atque* » est de W. Meyer.

V. 400. — Virg. En. II, 255: ... *per amica silentia lunæ.*

V. 402. — *Vix tamen erupit cras.* — Germanisme : *Kaum brach der morgende Tag an.* (Scheffel-Holder.)

V. 405. — Virg. En VIII. 634: ... ocreas electro auroque recocto.

V. 406. — *Tellure... onerarem.* — *Tellus* a ici le sens de propriété rurale. Au vers 592, pour donner une haute idée du roi Gunther, son envoyé le qualifie de « *regem tellure potentem* « puissant par l'étendue des terres qui lui sont soumises.

V. 407. — *Vivo talentis.* L'*o* du datif *vivo* est long, et c'est à tort qu'ici il est fait bref. Mais au Moyen-Age on prenait de ces libertés avec la Prosodie. On corrigerait aisément :

Atque viam vive vellem clausisse talentis.

Digitized by Google

mais sans fermer les yeux, couché tantôt sur un flanc, puis sur l'autre; et comme si un dard aigu lui transperçait la poitrine, il tressaille, jette la tête de côté et d'autre, se redresse et s'assied sur sa couche d'un air égaré, puis se lève tout à fait, parcourt la ville, et ne regagne son lit que pour le quitter aussitôt. C'est ainsi que, pour Attila, cette nuit tout entière se passe dans l'insomnie. En attendant les fugitifs, dans le silence des ténèbres propices, pressent le pas pour mettre loin derrière eux cette terre de péril.

Mais, dès l'aube du lendemain, le roi convoque les premiers du royaume, et leur dit : « Oh ! celui qui saisirait Walther dans sa fuite, et me l'amènerait lié comme un chien-loup malfaisant, celui-là, je le revêtirais de l'or le plus pur; je le chargerais à l'instant de domaines à droite et à gauche, et je l'enfermerais tout vif dans une clôture de trésors ! » Mais il n'est pas de prince dans un si grand pays, pas de duc, de comte, de soldat, de valet, à qui le désir de montrer sa force et de s'illustrer par sa valeur, tout en bourrant d'écus sa bourse, puisse se donner l'audace de poursuivre Walther irrité, et d'affronter le héros, glaive en main. Car tous connaissent sa vaillance, et savent de quels carnages il est sorti sain et sauf et vainqueur. Le roi ne réussit donc à décider personne par des trésors promis sous une pareille condition.

Walther fuyant, comme je l'ai dit, marchait durant les nuits, et recherchait pour le jour les bois et les buissons touffus. Sachant l'art d'attirer les oiseaux, il les prenait adroitement à l'aide de gluaux ou de baguettes fendues. Puis, lorsqu'il ar-

Digitized by Google

Atque die saltus arbustaque densa requirens
Arte accersitas pariter capit arte volucres,
Nunc fallens visco, nunc fisso denique ligno.
Ast ubi pervenit quâ flumina curva fluebant,
Immittens hamum rapuit sub gurgite prædam ;
Atque famis pestem pepulit tolerando laborem.
Namque fugæ toto se tempore virginis usu
Continuit vir Waltarius laudabilis heros*.

Ecce quaterdenos sol circumflexerat orbes.
Ex quo Pannonicâ fuerat digressus ab urbe.
Ipso quippe die numerum qui clauserat istum,
Venerat ad fluvium, jam vespere tum mediante,
Scilicet ad Rhenum quâ cursus tendit ad urbem
Nomine Wormatiam regali sede nitentem.
Illic pro naulo pisces dedit antea captos,
Et mox transpositus graditur properanter anhelus.

Orta dies postquam tenebras discusserat atras,
Portitor exsurgens præfatam venit in urbem,
Regalique coquo, reliquorum quippe magistro,
Detulerat pisces quos dedit ille viator.
Hos cum pigmentis condisset et apposuisset
Regi, Guntharius miratus fatur ab alto* :
« Istius ergo modi pisces mihi Francia nunquam
Ostendit ; reor externis a finibus illos.
Dic mihi quantocius* : cujas homo detulit illos ? »
Ipseque respondens narrat quod nauta dedisset.
Accersire hominem princeps præcepit eumdem ;
Et cum venisset, de re quæsitus eâdem,
Talia dicta dedit, causamque ex ordine pandit :
« Vespere præterito residebam littore Rheni,
Conspexique viatorem propere venientem,

V. 427. — *Laudabilis heros.* — Germanisme : *der lobelische Recke.* (Scheffel-Holder.)

V. 441. — Le texte de Scheffel-Holder donne : ... *apposuisset Regi Guntharío, miratus fatur ab alto.* — Je crois ma correction préfé-

Digitized by Google

rivait au tournant de quelque rivière, plongeant ses hameçons, il ravissait sa proie au fond du gouffre, et chassait le fléau de la faim à force d'industrie. Par une continence digne d'éloge, Walther, tant que dura sa fuite, respecta la virginité de sa compagne.

Quarante fois le soleil avait décrit son orbe depuis que notre héros s'était échappé de la cité pannonienne. Et, ce quarantième jour, vers le milieu du soir, Walther arriva au bord du Rhin, là où le fleuve se dirige vers une ville nommée Worms, résidence illustre d'un roi. Pour payer un batelier, il lui donna des poissons d'une précédente capture, et bientôt déposé sur l'autre bord, il poursuivit sa marche précipitée.

Quand le jour eut dissipé les noires ténèbres, le batelier se leva, gagna la ville, et porta au cuisinier du roi, chef des autres serviteurs, les poissons que le voyageur lui avait donnés. Ces poissons, assaisonnés furent servis au roi, et Gunther, saisi d'étonnement, dit du haut de son siège : « Des poissons de cette espèce, jamais la Francie ne m'en a fourni ; je pense qu'ils proviennent d'un pays étranger. Dis-moi vite, d'où vient celui qui les apportés ? » Le cuisinier répondit les tenir du batelier. Le roi fit quérir cet homme, qui aussitôt arrivé, interrogé, raconta de point en point ce qui suit : « Hier soir, j'étais assis au bord du Rhin, quand je vis venir en hâte un voyageur tout pré-

---

rable. La virgule après *regi* délimite un sens complet, et *Guntharius* est le sujet nécessaire de *fatur*, sujet qu'autrement il eût fallu sous-entendre. — *Ab alto* me semble un souvenir maladroit du 2me vers du Chant II de l'Enéide.

V. 444. — C'est à tort que l'*o* de *quantocius* est compté comme bref.

Digitized by Google

Et veluti pugnæ certum per membra paratum ;
Ære etenim penitus fuerat, rex inclite, cinctus,
Gesserat et scutum gradiens hastamque coruscam.
Namque viro forti similis fuit, et licet ingens
Asportaret onus, gressum tamen extulit acrem.
Hunc incredibili formæ decorata nitore
Assequitur, calcemque terit jam calce puella*,
Ipsaque robustum rexit per lora caballum
Scrinia bina quidem dorso non parva ferentem,
Quæ, dum cervicem sonipes discusserit altam,
Atque superba capit glomerare volumina crurum,
Dant sonitum, ceu quis gemmis illiserit aurum.
Hic mihi præsentes dederat pro munere pisces. »

His Hagano auditis (ad mensam quippe resedit)
Lætior in medium prompsit de pectore verbum :
« Congaudete mihi, quæso, quia talia novi :
Waltarius collega meus remeavit ab Hunis ! »
Vociferatur, et omnis ei mox aula reclamat.
Guntharius princeps ex hac ratione superbus :
« Congaudete mihi, jubeo, quia talia novi !*
Gazam quam Gibicho regi transmisit eos,
Hanc nunc cunctipotens huc in mea regna remisit*. »
Hæc ait, et mensam pede perculit, exsiliensque
Ducere equum jubet, et sellâ componere sculptâ,
Atque omni de plebe viros secum duodenos,
Viribus insignes, animis plerumque probatos
Legerat. Inter quos simul ire Haganona jubebat.
Qui memor antiquae fidei sociique prioris
Nititur a cœptis dominum transvertere rebus.

X. 457. — Virg. En. V. 324 : ... *colcemque terit jam calce Diores.*

V. 470. — Scheffel et Holder donnent : *talia vixi*, où ils retrouvent un germanisme : *weil ich solches erlebte.* Mais la leçon *novi*, des manuscrits Bruxelles-Paris-Trèves, est préférable. Gunther reprend pour son compte l'exclamation d'Hagen. Seulement, où celui-ci avait dit « *quæso* », le roi dit « *jubeo* ».

V. 472. — Virg. En. II. 543 : ... *mcque in mea regna remisit.*

Digitized by Google

paré, semble-t-il, à un combat certain. Car sachez-le, grand roi, il était revêtu d'une armure complète, il portait en marchant un bouclier et une lance reluisante, il avait l'air d'un vaillant, et bien que lourdement chargé, s'avançait d'un pas alerte. Sur ses talons le suivait une jeune fille d'une beauté si éclatante qu'on ne le saurait croire. Elle menait par la bride un vigoureux cheval qui portait sur son dos deux coffres assez grands : et lorsque le cheval secouait haut la tête et essayait fièrement de prendre le trot, ces coffres rendaient un son comme de pierreries et d'or entre-choqués. Cet homme m'a donné pour mon salaire les poissons que voilà. »

Entendant cela, Hagen, qui était assis à la table, interrompit le batelier en s'écriant tout joyeux : « Partagez, je vous prie, la joie que me causent ces nouvelles ! Walther, mon compagnon, est revenu de chez les Huns ! » Il pousse un cri d'allégresse auquel répondent les acclamations de toute la cour. Mais Gunther, l'orgueilleux prince, raisonne autrement : « Partagez, je l'ordonne, la joie que me causent ces nouvelles ! Le trésor que Gibich dut livrer au roi d'Orient, le Tout-Puissant vient de le faire rentrer dans mon royaume. » Il dit, repousse du pied la table, et bondissant de la salle, il fait amener et seller son cheval. Puis, dans tout le peuple, il choisit pour l'accompagner douze hommes d'une force insigne, du courage le plus éprouvé. Hagen reçut l'ordre de marcher parmi eux ; mais se rappelant l'amitié qui l'unissait à son ancien compagnon, il s'efforça de détourner son maître d'une telle entreprise. Le roi n'en insista pas moins et dit : « Ne tardez pas,

Digitized by Google

Rex tamen econtra nihilominus instat et infit :
« Ne tardate, viri, præcingite corpora ferro
Fortia*, squamosus thorax jam terga recondat !
Hic tantum gazæ Francis deducat ab oris ? »
Instructi telis*, nam jussio regis adurget,
Exibant portis, te Waltarium cupientes
Sternère, et imbellem lucris fraudare putantes.
Sed tamen omnimodis Hagano prohibere studebat ;
At rex infelix cœptis resipiscere non vult.

Interea vir magnanimus de flumine pergens
Venerat in saltum jam tum Vosagum vocitatum.
Nam nemus est ingens, spatiosum, lustra ferarum*
Plurima habens, suetum canibus resonare tubisque.
Sunt in secessu bini montesque propinqui,
Inter quos licet angustum specus exstat amœnum,
Non tellure cavâ factum, sed vertice rupum :
Apta quidem statio latronibus illa cruentis.
Angulus hic virides ac vescas gesserat herbas.
Hunc mox ut vidit juvenis : « Huc, inquit, eamus.
His juvat in castris fessum componere corpus. »
Nam postquam fugiens Avarum discesserat oris,
Non aliter somni requiem gustaverat idem
Quam superinnixus clipeo : vix clauserat orbes.
Bellica tum demum deponens pondera, dixit,
Virginis in gremium fusus : « Circumspice, caute,
Hiltgunt, et nebulam si tolli videris atram,
Attactu blando me surgere commonitato.
Et licet ingentem conspexeris ire catervam,
Ne subito excutias somno me*, cara, caveto,
Nam procul hinc acies potis es transmittere puras.

V. 481-82. — Virg. En I. 101 : *galeasque et fortio corpora volvit.*

V. 484. — *Telis*, avec le sens d'armes en général, comme au vers 345.

V. 491. — Virg. En. III, 646 : ... *inter deserta ferarum Lustra domosque.*

V. 508. — Dans Scheffel-Holder : *excutias... mi cara caveto.* — Je crois *me* préférable, comme complément nécessaire de *excutias*.

Digitized by Google

mes hommes, ceignez de fer vos vaillants corps, qu'une cotte de mailles couvre vos reins! Emportera-t-on de la terre des Francs un si gros trésor? » Bien munis d'armes, sur l'ordre pressant du roi, ils sortirent des portes, désireux de t'étendre, o Walther ! et pensant te dépouiller de ton gain sans combat. Hagen pourtant fit tous ses efforts pour arrêter l'aventure, mais le roi, pour son malheur, n'y voulut point renoncer.

Cependant le héros, s'éloignant du fleuve, était arrivé dans un pays boisé qu'on appelait en ce temps déjà les Vosges. Cette forêt immense, repaire des bêtes sauvages, retentissait fréquemment de l'aboi des chiens, du son du cor. Dans un canton retiré se dressent deux monts rapprochés, entre lesquels s'ouvre une grotte étroite mais riante, formée non par une cavité du sol, mais par la réunion des cimes des rochers : un poste à souhait pour des brigands sanguinaires. Ce coin de terre verdoyait, couvert d'un maigre gazon. Aussitôt qu'il l'aperçut, Walther dit : « Allons là ! Je serai bien dans cet abri pour reposer mon corps de ses fatigues. » Car depuis qu'il avait quitté la terre des Huns, s'il avait pris un peu de sommeil et de repos, c'était en s'appuyant sur son bouclier, fermant à peine les yeux. Alors enfin il dépose son pesant harnais de guerre, il s'étend, la tête sur le giron de la jeune fille. « Surveille bien, dit-il, les alentours, Hildegonde, si tu vois s'élever un noir nuage de poussière, que ta douce main m'avertisse de me lever. Mais quand même tu verrais défiler une grosse troupe, n'interromps pas tout de suite mon sommeil, ma bien-aimée; d'ici tes beaux yeux clairs peuvent porter loin

Digitized by Google

Instantes cunctam circa explora regionem. »
Hæc ait, atque oculos concluserat ipse nitentes,
Jamque diu satis optatà fruitur requiete.

Ast ubi Guntharius vestigia pulvere vidit,
Cornipedem rapidum sævis calcaribus urget*,
Exsultansque animis* frustra sic fatur ad auras :
« Accelerate, viri*, jam nunc capiatis eumdem,
Nunquam hodie effugiet, furata talenta relinquet. »
Inclitus at Hagano contra mox reddidit ista :
« Unum dico tibi, regum fortissime, tantum :
Si totiens tu Waltarium pugnasse videres,
Atque novâ totiens quotiens ego cæde furentem,
Nunquam tam facile spoliandum forte putares.
Vidi Pannonias acies, cum bella cierent
Contra aquilonares sive australes regiones :
Illic Waltarius proprià virtute coruscus,
Hostibus invisus, socciis mirandus, obibat;
Quisquis ei congressus erat, mox tartara vidit.
O rex et comites, experto credite quantus
In clipeum surgat, quantà vi torqueat hastam*. »
Sed dum Guntharius malesanà mente gravatus
Nequaqusm flecti posset, castris propiabant.
At procul aspiciens Hiltgund de vertice montis*
Pulvere sublato venientes sensit et ipsum
Waltarium placido tactu vigilare monebat.
Qui caput attollens scrutatur si quis adiret.
Eminus illa refert quamdam volitare phalangem.
Ipse oculos tersos somni glaucomate purgans

V. 514. — Prudence, Psychom. 253 : *rapidum calcaribus urget Cornipedem.*

V. 515. — Virg. En. II, 386 : *successu exsultans animisque Corœbus.*

V. 516. — Virg. En. IX, 221 : *Acceleremus, ait.*

V. 528-29. — Virg. En. XI, 284 :

... experto credite quantus
In clipeum assurgat, quo turbine torqueat hastam.

V. 532. — Virg. En. V. 35 : *At procul e celso miratus vertice montis.*

Digitized by Google

leurs regards. Explore avec soin tout le pays. » Il dit, ferme ses yeux brillants, et jouit enfin du repos tant désiré.

Mais en apercevant des traces sur le sable, Gunther donne de l'éperon à son coursier rapide et jette aux airs ces vaines fanfaronnades : « Hâtez-vous, mes hommes, vous allez le prendre, il ne peut s'échapper, il nous abandonnera ses trésors volés ! » Hagen lui répond : « Je n'ai qu'une chose à te dire, ô le plus vaillant des rois : si tu avais aussi souvent que moi vu Walther combattant et faisant devant lui un furieux carnage, tu ne le croirais pas si facile à dépouiller. J'ai vu les Huns guerroyer au Nord comme au Midi. Là Walther, par l'éclat de son courage, était l'effroi des ennemis, l'étonnement de ses compagnons; quiconque l'affrontait courait droit au trépas. O roi, et vous, camarades, croyez en mon expérience quand je vous dis comme il est grand sous les armes, avec quelle force il lance le javelot. » Mais pendant ces tentatives inutiles pour détourner Gunther de sa folle présomption, on approchait du campement de Walther.

Soudain Hildegonde, faisant le guet au loin du haut de la montagne, vit s'élever une poussière qui annonçait des gens en marche, et elle toucha doucement du doigt Walther pour l'éveiller. Il leva la tête pour regarder qui venait. Elle lui dit qu'au loin une troupe volait sur la plaine. Alors, se frottant les yeux pour en ôter le voile du sommeil, il revêt lentement de fer ses membres encore raides, et ramasse son pesant bouclier et sa lance; puis, bondissant, il frappe des coups dans l'air, et prélude au dur combat en maniant leste-

Digitized by Google

Paulatim rigidos ferro vestiverat artus
Atque gravem rursus parmam collegit et hastam,
Et saliens vacuas ferro transverberat auras*,
Et celer ad pugnam telis prolusit amaram.
Comminus ecce coruscantes mulier videt hastas,
Ac stupefacta nimis : « Hunos hic, inquit, habemus! » *
In terramque cadens effatur talia tristis :
« Obsecro, mi senior, gladio mea colla recide,
Ut quæ non merui pacto thalamo sociari,
Nullius ulterius patiar consortia carnis. »
Tum juvenis : « Cruor inocuus me tinxerit? inquit*.
Aut quo forte modo gladius potis est inimicos
Sternere, tam fidæ si nunc non parcit amicæ?
Absit quod rogitas, mentis depone pavorem.
Qui me de variis eduxit sæpe periclis,
Hic valet, hic hostes, credo confundere nostros. »
Hæc ait, atque oculos tollens effatur ad ipsam :
« Non adsunt Avares hic, sed Franci Nebulones*,
Cultores regionis. » Et en galeam Haganonis
Adspicit, et noscens injonxit talia ridens :
« Et meus hic socius Hagano collega veternus! »

Hoc heros dicto introitum stationis adibat,
Inferius stanti prædicens hæc mulieri :
« Hac coram portâ verbum modo jacto superbum :
Hinc nullus rediens uxori dicera Francus
Præsumet se impune gazæ quid tollere tantæ! »
Necdum sermonem complevit, humotenus ecce
Corruit, et veniam petiit quia talia dixit*.
Postquam surrexit, contemplans cautius omnes :
« Horum quos video nullum, Haganone remoto,

V. 540. — Virg. En. V, 377 : *Brachia protendens, et verberat ictibus auras.*

V. 543. — *Hunos hic habemus.* Germanisme : *Hier haben wir die Hunnen.* (Scheffel-Holder.)

V. 548. — Prud. Psychom. 51 : *innocuo tinxisset sanguine ferrum.*

V. 555. — *Nebulones* ne signifie pas, comme le croyait Fauriel, « *ces*

Digitized by Google

ment ses armes. En ce moment, la jeune fille voit non loin de là briller des lances, et dans son saisissement : « Voici les Huns! » dit-elle. Et se jetant à terre, elle s'écrie tristement : « Je t'en conjure, mon seigneur, tranche-moi la tête, pour que, si le sort me refuse l'hymen convenu entre nous, je n'aie du moins pas d'autre union à subir! » Mais lui : « Quoi! dit-il, me couvrir de sang innocent! Mériterait-il encore d'abattre des ennemis, le fer qui n'aurait pas eu pitié d'une telle amie? Ne me demande rien de pareil, et mets de côté tes craintes. Celui qui m'a tiré de tant de périls divers a bien, je crois, le pouvoir de confondre cette fois encore nos ennemis. » Puis, ayant levé les yeux, il ajoute : « Ce ne sont pas des Huns, mais des Francs Nibelungs, des habitants du pays. » Et reconnaissant le casque d'Hagen, il se met à rire : « Eh! le voilà mon camarade Hagen, mon vieux compagnon d'exil! »

Cela dit, le héros se poste à l'entrée du refuge, et s'adressant à la jeune fille restée en arrière : « Ecoute la fière parole que je lance devant ce seuil : qu'aucun de ces Francs ne se flatte de retourner dire à son épouse qu'il a pris impunément la moindre parcelle de nos trésors! » Mais il n'a

---

bandits de Francs ». C'est l'allemand *Nibelungen* latinisé (peut-être par gaîté de moine) d'une façon grotesque. Rappelons-nous que Gunther et Hagen sont les mêmes personnages qui jouent un rôle si considérable dans le *Nibelungenlied*. Si dans cette grandiose épopée, les Nibelungen sont des Burgondes et non des Francs, c'est qu'avant d'être transportés aux bords de la Saône, les Burgondes ou Bourguignons avaient occupé une partie de la rive gauche du Rhin. Les Francs les y remplacèrent. Cinq ou six siècles plus tard la légende pouvait les confondre.

V. 565. — On ne s'attendait guère à cet accès d'humilité chrétienne. Toujours le moine qui reparaît sous le poète.

Digitized by Google

Suspicio; namque ille meos per prælia mores
Jam didicit, tenet hic etiam sat callidus artem;
Quam si forte volente Doo intercepero solam
Tunc, ait, ex pugnâ tibi, Hiltgunt sponsa, reservor. »
Ast ubi Waltarium tali statione receptum
Conspexit Hagano, satrapæ mox ista superbo
Suggerit : « O senior, desiste lacessere bello*
Hunc hominem. Pergant primum qui cuncta requirant.
Et genus et patriam, nomenque locumque relictum,
Vel si forte petat pacem sine sanguine præbens
Thesaurum; per responsum cognoscere homonem*
Possumus, et si Waltarius remoratur ibidem,
— Est sapiens, — forsan vestro concedet honori. »

Præcipit ire virum cognomine rex Camelonem,
Inclita Metensi quem Francia miserat urbi
Præfectum, qui dona ferens devenerat illo
Anteriore die quam princeps noverat istœ.
Qui dans frena volat, rapidoque simillimus Euro
Transcurrit spatium campi juvenique propinquat,
Ac sic obstantem compellat : « Dic, homo, quisnam
Sis, aut unde venis, tandem quo pergere tendis? »
Heros magnanimus respondit talia dicens :
« Sponte tuâ venias an huc te miserit ullus
Scire velim. » Camelo tunc reddidit ore superbo :
« Noris Guntharium regem tellure potentem
Me misisse tuas quæsitum pergere causas*. »
His auscultatis suggesserat hoc adolescens :
« Ignoro penitus quid opus sit forte viantis
Scutari causas; sed promere non dubitamus.
Waltarius vocor, ex Aquitanis sum generatus,
A genitore meo modicus puer obsidis ergo

V. 874. — Virg. En. XI, 842 : ... *Teneros conata lacessere bello.*

V. 578. — *Homonem.* — Archaïsme qu'on trouve dans Ennius. Plaute a aussi le datif *homonibus*. Nous le retrouverons au vers 935.

V. 593. — Virg. En. I, 414 : *Veniendi poscere causas.* — Remarquons ce « *pergere causas* » pour « *causas pergendi* ».

Digitized by Google

pas encore achevé qu'il se jette à terre, demandant à Dieu pardon d'un tel langage. Et, s'étant relevé, il examina prudemment ses adversaires : « Hagen est de tous ceux-là le seul que je redoute, car il connaît ma manière de combattre, et certes il ne manque pas d'adresse. Mais si seulement Dieu veut que je déjoue ses ruses, je te reviendrai de ce combat, chère épouse. »

De son côté, Hagen, voyant le poste occupé par Walther, donne au roi ce conseil : « O seigneur, ne vous acharnez pas à combattre cet homme! Qu'on aille d'abord lui demander quelle est sa race, sa patrie, son nom, le lieu d'où il vient, s'il veut avoir la paix sans effusion de sang en livrant son trésor. Par la réponse nous connaîtrons l'homme, et si Walther n'a pas changé, — il est raisonnable, — peut-être cèdera-t-il par égard pour vous. »

Le roi chargea du message un certain Camelon, préfet de Metz pour la noble Francie, et qui était venu apporter le tribut de cette ville, la veille du jour où le prince apprenait le passage des fugitifs. Camelon, rendant la bride à son cheval, vole comme le vent, traverse la plaine, et s'approche de Walther qui lui barre le chemin. Il l'interpelle ainsi : « Homme, dis-moi qui tu es, d'où tu viens, où tu vas. » — « Et moi, dit le héros, je voudrais bien savoir si tu viens de toi-même ou si quelqu'un t'envoie. » Camelon alors d'un ton d'arrogance : «Apprends que le puissant roi Gunther m'envoie rechercher les raisons de ton voyage. »

Walther répond : « Je ne comprends pas quel besoin on peut avoir de pénétrer les secrets d'un

Digitized by Google

Sum datus ad Hunos; ibi vixi nunc que recessi
Concupiens patriam dulcemque revisere gentem. »
Missus ad hæc : Tibi jam dictus per me jubet heros
Ut cum scrinolis equitem des atque puellam;
Quod si promptus agis, vitam concedet et artus. »

Waltarius contra fidenter protulit ista :
« Stultius effatum me non audisse sophistam
Arbitror. En memoras quod princeps nescio vel quis
Promitat quod non retinet, nec fors retinebit.
An deus est, ut jure mihi concedere vitam
Possit? Num manibus tetigit? Num carcere trusit?
Vel post terga meas torsit per vincula palmas?
At tamen ausculta : si me certamine laxat,
— Adspicio, ferratus adest, ad prælia venit, —
Armillas centum de rubro quippe metallo
Factas transmittam, quo nomen regis honorem. »
Tali responso discesserat ille recepto;
Principibus narrat quod protulit atque resumpsit.

Tunc Hagano ad regem : « Porrectam suscipe gazam,
Hac potis es decorare, pater, tecum comitantes*,
Et modo de pugnà palmam revocare* memento.
Ignotus tibi Waltharius et maxima virtus*.
Ut mihi præterità portendit visio nocte*,
Non, si conserimus, nos prospera cuncta sequentur.
Visum quippe mihi te colluctarier urso.

V. 618 — W. Meyer a noté l'expression « *tecum comitantes* » comme fréquemment employée dans la Vulgate.

V. 619. — *Palmam de pugnà revocare.* Germanisme : *die Hand vom Streite abziehen.* (Scheffel-Holder.)

V. 620. — Ce vers présente une anomalie, l'allongement de la césure du 3me pied devant une voyelle. Mais Virgile nous en offre un exemple : En. V, 521 : *Ostentans artemque pater arcumque sonantem.*

V. 621. — Gervinus admire avec quel art discret le poète a relié ce songe d'Hagen au dénouement du poème. Pas d'allusion directe : il se contentera de comparer Walther à un ours de Numidie assailli par des chiens. (V. 1337 et suiv.) Ce sera au lecteur de se ressouvenir.

Digitized by Google

voyageur, mais moi je n'hésite pas à les produire au jour. Je m'appelle Walther, je suis natif d'Aquitaine; tout enfant je fus livré en otage aux Huns par mon père. J'ai vécu depuis lors chez les Huns, et je viens de les quitter par grand désir de revoir ma patrie et ma nation bien aimée. » — « Eh bien, reprend l'envoyé, le roi que je t'ai nommé t'ordonne par ma voix de livrer tes coffrets, ton cheval et la jeune fille. Si tu le fais de bonne grâce, il te laissera et la vie et les membres. »

Walther riposte hardiment : « Je n'ai jamais, que je pense, entendu plus sot bavard. A ton dire, je ne sais quel prince me promettrait ce qui n'est pas et ne sera, j'espère, jamais en son pouvoir. Est-il Dieu pour se croire le droit de m'accorder la vie? A-t-il mis la main sur moi? Me tient-il en prison? Mes bras sont-ils tordus, liés derrière mon dos? Ecoute pourtant : s'il me dispense de combattre, — car, je le vois à son armure, il est venu en ennemi, — je lui remettrai cent bracelets d'or, par égard pour son titre de roi. » L'envoyé part avec cette réponse, et va raconter aux nobles Francs ce qu'il a proposé et ce qu'il rapporte.

Là-dessus Hagen dit au roi : « Acceptez le présent que l'on vous offre; avec cela vous pourrez, ô père, honorer votre suite, et surtout retirez la main que vous avanciez pour combattre. Vous ne connaissez Walther ni sa valeur insigne. Et la nuit dernière un rêve m'a présagé que, si nous attaquons, le succès ne nous suivra pas. Vous m'êtes apparu aux prises avec un ours qui, après une longue lutte, mordit une de vos jambes et l'arracha, ainsi que le genou jusqu'à la cuisse; et comme

Digitized by Google

Qui post conflictus longos tibi mordicus unum
Crus cum poplite ad usque femur decerpserat omne,
Et mox auxilio subeuntem ac tela ferentem*
Me petit, atque oculum cum dentibus eruit unum. »

His animadversis clamat rex ille superbus :
« Ut video, genitorem imitaris Agathien ipse.
Hic quoque perpavidam gelido sub pectore mentem
Gesserat, et multis fastidit prælia verbis. »

Tunc heros magnam juste conceperat iram,
Si tamen in dominum licitum est irascier ulli*.
« Hæc, ait, in vestris consistant omnia telis.
Est in conspectu quem vultis. Dimicat omnis.
Comminus astatis nec jam timor impedit ullum ;
Eventum videam, nec consors sim spoliorum. »
Dixerat, et collem petiit mox ipse propinquum,
Descendensque ab equo consedit et adspicit illo*.

Post hæc Guntharius Cameloni præcipit aiens :
« Perge et thesaurum reddi mihi præcipe totum.
Quod si cunctetur, scio tu vir fortis et audax,
Congredere, et bello devictum mox spoliato. »
Ibat Metensis Camelo metropolitanus*,
Vertice fulva micat cassis, de pectore thorax ;
Et procul acclamans : « Heus audi, dixit, amice !
Regi Francorum totum transmitte metallum,
Si vis ulterius vitam vel habere salutem. »

Conticuit paulum verbo fortissimus heros,

V. 626. — Virg. En. II, 216 : *Post ipsum auxilio subeuntem ac tela ferentem.*

V. 633. — C'est la doctrine de l'absolue soumission du moine à ses supérieurs.

V. 639. — Comme j'ai eu l'occasion de l'indiquer dans mon avant-propos, la strophe 2344 (édition Pfeiffer) du *Nibelungenlied* fait une allusion très précise à cette abstention d'Hagen pendant la lutte qui va s'engager.

Digitized by Google

je venais à votre aide, le javelot en main, la bête fondit sur moi et me fit sauter un œil et plusieurs dents. »

A ces représentations l'orgueilleux monarque répond en s'écriant : « A ce que je vois, tu suis l'exemple de ton père Agath. C'était aussi une âme timide dans un cœur de glace et un verbeux détracteur de batailles. »

Hagen alors conçoit une juste colère, s'il est permis à personne de s'irriter contre son souverain. « Eh bien, dit-il, c'est l'affaire de vos armes. Votre homme est devant vous que chacun le combatte! Vous êtes à portée, et la peur ne vous retient pas, vous autres. Moi, je vous regarderai faire, et je renonce à partager le butin. » Sur ces mots, il gagna une colline prochaine, descend de cheval, et s'asseoit en spectateur.

Cependant Gunther commande à Camelon : « Va, et somme l'étranger de me rendre tout le trésor. S'il hésite, je te sais brave et audacieux, attaque-le et dépouille le vaincu. » Et le gouverneur de Metz se met en marche; son jaune casque brille sur sa tête, sa cuirasse sur sa poitrine. De loin il crie : « Eh! l'ami, écoute-moi! Donne tout ton or au roi des Francs, si tu veux avoir la vie sauve. »

Le brave Walther reste un moment sans répondre, attendant l'approche de son farouche ennemi. Celui-ci, en accourant, répète sa sommation : « Livre

V. 644. — *Metropolitanus*. — Cette qualification donnée au préfet ou gouverneur de Metz s'explique par le rang que tenait cette ville au voisinage de l'Allemanie et de l'Helvétie. Le moine de Saint-Gall, en écrivant son poème, songe involontairement, quand le nom de Metz vient sous sa plume, à la cité épiscopale, à la capitale du royaume d'Austrasie. Et il appelle *métropolitain* le gouverneur de la future métropole.

Digitized by Google

Opperiens propius hostem adventare ferocem.
Advolitans missus vocem repetiverat istam :
« Regi Francorum totum transmitte metallum ! »
Tunc juvenis constans responsum protulit istud :
« Quid quæris? Vel quid reddi, importune, coartas?
Numquid Gunthario furabar talia regi?
Aut mihi pro lucro quiquam donaverat ille,
Ut merito usuram me cogat solvere tantam?
Num pergens ego damna tuli* vestræ regioni,
Ut vel hinc juste videar spoliarier a te?
Si tantam invidiam cunctis gens exhibet ista,
Ut calcare solum nulli concedat eunti,
Ecce viam mercor, regi transmitto ducentas
Armillas, pacem donet modo bella remittens. »

Hæc postquam Camelo percepit corde ferino :
« Amplificabis, ait, donum, dum scrinia pandis.
Consummare etenim sermones nunc volo cunctos :
Aut quæsita dabis, aut vitam sanguine fundes. »
Sic ait, et triplicem clipeum collegit in ulnam,
Et crispans hastile micans vi nititur omni,
Ac jacit. At juvenis devitat cautior ictum.
Hasta volans casso tellurem vulnere mordit.

Waltarius tandem : « Si sic placet, inquit, agamus ! »
Et simul in dictis hastam transmisit. At illa
Per lævum latus umbonis transivit, et ecce
Palmam, quâ Camelo mucronem ducere cœpit,
Confixit femori transpungens terga caballi.
Nec mora, dum vulnus sensit sonipes, furit atque
Excutiens dorsum sessorem stenere tentat,
Et forsan faceret, nî lancea fixa teneret.

Interea parmam Camelo dimisit, et hastam

V. 658. — *Damna tuli.* Germanisme : *Schaden bringen.* (Scheffel-Holder.)

V. 683. — Virg. En. II, 553 : *lateri capulo tenus abdidit ensem.*

Digitized by Google

ton or au roi des Francs! » Le héros répond enfin : « Que demandes-tu, que réclames-tu, importun? Ai-je rien volé de tel au roi Gunther? Ou m'a-t-il fait par intérêt quelque don qu'il ait le droit de me reprendre avec tant d'usure? Est-ce qu'en traversant votre pays j'y ai commis un dommage qui semble t'autoriser à me dépouiller? Si les gens d'ici sont assez jaloux de tout le monde pour ne laisser personne fouler leur sol en passant, soit, j'achète mon passage, et j'offre au roi deux cents bracelets. Qu'il me donne seulement la paix et renonce à la guerre. »

A cela l'impitoyable Camelon réplique : « C'est pour un plus gros présent qu'il faut ouvrir tes coffres. Au surplus, voici mon dernier mot : ou tu donneras ce qu'on exige, ou ta vie s'écoulera avec ton sang! » Ayant dit, il ramène sur son bras son triple bouclier, brandit sa javeline luisante, et la lance de toutes ses forces. Mais le jeune homme sur ses gardes évite le coup, et le fer qui vole mord en vain le sol.

Walther enfin : « Vous le voulez ainsi, dit-il. Eh bien, à l'œuvre! » En même temps il lance son javelot. Traversant le côté gauche du bouclier, le fer perce la main avec laquelle Camelon commençait de tirer son épée, la lui cloue sur la cuisse, et s'enfonce dans la croupe du cheval. Dès qu'elle sent la blessure, la bête se cabre, furieuse et veut secouer de son dos le cavalier; et peut-être y réussirait-elle sans les traits qui les fixe l'un à l'autre. Cependant Camelon, lâchant son bouclier, saisit de la main gauche l'arme qui l'a frappé, et s'efforce d'en détacher sa main droite. Voyant cela, Walther accourt, lui serre le pied, lui plonge son

Digitized by Google

Complexus lævâ satagit divellere dextram.
Quod mox perspiciens currit celeberrimus heros,
Et pede compresso capulo tenus ingerit ensem*,
Quem simul educens hastam de vulnere traxit.
Tunc equus et dominus horâ cecidere sub unâ.

At dum forte nepos conspexerat hoc Camelonis,
Filius ipsius Kimo cognomine fratris,
Quem referunt quidam Scaramundum nomine dictum,
Ingemit, et lacrimis compellat tristior omnes :
« Hæc me præ cunctis heu respicit actio rerum.
Nunc aut commoriar vel carum ulciscar amicum. »
Namque augusta loci solum concurrere soli*
Cogebant, nec quisquam alii sucurrere quivit.
Advolat infelix Scaramundus jam moriturus,
Bina manu lato crispans hastilia ferro*.
Qui dum Waltarium nullo terrore videret
Permotum, fixumque loco consistere in ipso,
Sic ait infrendens et equinam vertice caudam
Concutiens : « In quo fidis, vel quæ tua spes est?
Non ego jam gazam vel rerum quidque tuarum
Appeto, sed vitam cognati quæro perempti. »
Ille dehinc : « Si convincar quod prælia primus
Tentarim, seu quid merui quod talia possim
Jure pati, absque morâ tua me transverberet hasta! »
Necdum sermonem concluserat, en Scaramundus
Unum de binis hastile retorsit in illum,
Confestimque aliud, quorum celeberrimus heros
Unum devitat, quatit ex umbone secundum.
Tunc aciem gladii promens Scaramundus acuti,
Proruit in juvenem, cupiens proscindere frontem,
Effrenique in equo* propius devectus ad illum,
Non valuit capiti libratum infindere vulnus,

V. 692. — Virg. En. XII, 315 : *mihi jus concurrere soli.* — Dans Virgile le sens n'est pas le même : « Moi seul, j'ai le droit, etc. »
V. 695. — Ce vers est de Virgile, En. I, 313.
V. 711. — Prudence Psychom. 179 : *effreni volitabat equo*

Digitized by Google

épée dans le corps jusqu'à la garde, et puis la retire ainsi que son javelot. Cheval et cavalier tombent au même instant.

A ce triste spectacle, le neveu de Camelon, le fils de son propre frère, celui qu'on surnommait Kimon, et que certains appellent Scaramond, gémit et tout en larmes crie à ses compagnons : « C'est moi que l'affaire regarde avant vous tous! Ou je périrai avec lui, ou je vengerai celui qui m'était si cher. » — Il faut dire que dans l'étroit défilé les adversaires devaient se mesurer seul à seul et que nul frère d'armes ne pouvait secourir un autre. Ainsi l'infortuné Scaramond vole à la mort, brandissant deux javelines au large fer. Et voyant que Walther restait intrépide et comme fixé à son poste, il lui dit en grinçant des dents, en secouant la queue de cheval qui flotte sur son casque : « Quelle audace est la tienne, et qu'espères-tu? Moi, je n'en veux pas à ton trésor ni à rien de ce qui est à toi; c'est la vie de mon parent que je te réclame. » Walther répond : « Si l'on peut me convaincre d'avoir été l'agresseur, ou si je fis rien pour mériter ce châtiment, soit! que ta lance me perce à l'instant même! » Il n'avait pas fini de parler que déjà Scaramond lui jetait une de ses javelines, puis l'autre, coup sur coup; le héros évita la première, et secoue la seconde qui avait frappé le bouclier. Tirant alors son épée, Scaramond fond sur Walther pour lui fendre le front; mais emporté par l'élan de son cheval, il passe trop près de lui, et au lieu de blesser la tête avec la lame, il frappe seulement le casque avec la poignée de son arme; le choc produit un tintement, et une étincelle s'envole

Digitized by Google

Sed capulum galeæ impegit : dedit illa resultans
Tinnitus, ignemque simul transfudit ad auras.
Sed non cornipedem potuit gyrare superbum
Donec Waltarius sub mentum cuspidis ictum
Fixerat, et sellâ moribundum sustulit altâ.
Qui caput orantis proprio mucrone recidens
Fecit cognatum pariter fluitare cruorem.
Hunc ubi Guntharius conspexit obisse superbus,
Hortatur socios pugnam renovare furentes :
« Aggrediamur eum nec respirare sinamus,
Donec deficiens lassescat et inde revinctus
Thesauros reddet, luet et pro sanguine pœnas! »

Tertius en Wurhardus abit bellumque lacessit,
Quamlibet ex longâ generatus stirpe nepotum,
O vir clare, tuus cognatus et artis amator*,
Pandare, qui condam jussus confundere fœdus,
In medios tellum torsisti primus Achivos.
Hic, spernens hastam, pharetram gestavit et arcum,
Eminus emissis haud æquo Marte sagittis
Waltarium turbans. Contra tamen ille virilis
Constitit, opponens clipei septemplicis orbem*,
Sæpius eludens venientes providus ictus;
Nam modo dissiluit, parmam modo vergit in austrum,
Telaque discussit, nullum tamen attigit illum.
Postquam Pandarides se consumpsisse sagittas
Incassum videt, iratus mox exserit ensem,
Et demum advolitans has jactitat ore loquelas :
« O si ventosos lusisti, callide, jactus*,
Forsan vibrantis dextræ jam percipis ictum. »

V. 727 et seq. — Virg. En. V, 495-97 :

... tuus, o clarissime, frater,
Pandare, qui quondam jussus confundere fœdus,
In medios telum torsisti primus Archivos.

V. 733. — Virg. En. XII, 925 : *clipei extremos septemplicis orbes.*

V. 740. — Prudence Psychom. 135 : *ventosa tela.* — *Et, adversus Symmachum ;* v. 739 : *Ludere ventosas jactu pereunte sagittas.*

Digitized by Google

dans les airs. Et avant qu'il ait pu faire volter son fier coursier, Walther lui plante sa lance sous le menton, et l'enlève de sa haute selle à demi mort. Puis, sans écouter ses prières, il lui tranche la tête avec son propre glaive, et sur le sang de l'oncle fait couler celui du neveu.

Dès qu'il a vu périr Scaramond, l'orgueilleux Gunther exhorte ses compagnons à renouveler l'attaque avec furie : « Assaillons-le, ne le laissons plus respirer, jusqu'à ce qu'il se lasse et succombe, et nous le garrotterons, et il rendra le trésor et il sera puni du sang qu'il a versé! »

Le troisième qui partit au combat, ce fut Wurhard, le descendant d'une longue suite d'aïeux, un de tes arrière-neveux et un archer comme toi, illustre Pandarus, qui poussé (par Minerve) à troubler la trêve conclue, lanças le premier trait au milieu des Grecs. Méprisant la lance, Wurhard portait un carquois et un arc, et pour mettre l'avantage de son côté, il harcela de loin Walther à coups de flèches. Mais celui-ci, faisant brave contenance, et opposant son vaste bouclier, voyait venir les traits et les évitait avec adresse, soit par un saut de côté, soit en inclinant le bouclier au vent pour les faire dévier; aucun ne le toucha. Enfin, furieux de voir toutes ses flèches usées en vain, le descendant de Pandarus tire son épée, s'élance, et avec vanterie : « Va, dit-il, si ta ruse a pu déjouer des traits légers comme le vent, tu n'esquiveras pas, j'espère, un coup asséné par ma main! »

Walther lui répond gaillardement : « Assez longtemps tu me fis attendre une lutte à chances égales. Hâte-toi donc, le retard ne viendra pas de moi. » Il dit, et de toutes ses forces lance son

Digitized by Google

Olli Waltarius ridenti pectore adorsus :
« Jamque diu satis expecto certamina justo
Pondere agi. Festina, in me mora non erit ulla. »
Dixerat, et toto connixus corpore ferrum*
Conjicit. Hasta volans pectus reseravit equinum.
Tollit se arrectum quadrupes et calcibus auras*
Verberat, effundensque equitem cecidit super illum.
Accurrit juvenis, et ei vi diripit ensem.
Casside discussâ crines complectitur albos*,
Multiplicesque preces nectenti dixerat heros :
« Talia non dudum jactabas dicta per auras*. »
Hæc ait, et truncum sectâ cervice reliquit.

Sed non dementem tria visa cadavera terrent
Guntharium : jubet ad mortem properare vicissim.
En a Saxonicis oris Ekefrid generatus
Quartus tentavit bellum, qui pro nece factâ
Cujusdam primatis eo diffugerat exsul.
Quem spadix gestabat equus maculis variatus.
Hic ubi Waltarium promptum videt esse duello :
« Dic, ait, an corpus vegetet tractabile temet,
Sive per ærias fallas, maledicte, figuras?
Saltibus assuetus Faunus* mihi quippe videris. »

V. 745. — Ce vers et la première moitié du suivant sont de Virgile : En. IX, 410.

V. 747-748. — Virg. En. X, 892-893 :

Tollit se arrectum quadrupes et calcibus auras
Verberat effusumque equitem super ipse secutus.

V. 750. — *Albos* ne peut pas avoir ici le sens de *blancs*, mais seulement de *blonds*. Gunther n'avait pas emmené des vieillards à la poursuite de Walther.

V. 752. — Virg. En. X, 599 : ... *haut talia dudum*
Dicta dabas.

V. 763. — *Faunus*. — Le vieil historien danois, Saxo Grammaticus dont l'histoire est farcie de traditions populaires, appelait « *sitvarum satyrus* » un de ces *Waldgeister* ou *Waldleute* qui, dans la mythologie scandinave et germanique, tenaient le milieu entre les nains et les géants.

Digitized by Google

javelot. Le fer vole et va trouer le poitrail du cheval, qui se cabre tout droit, battant l'air de ses pieds, fait rouler à terre son cavalier, et se renverse sur lui. Le héros accourt, arrache à Wurhard son épée, son casque, et le saisit par sa blonde chevelure. Aux prières répétées du vaincu, le vainqueur répond : « Tu ne parlais pas ainsi tout à l'heure, fanfaron! » Et sur ces mots il laisse choir le tronc décapité.

Mais la vue de trois cadavres n'abat point la démence de Gunther. Il ordonne : à tour de rôle ses hommes courront à la mort. Et le quatrième qui tenta le sort du combat fut Ekefrid, né au pays saxon, un banni forcé de fuir son pays après le meurtre d'un chef. Il montait un cheval bai-moucheté. Voyant Walther déjà prêt pour ce nouveau duel : « Dis-moi, maudit, lui cria-t-il, as-tu un corps palpable, ou n'es-tu qu'une décevante figure aérienne? Tu m'as l'air d'un Faune accoutumé à bondir. »

Walther se met à rire et répond : « Ton jargon prouve que tu es de cette race à qui la nature a donné de surpasser les autres en plaisanterie. Mais approche d'abord à portée de ma main; tu seras libre ensuite de raconter aux Saxons que tu as vu dans les Vosges l'apparition d'un Faune. » — « Je tâterai du moins qui tu es! » dit Ekefrid, et aussitôt il brandit violemment son javelot ferré de cornouiller, qui s'échappe des replis de la courroie, mais se brise en choquant le dur bouclier.

Walther répond en faisant voler sa lance : « Tiens, voilà les présents du Faune des bois! Vois si mes traits, à moi, ne savent pas mieux pénétrer. » La lance fend le bois recouvert de cuir de taureau,

Digitized by Google

Illeque sublato dedit hæc responsa cachinno :
« Celtica lingua* probat te ex illâ gente creatum,
Cui natura dedit reliquas ludendo præire.
At si te propius veuientem dextera nostra
Attingat, post Saxonibus memorare valebis
Te nunc in Vosago Fauni fantasma videre. »
— « Attentabo quidem quid sis! » Ekefrid ait, ac mox
Ferratam cornum graviter jacit; illa retorto
Emicat amento*; quam durus fregerat umbo.

Waltarius contra respondit cuspide missâ :
« Hæc tibi silvanus transponit munera Faunus.
Adspice num mage sit telum penetrabile nostrum*. »
Lancea taurino contextum tergore lignum
Diffidit, ac tunicam scindens pulmone resedit*.
Volvitur infelix Ekefrid, rivumque cruoris
Evomit; en mortem fugiens incurrit eamdem*,
Cujus equum juvenis post tergum in gramen abegit.

Tunc a Gunthario clipeum sibi postulat ipsum
Quintus ab inflato Hadawartus pectore lusus.
Qui pergens hastam sociis dimisit habendam,
Audax in solum confisus inaniter ensem.
Et cum conspiceret dejecta cadavera totam
Conclusisse viam, nec equum transire valere,
Desiliens parat ire pedes*. Stetit acer in armis*
Waltarius, laudatque virum qui præbuit æquam
Pugnandi sortem. Hadawart tum dixit ad illum :
« O versute dolis et fraudis conscie serpens!
Occultare artus squamoso tegmine suetus,
Ac veluti coluber gyrum collectus in unum,
Tela tot evitas tenui sine vulneris ictu,

V. 765. — *Celtica lingua.* — Cette expression est une des principales causes des erreurs où est tombé Fauriel quand il a voulu faire de Walther le représentant d'une sorte de nationalité aquitaine. Aveuglé, du reste, par une idée préconçue, il n'a pas même remarqué que ce *langage celtique* n'est pas du tout reproché à Walther par Ekefrid, mais bien par Walther à son adversaire saxon. Fauriel aurait dû compren-

Digitized by Google

perce la cotte de mailles, et se plante dans le poumon. Le pauvre Ekefrid roule à terre et vomit un flot de sang; lui qui fuyait la mort, il vient de courir au-devant d'elle. Walther prend le cheval du vaincu et le met au pâturage derrière lui.

Un cinquième champion alors, Hadawart, le cœur gonflé d'illusions, demande à Gunther (pour sa part de butin), le propre bouclier de l'ennemi. Il part, laissant sa lance à ses compagnons, et se confiant avec une folle audace en sa seule épée. Et comme il voit le chemin obstrué par les cadavres gisants, et son cheval empêché de passer, il saute à terre et s'avance à pied. Walther, fièrement campé sous ses armes, donne un éloge au brave qui vient lui offrir un combat égal. Mais Hadawart lui dit : « O serpent pétri de ruses et maître en

---

dre que « *celtica lingua* » est l'équivalent de quelque mot du vieux haut-allemand signifiant (comme l'allemand moderne « *wälschen* », parler welche) ce que nous appelons « *jargon* » ou « *baragouin* ». Ekefrid qui parle, comme encore les Saxons de nos jours, un dialecte bien différent de celui des Rhénans, a voulu faire le plaisant avec Walther. Celui-ci riposte en se moquant de son jargon.

Voici la singulière traduction de Fauriel. Il fait dire à Ekefrid parlant à Walther : « *Ton parler celtique fait bien voir que tu es né de cette race que la nature a créée bouffonne par-dessus toutes les autres. Si tu approchais à la portée de mon épée, tu pourrais désormais conter aux Saxons que tu as rencontré un esprit des bois dans la montagne des Vosges. Mais, si loin que tu sois, ce javelot va me dire qui tu es.* » (Histoire de la Littérature provençale, T. I, p. 368.)

V 772. — *Emicat amento.* — Le javelot était lancé au moyen d'une courroie fixée au bois de l'arme, et qu'on appelait *amentum.* — Prud. Psychom. 325 : *nec stridula lancea torto.* — *Emicat amento.*

V. 775. — Ce vers est dérobé à Virgile, En. X, 481.

V. 777. — *Pulmone resedit.* Germanisme : *die Lanze sass in der Lunge.* (Scheffel-Holder.)

V. 779. — Ekefrid avait fui la peine capitale encourue dans son pays.

V. 787. — Virg. En. X, 453 : *Desiluit Turnus bijugis, pedes apparat ire.*

Id. — Virg. En. XII, 938 : *stetit acer in armis.* — *Æneas.*

Digitized by Google

Atque venenatas ludis sine more sagittas.
Numquid et iste putas astu vitabitur ictus
Quem propius stantis certo libramine mittit
Dextra manus? Neque enim is tædi sed vulneris auctor*.
Audi consilium : parmam deponito pictam;
Hanc mea sors* quærit, regis quoque sponsio præstat.
Nolo quidem lædas, oculis quia complacet ista*.
Sin alias, licet et lucem mihi dempseris almam,
Adsunt hic plures socii carnisque propinqui,
Qui, quamvis volucrem similes pennasque capessas,
Te tamen immunem nunquam patientur abire. »

Belliger at contra nil territus intulit ista :
« De reliquis taceo, clipeum defendere curo.
Pro meritis, mihi crede, bonis sum debitor illi :
Hostibus ipse meis se opponere sæpe solebat,
Et pro vulneribus suscepit vulnera nostris.
Quam sit oportunus hodie mihi cernis, et ipse
Non cum Waltario loquereris forsan, abesset.
Viribus o summis hostem depellere cures*,
Dextera, me rapiat tibi propugnacula muri !

V. 797. — Les manuscrits donnent : *Neque enim is teli seu vulneris auctor*, ce qui est un emprunt à Virgile : En. IX, 748. Mais ce vers, très peu clair dans Virgile, et qui a fort embarrassé les commentateurs, me semble ici tout à fait incompréhensible. Je lui donne un sens bien net par les modifications suivantes : remplacement, dans *teli*, de la lettre *l* par un *d*; *i* compté comme une contraction de *ii* (on verra plus loin *coris* pour *coriis*) ; *æ* remplaçant *e*, qui a souvent la même valeur dans les manuscrits. J'ai de la sorte *tædi*, génitif de *tædium*. Enfin je change *seu* en *sed*. Rien de plus. Et l'apostrophe d'Hadawart prend un sens très clair. Au vers 732, Wurhard l'archer est représenté comme « *turbans Waltarium sagittis eminus emissis.* » *Turbans* confirme le sens de *tædium*, incommodité, fatigue.

V. 799. — Virg. En. IX, 270 : *clipeum cristas que rubentes — Excipiam sorti.*

V. 800. — *Ista* au lieu de *istis* est une correction de Rodolphe Peiper, qui donna en 1873 une éditian du *Waltarius*.

V. 812 à 817. — J'ai adopté pour ce passage la ponctuation rationnelle indiquée par W. Meyer, avec la leçon *ne ponas* au lieu de *deponas*, au vers 816. Dans l'édition Scheffel-Holder, tout ce passage était obscur.

Digitized by Google

fourberie! Toi qui caches tes membres sous une cuirasse d'écailles, et qui, replié en rond comme la couleuvre, évites tant de traits sans recevoir la moindre blessure, toi qui te joues avec un bonheur inoui des flèches empoisonnées, crois-tu pouvoir l'esquiver par artifice, le coup asséné de près et d'une main sûre, le coup qui ne harcèle pas, mais qui blesse? Écoute un conseil : dépose ton bouclier si bien peint, c'est ma part, et le roi me l'a promis. Je ne veux pas que tu le gâtes, il me plaît trop. Au surplus, tu aurais beau me ravir la douce lumière de la vie, j'ai là plusieurs compagnons et parents qui, lors même que tu emprunterais les ailes de l'oiseau, ne te laisseront jamais partir d'ici impuni. »

Ces menaces n'épouvantent pas le héros, qui répond : « Je n'ai qu'un mot à te dire, je défendrai mon bouclier. Crois-moi, je lui ai de grandes obligations. Il s'est maintes fois opposé à mes ennemis, il a reçu bien des blessures à ma place. Tu vois de quel secours il m'est aujourd'hui, et s'il m'eût manqué, peut-être Walther ne te parlerait-il pas. O ma main droite, déploie toutes tes forces pour repousser l'agresseur, et l'empêcher de te ravir mon rempart! Et toi, ma gauche, tiens bien la poignée du bouclier, et que tes doigts soient comme collés à l'ivoire! Ne va pas lâcher ici ce fardeau porté sur de si longues routes, depuis le palais des Huns! »

Hadawart alors : « Tu le feras malgré toi, si tu ne veux pas de bon gré. Et ce n'est pas seulement le bouclier, c'est le cheval et la jeune fille et l'or qu'il faudra rendre. Alors enfin tu seras châtié, scélérat! » — Il dit, et tire son illustre épée du

Digitized by Google

Tu clavum umbonis studeas retinere, sinistra,
Atque ebori digitos circumfer glutine fixos,
Istic ne ponas pondus quod tanta viarum
Portasti spatia, ex Avarum nam sedibus altis! »

Ille de hinc : « Invitus ages, si sponte recusas*.
Nec solum parmam, sed equum cum virgine et auro
Reddes. Tum demum scelerum cruciamina pendes. »
Hæc ait, et notum vaginâ diripit ensem*.
Inter se variis terrarum partibus orti
Concurrunt. Stupuit Vosagus hæc fulmina, et ecce
Ambo sublimes animis ac grandibus armis,
Hic gladio fidens, hic acer et arduus hastâ*
Inter se multa et validâ vi prælia miscent*. (* *N. S.*)
Non sic nigra sonat percussa securibus ilex
Ut dant tinnitus galeæ clipeique resultant.
Mirantur Franci quod non lassesceret heros
Waltarius, cui nulla quies spatiumve dabatur.
Emicat hic, impune putans, jam Wormaciensis
Alte, et sublato consurgit fervidus ense,
Hoc ictu memorans semet finire duellum.
Providus at juvenis ferientem cuspide adactâ
Intercepit, et ignavum dimittere ferrum
Cogebat. Procul in dumis resplenduit ensis.
Hic ubi se gladio spoliatum vidit amico,
Accelerare fugam fruticesque volebat adire.
Alpharides fretus pedibus viridique juventâ*
Insequitur dicens : « Quonam fugis? Accipe scutum! »
Sic ait, atque hastam manibus levat ocius ambis,
Et ferit. Ille cadit; clipeus super intonat ingens. (* *N S.*)
Nec tardat juvenis : pede collum pressit et hastâ

V. 818. — Il faut, je crois, lire *ages* au lieu d'*agis* (Scheffel-Holder). De même, au vers 820, nous avons *reddes* au futur.

V. 821. — Virg. En. XII, 759 : *notumque efflagitat ensem.*

V. 825. — Vers dérobé à Virgile : En. XII, 789. Le précédent était imité du vers 788 du même chant : « *Olli sublimes armis animisque refecti.* »

Digitized by Google

fourreau. Ces fils de contrées diverses s'élancent l'un sur l'autre. Les Vosges voient ces foudres avec étonnement. Les deux champions, grands par le cœur et par les armes, l'un se fiant à son épée, l'autre, ardent et terrible avec sa lance, se livrent mille assauts et déploient toutes leurs forces. Le chêne ombreux sur qui les haches s'abattent ne retentit pas si fort que leurs casques et leurs boucliers. Les Francs s'étonnent que Walther reste infatigable, bien qu'on ne lui ait laissé ni repos ni trève. Le champion de Worms, croyant le faire sans danger, se dresse de toute sa hauteur et brusquement il lève son épée, pensant terminer du coup ce duel. Mais au moment où il frappe, son adversaire sur ses gardes pare le coup en avançant sa lance, et lui fait sauter du poing son arme inutile; la lame étincelante vole au loin dans les broussailles. Quand il se voit privé du secours de son épée, Hadawart prend sa course et veut gagner les buissons; mais de son pied agile, avec la verdeur de la jeunesse, le fils d'Alpher le poursuit et lui crie : « Où fuis-tu? Reçois-le donc, mon bouclier! » Disant cela, il lève vivement sa lance des deux mains, et frappe : Hadaward tombe, l'immense bouclier s'abat sur lui avec fracas. Sans retard, Walther lui met le pied sur la nuque, et, du bout de sa lance écartant le bouclier, il cloue le vaincu à terre. L'infortuné roule des yeux mourants, et le souffle de sa vie se perd dans les airs.

V. 826. — Virg. En. XII, 720 : *Illi inter sese multâ vi vulnera miscent.*

V. 839. — Virg. En. V, 295 : *Euryalus formâ insignis viridique juventâ*, et : En. 430 : *Ille pedam melior motu fretusque juventâ.*

Digitized by Google

Divellens parmam telluri infixerat illum.
Ipse oculos vertens animam sufflavit in auram.

Sextus erat Patafrid. Soror hunc germana Haganonis
Protulit ad lucem. Quem dum procedere vidit,
Vocibus et precibus conatur avunculus inde
Flectere, proclamans : « Quoniam ruis? Adspice mortem
Qualiter arridet! Desiste! En ultima Parcæ (* *N. S.*)
Fila legunt. O care nepos, te mens tua fallit!
Desine. Waltarii tu denique viribus impar. »
— Infelix tamen ille means hæc omnia sprevit,
Arsit enim juvenis laudem captare cupiscens.
Tristatusque Hagano suspiria pectore longa
Traxit, et has imo fudit de corde loquelas :
« O mundi vortex, amor insatiatus habendi*,
Gurges avaritiæ, cunctorum fibra malorum!*
O utinam solum gluttires dira metallum
Divitiasque alias, homines impune remittens!
Sed tu nunc homines perverso numine* perflans
Incendis, nullique suum jam sufficit. Ecce
Non trepidant mortem pro lucro incurrere turpem!
Quanto plus retinent, tanto sitis ardet habendi.
Externis modo vi, modo furtive potiuntur,
Et quod plus renovat gemitus, lacrimasque ciebit,
Cœligenas animas Erebi fornace retrudunt.
Ecce ego dilectum nequeo revocare nepotem;
Instimulatus enim de te est, o sæva cupido!
En cæcus mortem properat gustare* nefandam,
Et vili pro laude cupit descendere ad umbras.
Heu, mihi care nepos, matri quid, perdite, mandas?
Quis nuper ductam refovebit, care, maritam,

V. 857. — Ce vers est incorrect dans l'édition Scheffel-Holder, qui donne avec les manuscrits : *fames insatiatus habendi.* — Le mot *fames* y est employé au masculin, avec *es* bref; or *fames* est du féminin, et *es* est long. A l'appui de ma correction, je citerai Horace, Ep. VII, 85 : *Immoritur studiis, et amore senescit habendi.*

V. 858. — Prudence, Hamartigenia, 254 : *Gurges avaritiæ, finis quam nullus habendi — Temperat.*

Digitized by Google

C'était le tour du sixième, de Patafrid, que mit au jour la sœur d'Hagen. En le voyant s'avancer, son oncle s'efforce de le détourner, et le rappelle et le prie : « Où cours-tu? Vois la Mort qui rit déjà! Arrête-toi, ou c'est ton dernier jour. O cher neveu, ton courage t'égare! Renonce. Tu n'es pas de la force de Walther. » — Hélas! le jeune homme qu'enflamme l'ardeur de la gloire dédaigne ces conseils et continue d'avancer. Hagen, désolé, poussa un long soupir, et du fond du cœur il exhale ces plaintes : « O gouffre de ce monde, ambition insatiable! O monstrueuse avarice, principe de tous maux! Que n'assouvis-tu ta gloutonne rage sur l'or même et sur les autres richesses, en t'abstenant de dévorer les hommes! Mais aujourd'hui ton souffle attise chez les humains une passion impie, et personne ne se contente plus de ce qu'il a. Et même, pour du gain, on ne craint pas d'affronter une mort honteuse! Plus on possède, plus la soif d'avoir est ardente. Par force ou par ruse, on s'empare du bien d'autrui, et ce qui est le plus triste, ce qui doit tirer de nos cœurs le plus de larmes, on rejette en enfer des âmes nées pour les cieux! Voilà mon neveu chéri que je ne puis retenir, car tu es là qui l'aiguillonnes, cruelle ambition! Il court aveuglément à une mort affreuse, et pour une misérable gloriole, il a hâte de descendre chez les ombres. Ah! cher neveu, que faudra-

V. 861. — *Perverso numine.* — *Numen* signifiant : la volonté divine, *perversum numen* sera le mépris de cette volonté, autrement dit, l'impiété. C'est dans ce sens que Virgile a dit (En. VII, 584) :

... *bellum*
Contra fata deûm, perverso numine, poscunt.

V. 870. — *Mortem gustare.* Germanisme : *den Tod kosten* (Scheffel-Holder).

Digitized by Google

Cui nec rapta spei pueri ludicra dedisti?
Quis tibi nam furor est? Unde hæc dementia venit? »
— Sic ait et gremium lacrimis conspersit obortis*,
Et longum : « Formose, vale! » singultibus edit.*

Waltarius licet a longe* socium fore mœstum
Attendit, clamorque simul pervenit ad aures.
Unde incursantem sic est effatus equestrem :
« Accipe consilium, juvenis fortissime, nostrum,
Et te conservans melioribus utere fatis.
Desine, nam tua te fervens fiducia fallit.
Heroum tot cerne neces, et cede duello,
Ne suprema videns hostes facias mihi plures. »
— « Quid de morte meâ curas, ait ille, tyranne?
Est modo pugnandum tibimet, non sermocinandum*. »
Dixit, et in verbo nodosam destinat hastam,
Cuspide quam propriâ divertens transtulit heros,
Quæ subvecta coris ac viribus acta furentis
In castrum venit atque pedes stetit ante puellæ.
Ipsa metu perculsa sonum prompsit muliebrem,
At postquam tenuis redit in præcordia virtus*,
Paulum suspiciens spectat num viveret heros.
Tum quoque vir fortis Francum discedere bello
Jussit, At ille furens gladium nudavit et ipsum
Incurrens petiit, vulnusque a vertice librat. (* *N. S.*)
Alpharides parmam demum concusserat aptam,
Et spumantis apri frendens de more tacebat.
Ille ferire volens se pronior omnis ad ictum
Exposuit, sed Waltarius sub tegmine flexus

V. 876. — Virg. En. IV, 30 : ... *sinum lacrimis implevit obortis.*

V. 877. — Virg. Buc. III, 79 : *Et longum « Formose, vale, vale, inquit, Iolla. »*

V. 878. — *A longe* n'est pas, comme on pourrait le croire, un germanisme : *von fern ;* c'est du latin de la Vulgate : *Petrus sequebatur eum a longe.* (Matth. XXVI, 58.)

V. 887. — La voyelle *o* est longue dans *sermocinandum.*

V. 893. — Virg. En. II, 367 : *Quondam etiam victis redit in præcordia virtus.*

Digitized by Google

t-il dire à ta mère, enfant perdu? Qui consolera ta jeune épouse, à qui tu n'as pas donné pour distraction de sa douleur un enfant dont l'espoir lui est ravi? Oh! quelle fureur est la tienne? D'où vient tant de démence? » — Il dit, et inonde son sein de larmes, et son « Adieu, beau neveu! » se prolonge en sanglots.

Malgré l'éloignement, Walther remarque le chagrin de son camarade, et il entend ses cris. C'est pourquoi il adjure le cavalier qui vient sur lui : « Écoute mon conseil, vaillant jeune homme, et conserve-toi pour de meilleurs destins. Ne va pas plus loin, car ton ardeur et ta confiance t'égarent. Vois la fin de tant de braves et renonce à ce duel, pour que ta mort n'augmente pas le nombre de mes ennemis. » — « Que t'importe ma mort, brigand? lui répond Patafrid. Ton affaire est de combattre et non de discourir. » En disant cela, il vise, et jette son javelot noueux que le héros fait dévier en l'écartant avec sa lance, mais qui, poussé par le ressort des courroies et par les forces d'un furieux, vole dans l'intérieur du retranchement et ne s'arrête qu'aux pieds de la jeune fille. Celle-ci, prise d'une terreur féminine, jette un cri. Puis, dès que son frêle courage lui revient au cœur, elle relève un peu la tête pour voir si Walther est vivant.

Pourtant, une fois encore, le généreux Walther enjoint au Franc de se retirer du combat. Mais celui-ci, en fureur, tire son épée, fond sur lui, et lui assène un coup de haut. Le fils d'Alpher s'était enfin couvert de son bouclier, et, grinçant des dents comme un sanglier qui écume de rage, ne disait mot. L'autre, en voulant frapper se penche

Digitized by Google

Delituit, corpusque suum contraxit, et ecce
Vulnere delusus juvenis recidebat ineptus.
Finis erat, nisi quod genibus tellure refixis
Belliger accubuit chalybemque sub orbe cavebat.
Hic dum consurgit, pariter se subrigit ille,
Ac citius scutum trepidus sibi protulit, atque
Frustra certamen renovare parabat, At illum
Alpharides fixâ gladio petit ocius hastâ,
Et mediam clipei dempsit vasto impete partem,
Hamatam* resecans loricam atque ilia nudans.
Labitur infelix Patafrid sua viscera cernens,
Silvestrique feræ corpus*, animam dedit Orco.

Hunc sese ulturum spondens Gerwicus adivit,
Qui forti subvectus equo supra volat omnem
Stragem, quæ angustam concluserat obvia callem.
Et dum bellipotens resecaret colla jacentis,
Venit et ancipitem libravit in ora bipennem.
Istius ergo modi Francis tunc arma fuere.
Vir celer objecit peltam, frustravit et ictum,
Ac retro saliens hastam rapiebat amicam,
Sanguineumque ulvâ viridi dimiserat ensem

Hic vero metuenda virùm tum bella videres.
Sermo quidem nullus fuit inter martia tela,
Sic erat adverso mens horum intenta duello.
Is furit ut cæsos mundet vindicta sodales,
Ille studet vitam toto defendere nisu,
Et si fors dederit, palmam retinere triumphi.
Hic ferit, ille cavet; petit ille, reflectitur iste;
Ac* studium, fors et virtus miscentur in unum.
Longa tamen cuspis breviori depulit hostem

V. 911. — *Hamotam* est, de toutes les leçons, la seule admissible. Son explication se trouve au vers 467 du chant III de l'Enéide : *Loricam consertam hamis,* — cuirasse faite de plaques de métal attachées les unes aux autres par des crochets.

V. 913. — *Corpus* avec *us* long. — Voir la note du vers 620.

V. 930. — *Ac* est une correction de W. Meyer, au lieu de *ad*.

Digitized by Google

et s'allonge tout entier; Walther, courbé et ramassé sur lui-même, se cache sous son abri. Et voilà qu'entraîné par son coup donné à faux, l'assaillant tombe. C'était la fin, si en ce moment Walther n'avait pas été accroupi, un genou à terre, pour se garer du fer sous son bouclier. Et tandis qu'il se redresse, Patafrid se relève aussi, se hâte en frémissant d'avancer son bouclier, et se prépare en vain à recommencer le combat. Mais le fils d'Alpher, piquant sa lance dans le sol, l'attaque plus promptement avec l'épée, et d'un grand choc lui défonce le bouclier par le milieu, lui tranche sa cuirasse de métal, et lui ouvre le ventre. Le malheureux Patafrid s'affaisse, et voit couler ses entrailles; son corps revient aux bêtes de la forêt, son âme aux enfers.

Promettant de le venger, Gerwig s'avance. Porté par un fier cheval, il vole par-dessus l'entassement de carnage qui lui bouche l'étroit sentier. Et tandis que Walther tranche le cou de sa victime, le nouveau venu l'assaille en lui jetant à la tête une hache à deux tranchants, l'arme des Francs en ce temps-là. Lestement le héros oppose au coup son bouclier, saute en arrière, et reprend sa bonne lance, laissant sur l'herbe verte l'épée ensanglantée.

Quelle effroyable lutte de vaillants on vit alors! Aucune parole ne se mêle au choc des armes, chacun des adversaires donnant toute son attention au combat. L'un, plein de rage, veut laver dans la vengeance la mort de ses amis; l'autre fait tous

V. 932. — *Caballum,* et non *caballo* (Scheffel-Holder), me semble ici nécessaire. *Gyrat* a bien le sens de l'actif, comme plus haut, au vers 715.

Digitized by Google

Armatum telo, gyrat sed et ille caballum*
Atque fatigatum cupiebat fallere homonem.

Jam magis atque magis irarum mole gravatus
Waltarius clipeum Gerwici sustulit imum,
Transmissoque femur penetraverat inguine ferrum.
Qui post terga ruens clamorem prodidit atrum,
Exitiumque dolens pulsabat calcibus arvum.
Hunc etiam truncum cæsâ cervice reliquit (* *N. S.*)
Hic in Wormatiæ campis comes extitit ante.

Tunc primum Franci cœperunt forte morari,
Et magnis precibus dominum decedere pugnâ
Deposcunt. Furit ille miser cæcusque profatur :
« Quæso, viri fortes et pectora sæpe probata,
Ne fors hæc cuicumque metum sed conferat iram.
Quid mihi si Vosago sic sic inglorius ibo?
Mentem quisque meam sibi vindicet. En ego partus*
Ante mori sum, Wormatiam quam talibus actis
Ingrediar. Petat hic patriam sine sanguine victor?
Hactenus arsistis hominem spoliare metallis;
Nunc ardete viri fusum mundare cruorem,
Ut mors abstergat mortem, sanguis quoque sanguem*,
Soleturque necem sociorum plaga necantis! »
His animum dictis demens incendit*, et omnes

V. 947. — Au lieu de *partus,* contraction de *paratus,* Grimm a proposé la correction *certus,* plus élégante sans contredit, mais un peu arbitraire. Dans le latin populaire, plus familier aux moines de Saint-Gall que le latin classique, la prononciation tendait depuis longtemps à supprimer certaines voyelles non accentuées; par exemple, on disait *caldus* au lieu de *calidus, frigdus* et non *frigidus. (Du latin parlé en Gaule, par Petit de Julleville.)* Bien que, dans *paratus* le second *a*, sur lequel tombe la tonique, doive être maintenu, un Allemand écrivant en latin a pu se croire le droit de supprimer. Il serait facile de corriger : *Ecce paratus Ante mori sum...* » Me voici prêt à mourir, etc.

V. 952. — *Sanguem.* Cet accusatif inusité de *sanguis* se trouve sur des inscriptions. (Benoist et Gœlzer.)

V. 954. — Virg. En. IV, 197 : *Incenditque animum dictis atque aggerat iras.*

Digitized by Google

ses efforts pour défendre sa vie et, si le sort le veut, pour conserver la victoire. L'un frappe, l'autre se gare; celui-là pousse en avant, celui-ci se replie; l'adresse, le hasard et le courage se mêlent et se confondent. La longue pique de Walther tient à distance l'ennemi dont l'arme est plus courte; mais celui-ci fait volter son cheval, cherchant à fatiguer le héros par ses feintes.

Enfin Walther, plein de colères amoncelées, soulève par le bas le bouclier de Gerwig, et lui perce d'un coup la cuisse et l'aîne. Le blessé tombe sur le dos en jetant un cri affreux, et en se lamentant frappe des talons la terre. Le vainqueur l'abandonne après lui avoir tranché la tête comme aux autres. Au pays de Worms ce Gerwig était comte.

Alors seulement les Francs commencent à hésiter, et demandent par grandes prières à leur maître de renoncer au combat. Mais le malheureux entre en fureur et dit dans son aveuglement: « J'attends de vous, vaillants hommes, cœurs souvent éprouvés, que ce coup de sort ne fasse trembler aucun de vous, mais vous remplisse de colère. Que dirait-on de moi, si je quittais honteusement ces Vosges? Que chacun de vous s'approprie mes sentiments. Pour moi, je suis prêt à mourir plutôt que de rentrer à Worms sur cet échec. Quoi! cet homme gagnerait sa patrie vainqueur et sans blessure! Jusqu'à présent vous brûliez du désir de lui ravir ses trésors; ayez la même ardeur, mes braves, pour laver la souillure de ce carnage, et que la mort expie la mort, le sang, le sang! L'extermination du meurtrier doit consoler nos compagnons égorgés. »

Ces paroles imprudentes enflamment les coura-

Digitized by Google

Fecerat immemores vitæ simul atque salutis.
Ac velut in ludis alium præcurrere quisque
Ad mortem studuit; sed semita, ut antea dixi,
Cogebat binos bello decidere solos.
Vir tamen illustris, dum cunctari videt illos,
Vertice distractas suspendit in arbore cristas,
Et ventum captans sudorem tersit anhelus.
Ecce repentino Randolf athleta caballo
Prævertens reliquos hunc importunus adivit,
Ac mox ferrato petiit sub pectore conto.
Et nisi duratis Welandia* fabrica gyris
Obstaret, spisso penetraverit ilia ligno.
Ille tamen subito stupefactus corda pavore
Munimen clipei objecit mentemque recepit;
Nec tamen et galeam fuerat sumpsisse facultas.

Francus at emissâ gladium nudaverat hastâ,
Et feriens binos Aquitani vertice crines
Abrasit, sed forte cutem præstringere summam
Non licuit, rursumque alium vibraverat ictum,
Et præceps animi* directo obstamine scuti.
Impegit chalybem, nec quivit viribus ullis
Elicere. Alpharides retro se fulminis instar
Excutiens, Francum validâ vi fudit ad arvum,
Et super assistens pectus conculcat et inquit :
« En pro calvitio capitis te vertice fraudo,
Ne fiat ista tuæ de me jactantia sponsæ! »
Vix hæc effatus truncavit colla precantis.

At nonus pugnæ Helmnod successit, et ipse
Insertum triplici gestabat fune tridentem,

V. 955. — Je crois que *salutis* doit s'entendre ici au sens du salut de l'âme dans l'autre vie. Qu'on se rappelle la plainte de Hagen sur le sort auquel s'exposent les combattants (v. 866-867). C'est un jeune moine, dans toute l'ardeur de sa foi, qui a composé le *Waltarius*.

V. 965. — *Welandia*, — ouvrage de Wéland ou digne de Wéland, un célèbre armurier des temps légendaires de la Germanie et de la Scandinavie.

V. 874. — Virg. En. IX, 685 : *Et præceps animi Tmarus*.

Digitized by Google

ges, et font oublier, à tous, le soin de leur vie et de leur salut. Et comme on ferait pour un jeu, chacun prétend devancer les autres à la mort. Mais, je l'ai déjà dit, le sentier ne permettait de combat qu'entre deux hommes seul à seul. Entre temps, le glorieux Walther, les voyant hésiter, avait ôté son casque pour l'accrocher à un arbre, et tout haletant il aspirait l'air frais et essuyait sa sueur.

Soudain, pressant son cheval pour devancer les autres, Randolf vint rudement l'assaillir et lui lança au-dessous de la poitrine son épieu ferré. Et si la dure cuirasse, ouvrage de Wéland n'avait pas résisté, le gros bois de l'arme lui-même lui serait entré dans le ventre. Sur le moment, Walther eut le cœur glacé d'effroi; il s'abrita de son bouclier et ressaisit son courage, mais n'eut pas le temps de reprendre son casque. Le Franc, sa pique lancée, avait mis l'épée au clair; il frappa l'Aquitain à la tête, et lui trancha deux boucles de sa chevelure, sans même entamer la peau; il asséna un second coup et, emporté par son ardeur, il enfonça tellement sa lame dans l'obstacle du bouclier, que tous les efforts ne purent l'en dégager. Prompt comme la foudre, le fils d'Alpher se jetta en arrière, et de la force de la secousse étendit le Franc sur le sol. Et se tenant droit sur lui et lui écrasant du pied la poitrine, il dit : « Pour les cheveux que tu m'as pris, moi je te prends la tête. Au moins tu n'iras pas te vanter de mon affront à ta femme! » Puis, malgré les prières du vaincu, il le décolla.

Helmod se présenta, le neuvième, au combat. Il portait un trident attaché à une triple corde que tenait derrière lui le restant de ses compagnons.

Digitized by Google

Quem post terga quidem socii stantes tenuerunt.
Consiliumque fuit, dum cuspis missa sederet
In clipeo, cuncti pariter traxisse studerent,
Ut val sic hominem dejecissent furibundum,
Atque sub hac certum sibi spe posuere triumphum.
Nec mora, dux totas fundens in brachia vires
Misit in adversum magnâ cum voce tridentem,
Edicens : « Ferra tibi finis, calve, sub isto ! »
Qui ventos penetrat jaculorum* more coruscans,
Quod genus aspidis ex altâ sese arbore tanto
Turbine demittit, quo cuncta obstantia vincat.
Quid moror? umbonem sciderat, peltàque resedit.
Clamorem Franci tollunt, saltusque resultat*;
Obnixique trahunt restim simul atque vicissim,
Nec dubitat princeps tali se aptare labori.
Manarunt cunctis sudoris flumina membris.
Sed tamen hæc inter velut æsculus adstitit heros*
Quæ non plus petit astra comis quam Tartara fibris,
Contemnensque omnes ventorum immota fragores.
Certabant hostes hortabanturque viritim
Ut si non quirent ipsum detrudere ad arvum,
Munimen clipei saltem extorquere studerent,
Quo dempto, vivus facile caperetur ab ipsis.

Nomina quæ restant edicam jamque trahentum :

V. 992. — *Jaculorum more.* — Lucain parle du *jaculus* comme d'un serpent d'Afrique (Pharsale, IX, 822-823) :

Ecce procul sæuus sterilis se robore trunci
Torsit, et inimsit (Jaculum vocat Africa) serpens...

V. 996. — Virg. En. V, 150 : *pulsati colles clamore resultant.*

V. 1000-1001. — Il y a là peut-être un souvenir de Virgile (Géorg. II, 291) :

Aesculus in primis, quæ, quartum vertice ad auras
Aetharias, tantum radice in Tartara tendit.

Et à travers les siècles, on peut en rapprocher les vers de La Fontaine :

Celui de qui la tête au ciel était voisine,
Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts
(Le chêne et le roseau.)

Digitized by Google

Dès que l'arme lancée serait implantée dans le bouclier, tirant tous à la fois, ils comptaient bien jeter à bas leur terrible adversaire, et ils se promettaient une victoire certaine. Sans tarder, raidissant ses bras de toutes ses forces, le chef du complot lance le trident, et dit d'une voix éclatante : « Ce fer là, tête chauve, c'est ta mort! » L'arme fend l'air, agile comme le jaculus, ce serpent qui fond sur sa proie du haut d'un arbre, et renverse tout de son choc impétueux. Bref, elle perce l'enveloppe convexe et se plante au cœur même du bouclier. Les Francs poussent une clameur dont le défilé retentit. Tous ensemble et chacun tour à tour, ils tirent la corde avec effort; le roi lui-même n'hésite pas à se mettre à l'œuvre, et des flots de sueur coulent de tous leurs membres. Mais le héros tient bon, pareil au chêne dont la cime monte aussi haut vers le ciel que les racines plongent bas vers les enfers, et qui méprise, immobile, tous les fracas des vents. Ses ennemis rivalisaient d'efforts et s'exhortaient l'un l'autre : s'ils ne pouvaient le jeter lui-même à terre, au moins tâcheraient-ils de lui arracher son bouclier; privé de cette défense, il tomberait bientôt vivant entre leurs mains.

Disons les noms de ces derniers champions, de ceux qui tiraient la corde : le neuvième était Eleuter, surnommé Helmond; Strasbourg donna naissance à Trogus, le dixième; le onzième, Tanast, eut pour patrie Spire la puissante, et le roi faisait le douzième en remplacement d'Hagen. Tous les quatre, à grand bruit, ils unissaient contre un seul adversaire leurs suprêmes efforts.

Mais cette lutte sans résultat excite enfin la co-

Digitized by Google

Nonus Eleuter erat, Helmnod cognomine dictus.
Argentina quidem decimum dant oppida Trogum;
Extulit undecimum pollens urbs Spira Tanastum,
Absque Haganone locum rex supplevit duodenum.
Quattuor hi adversum summis conatibus unum
Contendunt pariter multo varioque tumultu.

Interea Alpharidi vanus labor incutit iram,
Et qui jampridem nudarat casside frontem,
In frameâ* tunicâque simul confisus ahenâ,
Omisit parmam, primumque invasit Eleutrim.
Huic galeam findens cerebrum diffudit, et ipsam
Cervicem resecans, pectus patefecit; at ægrum
Corpulsans animam liquit mox atque calorem.

Inde petit Trogum hærentem in fune nefando.
Qui subito attonitus recidentis morte sodalis
Horribilique hostis conspectu, inceperat acrem
Nequicquam tentare fugam, voluitque relicta
Arma recolligere, ut rursum repararet agonem.
Nam cuncti funem tracturi deposuerunt
Hastas cum clipeis. Sed quanto maximus heros
Fortior exstiterat, tanto fuit ocior olli,
Et cursu capto suras mucrone recidit,
Ac sic tardatum prævenit et abstulit ejus
Scutum. Sed Trogus, quamvis de vulnere læsus,
Mente tamen fervens, saxum circumspicit ingens*,
Quod rapiens subito obnixus* contorsit in hostem,
Et proprium a summo clipeum fidit usque deorsum;
Sed retinet fractum pellis super addita lignum.
Moxque, genu posito, viridem vacuaverat ædem,
Atque ardens animis vibratu terruit auras.
Et si non quivit virtutem ostendere factis,
Corde tamen habitum patefecit et ore virilem.
Nec Manes ridere videns audaciter infit :

V. 1016. — *Framea* a ici le sens d'épée. Au vers 1029, la même arme est appelée *mucro*.

Digitized by Google

lère de Walther. Et lui, que l'absence de son casque laissait déjà le front nu, confiant en son épée et en sa cotte de mailles, il lâche son bouclier et fond d'abord sur Eleuter. Du coup il lui fend le casque et lui broie la cervelle, et même, tranchant le col, il lui ouvre la poitrine; le cœur palpitant de l'infortuné laisse bientôt échapper sa vie et sa chaleur.

Puis Walther court sur Trogus, qui est embarrassé dans la corde fatale. Surpris et effrayé de la mort de son compagnon et de l'apparition terrible de l'ennemi, Trogus essaie en vain une fuite rapide, et veut ramasser ses armes pour reprendre le combat. Car, pour tirer la corde, tous avaient déposé lances et boucliers. Mais le héros, qui venait de prouver sa force, surpassa de même le fuyard en vitesse, et le rattrapant à la course, il lui trancha le jarret d'un coup d'épée. L'ayant ainsi retardé, il le prévint et lui ravit son bouclier. Cependant, bouillant de courage malgré sa blessure, Trogus aperçoit une pierre énorme, la saisit, la lance soudain à grand effort sur Walther, et fend du haut en bas son propre bouclier; le cuir qui le recouvre retient seul le bois rompu. Puis, posé à genoux, il retire son épée du vert gazon, la brandit avec fureur dans l'air épouvanté. Et s'il ne peut prouver son courage par des actes, du moins son cœur et son visage ne montrent-ils rien que de viril. Sans voir la Mort qui le regarde

V. 1032. — Virg. En. XII, 896 : *Nec plura effatus, saxum circumspicit ingens.*

V. 1033. — La correction *obnixus* au lieu de *obnixum* (Scheffel-Holder) est de W. Meyer.

Virg. En. XII, 801 : *Ille manu raptum trepidâ torpuebat in hostem.*

Digitized by Google

« O mihi si clipeus vel sic modo adesset amicus! »
Fors tibi victoriam de me, non inclita virtus
Contulit. Ad scutum mucronem tollito nostrum! »

Tum quoque subridens : « Venio jam ! » dixerat heros,
Et cursu advolitans dextram ferientis ademit.
Sed cum athleta ictum libraret ab aure secundum,
Pergentique animæ valvas aperire studeret,
Ecce Tanastus adest, telis cum rege resumptis,
Et socium objectâ protexit vulnere peltâ.
Hinc indignatus iram convertit in ipsum
Waltarius, humerumque ejus de cardine vellit,
Perque latus ducto suffudit viscera ferro.
« Ave! » procumbens submurmurat ore Tanastus.
Quo recidente preces contempsit promere Trogus,
Conviciisque suis victorem incendit amaris,
Seu virtute animi, seu desperaverat. Exin
Alpharides : « Morere, inquit, et hæc sub Tartara transfer »,
Enarrans sociis quod tu sis ultus eosdem! »
His dictis torquem collo circumdedit aureum.
Ecce simul cæsi volvuntur pulvere amici,
Crebris fœdatum ferientes calcibus arvam.

His rex infelix visis suspirat, et omni
Aufugiens studio phalerati terga caballi
Scandit, et ad mœstum citius Haganona volavit,
Omnimodisque illum precibus flexisse sategit,
Ut secum pergens pugnam repararet. At ille :
« Me genus infandum prohibet bellare parentum,

V. 1041. — Scheffel-Holder : *O mihi si clipeus vel si modo adesset amicus!* — Avec W. Meyer, j'ai adopté la leçon *vel sic* du manuscrit de Trèves, et je rapporte *amicus* à *clipeus*. C'est ainsi que nous lisons, au vers 837 : *gladio spoliatus amico*, et au vers 821 : *hastam rapiebat amicam*. Enfin, au vers 987, nous avons vu : *ut vel sic hominem dejecissent*

V. 1057. — Ces paroles de Walther rappellent celles que prononce Pyrrhus avant d'égorger Priam (En. II, 547-550).

Digitized by Google

en riant, il s'écrie avec audace : « Oh ! si seulement, même dans l'état où je suis, j'avais mon bon bouclier ! Le hasard m'a vaincu, non ta valeur. Après mon bouclier, essaie de prendre mon épée ! »

Walther sourit. « J'arrive ! » dit-il, et volant plutôt qu'il ne court, il tranche la main que Trogus levait pour le frapper. Mais comme il s'apprête à redoubler de tout son haut, pour achever d'ouvrir à l'âme la porte du trépas, survient Tanast qui a pu avec le roi, ressaisir ses armes, et de son bouclier tendu il protège son compagnon. Tournant alors sa colère contre le nouvel ennemi, Walther lui abat l'épaule à l'articulation, et d'un coup de pointe dans le flanc lui fait couler les entrailles. — « Adieu ! » murmure Tanast en s'affaissant. Trogus, qui le voit tomber, dédaigne de recourir aux prières, et soit courage, soit désespoir, il attise par des insultes la colère de son vainqueur. « Meurs donc, dit le fils d'Alpher, et garde tout cela pour l'autre monde, où tu raconteras à tes camarades comme tu les as vengés. » Sur ces mots il l'étrangle avec son collier d'or. Réunis dans la mort, les deux amis roulent sur la poussière, frappant convulsivement du talon le sol souillé de carnage.

A cette vue, le pauvre roi soupire, et fuyant en toute hâte, il remonte sur son cheval brillamment harnaché, vole retrouver le dolent Hagen, et le supplie de se joindre à lui pour reprendre la lutte. Mais Hagen : « L'infamie de ma race m'interdit de combattre, et mon sang de glace m'ôte tout courage sous les armes. Mon père déjà tombait en défaillance à la vue d'une pique, et que de dis-

Digitized by Google

Et gelidus sanguis mentem mihi dempsit in armis.
Tabescebat enim genitor, dum tela videret,
Et timidus multis renuebat prælia verbis.
Hæc dum jactasses*, rex, inter te comitantes,
Exstitit indignum nostri tibi quippe juvamen. »

Ille recusanti precibus nihilominus instans
Talibus aversum satagit revocare loquelis :
« Deprecor ob superos*, conceptum pone furorem.
Iram de nostrâ contractam decute culpâ,
Quam, vitâ comitante domum si venero tecum,
Impensis tibimet benefactis diluo multis.
Nonne pudet sociis tot cognatisque peremptis
Dissimulare virum? Magis, ut mihi quippe videtur,
Verba valent animum quam facta nefanda movere.
Justius in sævum tumuisses mente tyrannum,
Qui solus hodie caput infamaverat orbis.
Non modicum patimur damnum de cæde virorum,
Dedecus at tantum superabit Francia nunquam.
Antea quis fuimus sublati, sibila dantes :
Francorum, dicent, exercitus omnis ab uno,
Proh pudor! ignotum vel quo, est impune necatus! »

Cunctabatur adhuc Haganon et pectore sponsam
Waltario plerumque fidem volvebat, et ipsum
Eventum gestæ recolebat in ordine causæ.
Supplicius tamen infelix rex institit illi.
Cujus subnixe rogitantis acumine motus
Erubuit, domini vultum* replicabat honorem
Virtutis propriæ, qui fors vilesceret inde,
Si quocumque modo in rebus sibi parceret istis.
Erupit tamen, et clarâ sic voce refutat :

V. 1071. — Pour ces propos de Gunther, se reporter aux vers 629-31.

V. 1075. — *Ob superos.* — Cette expression n'est qu'un ressouvenir des auteurs païens, mais l'auteur du *Waltarius* ;ient ses héros pour chrétiens, et *superos* est ici pour *Deum.*

V. 1094. — A remarquer, l'archaïsme *vultum* pour *vultus.*

Digitized by Google

cours il tenait, le couard, pour éviter de se battre! Depuis que tu m'as jeté ces propos au milieu de tes compagnons, roi, il serait indigne de moi de te venir en aide. »

Pourtant Gunther insiste, oppose la prière au refus, et voici comme il tâche de faire revenir Hagen de sa rancune : « Je t'en conjure par le souverain Dieu, renonce à ta colère. Dépose tout ressentiment de mon offense, et si nous rentrons tous deux vivants dans nos foyers, j'effacerai mes torts en te comblant de bienfaits. Devant tant de compagnons et de parents égorgés, n'es-tu pas honteux de cacher ton courage? On te blesse mieux, ce me semble, avec des paroles qu'avec des actes horribles. Ah! ta colère serait plus légitime contre un barbare qui, à lui seul, vient de ternir la gloire du premier peuple du monde! Certes, je perds beaucoup par la mort de mes braves, mais la Francie ne se relèvera jamais d'un pareil opprobre. Ceux que nous dominions autrefois diront en nous raillant : « O honte! il a suffi d'un homme, d'un inconnu, pour égorger impunément une armée de Francs tout entière! »

Hagen hésitait encore; il pesait en son cœur l'amitié qu'il avait tant de fois jurée à Walther, mais en même temps il se représentait tout ce qui venait d'arriver. Et son malheureux roi redoublant de supplications, il finit par s'émouvoir de ses humbles prières. Il rougit, l'aspect du prince lui rappelle son propre honneur qui serait entaché s'il se ménageait dans une pareille aventure. Enfin, il n'y put tenir et s'écria : « Mon maître, à quoi m'appelez-vous? Où faudra-t-il vous suivre, noble prince? Votre cœur trop confiant vous pro-

Digitized by Google

« Quo me, domne, vocas? Quo te sequar, inclite princeps?
Quæ nequeunt fieri spondet fiducia cordi;
Quis tam desipiens quandoque fuisse probatur,
Qui saltu baratrum sponte attentarit apertum?
Nam scio Waltarium per campos sic fore acerbum,
Ut tali castro necnon statione locatus
Ingentem cuneum velut unum temnat homullum.
Et licet huc cunctos equites simul atque pedestres
Francia misisset, sic his ceu fecerat istis.
Sed quia conspicio te plus doluisse pudore
Quam cædis damno, nec sic discedere velle,
Compatior, propriusque dolor succumbit honori
Regis, et ecce viam conor reperire salutis
Quæ tamen aut nunquam ostendit se sive coacte.
Nam propter carum, fateor tibi domne, nepotem,
Promissam fidei normam corrumpere nollem.
Ecce in non dubium pro te, rex, ibo periclum,
Ast hic me penitus conflictu cedere noris.
Secedamus, eique locum præstemus eundi,
Et positi in speculis tundamus prata caballis,
Donec jam castrum securus deserat artum,
Nos abiisse ratus. Campos ubi calcet apertos,
Insurgamus, et attonitum post terga sequamur:
Sic aliquid virtutis opus tentare valemus.
Hæc mihi in ambiguis spes est certissima rebus.
Tum bellare potes, belli, rex, si tibi mens est*;
Quippe fugam nobis nunquam dabit ille duobus,
At nos aut fugere aut acrum* bellare necesse est. »
Laudat consilium satrapa, et complectitur illum,
Oscilloque* virum demulcet. Et ecce recedunt,
Insidiisque locum circumspexere sat aptum,
Demissique ligant animalia gramine læto.

V. 1123. — Virg. En. VIII, 400 : *si bellare paras, atque hæc tibi mens est.*

V. 1125. — *Acrum.* — Encore un archaïsme.

V. 1127. — *Oscillo.* — Forme curieuse d'*osculo.*

Digitized by Google

met l'impossible; vit-on jamais un homme assez fou pour sauter de plein gré dans un gouffre béant? Or moi, sachant Walther si terrible en rase campagne, je dis qu'ainsi retranché et dans un poste aussi sûr, il ne redoute pas plus une armée qu'un homme seul. Et la Francie enverrait ici tous ses cavaliers, tous ses gens de pied, qu'il ferait d'eux ce qu'il a fait de ceux-ci. Mais je le vois, la honte est plus douloureuse pour vous que la perte de tous ces braves, et vous ne voulez pas vous retirer ainsi; voilà pourquoi je compatis à votre peine. L'honneur de mon roi passe avant mes propres griefs, et je vais tâcher de trouver une voie de salut qui doit se présenter sur le champ ou jamais. Oui, je l'avoue, Seigneur, pour la mort de mon cher neveu je ne voudrais pas rompre la foie jurée. C'est pour vous seul que je me jette dans un péril certain, et vous saurez une bonne fois si je redoute de me battre. Seulement, retirons-nous, laissons-lui le passage, et postés en observation faisons paître nos chevaux, jusqu'à ce que, nous croyant partis, notre homme sans défiance quitte le défilé qui l'abrite. Dès qu'il foulera la plaine, levons-nous, et à sa grande surprise poursuivons-le; libre à nous alors de tenter un coup de bravoure. Voilà sur quoi je compte le plus en cette douteuse aventure. Alors, si le cœur vous en dit, roi, vous pouvez combattre, car ce n'est pas devant nous deux que Walther fuira jamais; nous-mêmes nous n'aurons de choix qu'entre la fuite et une lutte acharnée. » Le prince approuve le conseil; il serre Hagen dans ses bras et achève la réconciliation par un baiser. Puis ils se retirent, cherchant dans les environs un bon

Digitized by Google

Interea occiduas vergebat Phœbus in oras,
Ultima per notam signans vestigia Thulen,
Et cum Scottigenis post terga reliquit Iberos.
Hic postquam oceanas sensim calefacerat undas,
Hespera et Ausoniis ostendit cornua terris,
Tum secum sapiens cœpit tractare satelles
Utrum sub tuto per densa silentia* castro
Sisteret, an vasti se* eremi committeret arvis.
Æstuat immensis curarum fluctibus, et quid (* *N. S.*)
Jam faceret sollers argutâ indagine quærit.
Solus enim Hagano fuerat suspectus et illud
Oscillum regis subter complexibus actum.
Ambigerat prorsus quæ sit sententia menti*
Hostis, et an urbem vellent remeare relictam,
Pluribus ut sociis per noctem forte coactis
Primo mane parent bellum renovare nefandum,
An soli insidias facerent propiusque laterent?
Terret ad hæc triviis ignoti silva meatus,
Ne loca fortassis incurreret aspera spinis,
Immo quippe feris, sponsamque amitteret illis.
His ista provisis exploratisque profatur :
« En, quocumque modo res pergant, hic recubabo,
Donec circuiens lumen spera* reddat amatum,
Ne patriæ fines dicat rex ille superbus
Me* evasisse fugâ, furis de more, per umbras. »
Dixit, et ecce viam vallo præmuniit artam
Undique præcisis spinis simul ac palivris.
Quo facto, ad truncos sese convertit amaro

V. 1136. — W. Meyer cite cette expression de Valer. Flaccus, III, 604 : *... densa silentia montis.*

V. 1137. — Scheffel-Holder : *an vastis eremi.* — Je crois ma correction indispensable. — C'est dans Prudence que l'auteur du *Waltarius* a trouvé des exemples *eremus* avec deux *e* brefs ; dans les classiques, le second *e* est long.

V. 1142. — Virg. En. II, 35 : *... et quorum melior sententia menti.*

V. 1152. — *Spera* pour *sphæra* se trouve dans Prudence avec le sens de sphère céleste, soleil, lune.

V. 1154. — Scheffel-Aolder : *Evasisse fugâ.* — Je ne crois pas nécessaire de justifier *Me evasisse.*

Digitized by Google

terrain d'embuscade, et là, mettant pied à terre, ils entravent leurs chevaux dans un riant pâturage.

Cependant le soleil s'inclinait vers l'Occident, arrêtant comme d'habitude à Thulé l'extrémité de sa course, et laissant derrière lui les peuples que nourrissent l'Ecosse et l'Ibérie. Lorsqu'il a peu à peu échauffé les ondes océanes, et quand l'astre du soir tourne vers l'Ausonie les pointes de son croissant, alors le sage Walther se demande s'il vaut mieux rester pendant le calme de la nuit dans son abri sûr, ou bien se risquer au loin dans la campagne déserte. Des flots de souci fermentent au cœur du héros, et il applique toute la sagacité de son esprit à chercher ce qu'il doit faire. C'est Hagen seul qui l'inquiète, surtout depuis le baiser et l'accolade du roi. Et quel est le plan de ses ennemis? Retourneront-ils à la ville pour y réunir pendant la nuit une nouvelle troupe de guerriers et revenir à l'aube du jour reprendre la lutte terrible, ou dressent-ils seulement une embuscade et se cachent-ils aux environs? Walther redoute aussi la traversée de cette forêt inconnue, aux sentiers entre-croisés, où il risque de se jeter dans des fourrés épineux, peuplés même de bêtes féroces et d'y perdre sa fiancée.

Ayant examiné et pesé tout cela, il dit enfin : « Quoi qu'il arrive, je coucherai ici, jusqu'à ce que le soleil parcourant les cieux nous rende la lumière aimée. Il ne pourra pas dire, ce roi superbe que je me sois esquivé de son pays en fuyard, dans l'ombre, comme un voleur. » Puis, taillant de tous côtés des épines et des ronces, il les entassa pour fortifier l'abord de l'étroit défilé. Cela fait, il s'approche des morts en gémissant,

Digitized by Google

Cum gemitu, et cuicumque suum caput applicat, atque
Contra orientalem prostratus corpore partem,
Ac nudum retinens ensem, sic voce precatur : (* *S. N.*)
« Rerum factori, sed et omnia facta regenti,
Nil sine permissu cujus vel denique jussu
Constat, ago grates quod me defendit iniquis
Hostilis turmæ telis necnon quoque probris.
Deprecor ad dominum contritâ mente benignum,
Ut, qui peccantes non vult sed perdere culpas,
Hos in cœlesti præstet mihi sede videre. »

Qui postquam orandi finem dedit, illico surgens,
Sex gyravit equos et virgis rite retortis
Vinciit*; hi tantum remanebant, nempe duobus
Per tela absumptis ternos rex Gunther abegit.

His ista compositis procinctum solvit*, et alte
Ingenti fumans leviabat* pondere corpus.
Tum mæstam læto solans affamine sponsam,
Moxque cibum capiens ægros recreaverat artus;
Oppido enim lassus fuerat, clipeoque recumbens,
Primi custodem somni jubet esse puellam,
Ipse matutinam disponens tollere curam,
Quæ fuerat suspecta magis; tandemque quievit.
Ad cujus caput illa sedens solito vigilavit,
Et dormitantes cantu patefecit ocellos.
Ast ubi vir primum jam expergiscendo soporem.
Ruperat, absque morâ surgens dormire puellam,
Jussit, et arrectâ se fulciit* impiger hastâ
Sic reliquum noctis duxit, modo quippe caballos

V. 1170. — *Vinciit.* — Contraction de *vincivit*, prœterit régulier, mais inusité, de *vincio*. Le prœterit classique *vinxit* le remplacerait sans inconvénient pour la prosodie. Car l'auteur du *Waltarius* allonge, devant une *h*, une syllabe brève comme l'*it* de *vinxit*. Pour *vinciit* il a fait une exception à la règle qu'il suit habituellement.

V. 1172. — Prud. Psychom. 606 : *Solvite procinctum.*

V. 1173. — *Leviare* est employé par Venant. Fortunatus (Benoist-Gœlzer).

Digitized by Google

rajuste à chaque tronc la tête qui lui appartenait, et prosterné vers l'Orient, l'épée nue à la main, il prononça cette prière : « Au créateur et souverain régent de l'univers, sans la permission ou l'ordre de qui rien n'arrive, je rends grâces de ce qu'il m'a défendu contre les armes d'injustes agresseurs et m'a sauvé de la honte. D'un cœur contrit j'implore le Dieu de clémence, qui ne veut pas la perte du pécheur mais l'écrasement du péché : qu'il me les fasse retrouver dans la demeure céleste, ceux qui gisent là ! »

Sa prière achevée, il se releva, réunit en cercle et attacha par des harts de rameaux tordus les six chevaux qui restaient; deux avaient été tués, et le roi Gunthier avait emmené les trois autres.

Ayant tout disposé ainsi, il ôta son harnais et allégea de sa pesante armure son corps fumant. Et consolant par de gais propos la tristesse de sa fiancée, il prit quelques aliments pour raffermir ses membres épuisés. Car il s'était fatigué à construire les retranchements. Puis il se coucha sur son bouclier et dit à la jeune fille de veiller sur son premier sommeil, se réservant de la relever de sa garde aux heures plus anxieuses du matin. Enfin il s'endormit. Assise à sa tête, Hildegonde veilla, chantant pour tenir ouverts ses yeux appesantis. Mais dès la première interruption de son sommeil, le héros se leva, dit à sa fiancée de dormir, et se tint bravement debout, appuyé sur sa lance. C'est ainsi qu'il passa le reste de la nuit, et tantôt se promenant autour des chevaux, ou bien

V. 1184. — *Fulciit.* — Le prœterit classique de *fulcio* est *fulsi.* Mais on trouve au 4e siècle, dans Priscianus, un prœterit *fulcivi,* que remplace ici *fulcii,* comme *audii* pour *audivi.*

Digitized by Google

Circuit, interdum auscultans vallo propiavit,
Exoptans orbi species ac lumina reddi.

Lucifer interea præco scandebat Olympo
Lucens; Taprobane clarum videt insula solem.
Hora fuit gelidus quâ terram irrorat Eous.
Aggreditur juvenis cæsos spoliarier armis
Armorumque habitu, tunicas et cætera linquens.
Armillas tantum cum bullis, baltea et enses,
Loricas quoque cum galeis detraxerat ollis.
Quattuor his oneravit equos, sponsamque vocatam
Imposuit quinto; sextum conscenderat ipse,
Et primus vallo perrexerat inde* revulso.
At dum constricti penetratur semita callis,
Circumquaque oculis explorans omnia puris,
Auribus arrectis ventos captavit et auras.
Si vel mussantes sentiret vel gradientes,
Sive superborum crepitantia frena virorum,
Seu saltem ferrata sonum daret ungula equorum.

Postquam cuncta silere videt, prævertit onustos
Quadrupedes, mulierem etiam præcedere jussit.
Scrinia gestantem comprendens ipse caballum,
Audet inire viam consueto cinctus amictu.
Mille fere passsus transcendit, et ecce puella
— Sexus enim fragilis animo trepidare coegit —
Respiciens post terga videt descendere binos
Quodam colle viros raptim et sine more meantes,
Exsanguisque virum compellat voce sequentem :
« Dilatus jam finis adest ! Fuge, domne, propinquant* ! »
Qui mox conversus visos cognovit et inquit :
« Incassum multos mea dextera fuderat hostes,

V. 1197. — Je crois pouvoir me permettre de remplacer par *inde* le deuxième *ipse* de Scheffel-Holder, dont la répétition n'est commandée par rien.

V. 1213. — Virg. En. II, 733 : *Nate, exclamat, fuge, nate, propinquant!*

Digitized by Google

tendant l'oreille auprès du retranchement, il souhaitait de voir les formes et la lumière rendues à l'univers.

Cependant l'étoile radieuse du matin monte au ciel annonçant le jour, et déjà l'île de Taprobane voyait le clair soleil. C'était l'heure où la fraîche Aurore verse la rosée sur la terre. Walther commence par dépouiller les morts de leurs armes et du harnais de guerre, leur laissant la tunique et le reste; bracelets et bulles, épées et baudriers, cuirasses et casques, voilà ce qu'il leur prit. Il en chargea quatre chevaux, et réveillant sa fiancée, la mit sur le cinquième; lui-même il monta sur le sixième cheval, et s'avança le premier, après avoir défait la barricade. A mesure qu'il s'engage dans l'étroit sentier, de ses yeux clairs il explore toutes choses autour de lui, l'oreille tendue pour saisir le moindre souffle de vent qui lui apporterait un chuchotement, un bruit de pas, ou le cliquetis des freins sous de fiers cavaliers, ou le retentissement de fers de chevaux sur le sol.

Mais tout est silencieux. Alors il pousse en avant les bêtes de charge, et dit à la jeune fille de le précéder aussi. Lui-même il prend par la bride le cheval qui porte le trésor, et il se met bravement en route, équipé comme d'habitude. Il pouvait s'être avancé de mille pas, quand la jeune fille (la faiblesse de son sexe lui faisait le cœur tremblant) en regardant derrière elle, vit deux cavaliers descendre d'une colline avec une vitesse désordonnée. Pâle d'effroi, elle crie au héros qui la suit : « Vous aviez retardé la fin, mais la voilà! Fuyez, seigneur, ils s'approchent! » Walther se retourne et reconnaît les survenants. « En vain, dit-il, mon bras

Digitized by Google

Si modo supremis laus desit, dedecus adsit.
Est satius pulchram per vulnera quærere mortem
Quam solum amissis palando evadere rebus.
Verum non adeo sunt desperanda salutis
Commoda cernenti quondam majora pericla.
Aurum gestantis tute accipe lora Leonis,
Et citius pergens luco succede propinquo.
Ast ego in ascensu montis subsistere malo,
Eventum opperiens adventantesque salutans. »
Obsequitur dictis virguncula clara jubentis.
Ille celer scutum collegit et excutit hastam,
Ignoti mores equitis tentando sub armis.

Hunc rex incursans comitante salellite, demens,
Eminus affatu compellat et ore* superbo :
« Hostis atrox, nisu deluderis ! Ecce latebræ
Protinus absistunt, ex quis de more liciscæ
Dentibus infrendens rabidis, latrare solebas.
En in propatulo, si vis, confligito campo,
Experiens finis si fors queat æquiperari
Principio. Scio fortunam mercede vocasti,
Idcircoque fugam temnis seu deditionem. »

Alpharides contra regi non reddidit ulla,
Sed velut hinc surdus alio convertitur, aiens :
« Ad te sermo, mihi*, Hagano, subsiste parumper.
Quid, rogo, tam fidum subito mutavit amicum,
Ut, discessurus nuper vix posse revelli
Qui nostris visus fuerat complexibus, ultro,
Nullis nempe malis læsus, nos appetat armis?
Sperabam, fateor, de te, sed denique fallor,
Quod si de exsilio redeuntem nosse valeres,
Ipse salutatem mihimet mox obvius ires,

V. 1229. — Scheffel-Holder : *valde superbo.* Mais l'*e* de *valde* est long. De là ma correction.

V. 1239. — Suivant une règle adoptée par l'auteur, la 2me syllabe de *mihi* ne s'élide pas devant l'*H* de *Hagano.* Cf. vers 55 (note).

Digitized by Google

aura terrassé tant d'ennemis, si la gloire se dérobe et si le déshonneur vient au dernier moment! Mieux vaut chercher une belle mort par des blessures que de s'échapper d'une course errante en perdant son bagage. Mais vraiment, pour un homme qui a vu de plus grands périls, il n'y a pas encore tant à désespérer du salut. Toi, prends la bride de Lion qui porte nos trésors, et presse le pas pour entrer dans la forêt prochaine. Moi je préfère rester ici, à mi-côte, attendant l'aventure, et prêt à saluer les arrivants. » La jeune fille obéit. Walther ajuste promptement son bouclier, secoue sa lance, et essaie les allures de combat de son cheval inconnu.

Alors le roi qui accourt furibond en compagnie de son féal Hagen, interpelle de loin le héros avec cette arrogance : « Voilà enfin tes efforts déjoués, féroce ennemi! Elles te manquent, ces retraites d'où tu aboyais comme un chien en grinçant des dents avec rage! Il faut maintenant, s'il te plaît, combattre en rase campagne, et tu verras si la fin répond au commencement. Je sais que tu as invoqué et soudoyé la Fortune, et c'est pour cela que tu dédaigneras de fuir ou de te rendre. »

Le fils d'Alpher ne répondit rien au roi, et comme s'il était sourd de cette oreille, il se tourne ailleurs, et dit : « C'est à toi que je parle, Hagen, écoute-moi un instant. D'où vient, je te le demande, ce changement subit d'une amitié fidèle? Toi qui naguère, quand tu as dû me quitter, semblais pouvoir à peine t'arracher de mes bras, pourquoi viens-tu de gaîté de cœur, quand je ne t'ai fait aucun mal, tourner contre moi tes armes? J'espérais de toi, je l'avoue, mais je suis bien déçu,

Digitized by Google

Et licet invitum hospitii requiete faveres,
Pacificeque in regna patris deducere velles.
Sollicitusque fui quorsum tua muera ferrem;
Namque per ignotas dixi pergens regiones :
Francorum vereor, Haganone superstite, nullum.
— Obsecro, per ludos resipiscito jam pueriles,
Unanimes quibus assueti fuimusque periti,
Et quorum cultu primos attrivimus annos.
Inclita quonam migravit concordia nobis,
Semper in hoste* domique manens nec scandala nos-
Quippe tui facies* patris obliviscier egit, [cens?
Tecum degenti mihi patria viluit ampla.
Numquid mente fidem abradis sæpissime pactam?
Deprecor, hoc abscide nefas, neu bella lacessas,
Sitque inconvulsum nobis per tempora fœdus!
Quod si consentis, jam nunc ditatus abibis
Eulogiis, rutilo umbonem complebo metallo. »

Contra quæ Hagano vultu hæc affamina torvo*
Edidit, atque iram sic insinuavit apertam :
« Vim prius exerces, Waltari, postque sopharis*.
Tute fidem abscideras, cum memet adesse videres
Et tot stravisses socios immoque propinquos.
Excusare nequis quin me tunc affore nosses :
Cujus si facies latuit tamen arma videbas,
Nota satis, habituque virum rescire valeres,
Cætera fors tulerim, si vel dolor unus abesset* :
Unice enim carum, rutilum, blandum, pretiosum

V. 1256. — *In hoste.* — Je ne n'explique cette expression qu'en en faisant l'equivalent de *in hostico,* en territoire ennemi, donc à la guerre. Hagen et Walther ne s'étaient connus et n'avaient pu contracter amitié que « *domi* », c'est-à-dire au palais d'Atilla où ils étaient élevés, ou bien dans les expéditions guerrières auxquelles ils prenaient part dans le rang des Huns.

N. 1257. — *Tui facies* — pour *tua facies.*

V. 1264. — Dans ce vers, l'auteur, suivant sa règle (voir la note du vers 35) n'a pas élidé *quæ* devant *Hagano*; mais, contre cette même règle, il a fort bien élidé *tu* devant *hæc.*

Digitized by Google

que si tu apprenais mon retour de l'exil, tu viendrais à ma rencontre pour me saluer, qu'il me faudrait, bon gré mal gré, me reposer à ton hospitalité, et que tu tiendrais à me reconduire en paix au royaume de mon père. Je me voyais d'avance embarrassé de tes présents. Et je me disais, en traversant ces régions inconnues : Tant qu'Hagen sera là, je n'ai rien à craindre des Francs. — Reviens à toi, je t'en conjure par nos jeux d'enfants, où nous avons, en bon accord, exercé notre adresse, et dans lesquels se passèrent nos jeunes ans! Où s'en est-elle allée, cette amitié célèbre qui nous liait à la guerre comme à la maison, et qui ne connaissait point d'écueils? En te voyant, j'oubliais mon père, et vivant avec toi, je n'attachais plus de valeur à la patrie. Peux-tu bien rayer de ta pensée un pacte si souvent conclu? Ce crime, je t'en conjure, répudie-le. Renonce à me combattre, et que notre alliance reste inviolée à jamais! Si tu m'accordes cela, tu t'en iras d'ici chargé de présents, et je remplirai d'or le creux de ton bouclier. »

Mais Hagen, avec un regard farouche, réplique ainsi, laissant éclater sa colère : « Tu emploies d'abord la violence, Walther, et puis tu fais le beau parleur. C'est toi qui as rompu la foi jurée, quand, me voyant là, tu as égorgé sous mes yeux tant de mes amis et de mes parents même. Et tu ne peux dire pour excuse que tu ignorais ma présence : si mon visage était caché, tu voyais bien mes armes, et tu les connaissais de reste, ma

V. 1266. — *Sophari*, c'est faire le sophiste, le rusé parleur.

V. 1272. — W. Meyer fait remarquer qu'ici Hagen est en contradiction avec ce qu'il a dit aux vers 1112-12.

Digitized by Google

Carpsisti florem mucronis falce tenellum.
Hæc res est pactum quà irritasti prior almum;
Idcirco gazam cupio pro fœdere nullam.
Sitne tibi soli virtus volo discere in armis,
Deque tuis manibus cædem perquiro nepotis.
En aut oppeto, sive aliquid memorabile faxo. »

Dixit, et a tergo saltu se jecit equino.
Hoc et Guntharius nec segnior egerat heros
Waltarius, cuncti pedites bellare parati.
Stabat quisque ac venturo se providus ictu
Præstruxit; trepidant sub peltis martia membra.
Hora secunda* fuit quà tres hi congrediuntur;
Adversus solum conspirant arma duorum.
Primus maligenam collectis viribus hastam
Direxit Hagano diruptâ pace. Sed illam
Turbine terribilem tanto et stridore volantem
Alpharides semet cernens tolerare nequire,
Sollers obliqui delusit tegmine scuti.
Nam veniens clipeo sic est ceu marmore levi
Excussa, et collem vehementer sauciat usque
Ad clavos* infixa solo. Tunc pectore magno
Sed modicâ vi fraxineum hastile superbus
Jecit Guntharius, volitans quod adhæsit in imâ
Waltarii parmâ, quam mox dum concutit ipse,
Excidit ignavum ligni de vulnere ferrum.
Omine quo mœsti, confuso pectore, Franci
Mox stringunt acies; dolor est conversus ad iras,
Et tecti clipeis Aquitanum invadere certant.
Strenuus ille tamen vi cuspidis expulit illos,
Atque incursantes vultu terrebat et armis.

V. 1285. — *Hora secunda.* — Vers six ou sept heures du matin, selon la saison, d'après le compte des heures chez les Romains. Cette mesure du temps se conserva pendant plusieurs siècles dans les monastères.

V. 1294. — *Usque ad clavos.* — Ces mots doivent désigner des clous ou des chevilles fixées vers le centre de gravité de la hampe, et auxquels s'attachait la courroie *(amentum)* servant à lancer le javelot.

Digitized by Google

tournure aussi. Pourtant j'aurais peut-être tout supporté, sauf une dernière douleur : mon unique tendresse, cette jeune fleur de tant d'éclat, de grâce et de mérite, ton épée l'a fauchée! Voilà comme tu as le premier annullé notre alliance sacrée, et je ne veux pas de trésor pour m'en dédommager. Je veux savoir au moyen des armes si tu es le seul vaillant, et te demander compte de mon neveu égorgé par tes mains. Ou je succomberai, ou je ferai une chose digne de mémoire. »

Il dit, et saute à bas de son cheval; Gunther et le brave Walther non moins prompt font de même; les voilà tous prêts à combattre à pied. Chacun se pose, et se met en garde contre le coup qui va venir; leur belliqueuse chair frémit sous le bouclier. C'est à la deuxième heure qu'ils en vinrent aux mains, deux combinant leurs attaques contre un seul. Rompant le premier la paix, Hagen lança de toutes ses forces sa javeline de bois de pommier. l'arme vole avec une impétuosité, un sifflement terribles et le fils d'Alpher voit bien qu'il n'en pourra soutenir le choc; aussi déjoue-t-il avec adresse le péril en inclinant obliquement l'écu dont il se couvre. Comme un marbre poli, la pente du bouclier renvoie de côté le trait, qui blesse durement le flanc de la colline en s'enfonçant jusqu'aux clous dans le sol. A son tour, avec un grand élan de cœur mais une force médiocre, le fier Gunther jette son javelot de frêne, qui va en voltigeant se planter dans le bas du bouclier de Walther. Celui-ci, d'une secousse, fait choir de la plaie du bois ce fer inoffensif. Un tel présage attriste et déconcerte les Francs; mais vite ils tirent l'épée, leur chagrin se change en colère, et

Digitized by Google

Hic rex Guntharius cœptum medidatur ineptum,
Scilicet ut jactam frustra terræque relapsam,
— Ante pedes herois enim divulsa jacebat, —
Accedens tacite furtim, sustolleret hastam.
Quandoquidem brevibus gladiorum denique telis
Armati, nequeunt accedere comminus illi
Qui tam porrectum torquebat cuspidis ictum.
Innuit ergo oculis vassum præcedere suadens,
Cujus defensu causam supplere valeret.

Nec mora, progreditur Haganon ac provocat hostem.
Rex quoque gemmatum vaginæ condidit ensem,
Expediens dextram furto tutum faciendo.
Sed quid plura? Manum pronus transmissit in hastam,
Et jam comprensam sensim detraxerat ipsam,
Fortunæ majora petens. Sed maximus heros,
Utpote qui bello semper sat providus esset,
Præter et unius punctum cautissimus horæ,
Hunc inclinari cernens, persènserat actum,
Nec tulit; obstantem sed mox Hagano repellens*,
Denique sublato qui divertebat ab ictu,
Insilit, et plantâ direptum hastile retentat,
Ac regem furto captum sic increpitavit,
Ut jam perculso sub cuspide genua labarent*.
Quem quoque continuo esurienti porgeret Orco,
Ni citius Hagano armipotens succureeret, atque
Objecto dominum scuto muniret, et hosti
Nudam aciem sævi mucronis in ora tulisset.
Sic dum Waltarius vulnus cavet, ille resurgit,
Atque tremens stupidusque stetit, vix morte reversus.

Nec mora, nec requies, bellum instauratur amarum.
Incurrunt hominem nunc ambo, nuncque vicissim;
Et dum progresso se impenderet acrius uni,
En de parte aliâ subit alter et impedit ictum.
Haud aliter Numidus quam dum venabitur ursus,
Et canibus circumdatus adstat et artubus horret,

Digitized by Google

couverts de leurs boucliers ils fondent sur l'Aquitain. Le héros les repousse vivement à coups de pique; son air terrible et ses armes arrêtent leurs assauts.

Alors le Roi Gunther conçut la sotte idée d'aller reprendre en tapinois son javelot lancé en vain et resté à terre aux pieds de l'ennemi. Car avec les courtes lames de leurs épées, Hagen et lui ne pouvaient serrer de près Walther, dont les coups de lance portaient si loin. Il fit donc signe du regard à son vassal de le précéder, et de protéger ainsi l'exécution de son dessein.

Sans tarder, Hagen s'avança et provoqua l'ennemi. En même temps le roi remit au fourreau son épée ornée de pierres précieuses, afin d'avoir la main libre et sûre pour le larcin. Bref, il se pencha pour saisir le javelot, il le tenait déjà et le tirait doucement à lui, espérant relever sa fortune; mais Walther, qui à la guerre se tenait toujours sur ses gardes, et dont la vigilance n'avait été qu'un seul instant en défaut, voyant le roi se pencher, devina son projet et ne le laissa point faire. Ecartant d'abord Hagen, qui dut se jeter de côté pour éviter un coup de lance, le héros fit un bond, retint le javelot en posant le pied dessus, et surprit si brusquement le roi dans son larcin, que Gunther, frappé d'effroi sous la lance menaçante, avait les genoux vacillants. Le fils d'Alpher l'aurait même sur le champ jeté en pâture au trépas, si le vaillant Hagen n'était vite accouru, et couvrant son maître de son bouclier, n'avait pas poussé droit

V. 1322. — Scheffel-Holder : *revellens*. Je crois que la correction se justifie d'elle-même.

V. 1326. — Virg. En. XII, 905 : *Genua labant, gelidus etc.*

Digitized by Google

Et caput occultans submurmurat, ac propiantes
Amplexans Umbros miserum muttire coartat;
Tum rabidi circum latrant hinc inde molossi
Comminus, ac diræ metuunt accedere beluæ.
Taliter in nonam conflictus fluxerat horam*,
Et triplex inerat cunctis maceratio : leti
Terror, et ipse labor bellandi, solis et ardor.
Interea herois cœpit subrepere menti
Quiddam, qui tacito premit has sub corde loquelas :
« Si fortuna viam non commutaverit, isti
Vana fatigatum memet per ludicra fallent. »
Illico et elatâ Haganoni voce profatur :
« O paliure*, vires foliis ut pungere possis!
Tu saltando jocans astu me ludere tentas,
Sed jam faxo locum propius ne accedere tardes.
Ecce tuas, scio prægrandes, ostendite vires!
Me piget incassum tantos sufferre labores. »
Dixit, et exsiliens contum contorsit in illum,
Qui pergens onerat clipeum dirimitque aliquantum
Loricæ, ac magno modicum de corpore stringit* :
Denique præcipuis procinctus fulserat armis.

At vir Waltarius missâ cum cuspide currens
Evaginato regem importunior ense
Impetit, et scuto dextrâ de parte revulso,
Ictum prævalidum ac mirandum fecit, eique

V. 1343. — *Nonam horam.* — A peu près deux heures de l'après-midi.

V. 1351. — *O paliure...* — Il y a là une réminiscence d'un jeu de mots allemand que le latin n'a pas pu reproduire. Le mot *paliurus* qui signifie proprement une sorte de ronce, est employé ici au sens général d'arbustes épineux des haies. L'épine des haies, en allemand moderne, *Hagedorn,* se nommait en gothique *Hagan,* en viel allemand, *Hagen.* Et le rude et astucieux guerrier *Hagen* est ici comparé à l'épine des haies aux sournoises piqûres. Au vers 1421, nous lirons encore *Hagano spinosus.*

V. 1350. — Virg. En. X, 458 : *Tandem etiam magno stringit de cordore Turni.*

Digitized by Google

au visage de l'ennemi la pointe nue de sa redoutable épée. Tandis que Walther se gare du coup, le roi se relève, frémissant encore et interdit d'avoir vu la mort de si près.

Et sans trève ni repos l'âpre combat recommence. Tous deux en même temps ou chacun à son tour, les Francs assaillent le héros, et s'il presse un peu vivement celui des deux qui s'avance, l'autre survient d'autre part et l'empêche de frapper. Tel, à la chasse, un ours de Numidie que cernent les chiens, s'arrête, le poil hérissé, cache sa tête en grognant, et étreignant les limiers qui l'approchent, leur fait pousser un râle lamentable. Les dogues alors, à droite et à gauche, l'entourent à quelques pas en aboyant avec rage, mais se gardent d'aborder le monstre terrible. Jusqu'à la neuvième heure la lutte dure ainsi, et trois causes d'abattement pèsent sur les guerriers : la crainte de la mort, le labeur du combat, et l'ardeur du soleil.

Cependant quelque souci se glisse dans l'âme de Walther, qui refoule en son cœur cette plainte secrète : « Si la Fortune ne procède pas autrement, les ruses de ces gens-là viendront à bout de ma lassitude. » Et d'une voix éclatante : « O Hagen, dit-il, tu es bien l'arbuste épineux qui se couvre d'un vert feuillage pour mieux pouvoir piquer! avec tes gambades tu veux te jouer de moi; mais je vais te permettre de m'approcher sans retard. Montre alors ta force, qui est, je le sais, des plus grandes. Moi, cela m'ennuie de supporter en vain tant de fatigues. » Il dit, et bondissant, lance sa pique sur Hagen. L'arme défonce le bouclier, fend un peu la cuirasse et ne fait qu'une légère en-

Digitized by Google

Crus cum poplite adusque femur decerpserat omne.
Ille super parmam ante pedes mox concidit hujus.
Palluit exsanguis domino recidente satelles.
Alpharides spatam tollens iterato* cruentam
Ardebat lapso postremum infligere vulnus;
Immemor at proprii Hagano vir forte doloris
Æratum caput inclinans objecit ad ictum.
Extensam cohibere manum non quiverat heros;
Sed cassis fabricata diu meliusque peracta*
Excipit assultum, mox et scintillat in altum;
Cujus duritiâ stupefactus dissilit ensis,
Proh! dolor! et crepitans partim micat ære et herbis.

Belliger ut frameæ murcatæ fragmina vidit,
Indigne tulit, ac nimiâ furit efferus irâ,
Impatiensque, sui capulum sine pondere ferri,
Quamlibet eximio præstaret et arte metallo,
Protinus abjecit, monimentaque tristia sprevit.
Qui dum forte manum jam enormiter exeruisset,
Abstulit hanc Hagano sat lætus vulnere prompto.
In medio jactus recidebat dextera fortis,
Gentibus ac populis multis suspecta tyrannis,
Innumerabilibus quæ fulserat ante trophæis.
Sed vir præcipuus, nec lævis cedere gnarus,

V. 1367. — Dans *iterato*, l'*o* est long. Mais le faire bref est une des libertés que prenaient les littérateurs de la basse latinité.

V. 1372 à 1380. — Tout ce passage est imité de la Psychomachia de Prudence. De même que Walther, la Colère (Ira) brise son épée :

... *frangit*
Ærea sed cocto cassis formata metallo
Illisum chalybem, dum cedere nescia cassos
Excipit assultus, ferienti et tuta resistit.
Ira ubi truncati mucronis fragmina vidit,
Et procul in partes ensem crepuisss minutas,
Jam capulum retinente manu sine pondere ferri,
Mentis inops, ebur infelix decorisque pudandi
Perfida signa abicit, monimentaque tristia longe
Spernit, et ad proprium succenditur eëero latum.

V. 140-148. (D'après W. Meyer.)

Digitized by Google

taille à ce grand corps, car Hagen était splendidement revêtu de sa meilleure armure.

Puis, suivant le vol de sa lance, Walther fond, l'épée nue, sur le roi; lui écarte brusquement du côté droit son bouclier, et d'un coup terriblement fort et prodigieux lui abat toute la jambe et le jarret jusqu'à la cuisse. Gunther s'affaise sur son bouclier aux pieds du vainqueur. Hagen aussi devient blême en voyant choir son maître. Le fils d'Alpher, levant de nouveau sa sanglante épée, allait achever le blessé; mais le fidèle vassal, oubliant sa propre souffrance, s'inclina en avant pour opposer au coup sa tête couverte d'airain. Walther ne put retenir son bras lancé, et ce fut le casque, de fabrication ancienne et meilleure, qui reçut le heurt. Une étincelle en jaillit. Surprise d'un choc si dur, l'épée vola en éclats, hélas! et avec un son strident sema ses fragments dans l'air et sur le gazon.

Le héros fut indigné de voir sa bonne arme en pièces, et il se laissa troubler par un excès de colère. Dépité de n'avoir plus qu'une poignée sans lame, et bien qu'elle fût d'un précieux métal et d'un travail exquis, il la jeta avec dédain, comme un souvenir importun. Mais pour cela, il exposa trop sa main, et Hagen, saisissant avec joie l'occasion, la lui trancha d'un coup subit. Elle tomba sans achever son mouvement, cette main vaillante, redoutée de tant de nations et de rois, et qu'avaient signalée des trophées innombrables. Pourtant le héros, qui ne sait pas plier devant l'infortune, surmonte par sa grande âme les souffrances de sa chair. Il ne désespère pas, son visage même n'est pas abattu, et passant son bras mutillé dans l'anse

Digitized by Google

Sanâ mente potens carnis superare dolores,
Non desesperavit, neque vultus concidit ejus;
Verum vulnigeram clipeo insertaverat ulnam,
Incolumique manu mox eripuit semispatam
Quâ dextrum cinxisse latus memoravimus illum*,
Illico vindictam capiens ex hoste severam.
Nam dextrum feriens Haganoni effodit ocellum,
Ac tempus resecans pariterque labella revellens,
Olli bis ternos discussit ab ore molares.

Tali tunc ergo dirimuntur prælia facto.
Quemque suum vulnus atque æger anhelitus arma
Ponere persuasit. Quisnam hinc immunis abiret,
Qua duo magnanimi heroes, tam viribus æqui (*N. S.)
Quam fervore animi, steterant in fulmine belli?
Postquam finis adest, insignia quemque notabant:
Illic Guntharii regis pes, palma jacebat
Waltarii, tremulus necnon Haganonis ocellus.
Sic sic armillas partiti sunt Avarenses.

Consedere duo, nam tertius ille jacebat,
Sanguinis undantem tergentes floribbs amnem.
Hæc inter timidam revocat clamore puellam
Alpharides, veniens quæ saucia quæque ligavit.
His ita compositis, sponsus præcepit eidem:
« Jam misceto merum, Haganoni et porrige primum.
Est athleta bonus, fidei si jura reservet.
Tum præbeto mihi, reliquis qui plus toleravi.
Postremum volo Guntharius bibat, utpote segnis
Inter magnanimûm qui paruit arma virorum,
Et qui Martis opus tepide atque enerviter egit. »
Obsequitur cunctis Heririci filia verbis.
Francus at ablato, licet arens pectore, vino:
« Defer, ait, prius Alpharidi sponso ac seniori,
Virgo, tuo, quoniam, fateor, me fortior ille est.
Non solum me sed cunctos supereminet ille*. »

Digitized by Google

de son bouclier, de la main qui lui reste, il saisit le cimeterre suspendu à son flanc droit, comme nous l'avons raconté. A l'instant même il tire de son ennemi une cruelle vengeance : d'un seul coup il lui arrache l'œil droit, lui fend la tempe et les lèvres, et lui fait sauter de la bouche six grosses dents.

Le combat cesse alors. Tous deux blessés, hors d'haleine, les deux champions se résignent à déposer les armes. Et qui donc eût pu se tirer sain et sauf d'une rencontre où deux héros magnanimes, égaux en forces comme en courage, s'étaient livré de si foudroyants assauts? La lutte terminée, chacun laissait sur le terrain une marque qui le désignait : le roi Gunther sa jambe, Walther sa main, Hagen son œil palpitant. Un singulier partage du trésor des Huns!

Deux assis, le troisième gisant à terre, ils étanchèrent avec des fleurs le sang qui les inondait. Et Walther envoya un cri d'appel à la timide jeune fille, qui vint bander chaque blessure.

Cela fait, il dit à sa fiancée : « Apprête-nous du vin, et tout d'abord offres-en à Hagen; c'est un vaillant guerrier, encore qu'il n'ait pas respecté la foi jurée. Puis donne m'en à moi, qui eus le plus de mal de nous tous. Quant à Gunther, je veux qu'il boive le dernier, car il n'a guère montré d'entrain au milieu des prouesses de ses braves, et s'il a combattu, c'est avec tiédeur et mollesse. » La fille d'Herrich obéit. Mais Hagen, bien que brûlant de soif, dit, lorsqu'elle vint lui présenter le vin : « Porte-le d'abord, jeune fille, à ton fiancé

V. 1391. — *Memoravimus.* — Aux vers 337-338.

Digitized by Google

Hic tandem Hagano spinosus et ipse Aquitanus,
Mentibus invicti licet omni corpore lassi,
Post varios pugnæ strepitus ictusque tremendos,
Inter pocula scurrilli certamine ludunt.
Francus ait : « Jam dehinc cervos agitabis, amice,
Quorum de corio wantis sine fine fruaris.
Ad dextrum, moneo, tenerâ lanugine comple,
Ut causæ ignaros palmæ sub imagine fallas.
Wah ! sed quid dicis, quod ritum infringere gentis
Ac dextro femori gladium agglomerare videris,
Uxorique tuæ, si quando ea cura subintrat*,
Perverso amplexu circumdabis, euge ! sinistram ?
Jam quid demoror ? En posthac tibi quidquid agendum est
Læva manus faciet. » — Cui Waltare talia reddit :
« Cur tam prosilias admiror, lusce Sicamber.
Si venor cervos, carnem vitabis aprinam.
Ex hoc jam famulis tu suspectando videris*
Heroum turbas transversa tuendo salutans.
Sed fidei memor antiquæ tibi consiliabor :
Jam si quando domum venias laribusque propinques,
Effice lardatam de mulctrâ farreque pultem* ;
Hoc pariter victum tibi confert atque medelam. »

His dictis pactum renovant iterato cruentum*,

V. 1420. — Virg. En. VI, 856 : ... *victorque viros supereminet omnes.*

V. 1431. — Virg. En. IX, 757 : *Et si continuo victorem ea cura subisset.*

V. 1437. — Avec *videbis* (Scheffel-Holder), ce vers et le suivant sont pour moi très obscurs. Je préfère donc lire *videris,* comme au vers 2430.

V. 1441. — Dans l'édition Scheffel-Holder, on lit *pultam,* que ne connaît pas le bon latin, et qui est peut-être une faute d'impression.

V. 1443. — *Cruentum.* — On lit *coactum* dans l'édition Scheffel-Holder. Mais la leçon *cruentum* du manuscrit de Carlsruhe, s'explique mieux : ce n'est qu'après s'être fait réciproquement de cruelles blessures que Walther et Hagen se réconcilient, renouvellent leur ancien pacte d'amitié. On peut donc dire qu'ils l'ont scellé de leur sang.

Digitized by Google

et seigneur, parce que, je l'avoue, il est plus brave que moi ; et non seulement que moi, mais il surpasse tous les hommes. »

Alors ce rude Hagen et l'Aquitain, vifs et dispos d'esprit quoique las de tous les membres, après tant de combats retentissants et de coups terribles, se mettent à boire en faisant assaut de plaisanteries. Le Franc dit : « Il te faudra chasser le cerf, mon ami, pour que son cuir te fournisse toujours de gants. Mais le gant droit, je t'engage à le bourrer de laine souple : ce semblant de main trompera ceux qui ne seront pas dans le secret. Bah! ne dis-tu pas que violant l'usage de ton peuple, on te verra ceindre l'épée au flanc droit, et que si l'envie te prend d'embrasser ton épouse, ton bras gauche — bonne idée ! — saura l'étreindre à rebours? Pour abréger, désormais c'est ta main gauche qui se chargera de tout faire. » — Walther lui répond : « J'admire, Sicambre borgne, tes trémoussements de gaîté. Quand je chasserai le cerf, toi tu éviteras de manger du sanglier. Tu regarderas de travers les serviteurs que tu surveilleras, les guerriers assemblés que tu voudras saluer. Mais en mémoire de notre ancienne alliance, je vais te donner un conseil : en rentrant chez toi, dans tes foyers, fais-toi une bouillie de lait et de farine au lard ; cela te servira de nourriture et d'emplâtre à la fois.

C'est avec ces propos qu'ils renouvellent leur pacte, scellé cette fois de leur sang. Et soulevant ensemble le roi qui souffre beaucoup, ils le mettent sur son cheval et puis il se séparent. Les Francs retournent à Worms, l'Aquitain regagne sa patrie. Là il fut reçu avec de grands honneurs, célébra

Digitized by Google

Atque simul regem tollentes inde dolentem
Imponunt equiti, et sic disjecti redierunt
Franci Wormatiam, patriamque Aquitanus adivit.
Illic gratifice magno susceptus honore,
Publica Hiltgundi fecit sponsalia rite,
Omnibus et carus post mortem obitumque parentis,
Ter denis populum rexit feliciter annis.
Qualia bella dehinc vel quantos sæpe triumphos
Ceperit, ecce stilus renuit signare retusus.
Hæc quicumque leges, stridenti ignosce cicadæ,
Raucellam nec adhuc vocem perpende, sed ævum,
Utpote quæ nidis necdum petit alta relictis.
Hæc est Waltarii poesis. Vos salvet Jhesus!

On lit :

A la fin du manuscrit de Hirschau, aujourd'hui à Carlsruhe :

Waltarius clarus virtutibus, et vir amarus.

Walther, illustre par ses vertus, mais un rude homme.

A la fin du manuscrit de Gemblours, aujourd'hui à Bruxelles :

Terminat liber duorum sodalium, Waltarii et Haganonis.

Ici se termine le livre des deux camarades, Walther et Hagen.

A la fin du manuscrit de Paris :

Explicit liber Tifridi episcopi crassi de civitate nullâ.

Fini le livre de Tifroy, gras (sot) évêque de la cité de Nulle Part.

Après cette facétie de copiste — et de moine, le traducteur écrit aussi

FIN.

Digitized by Google

religieusement ses noces avec Hildegonde, et chéri de tous, après la mort de son père, il gouverna heureusement son peuple l'espace de trente ans. Quelles guerres il entreprit encore, quels triomphes il remporta, mon style émoussé a refusé de l'inscrire.

Vous qui lirez cela, soyez indulgents pour le grésillement de la cigale, et si sa voix est un peu rauque, tenez-lui compte de son âge, car elle n'a pas encore quitté son nid pour prendre son essor.

Volà le lai de Walther. Que Jésus vous sauve!

NOTES SUPPLEMENTAIRES

V. 84. — Virg. En. VI, 491 : *Ingenti trapidare metu.*

V. 358. — Virg. En. IX, 189 : *... somno vinoque soluti — Procubuere.*

V. 391. — Virg. En. IV, 272 : *et rebus nox abstulit atra colores.*

V. 826. — Virg. Georg. IIè, 220 : *Illi alternantes multâ vi prælia miscent.*

V. 842. — Virg. En. IX, 709 : *... clipeum super intonat ingens.*

V. 850-851. — Virg. En. X, 814-815 : *extramaque Lauso — Parcæ fila legunt.*

V. 897. — Virg. Georg. II, 310 : *si tempestra a vertice silvis — Incubuit.*

V. 939. — Virg. En. XII, 383 : *Abstulit ense caput truncumque reliquit arenâ.*

V. 1138. — Virg. En. VIII, 19 : *Cuncta videns, magno curarum fluctuat æstu.*

V. 1160. — Virg. En. XII, 175 : *Tum pius Eneas stricto sic ense precatur.*

V. 1399-1400. — Virg. En. X, 357 : *... animis et viribus æqui.*

Digitized by Google

Digitized by Google

III

APPENDICE

Digitized by Google

Digitized by Google

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1894-1895

I. — Ouvrages divers.

A. Ouvrages dont les auteurs appartiennent à l'Académie.

Box N. *Notice sur les Pays de la Sarre* et en particulier sur Sarreguemines et ses environs.

Deny. *Notice sur le pyromètre.*

Dessenon. *Géométrie analytique.*

Fromont. *Histoire des canonniers de Lille.*

Fulcran. *Résumé d'une théorie sur la circulation des vents.*

Germain. *Musée de Longwy. Église d'Arrancy. Les cloches du Collège de Saint-Gille à Trèves. Les anciennes cloches de Saugère. Les Briot et la famille de P. Woieriot. Portrait de Jean et Joseph Richier. Les vitraux de l'église de Vézelise. L'église d'Amneville.*

Mangenot. *Jeanne d'Arc, le duc de Lorraine et le sire de Baudricourt.* 1895.

Vion (L'abbé). *Biographie de M. Auricoste de Lazarque.*

— *Harangue à propos d'une distribution de prix à l'école de Failly.*

Digitized by Google

B. **Ouvrages dont les auteurs n'appartiennent pas à l'Académie.**

DE BOUGLON (Le baron). *Les reclus de Toulouse sous la Terreur.* Registre officiel concernant les citoyens emprisonnés comme suspects, publié et annoté. — *Les citoyens reclus dans diverses prisons.*

BLUCHER. *Une page d'histoire scientifique et littéraire de l'Alsace. Les Sociétés scientifiques et littéraires avant et après l'annexion.*

FONDEL et BLEUCHER (Drs). Supplément aux *Matériaux pour une étude préhistorique de l'Alsace.*

GARDON Henry. Melusine. *Recueil de mythologie.*

HILDEBRAND Hans. *Antiquarisch.*

JACQUET. *Le sentiment national au XVIe siècle. Claude de Seyssel.*

P. D'H. (Mme). *La vie militaire en Italie. Souvenirs du sous-lieutenant d'Hauteroche pendant le premier empire. Campagne de Calabre.* Recueillis par sa fille.

PIETTE. *L'époque éburnéenne et les races humaines de la période glyptique.*

CANOT DE CHYZY Paul. *Cartulaire du prieuré de Saint-Marcel-lès-Châlons.*

PASSY. *Vérité et Paradoxe.*

Digitized by Google

II. — Recueils des Académies, des Sociétés savantes, etc.

EUROPE

Allemagne (Empire d')

Alsace-Lorraine. **Metz.** *XVI. Jahresbericht des Vereins für Erdkunde zu Metz für das Vereinsjahr 1893-94.* 193 p., 2 cartes.
Metz, impr. *Lothr. Zeitung*, 1894.

— **Mulhouse.** *Bulletin de la Société industrielle.* Juin et juillet, octobre-décembre 1894, janvier-avril 1895. 7 livraisons. Mulhouse, 1894-95.

— — Id. *Programme des prix proposés en assemblée générale le 30 mai 1894, à décerner en 1895.* 67 p. in-8. Mulhouse, 1894.

— **Strasbourg.** *Bulletin mensuel de la Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.* XXVIII, nos 5-10 ; XXIX, nos 1-3. 10 fascicules.
Strasbourg, 1894-95.

Bavière. **Munich.** *Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und historischen Classe der k. b. Akademie der Wissenschaften.* 1894, I-III. 3 fasc.
München, 1894-95.

— — *Sitzungsberichte der mathematisch-physikalischen Classe der k. b. Akademie der Wissenschaften.* 1894. II, III ; 1895, I. 3 fasc.
München, 1894-95.

— — *Abhandlungen der mathematisch-physikalischen Classe der k. b. Akademie der Wissenschaften.* XVIII, 3. (LXVI.) p. 461-746 ; pl. V. 1 vol. in-4o. München 1895.

Digitized by Google

— — *Ueber die Bedeutung wissenschaftlicher Ballonfahrten.* Festrede gehalten... am 15. November 1894 von L. Sohnke. 24 p. in-4°. München 1894.

— — *Die Lehre vom Tyrannenmord in der christlichen Zeit.* Festrede gehalten... am 28. März 1894 von Max Lessen. 58 p. in-4°. München 1894.

PRUSSE. **Bremen.** *Abhandlungen herausgegeben von naturwissenschaftlichen Vereine.* XIII. 2. p. 161-352, 3 pl. Bremen, 1895.

— — Id. *Beiträge zur nordwestdeutschen Volks- und Landeskunde.* Heft 1. (Bd. XV, 1) Bremen, 1895.

— **Görlitz.** *Neues Lausitzisches Magazin.* Im Auftrage der Oberlausitzischen Gesellschaft der Wissenschaften, herausgegeben von Dr. Richard Jecht. LXX. 2. p. 153-311. Görlitz, 1894.

— **Königsberg.** *Schriften der physikalisch-ökonomischen Gesellschaft.* XXXIV. 1893. 76 et 46 p. in-4°. Königsberg, 1893.

ANGLETERRE. **Cambridge.** *Procedings of the Cambridge philosophical Society.* VIII. 3, 4. 2 fasc. Cambridge, 1894-95.

— **Edinbourg.** Royal botanic Garden. *List of seeds collected during 1894.* 17 p. Edinburgh. 1895.

— **Manchester.** *Memoirs and Proceedings of the Manchester Literary and philosophical Society.* Sesie 5, VIII, 3-4 ; IX, 1-2. 4 livr. in-8°. Manchester, 1894.

AUTRICHE-HONGRIE. **Bistritz.** *XIX. Jahresbericht der Gewerbeschule...* von Michael Miess. 32 p. in-8°. Bistritz, 1894.

— **Graz.** *Mittheilungen des historischen Vereines für Steiermark.* XLII. 256 p. Graz, 1894.

Digitized by Google

— — *Beiträge zur Kunde steiermärkischer Geschichtsquellen.* 26. Jahrgang. 153 p. Graz, 1894.
— — *Uebersicht der in periodischen Schriften des historischen Vereines für Steiermark bis einschliesslich 1892 veröffentlichten Aufsätze ferner des historischen oder die Steiermark betreffenden Artikel in der Steiermärkischen Zeitschrift.* 41 pages. Graz, 1894.

BELGIQUE. **Anvers.** *Académie d'archéologie de Belgique.* Bulletin. 4e série des Annales, 2e partie, XVI-XX. 5 livr. Anvers, 1894-95.
— **Arlon.** *Institut archéologique du Luxembourg.* Annales. XXVII-XXVIII. Arlon 1894.
— — *Les communes luxembourgeoises,* par Émile Tandel. Tome VI, A et B; tome VII. *Table onomastique.* XXIX. 4 vol. grand in-8°. Arlon, 1893-94.
— **Bruxelles.** *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles.* VII. 4. 1er octobre 1893. Bruxelles.
— **Liége.** *Concours de la Société libre d'émulation de Liége.* Inventaire des objets d'art renfermés dans les monuments civils et religieux de la ville de Liége, par J. S. Renier. Nouv. série, IX, 324 p. Liége, 1893.
— — *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois.* XXIV. 1. 122 p., 3 pl. Liége, 1894.
— — *Annales de la Société géologique de Belgique.* XXI. 1, 2; 2 fasc. in-8°. Liége, 1893-94.
— **Mons.** *Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.* 5e série. Tomes IV, V, VII. 3 vol. Mons, 1891-92-94.

Digitized by Google

FRANCE.

AIN, **Bourg.** *Annales de la Société d'émulation.* 27e et 28e année. 1894, 1895. 4 livraisons. Bourg, 1894-95.

AUBE, **Troyes.** *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres.* XXXe vol. (3e série, t. 28), année 1893. In-8o. Troyes.

AVEYRON, **Rhodez.** *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.* Tome II, année 1887 à 1893. 1 brochure. Rhodez, 1893.

CALVADOS, **Caen.** *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres.* Caen 1893.

— — *Bulletin de la Société linnéenne de Normandie.* 4e série, vol. 7, année 1893-94. 2 liv. Caen, 1893.

DOUBS, **Besançon.** *Académie des sciences, belles-lettres et arts.* Année 1893. Besançon, 1893.

— — *Mémoires de la Société d'émulation.* 6e série, 7e vol. 1892 et 1893. Besançon 1893.

EURE, **Évreux.** *Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres.* 4e série, t. X, année 1893 ; 5e série, t. I, 1894. Évreux, 1893-94.

FINISTÈRE, **Brest.** *Bulletin de la Société académique.* 2e série, t. XVIII, 1893. Brest, 1893.

GARD, **Nîmes.** *Mémoires de l'Académie de Nîmes.* 7e série, t. XV, 5 pl. 1893.

GARONNE (HAUTE-), **Toulouse.** *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.* 9e série, t. V. 1893. Toulouse, 1893.

— — *Recueil de l'Académie des Jeux floraux.* 1894. Toulouse, 1894.

Digitized by Google

— — *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France.* Série in-8°, nos 12, 13. 3 facicules. Toulouse, 1893.

INDRE-ET-LOIRE, **Tours.** *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres.* 132e année, t. LXXII, 1892; t. LXXIII, 1893. 10 fascicules. Tours, 1892-93.

ISÈRE, **Grenoble.** *Bulletin de l'Académie delphinale.* 4e série, t. VII, 1894. Grenoble, 1894.

LANDES, **Dax.** *Société de Borda.* 18e année, 1893, et 19e année, 1894. 3 fasc. Dax, 1893-94.

LOIRE, **Saint-Étienne.** *Annales de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres.* 2e série, t. XIII, XIV, 1893-94. 2 fascicules. Saint-Étienne, 1893-94.

LOIRE-INFÉRIEURE, **Nantes.** *Annales de la Société académique.* 7e série, vol. 4e, 1893, 2e semestre; vol. 5, 1894. 1er semestre. Nantes.

— — *Bulletin de la Société des sciences naturelles de l'Ouest de la France.* Tome III et IV, année 1893-94. 3 fascicules. Nantes.

LOIRET, **Orléans.** *Société archéologique et historique de l'Orléanais.* Bulletin X, no 151, 152 et 153. 3 fascicules. Orléans, 1892-93-94.

LOIR-ET-CHER. *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Loir-et-Cher.* 1re et 2e année 1893-94. 2 fascicules.

— — *Les métiers de Blois*, par Alfred Bourgeois. 1 vol. 1 broch.

LOZÈRE, **Mende.** *Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts.* Tome XLV, mars à décembre 1894; t. XLVI, janvier 1895. 2 fascicules. Mende, 1894-95.

MAINE-ET-LOIRE, **Angers.** *Mémoires de la Société*

Digitized by Google

nationale d'agriculture, sciences et arts. 4e série, Tome VII, 1893. Angers, 1893.

MARNE, **Reims.** *Travaux de l'Académie nationale de Reims.* Vol. 92, année 1891-92. Reims, 1894.

MEURTHE-ET-MOSELLE, **Nancy.** *Mémoires de l'Académie de Stanislas.* 1893. 144e année, 5e série, tome II Nancy, 1894.

— — *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain.* 43e année. 3e série, 21e volume. 1893. Nancy, 1893.

MEUSE, **Bar-le-Duc.** *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.* 3e série. Tome III. Bar-le-Duc, 1894.

— **Verdun.** *Mémoires de la Société philomatique de Verdun,* Tome XIII. 1893. Verdun, 1893.

OISE, **Beauvais.** *Mémoires de la Société académique, archéologique, sciences et arts de l'Oise.* Tome XV. Beauvais, 1893.

PAS-DE-CALAIS, **Arras.** *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts.* 2e série, XXV. Arras, 1893.

PUY-DE-DOME, **Clermont-Ferrand.** *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts.* 2e série, 5e fascicule. — *Le cénobite Abraham. Les paroisses de Saint-Cyrque, Fontgière et Saint-Eutrope,* par l'abbé G. Regis Cregiet. Clermont-Ferrand, 1893.

— — *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne.* 2e série, 1893. 9 fascicules. Clermont-Ferrand, 1893.

PYRÉNÉES-ORIENTALES, **Perpignan.** *Société agricole, scientifique et littéraire.* 35e vol. 1894.

RHONE, **Lyon.** *Annales de la Société académique, sciences et industrie de Lyon.* Tome I, 1re série, 1893. Lyon, 1893.

Digitized by Google

— — *Mémoires de l'Académie littéraire, historique et belles-lettres de Lyon.* 3e série. Tome II. 1893. Lyon, 1893.

SAONE (HAUTE-), **Vesoul.** *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts.* 3e série, no 24. 1893. Vesoul, 1893.

SARTHE, **Le Mans.** *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts.* XXXVe, 2e série, 26 et 27. Années 1893 et 1894. 3e et 4e fascicules. Le Mans, 1894.

SEINE, **Paris.** *Société nationale des antiquaires de France.* 6e série, t. III. *Mémoires.* 1892. Paris, 1892.

— — — *Bulletin.* 1893. Paris, 1893.

— — *Bulletin de la Société de géographie.* 7e série. Tome XV. Paris, 1893.

— — *Comptes rendus des séances de la Société de géographie.* 1894-95. 15 livraisons. Paris.

— — *Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France.* 1894, nos 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11 ; 1895, nos 2, 4. 11 livraisons. Paris, 1894-95.

— — *Mémoires de la Société nationale d'agriculture de France.* Tome 136. Paris, 1893.

— — *Revue des sciences naturelles appliquées.* 41e année, 1894 ; 42e année 1895. 24 fascicules. Paris.

— — *Revue des traditions populaires.* Recueil mensuel de mythologie, littérature orale, etc. Tome IX. 9e année, no 10. 1894. Paris.

— — *Le Monde moderne.* Revue mensuelle illustrée. Paris, 1895.

— — *Melusine. Revue de mythologie, littérature populaire, traditions et usages.* Tome VII, no 5. 1894. 3 brochures. Paris.

Digitized by Google

SEINE-ET-OISE. **Versailles.** *Mémoires de la Société d'agriculture et des arts.* 3e série, t. XXVII. Versailles, 1895.

SEINE-INFÉRIEURE, **Le Havre.** *Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses.* 60e année, 1893 ; trimestre 3-4. 7 fascicules. Le Havre 1893-94.

— **Rouen.** *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts.* Année 1992-93. Rouen, 1893.

— — *Bulletin de la Société des amis des sciences naturelles.* 28e année. Rouen, 1893.

— — *Extrait des travaux de la Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure.* 133e année, 1894, cahiers 233 à 236. 5 brochures. Rouen.

SOMME, **Amiens.** *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie.* Tome XVIII, nos 2-4 ; année 1893-94, nos 3-3 ; 3 fasc. Amiens, 1894.

TARN-ET-GARONNE, **Montauban.** *Recueil de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts.* 2e série, t. VIII et IX. 1892. Montauban, 1893.

VAR, **Toulon.** *Bulletin de l'Académie.* 2e série ; t. XVII, 1er fascicule, 1893. Toulon.

VOSGES, **Saint-Dié.** *Bulletin de la Société philomatique vosgienne.* 20e année, 1894-95. Saint-Dié, 1895.

YONNE, **Auxerre.** *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles.* Année 1893, 47e vol., 3e série. XVII. Auxerre, 1894.

HOLLANDE, **Amsterdam.** *Wekelijksche courant de Nijverheid, orgaan van de* « Nederlandsche Maatschappij ter bevordering van Nijverheid ». 1894, nos 14-52 ; 1895, nos 1-13. In-4°. Amsterdam, 1894-95.

Digitized by Google

NORVÈGE, **Christiania.** *Spinozas erkjendelsestheori i dens indre sammenhaeng og i dens forhold tit Spinozas metafysik.* J. Mourly Vold. 384 p. in-8°. Cristiania, 1888.

— — *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger for 1893.* Nos 1-21. 21 livraisons in-8°. Christiania, 1893.

— — *Oversigt over Videnskabs-Selskabets Moder i 1893.* 78 p., 6 pl. Christiania, 1894.

RUSSIE, **Saint-Pétersbourg.** *Bulletin de l'Académie impériale des sciences.* Série III, n° 4 ; série IV (XXXVI), 1, 2 ; série V. Tome I, nos 1-4 ; t. II, nos 1, 2. 9 livraisons. Gr. in-8°.

— — *Mémoires de l'Académie impériale des sciences.* Tome XLI, nos 2, 3, 4, 5 ; tome XLII, n° 12. 5 mémoires in-4°. Saint-Pétersbourg, 1893-94.

SUÈDE, **Lund.** *Acta universitatis Lundensis.* Tome XXX, 1893-95. 2 vol. in-4°. Lund, 1893-94.

— **Stockholm.** *Antiquarisk tidskrift för Sverige.* XI, 5 ; XIII, 1 ; XIV, 3 ; XV, 2. 4 livr. in-8°. Stockholm.

— — *Kongl. vittershets historie och antiquitets akademiens maonadsblad.* 1890, 192 p., 62 fig. ; 1891, 192 p., 72 fig. 2 livr. in-8°. Stockholm, 1890-92 et 1891-93.

— **Upsala.** *Skrifter utgifna af humanistiska vetenskapsamfundet.* 1 et 11. 2 vol. in-8°. Upsala 1890-92, 1892-94.

SUISSE, **Zurich.** *Miltheilungen der antiquarischen Gesellschaft (der Gesellschaft für vaterländische Alterthümer).* LIX. *Zürcherische Burgen.* II. M-Z. (Bd. XXIII, Heft 7, p. 343-391, pl. III-VI, fig. 36-72. Zürich, 1895.

Digitized by Google

AMÉRIQUE

CALIFORNIE, **San Francisco.** *Proceedings of the California Academy of sciences.* 2e série. III, 2, p. 183-390, pl. III-XIV ; in-8o. San Francisco, 1893.

— — *Occasional Papers of the California Academy of sciences. IV. A classed and annotad bibliography of the palaezoie crustacea 1698-1892...* by Ant. W. Wogdes. 412 p. in-8o. San Francisco, 1893.

ÉTATS-UNIS.

COLUMBIA, **Washington.** *Annual report of the bureau of Ethnology,* by J. W. Powel, director. 3 vol. gr. in-8o. VIII, 1886-87, 298 p., 123 pl., 118 fig. Washington, 1891.

IX, 1887-88, 617 p., 8 pl., 448 fig. Washington, 1892.

X, 1888-89, 822 p., 54 pl., 1289 fig. Washington, 1893.

— — *Annual report of the United States geological Survey,* by J. W. Powell, director. 7 vol. XI, 1889-90. Part. 1. Geology, 757 p.; part. 2. Irrigation, 395 p., 96 pl., 124 fig. Washington, 1891.

XII, 1890-91. Part. 1. Geology, 675 p.; part. 2. Irrigation, 576 p., 146 pl., 270 fig. Washington, 1891.

XIII, 1861-92. Part. 1. Report of the director, 240 p.; part. Geology, 372 p.; part. 3, Irrigation; 486 p., 183 pl., 160 fig. Washington, 1892.

— — *Monographs of the United States geological Survey.* 3 vol. in-4o. XIX, 534 p., 37 pl.; XXI, 206 p., 12 pl.; XXII, 300 p., 18 pl., 14 fig. Washington, 1892-93.

Digitized by Google

— — *Mineral resources of the United States.* David T. Day. 1892. 850 p.; 1893, 810 p. 2 vol. in-8°. Washington, 1893-94.

— — *Annual report of the Board of regents of the Smithsonian Institution.* 1891, 715 p.; 1892, 811 p. 2 vol. in-8°. Washington, 1893.

— — *Report of the U. S. national Museum.* 1891, 869 p., 84 pl., 151 fig.; 1892, 620 p., 103 pl. 2 vol. in-8°. Washington, 1892-93.

— — *Annal report of the American historical association.* 1892, 698 p.; 1893, 605 p. 2 vol. in-8°. Washington, 1893-94.

— — *Bulletin of the United States Geological Survey.* N^os^ 97-117. 21 vol. ou fasc. in-8° Washington, 1893-94.

— — Smithsonian institution. United States national museum. N° 44. *To the Correspondents of the U. S. national museum.* 8 p. in-8°.

— — Smithsonian contributions to knowledge. N° 884. *The international work of the wind,* by S. P. Langley. 23 p. in-4°, 5 pl. Washington, 1893.

— — Smithsonian institution. Bureau of ethnology. 4 fascicules in-8°. Washington, 1893-94.

Bibliography of the Saliskan languages, by J. Constantine Pilling. 86 p.

Bibliography of the Wakashan languages, by Constantine Pilling. 70 p.

The Pamunkey indians of Virginia, by J. Garland Pollard. 19 p. (vignette).

The Maya year, by Cyrus Thomas. 64 p., 1 pl.

— — U. S. department of Agriculture division of omithology and mammalogy. 2 vol. in-8°. *North american Fauna.* N° 7. *The death valley expe-*

Digitized by Google

dition. Part. II. 393 p., 14 pl., 5 cartes. N° 8. *Mongraph revision of the Pocket Gophers, family Geomyidæ*, by Dr. C. Hart Merriam. 258 pages, 19 pl., 4 cartes. Washington, 1893-95.

CONNECTICUT, **Meriden.** *Transactions of the Meriden scientific association. A rewiew of the year 1893.* Vol. V, 51 p., 1 portrait. Meriden, 1894.

JOWA, **Davenport.** *Proceedings of the Davenport academy of natural sciences*, V, 2, p. 185-370. Davenport, 1893.

MISSOURI, **Saint-Louis.** *Transactions of the academy of science of St. Louis.* Vol. VI, nos 9-17. 9 fascicules. St-Louis, 1893-94.

NEW-YORK, **New-York.** *University of the State of New-York.* Annual report of the regents. 105e, 1891, 1131 p. ; 106e, 1892, 1299 p. ; 107e, 1893, no 1 *bulletins*, 572 p. ; no 2 *colleges and academies, examinations, extension*, p. 573-1589. 4 vol. in-8o. Albany, 1893-94.

— — New-York state museum. *Annual report of the regents.* 452, 1892, 616 p., 339 fig. ; 46e, 1892, 494 p., 1 pl., 34 fig. Albany, 1892-93.

— — *Bulletin of the New-York State museum.* Vol. III, no 11, 89 p., planches. Albany, 1893.

— — New-York state Library. *74e annual report of the New-York state Library for the year eandind sept. 30, 1891.* 102 p. ; *75e annual... for the year eanding sept. 30, 1892.* 140 p. 2 vol. Albany, 1893.

— — *State Library Bulletin.* Legislation n° 4, January 1894, p. 297-450 ; no 5, January 1895, p. 457-547. 2 fascicules. Albany, 1894-95.

PENSYLVANIE, **Philadelphia.** *Proceedings of the Aca-*

Digitized by Google

demy of Natural Sciences. 1893, 2 et 3; 1894, 1. 3 livraisons. Philadelphia, 1893-94.

WISCONSIN, **Madison.** *Transaction of the Wisconsin Academy of sciences, arts and letters.* Vol. IX, nº 1, 2. 2 fol. in-8° Madison, 1893.

MASSACHUSETTS, **Boston.** *Proceedings of the american Academy of arts and sciences.* XXVIII. (2e série, XX). 447 p. Boston, 1893.

— — **Cambridge.** *Annual report of the curator of the Museum of comparative zoölogy at Harvard college.* Vol. XVI. nº 15; vol. XXV, nos 7-12; vol. XXVI, nº 2. 8 fasc. in-8º. Cambridge, 1894-95.

AFRIQUE

ALGÉRIE, **Alger.** *Revue africaine. Bulletin des travaux de la Société historique algérienne.* 38e année. Nos 214-215. 2 fascicules in-8º.
Alger, 1894.

III. — PUBLICATIONS MÉTÉOROLOGIQUES ET ASTRONOMIQUES.

CARLSRUHE. *Die Ergebnisse der Meteorologischen Beobachtungen im Jahre 1893.* 65 p. in-4º. 7 tableaux. Karlsruhe, 1894.

LONDON. *Mouthly results of observations mode at the stations of the Royal Meteorological Society*

Digitized by Google

with Remarks on the Weather. Vol. XIV, nos 52-55. 4 livr. in-8o. London.

MEXICO. *Descripcion del observatorio astronomico n. de Tacubaya presentada à la Societad de Ingenieros y Asquilectos* por Guillermo B. y Puga. 44 p. in-8o, pl. et phot. Mexico, 1893.

— *Annario del Observatorio astronomico nacional de Tacubaya.* XIII, 1893; XIV, 1895; 2 vol. in-18. Mexico, 1892 et 1894.

— *Boletin del Observatorio astronomico nacional de Tacubaya.* I. Nos 17-20. 4 livr. petit in-fo. Mexico, 1894-95.

PUEBLA. Minerva. *Revista cientifica, mensual, de la Societad de Ingenieros de Puebla* (Mexico). Anno I, 5, 6; anno II, 1. 3 livr. in-8o. Puebla, 1893-94.

SAINT-PÉTERSBOURG. *Repertorium für Meteorologie, herausgegeben von der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften*, redigirt von Dr. H. Wild. Band XVI (mit 8 Tafeln, 1 Karte und 3 Holzschnitten). In-4o. St. Petersburg, 1893.

SAN SALVADOR. *Observatorio astronomico y meteorologico.* 1895. 65 p. petit in-fo.

STRASSBURG I. E. *Ergebnisse der meteorologischen Beobachtungen im Reichsland Elsass-Lothringen im Jahre 1892.* XV-53 p. Strassburg i. E., 1894.

Digitized by Google

V. — Revues et Journaux.

Le bon Cultivateur, revue agronomique, organe de la Société centrale d'agriculture de Meurthe-et-Moselle... 72e année, de juin à décembre 1894 ; 73e année, de janvier à juin 1895. In-4o. Nancy.

Le Lorrain, écho de Metz et d'Alsace-Lorraine, 12e et 13e année, du 19 mai 1894 au 25 mai 1895. In-fo. Metz, Impr. Lorraine.

Le Messin, 12e et 13e années, du 19 mai 1894 au 25 mai 1895. In-fo. Metz, impr. Even.

Le Courrier de Metz, 4e et 5e années, du 31 mai 1894 au 31 mai 1895. In-fo. Metz, impr. Béha.

Journal agricole de Metz. Organe du Comice agricole des arrondissements de Metz-ville et campagne. Publication spéciale de propagande pour l'agriculture.

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX MANUSCRITS

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES DE L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1894-1895

L'astérisque indique les travaux dont l'Académie a voté l'impression dans ses Mémoires.

BENOIT. * Rapport sur l'ouvrage de M. Mougenot : *Jeanne d'Arc, le duc de Lorraine et le sire de Baudricourt.*

— * Rapport sur l'ouvrage du sous-lieutenant d'Hauteroche.

BOX. * Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1894-95.

— * Rapport d'enquête sur la candidature de Mme Moncel et de M. Jeanty.

E. GREFF. * Rapport sur les prix de vertu en 1895.

HUBERT. * Rapport sur les fouilles de Cappel.

— * Restitution d'un monument dédié à la déesse Épone.

JACQUEMIN. * Rapport sur le concours des industries locales.

LAMETZ. * Rapport sur les appareils de levage.

— Rapport sur la propriété que possède l'aluminium de laisser sur le verre des traits métalliques.

LENTZ (Docteur). * *Un cas de néphrolithotomie.*

Digitized by Google

MONCEL (Mme). *Trop de luxe.* (Poésie.)
— *Un Sonnet de remerciement.*
— *Une Carte de visite.*
SCHUSTER. * Biographie de M. Mouzin.
VENDEL. * *Le Laid de Walther d'Aquitaine.*
WINSBACK (Docteur). *De la Sérothérapeutique.*
— Rapport d'enquête sur la candidature de M. le docteur Lentz.

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Digitized by Google

SIGNES ABRÉVIATIFS.

☼. Chevalier de la Légion d'honneur.
O. ☼. Officier — —
C. ☼. Commandeur — —
G. O. ☼. Grand officier — —
⛨. Médaille militaire.
✠. Chevalier de l'ordre de Saint-Sylvestre.
A. ✾. Officier d'Académie.
I. ✾. Officier de l'Instruction publique.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DU

BUREAU DE L'ACADEMIE

DEPUIS 1819 JUSQU'A 1894.

L'astérisque indique les membres vivants.

Années	*Présidents :*	*Secrétaires :*	*Secrét.-Arch. :*	*Trésoriers :*
—	MM.	MM.	MM.	MM.
1819-20	De Sarrazin.	Herpin.	..	Saincère.
1820-21	Gorcy.	id.	..	id.
1821-22	Bergery.(1).	id.	..	Chaumas.
1822-23	Thiel.	id.	..	Anspach.
1823-24	Poncelet.	Devilly.	..	Dosquet.
1824-25	Serrulas.	id.	Thiel.	Cailly.
1825-26	Bergery.(2).	id.	Renault.	Anspach.
1826-27	Renault.	Bergery.	Bardin.	Woisard.
1827-28	Dosquet.	id.	Munier.	Chambille.
1828-29	Bardin.	id.	id.	id.
1829-30	Bon Marchant	id.	id.	id.
1830-31	Chaumas.	Dosquet.	Renault.	Didion.
1831-32	Bergery.(3).	id.	id.	Bardin.
1832-33	Gosselin.	id.	id.	Munier.
1833-34	Bergery.(4).	Lasaulce.	Simon, V.	Le Masson.
1834-35	Le Masson(1)	De Saulcy F.	id.	Marchal.
1835-36	Bergère.(1).	Gosselin.	id.	id.
1836-37	Faivre.	Macherez.	id.	Munier.
1837-38	Le Masson(2)	Gosselin.	id.	id.
1838-39	Didion.	Desains.	id.	id.
1839-40	Culmann.(1)	Bégin.	id.	id.
1840-41	Lucy.	La Bastide.	id.	id.
1841-42	Mézières.	id.	id.	id.
1842-43	Culmann.(2)	Livet.	id.	id.
1843-44	Malherbe.(1)	id.	id.	id.
1844-45	Bergère.(2).	De St-Vincent.	N.	id.
1845-46	Simon, V.(1)	Blanc.	Clerx.	id.
1846-47	Michel, E.(1)	Robert.	id.	id.
1847-48	Malherbe.(2)	*Prost Aug.	id.	id.
1848-49	Michel, E.(2)	Boulangé.	id.	id.
1849-50	Malherbe.(3)	Faivre.	id.	id.
1850-51	Emy.	De Saulcy E.	id.	id.
1851-52	Langlois.	*Jacquot, E.	id.	id.
1852-53	Simon, V.(2)	Grellois.	id.	id.
1853-54	Malherbe.(4)	id.	id.	id.
1854-55	De Saulcy E.(1)	De Chastellux.	id.	id.
1855-56	*Jacquot, E.	Vincenot.	id.	Chabert.
1856-57	Woirhaye.	id.	id.	id.

Digitized by Google

Années —	*Présidents :* MM.	*Secrétaires :* MM.	*Secrét.-Arch. :* MM.	*Trésoriers :* MM.
1857-58	Susane.	**Du Colombier.**	Clerx.	Chabert.
1858-59	Salmon.	**De Bouteiller.**	id.	id.
1859-60	Scoutetten.	id.	id.	id.
1860-61	G' Didion.	id.	id.	id.
1861-62	Leclerc.	Bouchotte.	id.	id.
1862-63	Mézières (2).	id.	id.	id.
1863-64	De Gérando.	id.	id.	id.
1864-65	***De Puymaigre.**	*Michel E.	id.	id.
1865-66	**De Bouteiller.**	Thilloy J.	*Marcus.	id.
1866-67	Raillard.	id.	id.	**De St-Martin.**
1867-68	Goulier.	id.	id.	id.
1868-69	*Michel, E.	Cailly.	id.	id.
1869-70	Grellois.	id.	id.	id.
1870-71	*Jacquot, A.	*Lejeune J.	id.	id.
1871-72	Virlet.	*Abel.	id.	id.
1872-73	Maguin, H.	Lorrain.	id.	*Fleck.
1873-74	*Fleck (1)	Taratte.	id.	Démoget.
1874-75	Orbain.	*Schuster.	id.	*Bellevoye.
1875-76	*Abel, Ch.	id.	id.	id.
1876-77	**DeSaulcy E.** (2)	id.	id.	id.
1877-78	Cailly, Ch.	*Bérard A.	id.	id.
1878-79	***D' Winsback** (1)	id.	id.	id.
1879-80	Bezançon P.	id.	*Gandelet.	id.
1880-81	*Fleck (2).	id.	Chartener.	id.
1881-82	*De Saulcy F.	id.	id.	id.
1882-83	Chartener.	id.	*Friren, A.	id.
1883-84	*Fleck (3).	id.	id.	id.
1884-85	*Benoit, A.	id.	id.	id.
1885-86	***D' Winsback** (2)	id.	id.	id.
1886-87	***A. de Lazarque.**	id.	id.	id.
1887-88	***Jacquemin, R.**	*Ferrez, E.	id.	id.
1888-89	*Bérard, A. (1)	id.	id.	*Lametz.
1889-90	*Huber, E.	*Box, N.	id.	id.
1890-91	*Ferrez, Eug.	id.	id.	id.
1891-92	*Fleck (4)	id.	id.	id.
1892-93	*Bérard. (2)	id.	id.	id.
1893-94	*Vion H.	id.	id.	id.
1894-95	*Huber, E. (2)	id.	id.	id.

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Bureau pour l'année 1894-1895.

Président d'honneur : M. le PRÉSIDENT DE LA LORRAINE

Président titulaire : M. E. HUBER.
Président honoraire : M. H. VION.
Vice-Président : M. E. GREFF.
Secrétaire : M. N. BOX.
Secrétaire-Archiviste : M. A. FRIREN.
Trésorier : M. E. LAMETZ.

Conseil d'Administration pour l'année 1894-1895.

Membres de droit : MM. les membres du Bureau.
Membres élus en exécution de l'article 59 du règlement : M. E. GREFF. M. R. JACQUEMIN.

Agent : M. E. COLON, directeur de La Messine.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DES DIVERSES CLASSES DE L'ACADÉMIE

A la date du 31 Mai 1895

Membres honoraires.

MM.

1841. DAUBRÉE (AUGUSTE)[1], G. O. ✲, I. ✲, membre de l'Institut, (Académie des sciences), inspecteur général des mines; boulevard Saint-Germain, 254, à Paris.

1851. JACQUOT (E.), O. ✲, inspecteur général des mines en retraite; à la côte Montbron, par Jouy-en-Josias (Seine-et-Oise).

1863. MARCUS (ADOLPHE), ✲, ancien élève de l'École polytechnique; rue du Bac, 101, à Paris.

1863. MÉZIÈRES (ALFRED), O. ✲, A. ✲, membre de l'Institut (Académie française), professeur de littérature étrangère à la Sorbonne; boulevard St-Michel, 57, à Paris.

1850 MICHEL (ÉMILE), peintre, avenue de l'Observatoire, 9, à Paris.

1843. PUYMAIGRE (le comte THÉODORE de), homme de lettres; rue de l'Université, 17, à Paris.

1857. RAILLARD (EMMANUEL), O. ✲, inspecteur général des ponts et chaussées en retraite; rue Fénelon, 7, à Paris.

1860. THOMAS (AMBROISE)[2], C. ✲, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), directeur du Conservatoire de musique de Paris.

1894. WOLF (C.), astronome à l'Observatoire de Paris.

Membres titulaires.

MM.

1885. AMBLARD (DÉSIRÉ), viticulteur, à Lorry-devant-le-Pont. (*Agrégé-cultivateur en* 1878.)

1879. BENOIT (ARTHUR), membre de plusieurs sociétés savantes, à Berthelming. (*Correspondant* en 1877).

---

1 Décédé le 28 mai 1896 à Paris.

2 Décédé à Paris, en février 1896.

Digitized by Google

1875. BÉRARD (l'abbé), chanoine honoraire, professeur au Petit-Séminaire, à Montigny-lès-Metz.
1879. BOURGEAT (l'abbé), curé de Sainte-Ruffine.
1884. BOX (NICOLAS), I. ✠, ancien principal du collège de Sarreguemines, à Thionville.
1879. FERREZ (EUGÈNE), ancien principal clerc de notaire.
1869. FLECK (l'abbé J.), chanoine, à l'évêché.
1874. FRIREN (l'abbé), chanoine honoraire, professeur au Petit-Séminaire, à Montigny-lès-Metz.
1888. GREFF (FR.-EUG.), président de la Société de Prévoyance et de Secours mutuels.
1888. HAAS (BERNARD-AUG.), docteur en médecine, rue des Parmentiers.
1884. HUBER (EMILE), ✠, ingénieur civil, à Sarreguemines. (*Correspondant* en 1870).
1877. JACQUEMIN (REMY), ✠, architecte, avenue Serpenoise.
1888. KUHN (l'abbé HERMANN), curé de Guéblange (Gueblingen) (*Correspondant* en 1875).
1881. LAMAILLE, président du Comice agricole de Metz.
1877. LAMETZ, ingénieur civil, rue Sainte-Marie.
1868. LEJEUNE (JULES), avocat.
1871. MARCHAL (EUGÈNE)[1], docteur en médecine.
1878. MARCHAL (C.), ✠, docteur en médecine à Mondelange.
1887. MASSING (CAMILLE), ingénieur civil, à Puttelange.
1875. MAURICE, géomètre, à Sainte-Ruffine.
1875. PANGE (le comte MAURICE de), au château de Pange.
1891. PAULUS (l'abbé ÉT.-EUGÈNE), curé de Puxieux. (*Correspondant* en 1889).
1847. PROST (AUGUSTE), homme de lettres.
1872. REMOISSENET, ingénieur-opticien, rue Fournirue.
1875. SAULCY (FÉLICIEN de), membre de la Société entomologique de France, rue Châtillon.
1888. SCHLINCKER (A), maître de forges à Creutzwald. (*Correspondant* en 1881).
1877. SIMON (LÉON), peintre, rue du Moyen-Pont. (*Agrégé-Artiste* en 1873).
1888. TINSEAU (VALÉRY de), rue Jurue, 29.
1871. VIANSSON (LOUIS), ✠, ancien maire de Plappeville.
1893. VILLEROY (ERNEST), directeur de la faïencerie, à Vaudrevange.

1 Décédé à Nancy, le 29 mai 1896.

Digitized by Google

1887. VION l'abbé H., curé de Bazoncourt.
1873. WINSBACK (ERNEST), docteur en médecine, place Saint-Louis, 8.

Associés-libres non résidants.

MM.

1863. ALMERAS-LATOUR (le baron LOUIS-M.), O. ✠, conseiller honoraire à la Cour de cassation ; quai Saint-Michel, 23, à Paris.
1887. ANTOINE, (*Agrégé-cultivateur* en 1873 ; *titulaire* 1875).
1864. BABINET (LÉON), O. ✠, A. ❖, lieutenant-colonel dans l'armée territoriale.
1887. BELLEVOYE (ADOLPHE), membre de la société entomologique de France, rue Talleyrand, à Reims. (*Agrégé-artiste* en 1858 ; *titulaire en* 1871).
1863. BOURGEOIS, ✠ I. ❖, inspecteur d'Académie à Beauvais.
1853. CHASTELLUX (de), ✠, ancien sous-préfet.
1881. COETLOSQUET (le baron MAURICE du) ; à Rambervillers (Vosges).
1864. CROVA (ANDRÉ), ✠, A. ❖, professeur de physique à la Faculté des sciences de Montpellier.
1865. CUVIER (OTHON), pasteur honoraire, faubourg Stanislas, 29 *bis*, à Nancy.
1871. DIDION (JULES), ✠, docteur en médecine ; rue Saint-Dizier, 18, à Nancy.
1877. GANDELET (le comte ALBERT), camérier secret de Sa Sainteté Léon XIII, rue d'Alliance, 5, à Nancy.
1882. GARGAN (CHARLES de), au château de Preisch.
1873. GILBRIN, docteur en médecine, rue Chaplerue, 7, à Metz.
1855. GUEPRATTE (l'abbé LOUIS), chanoine honoraire, supérieur du Petit-Séminaire, à Montigny-lès-Metz.
1878. GURY (ALPHONSE), ancien pharmacien ; 22, rue du Regard, à Paris.
1864. HANRIOT (CHARLES), ✠, I. ❖, ancien inspecteur d'Académie ; à Troyes.
1864. JACQUET (AUGUSTIN), A. ❖, docteur ès-lettres, professeur de rhétorique au lycée ; 88, rue Claude-Bernard, à Paris.

Digitized by Google

1888. LADOUCETTE (baron EUGÈNE de), place Vendôme, 8, à Paris.
1858. MAUROUARD, O. ✻, inspecteur général des poudres et salpêtres, chef du service au ministère de la guerre, rue d'Argenson, 1, à Paris.
1863. MICHEL (ÉMILE)[1], peintre; avenue de l'Observatoire, 9, à Paris.
1885. PAQUET D'HAUTEROCHE (RENÉ); 34, rue de Vaugirard, à Paris.
1856. PETRE (CHARLES), A. ✻, statuaire, directeur de l'École régionale des beaux-arts à Bourges.
1868. RIOLACCI (J.-D.-P.), O. ✻, médecin-major de première classe au 11e régiment d'infanterie.
1851. STRATEN-PONTHOZ (le comte FRANÇOIS van der); rue de la Loi, 13, à Bruxelles.
1849. WORMS (JUSTIN)[1], banquier, 30, boulev. Haussmann, à Paris.

Agrégés-Artistes.

MM.

1878. DUJARDIN (A.), sculpteur, à Metz.
1877. SCHUSTER (AIMÉ), ancien conservateur de la Bibliothèque de Metz et professeur de mathématiquees et de chimie, rue de l'Evêché, 6, à Metz. (*Titulaire* en 1873.)
1883. THIRIOT, professeur de musique, rue Mazelle 19, à Metz.

Correspondants.

MM.

1886. ADAM (LUCIEN), ✻, président de chambre, à Rennes.
1889. ANCEL (CHARLES RENÉ), fabricant de produits chimiques, à Rosières-aux-Salines. (Meurthe-et-Moselle)
1893. ALTMAYER (JEAN-M.-EM.), ancien percepteur.
1893. BARTHÉLEMY (FRANÇOIS), secrétaire de l'Académie de Stanislas, 22, rue du Faubourg des trois Maisons, à Nancy.
1878. BERTRAND (l'abbé LOUIS), professeur au grand séminaire de Bordeaux.

---

1 Décédé à Paris en 1895.

Digitized by Google

1878. BOGINO (Fréd.-Louis), statuaire; rue du Moulin-Vert, 59, à Plaisance-Paris.
1865. BONVALLOT (Éd.), ancien conseiller à la Cour d'appel de Dijon, 3, rue Cassette, à Paris.
1869. BONVARLET, ancien négociant, consul de Danemark ; à Dunkerque.
1882. BOSMANS (l'abbé J.), secrétaire-archiviste du Cercle archéologique d'Enghien (Belgique).
1878. BUZY, professeur au lycée de Sens.
1893. CABÉ (Adolphe), ancien percepteur, propriétaire à Lemberg-Bitsch.
1887. CHASSIGNET, O. ✠, sous-intendant militaire en retraite, 18, rue de Boudonville, à Nancy.
1867. CHAUTARD (J.), I. ✠, doyen honoraire de la Faculté des sciences de Lille, à Croissandeau (Calvados).
1886. CIZEL (l'abbé), professeur au collège de Lachapelle-sous-Rougemont (Haut-Rhin).
1873. CLÉRY (Adrien ROBINET de), ✠, ✠, 20, rue du Cloître N.-D., à Paris.
1870. COLIN (Léon), C. ✠, I. ✠, médecin principal de première classe en retraite.
1883. COLLIGNON (Dr. René), médecin-major au 25e de ligne, 42, rue de la Paix, à Cherbourg (Manche).
1868. COLNET D'HUART (de), docteur ès-sciences, professeur de physique à l'athénée de Luxembourg, à Bertrange.
1879. DENY (Edouard), ingénieur civil, directeur de l'usine de Mertzwiller (Alsace).
1887. DESSENON, I. ✠, professeur de mathématiques au Lycée Saint-Louis, à Paris.
1893. FISTIÉ (Camille-Ch.-Théopolth), ancien inspecteur de de l'Enregistrement et des Domaines, à Bar-le-Duc.
1866. FROMONT (Auguste), homme de lettres, à Lille.
1893. FULCRAND (Charles), C. ✠, I. ✠, colonel du génie en retraite, propriétaire à Châtel Saint-Germain.
1880. GÉRARD (L.), conducteur des ponts et chaussées, au Hâvre.
1890. GENAY (Paul), président du comice agricole de Lunéville, membre de la société nationale d'agriculture de France, à Bellevue, près Lunéville.
1882. GERMAIN (Léon), secrétaire perpétuel de la Société d'Archéologie lorraine, 26, rue Héré, à Nancy.

Digitized by Google

1894. GODIN (Oscar), directeur-gérant de la société des mines de Sarre et Moselle, à Carling.
1885. GOY (Paul de), licencié-ès-sciences mathématiques, à Zédrevaux, par Rémilly (Lorraine).
1886. HANNEAU, artiste sculpteur, rue Bochard de Saron, 8 à Paris.
1873. HYVER (l'abbé Ch.), vicaire général honoraire d'Alger, rue du Parc, 5, à Meudon (Seine-et-Oise).
1886. JACOB (Alfred), archiviste du département de la Meuse.
1893. JAUNEZ (Léon), chimiste, à Sarreguemines.
1891. KNŒPFLER, chef de clinique à la faculté de médecine de Nancy.
1878. KRAUS (l'abbé), professeur à l'Université de Fribourg. en Brisgau.
1861. LACRETELLE (Henri), homme de lettres; rue du Colisée, 19, à Paris.
1854. LARCHEY (Lorédan), conservateur honoraire de la bibliothèque de l'Arsenal; 4, rue Thiers, à Aix (Bouches-du-Rhône).
1860. LE GENTIL, juge au tribunal civil d'Arras.
1864. LÉVY (Isaac), rabbin; à Bordeaux.
1872. LUCAS (Charles), architecte.
1865. MAHON DE MONAGHAN (Eugène), ✠, consul de France; rue des Ternes, 88, à Paris.
1873. MATHIEU (Auguste), sous-inspecteur des forêts.
1862. MILLIEN (Achille), homme de lettres; à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).
1863. MOUGENOT (Léon), archéologue; à Malzéville près Nancy.
1888. PRÉAU (Ch.-Alex.-Germain), membre de diverses Sociétés d'Archéologie, 57, rue Rodier, à Paris.
1885. PRÉVOT (Ch.), ingénieur à Boussu, près Mons (Belgique).
1872. REVOIL (Henri), O. ✠, I. ❀, architecte diocésain et des monuments historiques, correspondant de l'Institut; à Nîmes.
1893. RICHARD D'ABONCOURT (Emmanuel de), ✠, chef d'escadron d'artillerie, à Douai.
1879. ROBERT (Ferdinand des), terrasse de la Pépinière, 1, à Nancy.

Digitized by Google

1887. SERRURE, directeur de la Revue numismatique, rue de Richelieu, 53, à Paris.

1889. SIMON (Eug.-Gabriel), ancien consul, 35, rue des Apennins, à Paris.

1866. STAAF (le colonel F.-N.), O. ✠, attaché militaire à la légation de S. M. le roi de Suède et de Norvège, place Wagram, 1 à Paris.

1878. THIRION (Maurice), docteur-ès-lettres, professeur d'histoire au lycée de Limoges (Haute-Vienne).

1860. TRANCHARD (Louis), C. ✠, intendant militaire du cadre de réserve, à Bourges.

1894. VAN WERVECKE (Nicolas), professeur à l'Athénée, à Luxembourg.

V. de Tinseau.

Digitized by Google

ACADÉMIES, SOCIÉTÉS SAVANTES, etc.

Avec lesquelles l'Académie de Metz échange ses Publications.

Les Sociétés correspondantes sont priées de considérer comme accusé de réception *de leurs envois à l'Académie l'inscription à la liste ci-dessus, pages 135 à 154, des publications qu'elles lui ont envoyées.*

Liste des Sociétés de divers pays avec lesquelles l'Académie se trouve en relation, à la date du 31 mai 1895.

EUROPE.

ALLEMAGNE (EMPIRE D') :

Alsace-Lorraine, *Colmar.* Société d'histoire naturelle de Colmar
— *Metz.* Société d'histoire naturelle de Metz.
— — Comice agricole de Metz.
— — Verein für Erdkunde zu Metz.
— — Société d'Histoire et d'Archéologie.
— — Le *Lorrain.*
— — Le *Messin.*
— — Le *Courrier de Metz.*
— — Œuvre de la Cathédrale.
— *Mulhouse.* Société industrielle de Mulhouse.
— *Strasbourg.* Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.
— — Club vosgien.

Bavière, *Munich.* Kœnigliche bayerische Akademie der Wissenschaften.

Prusse, *Brême.* Naturwissenschaftlichen Verein zu Bremen.
— *Gœrlitz.* Oberlautsitzische Gesellschaft der Wissenschaften.

Saxe. *Halle.* Kaiserlich-Leopold.-Carol.-Deutsche Akademie.

Digitized by Google

Prusse. *Kœnigsberg.* Kœnigliche physikalisch-œkonomische Gesellschaft zu Kœnigsberg.
— *Trèves.* Gesellschaft für die nützliche Forschungen zu Trier.
Angleterre, *Cambridge.* Cambridge philosophical Society.
Londres. Zoological Society of London.
Manchester. Literary and philosophical Society of Manchester.
Autriche-Hongrie, *Buda-Pesth.* Budapester Handels und Gewerbe Kammer.
Gratz. Historische Verein für Steiermark.
Belgique, *Anvers.* Académie d'archéologie de Belgique.
— *Arlon.* Institut archéologique du Luxembourg.
— *Bruxelles.* Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
— — Observatoire royal.
— — Société malacologique de Belgique.
— *Enghien.* Cercle archéologique d'Enghien.
— *Liége.* Institut archéologique liégeois.
— — Société de géologie de Belgique.
— — Société libre d'émulation de Liége.
— — Société royale des sciences de Liége.
— — Université de Liége.
— *Mons.* Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

FRANCE :

Ain, *Bourg.* Société d'émulation, sciences, lettres et arts de l'Ain.
Aisne, *Laon.* Société académique de Laon.
— *Saint-Quentin.* Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin.
Alpes-Maritimes, *Nice.* Société des lettres, sciences et arts du département des Alpes-Maritimes.
Aube, *Troyes.* Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.

Digitized by Google

Aveyron, *Rhodez.* Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.

Belfort (Territoire de). Société belfortaine d'émulation, à Belfort.

Bouches-du-Rhône, *Aix.* Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.

— *Marseille.* Société de statistique de Marseille.

— — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille.

Calvados, *Caen.* Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

— — Société des antiquaires de Normandie.

— — Société Linnéenne de Normandie.

Charente-Inférieure, *La Rochelle.* Société d'agriculture de La Rochelle.

— *Rochefort.* Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Rochefort.

Côte-d'Or, *Dijon.* Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

Doubs, *Besançon.* Académie des sciences et belles-lettres de Besançon.

Eure, *Evreux.* Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.

Finistère, *Brest.* Société académique de Brest.

Gard, *Nîmes.* Académie du Gard.

Garonne (Haute-), *Toulouse.* Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.

— — Académie des jeux floraux.

— — Société des sciences physiques et naturelles de Toulouse.

— — Société d'archéologie du midi de la France.

— — Société d'agriculture de la Haute-Garonne et de l'Ariége.

Gironde, *Bordeaux.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.

— — Société Linnéenne de Bordeaux.

Indre-et-Loire, *Tours.* Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.

Isère, *Grenoble.* Académie Delphinale.

Jura, *Lons-le-Saulnier.* Société d'émulation du Jura.

Landes, *Dax.* Société de Borda.

Digitized by Google

Loire, *Saint-Etienne.* Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.

Loire (Haute-), *Le Puy.* Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy.

Loire-Inférieure, *Nantes.* Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

— — Société des sciences naturelles de l'ouest

Loiret, *Orléans.* Société d'archéologie de l'Orléanais.

Loir-et-Cher, *Blois.* Société des sciences et des lettres de la ville de Blois.

Lozère, *Mende.* Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.

Maine-et-Loire, *Angers.* Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.

— — Société industrielle d'Angers et de Maine-et-Loire.

Manche, *Cherbourg.* Société des sciences naturelles de Cherbourg.

Marne, *Châlons.* Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.

— *Reims.* Académie de Reims.

— *Vitry-le-François.* Société des sciences et arts de Vitry-le-François.

Meurthe-et-Moselle, *Nancy.* Académie de Stanislas.

— — Société d'archéologie lorraine.

— — Société centrale d'agriculture de Nancy.

— *Pont-à-Mousson.* Société philotechnique de Pont-à-Mousson.

Meuse, *Bar-le-Duc.* Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.

— *Verdun.* Société philomatique de Verdun.

Morbihan, *Vannes.* Société philomatique du Morbihan.

Nord, *Cambrai.* Société d'émulation de Cambrai.

— *Douai.* Société d'agriculture, de sciences et d'arts, séant à Douai.

— *Dunkerque.* Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

— *Lille.* Société des sciences, de l'agriculture et des arts.

Oise, *Beauvais.* Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.

Pas-de-Calais, *Arras.* Académie d'Arras.

Digitized by Google

Puy-de-Dôme, *Clermont-Ferrand*. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.

Pyrénées (Basses-), *Pau*. Société des sciences, lettres et arts de Pau.

Pyrénées-Orientales, *Perpignan*. Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.

Rhône, *Lyon*. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.

— — Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon.

— — Société littéraire, historique et archéologique.

— — Société académique d'architecture de Lyon.

Saône (Haute-), *Vesoul*. Société d'agriculture de la Haute-Saône.

Saône-et-Loire, *Autun*. Société Éduenne.

— *Chalon-sur-Saône*. Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.

Sarthe, *Le Mans*. Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

Seine, *Paris*. Société des Antiquaires de France.

— — Société centrale d'agriculture de France.

— — Société de géographie de Paris.

— — Société zoologique d'acclimatation.

Seine-et-Oise, *Versailles*. Société d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise.

— — Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.

Seine-Inférieure, *Le Havre*. Société havraise d'études diverses.

— *Rouen*. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.

— — Société libre d'émulation de la Seine-Inférieure.

— — Société des sciences naturelles de Rouen.

— — Société d'agriculture du département de la Seine-Inférieure.

Sèvres (Deux-), *Niort*. Société de statistique, sciences et arts du département des Deux-Sèvres.

Somme, *Abbeville*. Société d'émulation d'Abbeville.

Somme. *Amiens*. Académie des sciences, belles-lettres, arts, agriculture et commerce du département de la Somme.

— — Société des Antiquaires de Picardie.

Var, *Toulon*. Société académique du Var.

Digitized by Google

Vienne, *Poitiers.* Société académique d'agriculture, belles-lettres et arts de Poitiers.
Vosges, *Épinal.* Société d'émulation du département des Vosges.
— *Saint-Dié.* Société philomatique de Saint-Dié.
Yonne, *Auxerre.* Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Hollande, *Harlem.* Nederlandsche Maatschappij ter Bevordering van Nijverheid (Société néerlandaise pour le progrès de l'industrie).
Luxembourg (Grand-duché de), *Luxembourg.* Institut royal grand-ducal de Luxembourg.
— — Société de botanique de Luxembourg.
— — Cercle agricole et horticole du grand-duché de Luxembourg.
Norvège, *Christiania.* Kongeliche norske Fredericks universitet.
— — Observatoire de Christiania.
Russie, *Saint-Pétersbourg.* Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.
— — Observatoire physique central de Russie.
— — Société d'archéologie et de numismatique de Saint-Pétersbourg.
Suède, *Lund.* Lunds universitet.
— *Stockholm.* Université.
— — Académie de Stockholm.
Suisse, *Zurich.* Antiquarischen Gesellschaft in Zurich.

AFRIQUE.

Algérie, *Alger.* Société historique algérienne.
Égypte, *Le Caire.* Société khédivale de géographie du Caire.

Digitized by Google

AMÉRIQUE.

Antilles, *Haïti.*
Brésil, *Rio-de-Janeiro.* Museu nacional do Rio-de-Janeiro.
Californie, *San-Francisco.* Academy of Sciences.
Canada, *Ottawa.* Institut Canadien-Français.

ÉTATS-UNIS :

Columbia, *Washington.* Agriculture Departement.
— — Coast Survey Office, U. S.
— — Interior Departement.
— — Patent Office.
— — Smithsonian Institution.
Connecticut, *Hartford.* Connecticut State agricultural Society.
— *New-Haven.* Academy of Sciences of Connecticut.
Iowa, *Davenport.* Davenport Academy of natural Sciences.
Kansas, *Topeka.* Academy of Kansas.
Massachusetts, *Boston.* American Academy of Arts and Sciences.
— *Cambridge.* Museum of comparative Zoölogy at Harvard College.
Michigan, *Détroit.* Agricultural Society of the Stat of Michigan
Missouri, *Saint-Louis.* Academy of Sciences of Saint-Louis.
New-York, *New-York.* University of the State of New-York.
Ohio, *Columbus.* Ohio State board of Agriculture.
Pennsylvanie, *Philadelphie.* Academy of natural Sciences.
Wisconsin, *Madison.* Wisconsin State agricultural Society.

Mexique, *México.* Observatorio Meteorologico-Magnetico Central de México.

ASIE.

Chine, *Zi-Ka-Wei,* Observatoire magnétique et météorologique de Zi-Ka-Wei, près Chang-Hai.

V. DE TINSEAU.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

I. SÉANCE ANNUELLE

Séance annuelle du 30 mai 1895

Bericht über die Thätigkeit der Akademie während des Jahres 1894-1895, erstattet durch Herrn N. Box, Sekrétär VII

Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1894-95, par M. N. Box, secrétaire 1

Rapport sur les prix de vertu, par M. Greff, membre titulaire 40

Rapport sur le concours de l'industrie locale, par M. R. Jacquemin, membre titutaire. 53

Étude sur la Tannerie et la Corroyerie, par M. R. Sandret, lauréat 63

Notice sur M. P.-N-E. Mouzin, par M. Aimé Schuster, membre agrégé-artiste . . . 135

Notice sur M. Ernest Auricoste de Lazarque, par M. l'abbé Vion, membre titulaire. . 161

Récompenses décernées par l'Académie à la suite des concours de l'année 1894-1895. 181

Digitized by Google

III. APPENDICE

Ouvrages imprimés offerts à l'Académie pendant l'année 1894-1895 387
Travaux manuscrits déposés aux archives de l'Académie pendant l'année 1894-1895. . 405
Tableau des membres de l'Académie . . 407
Académies, Sociétés savantes, etc., avec lesquelles l'Académie de Metz échange ses publications 419

PLANCHES

Trouvaille de Cappel (planche LIV) . . 225
Circulation des vents (planche LV) . . . 240
Appareils de levage (planches LVI, LVII, LVIII) 248

FIN DE LA TABLE

Digitized by Google

ERRATA

Page 146, ligne 13 :

Au lieu de : *avec*, il faut lire : *avait* un beau talent de pianiste.

Page 154, ligne 9 ;

Au lieu de : *chorales*, il faut lire : *chorals*.

Même page, ligne 32 (note) :

Au lieu de : *dirigait*, il faut lire : *dirigeait*.

Page 183, ligne 4 :

Au lieu de : *1894-1895*, il faut lire : *1895-1896*.

Metz, Imprimerie Lorraine, rue des Clercs, 14.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE DE METZ

PREMIÈRE SÉRIE.

Société des Lettres, Sciences et Arts de Metz.

ANNÉES.		ANNÉES.	
Ire et IIe,	1819-1821, 1 fasc.	*VIe,	1824-1825, 1 vol.
*IIIe,	1821-1822, 1	*VIIe,	1825-1826, 1
*IVe,	1822-1823, 1 vol.	*VIIIe,	1826-1827, 1
*Ve,	1823-1824, 1 fasc.	IXe,	1827-1828, 1

Mémoires de l'Académie royale de Metz.

Xe,	1828-1829, 1 vol.	*XXe,	1838-1839, 1 vol.
*XIe,	1829-1830, 1	*XXIe,	1839-1840, 1
*XIIe,	1830-1831, 1	*XXIIe,	1840-1841, 1
XIIIe,	1831-1832, 1	*XXIIIe,	1841-1842, 1
XIVe,	1832-1833, 1	XXIVe,	1842-1843, 2
XVe,	1833-1834, 1	*XXVe,	1843-1844, 1
*XVIe,	1834-1835, 1	*XXVIe,	1844-1845, 1
*XVIIe,	1835-1836, 1	*XXVIIe,	1845-1846, 1
XVIIIe,	1836-1837, 1	*XXVIIIe,	1846-1847, 1
XIXe,	1837-1838, 1		

Mémoires de l'Académie nationale de Metz.

*XXIXe,	1847-1848, 1 vol.	*XXXIIe,	1850-1851, 1 vol.
*XXXe,	1848-1849, 1	XXXIIIe,	1851-1852, 2
XXXIe,	1849-1850, 1		

DEUXIÈME SÉRIE.

Mémoires de l'Académie impériale de Metz.

*XXXIVe,	1852-1853, 2 vol.	XLIVe,	1862-1863, 2 vol.
*XXXVe,	1853-1854, 1	XLVe,	1863-1864, 1
XXXVIe,	1854-1855, 1	XLVIe,	1864-1865, 1
XXXVIIe,	1855-1856, 1	XLVIIe,	1865-1866, 1
XXXVIIIe,	1856-1857, 1	XLVIIIe,	1866-1867, 1
XXXIXe,	1857-1858, 1	XLIXe,	1867-1868, 2
XLe,	1858-1859, 1	Le,	1868-1869, 1
XLIe,	1859-1860, 1	LIe,	1869-1870, 1
XLIIe,	1860-1861, 1	LIIe,	1870-1871, 1
XLIIIe,	1861-1862, 1		

Tables générales des deux premières séries 1819-1871.

TROISIÈME SÉRIE.

Mémoires de l'Académie de Metz.

LIIIe,	1871-72.	LXIe,	1879-80.	LXIXe,	1887-88.
LIVe,	1872-73.	LXIIe,	1880-81.	LXXe,	1888-89.
LVe,	1873-74.	LXIIIe,	1881-82.	LXXIe,	1889-90.
LVIe,	1874-75.	LXIVe,	1882-83.	LXXIIe,	1890-91.
LVIIe,	1875-76.	LXVe,	1883-84.	LXXIIIe,	1891-92.
LVIIIe,	1876-77.	LXVIe,	1884-85.	LXXIVe,	1892-93.
LIXe,	1877-78.	LXVIIe,	1885-86.	LXXVe,	1893-94.
LXe,	1878-79.	LXVIIIe,	1886-87.	LXXVIe,	1894-95.

NOTA. — Les années marquées d'un astérisque sont *épuisées*.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

The Ohio State University
3 2435 05158830 9
THE OHIO STATE UNIVERSITY BOOK DEPOSITORY
D AISLE SECT SHLF SIDE POS ITEM C
8 02 24 15 8 16 006 8